DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12429 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · – DIMANCHE 13-LUNDI 14 JANVIER 1985

Nouvelle-Calédonie : la rupture

La mort du dirigeant indépendantiste Eloi Machoro peut compromettre toute solution négociée

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Cette fois, une page est définitivement tournée : cinq jours après l'électrochoc «en douceur» des propositions faites par M. Pisani, les deux camps ont vécu, par une hallucinante combinaison de hasards, un choc psychologique dont les conséquences apparaissent encore imprévisibles. La nuit d'émeutes de Nouméa et la mort de M. Eloi Machoro peuvent susciter des troubles sanglants, mais peuvent aussi, paradoxalement, en ayant «assaini» une situation bloquée, accélérer et faciliter le déroulement du «processus Pisani».

«Cet assassinat constitue une situation nouvelle dans la lutte du peuple kanak pour son indépendance (...). *S'il a eu lieu dans des conditions encore troubles, il n'en manifeste pas moins la violence du colonialisme, qui n'hésite pas à tirer sur les Kanaks, d'autant plus qu'il y a eu collusion manifeste entre les colons et les forces de l'ordre»*, a expliqué le FLNKS dans un communiqué publié samedi 12 janvier en début d'après-midi.

Les indépendantistes ajoutent : *« Cet acte barbare met fin à toutes les propositions Pisani et nous ramène au point de départ* (...). *Désormais* (...) *le FLNKS exige la restitution pure et simple de la souveraineté du peuple kanak sur son pays.* » En conclusion, le FLNKS demande *« de renforcer la sécurité de la région »* et, à ses militants, *« de n'entreprendre aucune action jusqu'à la fin de l'enterrement de ses frères de lutte, de rester activement mobilisés jusqu'à l'indépendance de Kanaky »*.

En dépit de sa sécheresse et de sa dureté, ce texte élaboré sous le coup de l'émotion par les indépendantistes, dans le petit bureau de bois des faubourgs de Nouméa où bat depuis six semaines le cœur de l'insurrection, ne remet pas forcément en question le processus Pisani dans son ensemble.

Le FLNKS n'a jamais exigé autre chose que la *« restitution pure et simple »* de la *« souveraineté du peuple Kanak sur son pays »*. Il ne formule aucune exigence nouvelle, notamment pour le calendrier. Si la dureté du ton est compréhensible, dans le fond, et dans l'attente d'autres débats, rien ne semble modifié.

L'occupation de Thio constituait, sur le chemin des négociations que voulait emprunter M. Jean-Marie Tjibaou, un obstacle insurmontable. On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé Machoro, quelques heures avant un congrès extraordinaire du FLNKS, finalement annulé en raison des événements, à investir avec ses militants une ferme située bien en dehors de son sanctuaire de Thio, contrevenant ainsi à un accord – au moins tacite – qu'il avait passé avec M. Tjibaou. Eloi Machoro a-t-il voulu ainsi faire capoter un congrès au cours duquel, selon toutes indications, la « ligne Tjibaou », favorable aux négociations, semblait devoir l'emporter ?

M. Tjibaou, dans les jours à venir, va devoir jouer un jeu bien délicat. Si après les obsèques de l'ancien secrétaire général de l'Union calédonienne (1) il entreprend un processus de négociations, il risque de se couper d'une partie de sa base, surtout dans la jeunesse des tribus, pour laquelle Eloi Machoro constituait un symbole. Rien n'indique qu'il puisse renouveler son exploit de Hienghène : il avait alors maintenu le mot d'ordre de lever les barrages après que deux de ses frères et huit autres Mélanésiens eurent trouvé la mort dans une embuscade. Mais si M. Tjibaou, cédant à sa base et faisant violence à sa nature profonde, rompt avec le délégué du gouvernement, il entraîne à coup sûr la Calédonie dans un bain de sang.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 8.)

(1) Poste décidément périlleux : le prédécesseur d'Eloi Machoro, un Européen, Pierre Declercq, avait été assassiné en septembre 1981. L'auteur du crime n'a jamais été identifié.

ET NOUS CONSTRUIRONS ENSEMBLE...

PLANTU

État d'urgence

De notre correspondant

Nouméa. – Dans la chaleur de ce samedi après-midi 12 janvier, un hélicoptère de la gendarmerie vient d'apparaître sous le ciel plombé. Effectuant des cercles concentriques au-dessus des divers points où des groupes de manifestants anti-indépendantistes affrontent encore les gendarmes mobiles et les CRS. Cet appareil jette sur Nouméa des paquets de tracts rappelant l'instauration de l'état d'urgence et ses modalités : interdiction de toute manifestation, des rassemblements, réunions, ou tout attroupement de plus de cinq personnes, interdiction de circuler entre 19 heures et 6 heures, interdiction de détenir et de porter des armes, et interdiction de quelconques appels à manifester. Cette décision, prise par M. Edgard Pisani, de mettre en œuvre des moyens exceptionnels de police, est la conséquence des violentes manifestations de la nuit de vendredi à samedi, qui fut la plus longue et la plus violente qu'ait jamais connues Nouméa.

C'est samedi, vers 9 h 30, à l'heure où, dans son bureau de l'avenue de la République, le délégué du gouvernement signait les arrêtés proclamant l'état d'urgence, que la nouvelle de la mort d'Eloi Machoro a couru les rues de la ville, provoquant ici et là parmi les Européens, une exclamation d'approbation, quand ce n'était pas de réelles manifestations de joie.

Pour le chef de guerre indépendantiste aussi, cette nuit du 11 janvier a été la plus longue mais elle a été la dernière. A l'origine de ce nouveau drame, on trouve, comme à l'origine des manifestations de Nouméa, le coup de feu meurtrier qui a coûté la vie, vendredi vers midi, à un jeune Caldoche de dix-sept ans, Yves Tual, sur la propriété de son père à Bouloupari.

Vers 16 heures, alors que d'importantes forces de l'ordre dépêchées sur place étaient mobilisées pour effectuer des recherches – et aussi pour s'interposer entre les Européens venus des environs et de Nouméa et les Mélanésiens de la tribu de Nassirah, – M. André Lapelerie, un exploitant agricole de La Foa, à 37 kilomètres de là, se jugeant menacé par des Mélanésiens, avait demandé la protection de la gendarmerie. Celle-ci avait envoyé un hélicoptère en mission de reconnaissance au-dessus de la région de La Foa. Rien n'avait été repéré aux abords de la ferme Lapelerie. En revanche, à 6 kilomètres de là, les gendarmes localisaient un groupe de Mélanésiens armés se trouvant près d'un bâtiment dépendant d'une ferme dite La Bachelière.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 8.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Sciences, médecine, formes et idées nouvelles

Les banques à l'heure de l'informatique

ÉTATS-UNIS

Terroristes BCBG (Page 6)

AFRIQUE

L'Église maîtresse et servante (Page 7)

RADICAUX DE GAUCHE

Trois ambitions pour le centre gauche (Page 10)

THÉATRE

«Richard III» par Georges Lavaudant (Page 13)

Brésil : l'adieu aux généraux

Un régime usé prend sa retraite

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Les militaires s'en vont. Le scrutin du 15 janvier va consacrer leur départ, après vingt et un ans d'exercice du pouvoir. Mais comme la relève n'aura lieu que dans deux mois, les Brésiliens se gardent bien de réjouissances prématurées. Il faudra attendre quelque temps pour trouver dans la presse un bilan du régime qui finit, et dont le dernier représentant, le général Figueiredo, est miné depuis longtemps par des ennuis de santé.

Depuis le coup d'Etat du 31 mars 1964, cinq généraux se sont succédé à la présidence. Leur règne a été l'un des plus longs de la région. Il a eu cette particularité de n'avoir jamais reposé sur un chef, un *caudillo*, et de n'avoir jamais sécrété d'idéologie totalitaire. Ce fut même, en son temps, une nouveauté que cette dictature par rotation, où chaque général à quatre étoiles recevait son mandat comme une mission, sachant qu'il devrait laisser la place, le jour venu, à un autre général désigné par ses pairs.

Le système, depuis, a fait école, en Uruguay, puis en Argentine.

Les Brésiliens ont appelé « système » le mécanisme complexe et secret qui les a régis pendant deux décennies, et dont ils n'apercevaient que les apparences, lorsque les dirigeants venaient à la télévision lire d'une voix monocorde des statistiques de production. Ils ne pouvaient qu'en deviner les soubassements : le réseau d'intérêts qui liait la technocratie d'Etat aux multinationales ; et la toute-puissance des services secrets, qui, au nom de la sécurité nationale, ont voulu contrôler tout le pays et dont l'armée elle-même a fini par s'inquiéter.

Lorsqu'il quittera le palais du Planalto, le 15 mars, le général Joao Batista Figueiredo laissera à ses concitoyens l'image d'un président usé, qui semblait s'ennuyer beaucoup à son poste. Au début, il avait cherché à se rendre populaire, en parcourant les provinces, en s'arrêtant dans les bistrots et *en se faisant appeler « Joao »*. Ayant promis de faire du Brésil une démocratie, il aura tenu parole s'il transmet sans problème – comme tout le laisse prévoir – l'écharpe présidentielle à M. Tancredo Neves, un homme de l'opposition.

Les principales étapes de son mandat de six ans – le plus long du régime militaire – auront été celles de l'« ouverture » : amnistie politique, retour des exilés, fin du bipartisme et création de nouvelles formations, rétablissement du suffrage universel pour l'élection des gouverneurs, retour à l'alternance à la tête de l'Etat.

Cette « ouverture » à pas comptés, on a eu l'impression, au départ, que les militaires la conduisaient à leur guise, comme une opération d'état-major. En fait, le *« vide du pouvoir »* a été tel, depuis deux ans – si l'on en croit les observateurs, – que le régime a obéi aux événements, autant qu'il les a dominés.

« Le général Figueiredo ne gouverne plus vraiment », disait déjà, à la fin de 1982, le directeur d'un grand hebdomadaire. *« Il aime les honneurs et les plaisirs de sa charge, mais il en fuit les contraintes. Il passe le minimum de temps à son bureau. »* Le même interlocuteur ajoutait : *« Le régime n'a plus de projet. Il se contente de gérer la dette extérieure. »*

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

M. FRANÇOIS DALLE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Dalle, président du comité stratégique de L'Oréal, ancien président-directeur général de ce groupe de cosmétiques, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *«Le grand jury RTL-le Monde»*, le dimanche 13 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. François Dalle, auteur de plusieurs ouvrages sur la réforme de l'entreprise, a été chargé, en 1984 par M. François Mitterrand, dont il est un ami personnel, d'un rapport sur l'industrie automobile.

M. Dalle répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, de Jean-Yves Hollinger et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Grandes manœuvres dans l'enseignement

Les instituteurs et les professeurs « n'ont pas succombé au charme » de FO nous déclare M. Jacques Pommatau

Le ministère de l'éducation nationale vient de publier les résultats des élections professionnelles chez les enseignants. M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), commente pour nous les raisons de la baisse (– 7,5 %) *enregistrée par son organisation.*

« Comment interprétez-vous les résultats officiels des élections professionnelles ?

– J'avais toujours pensé, contrairement à certains commentateurs, que la FEN ne connaîtrait pas une forte baisse d'influence. La percée de FO ne correspond pas aux espoirs que ses responsables avaient annoncé. Je pensais que nos syndicats perdraient plus de voix dans le second degré que dans le premier. Cela n'a pas été la cas. Dans l'enseignement élémentaire, où le SNI bénéficiait d'une situation de quasi-monopole, ce syndicat perd des voix. Mais dans les collèges, il résiste mieux. La progression de FO se fait au détriment d'organisations corporatistes ou d'un syndicat catégoriel comme le SNC.

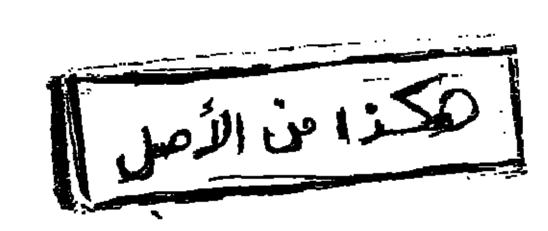
– L'audience de la FEN est donc en baisse. N'êtes-vous pas inquiet ?

– Globalement, notre fédération perd un peu plus de 7 %, ce qui est supérieur aux consultations précédentes, et nous n'avons pas le droit de perdre une autre fois. Cependant, l'attachement des personnels au syndicalisme unitaire n'est pas remis en question.

« Il est vrai que les enjeux n'étaient pas les mêmes que les autres années. Un syndicat, Force ouvrière, s'était mobilisé à tous les échelons et avait financé une campagne d'affichage pour tenter de capter les voix des enseignants. Ces derniers n'ont pas succombé au charme, et nos syndicats nationaux, quelle que soit la tendance qui les anime, ont résisté. C'est le cas du SNES, qui ne perd que 6 % des voix chez les agrégés et les certifiés.

Propos recueillis par CATHERINE ARDITTI et SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 12.)



هكذا من الأصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 14 janvier. – *Bruxelles :* Réunion des ministres de l'agriculture de la CEE.
Strasbourg : Session du Parlement européen.
Washington : Le président Reagan reçoit le premier ministre belge, M. Martens.

Mardi 15 janvier. – *Paris :* Réunion du club de Paris sur la dette argentine.
Brésil : Election du président de la République.
Mexique : Visite du ministre canadien des relations extérieures. Visite en France du premier ministre de Yougoslavie, Mme Planinc.

Jeudi 17 janvier. – *ONU (New-York) :* Rencontre des dirigeants des deux communautés chypriotes.

Vendredi 18 janvier. – *Bonn :* Sommet anglo-allemand.

Samedi 19 janvier. – *Québec :* Congrès du Parti québécois.

SPORTS

Dimanche 13 janvier. – *Judo :* Tournoi de Paris.
Football : Coupe de France.
Tennis : Fin du tournoi des *maîtres* à New-York.

Jeudi 17 janvier. – *Ski nordique :* Championnats du monde à Seefeld (Autriche) (jusqu'au 27).

Vendredi 18 janvier. – *Athlétisme :* Jeux mondiaux au P.O. Paris-Bercy (jusqu'au 20).

Samedi 19 janvier. – *Rugby :* Tournoi des Cinq Nations : *France-Pays-de-Galles* et Irlande-Angleterre.
Football : Championnat de France (vingt-deuxième journée).

IL Y A CINQUANTE ANS, LE PLÉBISCITE DE SARREBRUCK

La Sarre dit « oui » à Hitler

13 janvier 1935 ! Qui donc se souvient de cette date ? Et pourtant elle est capitale *pour comprendre la terrifiante* expansion de l'Allemagne hitlérienne. Le territoire de la Sarre avait été détaché en 1919 du Reich et devait, au bout de quinze ans, décider de son sort par un plébiscite (ce terme n'avait pas encore l'accep*tion péjorative* que lui imprimera la pratique hitlérienne). Résultat : *477 119 parmi les votants* (90,7 %) se prononcèrent pour le retour au Reich, 2 124 (0,4 %) pour l'union à la France, 46 613 (8,9 %) pour le *statu quo*.

Victoire écrasante pour l'Allemagne nazie et, en quelque sorte, « propre », acquise dans le plus grand calme et sous le contrôle de la SDN. La propagande du Reich hitlérien avait été, certes, torrentielle, mais c'était conforme à la règle du jeu. Ses forces d'intimidation étaient présentes, mais maîtrisées, non étalées.

Ce triomphe allait répandre chez beaucoup d'Occidentaux une double conviction : d'abord que Hitler avait l'appui massif des Allemands, de ceux du Reich comme de ceux que les traités de 1919 en avaient détachés ou n'avaient pas permis de s'y joindre, et ensuite que la volonté des Allemands de se constituer en grand Reich était irrépressible, conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et *donc susceptible*, si elle était rencontrée à temps, de servir la paix. Ce qui avait si bien réussi avec les Sarrois ne montrait-il pas la voie à suivre avec les habitants de l'Autriche, des Sudètes, de Dantzig, de Memel !

Hitler s'empresse d'ailleurs, ce même 13 janvier, de proclamer qu'il n'a plus de revendication territoriale à l'*endroit de la France* et qu'il mettra de la bonne grâce à régler financièrement le rachat des *mines de la* Sarre. Alors, pourquoi ne pas tenir pour faste un événement dont la réalité pleinement néfaste restait dissimulée ?

Mais comment donc expliquer une adhésion apparemment si massive et enthousiaste ? Les Sarrois avaient-ils connu de graves crises matérielles et morales, exprimé de *violentes passions nationalistes* ? Nullement ! Cette population surtout ouvrière, catholique à 72 %, était des plus placides. Aux élections du *Landesrat* (conseil régional) du 23 mars 1932, le Parti national-socialiste atteignait à peine 6,7 % des voix, *alors qu'il dépassait* les 37 % dans l'ensemble du Reich.

Un « émirat » minier

Mais d'où avait surgi cette entité intitulée *territoire de la Sarre*, à laquelle on ne connaissait pas de passé historique en 1919 ? C'était avant tout un bassin minier, susceptible de satisfaire un tiers des *besoins français en charbon, et sur*tout de pourvoir en coke la sidérurgie lorraine. A cela s'ajoutaient quelques vagues réminiscences du passé chez certains groupes de pression, qui raisonnaient un peu à la manière des Chambres de réunion de Louis XIV : *Sarrelouis avait été* bâti comme forteresse par Vauban *et avait comme plus illustre enfant* le maréchal Ney ; Sarrebruck avait été cédé à la France, pourtant défaite, au premier traité de Paris en 1814 ; plusieurs territoires avaient appartenu à l'ancien duché de Lorraine. Bref, une partie des Sarrois *devaient être restés Français de* cœur ! Ces arguments n'étaient de nature à convaincre ni Lloyd George, ni Wilson, ni d'ailleurs le gros de l'opinion française.

En fait, quelles qu'*aient* été les mainmises politiques ou les *influences culturelles françaises du* passé, l'actuel *Saarland* avait été en 1815 attribué, pour l'essentiel, comme toute la Rhénanie, à cette *puissance jusque-là si étrangère* à la région qu'était la Prusse, avec, toutefois, deux arrondissements dépendant du Palatinat bavarois.

Il fut, à l'extrême ouest de l'Allemagne, le champ d'expérimen*tation* d'un prussianisme intégral et même intégriste, sous l'auspice duquel se développa une industrialisation prise en charge par l'administration prussienne des mines et surtout par un magnat de l'acier, le baron von Stumm. Celui-ci proclamait qu'une usine devait être commandée à l'ins*tar d'une armée. Il décidait souve*rainement si et comment chacun de ses sujets pouvait travailler, se loger, se marier. Il avait imposé sa propre *loi anti-socialiste* : aucun emploi possible pour l'ouvrier chez qui aurait *été simplement* trouvé *un journal* d'inspiration socialiste ou syndicale ! Aussi le célèbre pasteur social-chrétien Naumann avait-il comparé le pouvoir de Stumm à celui d'un *émir arabe* et appelé toute la région *Saarabien* (Sar[r]abie !)


ROUIL.

Placides et bien lotis

Or le compromis qui sortit des âpres débats de Versailles allait bouleverser le visage social et politique de la région. Il prévoyait certes de substantiels avantages économiques pour la France : libre exploitation des mines de la Sarre et, implicitement, possibilité d'intégrer la Sarre à l'espace douanier et monétaire *français*. Mais il limitait les *prétentions* politiques de la France puisque *l'essentiel du pouvoir était confié* à une commission gouvernementale de cinq membres dont un Français et un Sarrois, désignée par le Conseil de la SDN, avec un *Landesrat* de trente membres, au pouvoir, il est vrai, par trop limité. Surtout les Sar*rois devaient eux-mêmes décider de* leur destin au bout de quinze ans, et nous savons ce que sera leur choix.

Aucune atteinte *n'était pourtant* portée au caractère intégralement allemand de leur culture. Les catholiques étaient libérés d'une mainmise politique, économique et administrative luthérienne, et le *Zentrum* (le parti catholique), qui recueillait *plus de 40 % des voix, pouvait déve*lopper ses multiples activités et organisations. Plus d'étouffement non plus de toute action ouvrière. A défaut d'implantation sociale-démocrate, ce sont surtout les communistes qui occupent ce terrain-là et atteignent jusqu'à 23,1 % des suffrages (M. Erich Honecker, président *de la RDA, est un produit typi*que du communisme sarrois).

Quelque discutables qu'aient été *les aspirations françaises* et peut-être malvenu le patriotisme trop *affirmé (au moins jusqu'en 1923)* du président français de la Commission, Victor Rault, nul ne conteste plus que le régime nouveau n'ait été largement profitable à la Sarre. Les salaires payés par la régie des mines *étaient élevés. Une industrie* de transformation prenait son essor dans un pays qui semblait exclusivement voué au charbon et à l'acier.

Les terribles crises monétaires et économiques qui bouleversèrent et finalement détruisirent la République de Weimar n'atteignirent que de manière atténuée la Sarre. Les complots, les affrontements entre milices armées, les soulèvements et les brutales répressions qui ensanglantèrent Berlin, Munich, la Ruhr ou la Saxe, ne débordèrent à aucun moment sur la Sarre, qui n'a aucun martyr à présenter ni de la cause sociale ni de la cause nationale. On peut même dire que la seule région d'Allemagne où *semblaient s'être* implantés les principes de la Constitution de Weimar, c'était la Sarre.

Mais alors comment une population si peu passionnée et plutôt bien lotie a-t-elle pu se rallier à la plus sinistre frénésie de notre siècle ? C'est qu'en décrivant le phénomène nazi, on en néglige un aspect essentiel : l'existence de deux langages, *un ésotérique*, celui *qui exprimait* les aspirations véritables de Hitler et un *exotérique*, celui qui était *destiné* à soulever les foules. C'est l'ésotérique qui est aujourd'hui plus couramment évoqué : sélection raciale, conquête zoologique de l'espace vital, *extermination* du judaïsme, *Führerprinzip !* Or on est surpris lorsqu'on analyse les discours qui hypnotisent les foules de ne rien trouver de tout cela.

Ce que Hitler exprime avec *une* fureur qui lui est propre, ce sont les idées couramment admises, même par les tenants de l'ordre républicain, et qui comprennent notamment la lutte contre les méfaits de Versailles, le retour à la mère patrie *de tous ses membres détachés*, la paix bien sûr (personne plus que Hitler ne s'en est réclamé) mais dans la dignité, l'égalité des droits, l'autodétermination des peuples.

Sus au séparatisme !

Les partis sarrois n'étaient, jusqu'en 1933, que des sections des partis du Reich et ils ne devaient pas apparaître comme séparatistes, car le séparatisme, surtout s'il avait le *soutien de la France*, relevait de la haute trahison dans une Allemagne qui *réagissait* contre *ses divisions* passées. Il se trouvait des terroristes d'extrême droite qui, au nom d'une nouvelle Sainte Vehme faisaient prompte justice. Tel avait été le sort réservé à une vingtaine de séparatistes du Palatinat morts en 1924 *dans leur local, volontairement* incendié, en présence d'une foule complice, et cela, à *Pirmasens*, près de la frontière de la Sarre.

La situation n'était pas mauvaise en Sarre ? Mais elle l'était chez les frères d'Allemagne, et plutôt avoir faim parmi les siens que se goberger séparés d'eux ! Aussi, dès 1930, les divers partis sarrois s'étaient organisés en un *Einheitsfront* (Front uni) sous la présidence de l'industriel Röchling pour préparer le retour à la mère patrie. Or la grande astuce de Hitler fut non pas de développer ouvertement les organisations national-socialistes, mais d'inviter les partis « nationaux », y compris le parti nazi, à se fondre dans ce qui, *toujours sous la présidence de Röch*ling, devint le *Deutsche Front* (Front allemand) en juillet 1933.

La *réussite de l'opération* dépendait de l'attitude des catholiques. Ceux-ci *n*'ignoraient pas le cas que Hitler faisait des engagements auxquels *il avait souscrit par le concor*dat du 30 juillet 1933 à l'endroit des organisations sociales, scolaires, de jeunesses catholiques. Une poignée d'entre eux, animés par Johannes Hoffmann, refusa de se plier au jeu de Berlin, créa même une organisation dissidente, le *Volksbund* (Ligue du peuple). Mais la hiérarchie conduite par l'*évêque* de Trèves, Mgr Bornewasser, présenta avec une singulière insistance la fidélité à la patrie comme un devoir capital pour tout chrétien. Ce n'est ni la première *ni la dernière fois* que l'Église allemande a cru, de cette manière, sauver l'essentiel, faire reconnaître son caractère national.

Le « joug exécrable »

Certes, il se trouva des Sarrois, principalement le dirigeant socialiste Max Braun, et surtout des Allemands réfugiés, pour estimer que la liberté des hommes l'emportait sur l'unité de la patrie, et qu'il fallait préserver cette liberté dans ce lam*beau d'Allemagne, même si celui-ci* avait été arbitrairement arraché au Reich, ce qui voulait dire, dans l'immédiat, maintien du *statu quo*. Ils s'exprimaient non sans vigueur et talent dans le *Volkstimme* et dans le journal des réfugiés, la *Deutsche Freiheit*.

Ce n'est que le 4 juillet 1934 que les communistes se joignirent aux *socialistes pour constituer le Frei*heitsfront (Front de la liberté). Ainsi durent-*ils* attendre un an et demi après l'avènement de Hitler pour effectuer leur grand tournant, pour abandonner leur ultra-gauchisme aberrant, pour tendre la main à ces sociaux-démocrates dénoncés peu auparavant comme les *vrais fascistes*.

Cet ultra-gauchisme s'était accompagné d'un nationalisme qui *parfois renchérissait sur celui* des nazis. En effet, selon le Komintern, le *traité de Versailles aurait réduit* l'Allemagne à l'état de colonie du capitalisme international. Sa volonté de redressement *national*, *surtout* face à la France, était assimilée à une lutte anti-impérialiste. Ainsi, le 15 janvier 1933, quand Hitler était déjà virtuellement au pouvoir, Maurice Thorez tenait à Berlin un discours célèbre, où il dénonçait « *le joug exécrable sous lequel la France écrase le peuple allemand* » et où il se prononçait « *pour l'évacuation immédiate de la Sarre, pour la libre disposition du peuple d'Alsace-Lorraine, jusques et y compris la séparation d'avec la France, pour le droit à tous les peuples de langue allemande de s'unir librement* ».

Est-il étonnant que les braves mineurs et métallurgistes communistes, si longtemps dressés contre l'asservissement imposé par la France, contre les *noirs desseins* de de Wendel et du Comité des Forges, aient été désemparés par les consignes nouvelles et tardives que leur donnait le parti ? Il nous a été raconté que, le soir même du 13 janvier, une réunion du parti se tenait à Dudweiler, *cité minière à majorité* communiste, et que, à l'annonce du résultat du plébiscite, les assistants entonnèrent spontanément l'hymne allemand.

Apaiser le Führer !

Mais que penser en tout cela de l'attitude des *démocraties* occidentales ? Ne leur reprochons pas de n'avoir pas prévu l'imprévisible, de n'avoir pas discerné ce qui restait mal discernable. Ne parlons pas de capitulation pour ce qui, sur le coup, ne pouvait apparaître comme tel, *mais comme* la *stricte application* d'un engagement international.

Il reste que de courageux démocrates *s'opposaient* en Sarre sans soutien extérieur à une tyrannie dont les moyens d'action étaient colossaux et les dispositions criminelles patentes. Ceux qui partageaient les aspirations de Braun et de Hoffmann auraient pu manifester une *solidarité active* à leur endroit. Les gouvernements occidentaux *auraient pu renforcer* les moyens d'action des antinazis. En effet, les propagandistes du *statu quo* ne voulaient pas non plus apparaître comme des séparatistes, ils demandaient que le retour de la Sarre à l'Allemagne soit lié au retour de *l'Allemagne à la liberté*.

Ils espéraient qu'une décision de la SDN prévoirait une révision possible du *statu quo*, *un plébiscite* ultérieur éventuel. Le 4 décembre 1934, les représentants français, soviétiques et tchèques firent à Genève une déclaration en ce sens, mais la Grande-Bretagne ne voulut rien promettre de tel.

D'autres engagements auraient pu conférer plus d'attraits à la perspective du *statu quo* : la propriété des *mines attribuée exclusivement* à la Sarre, un pouvoir pleinement législatif conféré au *Landesrat*. Mais, visiblement, le monde occidental était résigné, et plus que résigné à un dénouement qui, croyait-on, ne pouvait qu'apaiser Hitler. Apaiser, *Apeasement*, le mot *n'était* pas encore lancé, mais l'idée prenait corps.

En 1945, s'ouvrira un nouveau chapitre sarrois. Une deuxième *consultation populaire* (plus question de « plébiscite ») ramènera le 23 octobre 1955 la Sarre à la République fédérale, où elle subsistera comme *Land* distinct. Tout cela, heureusement, dans un contexte fort différent, où l'unité nationale alle*mande a perdu son aspect sacré* et où la solidarité européenne constitue, à tout le moins, un souci, sinon une pleine réalité.

GEORGES GORIELY.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

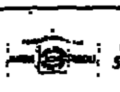
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 660 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 460 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Étranger

Etats-Unis

Le sénateur Helms part à l'assaut de la chaîne de télévision CBS

De notre correspondant

Washington. – Problème : vous n'aimez pas le ton du journal télévisé de CBS. Que faire ? Jeter un marteau à la tête du présentateur ? Ne plus regarder la télévision ? Changer de chaîne ? Hurler votre rage dans les dîners de la capitale ? Cela reviendrait, en réalité, à vous avouer battu, et M. Jesse Helms, sénateur républicain de la Caroline du Nord et héraut de l'extrême droite américaine, n'est pas homme à un tel renoncement.

Il a trouvé la solution : acheter CBS. C'est cher ? Très cher, en effet, bien au-dessus des moyens de M. Helms en tout cas, mais rien n'est impossible à un militant de la libre entreprise. Un million de ses amis conservateurs recevront sous peu une lettre qu'il a rédigée à leur intention. Il leur expliquera que si chacun d'entre eux *« utilisait suffisamment de ses avoirs pour acheter vingt actions seulement de CBS »*, tous ensemble disposeraient alors de *« suffisamment de votes pour mettre fin définitivement au parti pris »* de la chaîne et devenir *« patrons de Dan Rather »*.

Veste de tweed, pull-over et cravate, voix toujours égale et traits impassibles, M. Rather n'est pas seulement l'un des meilleurs journalistes américains et le présentateur vedette de CBS. Il est aussi, pour les conservateurs, le symbole du *« lib »* (libéral), particulièrement haï en raison de son audience, et l'idée de pouvoir lui fermer la bouche ne leur est pas désagréable.

« Il est temps, a immédiatement écrit à M. Helms le président du Comité national conservateur d'action politique, M. John Dolan, *que les conservateurs fassent un effort pour regagner le contrôle des ondes sur les gens qui abaissent constamment notre pays et nos valeurs, et nous soutenons pleinement votre entreprise. »* M. Dolan et son organisation mettront donc 100 000 dollars d'un coup dans la corbeille dès qu'un investissement d'une valeur équivalente aura été suscité par l'organisation Impartialité des médias, créée pour l'occasion par le sénateur de la Caroline du Nord et qui a officiellement fait part de ses intentions à la commission des opérations de Bourse.

CBS a d'abord souri, mais la valeur de ses actions a commencé à monter de quelques points, et la direction de la chaîne parle maintenant d'une menace sur *« l'indépendance et la liberté de la presse »*, et s'affirme décidée à ne pas se laisser faire. Les milieux financiers sont sceptiques sur les possibilités de succès de M. Helms, car les quelque trente millions d'actions en circulation de la compagnie sont réparties entre vingt-quatre mille porteurs, et il faudrait plus de 1 milliard de dollars pour s'assurer une majorité de son capital. 1 milliard de dollars ? Avec un peu d'enthousiasme...

BERNARD GUETTA.

AU PROCÈS DE NEW-YORK

L'avocat du général Sharon accuse « Time » d' « arrogance »

New-York *(AFP, Reuter)*. – L'avocat du général Ariel Sharon, dont le procès en diffamation contre l'hebdomadaire *Time*, qui se tient au tribunal de New-York, touche à sa fin, a déclaré, vendredi 11 janvier, dans sa plaidoirie que le verdict du jury pèserait d'un grand poids sur la façon dont l'histoire jugera l'ancien ministre israélien de la défense. Accusant *Time* d' *« arrogance »* Me Milton Gould a déclaré aux six jurés : *« Votre verdict sera essentiel pour déterminer si l'histoire présentera M. Sharon comme un grand homme, un grand soldat ou, en s'appuyant sur les spéculations mensongères et haineuses de* Time, *comme une espèce de monstre, un nouvel Hérode, un homme qui pourrait ordonner le massacre de femmes et d'enfants. »*

Le général Sharon, actuellement ministre de l'industrie et du commerce, réclame 50 millions de dollars de dommages-intérêts au magazine. Il s'estime diffamé par un article paru le 21 février 1983, suggérant qu'il avait encouragé les milices chrétiennes libanaises à perpétrer en septembre 1982 les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila.

Un porte-parole de *Time* a indiqué que M. Sharon avait rejeté une offre de l'hebdomadaire de publier une déclaration exprimant son *« regret »*, afin de tenter de régler à l'amiable la plainte en diffamation.

Washington rappelle les conditions posées à une normalisation avec Managua

● A WASHINGTON, M. Romberg, porte-parole du département d'Etat, a affirmé vendredi 11 janvier, au lendemain de l'investiture du président nicaraguayen Daniel Ortega, qu'il ne disposait d'*« aucune indication »* montrant que le gouvernement sandiniste œuvrait pour normaliser les relations entre Managua et Washington. M. Ortega a affirmé jeudi que le dialogue établi avec les Etats-Unis, ces derniers mois, offrait une *« magnifique opportunité d'asseoir les bases d'une négociation permettant d'améliorer »* les relations entre Managua et Washington.

M. Romberg a rappelé les quatre *« principes de base »* conditionnant une normalisation : la réduction de l'arsenal militaire nicaraguayen, le départ des personnels militaires soviétiques et cubains, la fin du soutien nicaraguayen à la subversion dans les pays voisins et l'application des engagements pris par les sandinistes à l'égard de l'Organisation des Etats américains (OEA). *« Jusqu'ici,* a affirmé M. Romberg, *nous n'avons aucune indication que le gouvernement sandiniste ait fait quelque chose pour résoudre ces problèmes. »*

● A MANAGUA, la hiérarchie catholique sanctionnera les quatre religieux restés membres du nouveau gouvernement constitué à l'occasion de la prise de fonctions de M. Daniel Ortega, a annoncé le président de la conférence épiscopale, Mgr Pablo Antonio Vega, vendredi. La hiérarchie catholique assure avoir appris *« avec surprise »* le maintien au gouvernement de MM. Miguel d'Escoto, ministre des relations extérieurs, Fernando et Ernesto Cardenal, respectivement ministre de l'éducation et de la culture, et Edgar Parrales, représentant auprès de l'Organisation des Etats américains.

Ce maintien, affirme la conférence, *« met l'Eglise dans la position douloureuse et inévitable d'appliquer les sanctions prévues en pareil cas »*. La lettre assure que ces sanctions – qui ne sont pas précisées – répondent aux *« normes disciplinaires de l'Eglise universelle »*, les charges sacerdotales et civiles n'étant pas compatibles.

Le prêtre Fernando Cardenal a déjà été exclu de la Compagnie de Jésus en raison de sa participation au gouvernement nicaraguayen.

Jeudi, au cours des cérémonies d'investiture, M. Fidel Castro a plaidé pour une solution négociée à la crise d'Amérique centrale et affirmé que ce sont les organismes financiers internationaux, et non les sandinistes, qui *« exportent »* la révolution dans la région. Dans un discours de deux heures, M. Castro a affirmé que la paix *« dans cette région comme dans le monde entier »* est une nécessité et le souhait des peuples. Il a jugé *« inconcevable »* que les Etats-Unis puissent envahir militairement le Nicaragua et le Salvador.

« Une invasion provoquerait une lutte interminable, un génocide intolérable, et, en fin de compte, les envahisseurs vaincus seraient contraints de se retirer », a-t-il assuré, avant de se prononcer en faveur d'accords qui garantissent l'intégrité et la sécurité du Nicaragua contre la *« sale guerre patronnée »* par les Etats-Unis. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

LA VISITE DE M. MCFARLANE A PARIS

Paris est satisfait des explications américaines sur « l'initiative de défense stratégique »

Sitôt terminé le marathon de Genève, l'entourage de M. Shultz s'est dispersé aux quatre coins de l'Europe pour « briefer » les alliés sur le sens profond de l'accord conclu avec M. Gromyko. C'était, vendredi *11 janvier, le tour de la France, qui* a reçu la visite de M. McFarlane, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, et aussi de M. Paul Nitze, principal assistant de M. Shultz pour cette rencontre, et qui venait de La Haye.

Le choix de M. McFarlane pour préciser la position américaine au président français – qui l'a reçu pendant une heure à l'Elysée – a fait bonne impression sur les responsables français. Cet ancien colonel des « marines » qui ressemble vaguement à M. Jean François-Poncet allie la rigueur militaire et la souplesse diplomatique. Tant devant ses hôtes que devant la presse, il a présenté sous un jour nuancé et positif – pour la France – l'initiative de défense stratégique (IDS) de son président, non sans rendre hommage – en français – aux questions *« perspicaces et pénétrantes »* de M. Mitterrand à ce sujet.

Des exemples de ces bonnes dispositions : l'Amérique continue de *« soutenir fortement l'importante contribution que la force nucléaire française apporte à la dissuasion »*. Elle est convaincue que cette contribution *« restera essentielle dans tout l'avenir prévisible »*, puisque aussi bien aucun système opérationnel de défense n'est encore disponible et que les armes nucléaires resteront importantes pour la dissuasion *« jusqu'à la fin du siècle au moins »*. Tout ce que demande Washington, c'est de pouvoir faire des recherches sur les armes antimissiles, puisque l'URSS non seulement y procède mais aussi a déjà déployé des systèmes de ce type. Il n'y a donc eu *« aucun désaccord »* entre les responsables français et lui-même sur tous ces points. Pas plus que sur la Nouvelle-Calédonie, à propos de laquelle M. McFarlane a non seulement salué *« le rôle historique très positif de la France dans les affaires du Pacifique »*, mais aussi espéré que ce rôle *« sera maintenu d'une manière que seule la France peut déterminer »*.

Ces bonnes dispositions ne sont pas contredites du côté français. On *se réjouit à Paris non seulement de* l'accord de Genève, qui annonce un *« bon démarrage »* du dialogue américano-soviétique sur les armements, mais aussi du fait que M. McFarlane ait été parfaitement clair pour réaffirmer le refus de Washington de prendre en compte les forces nucléaires françaises et britanniques dans les négociations à venir, même dans leur nouvelle configuration. A propos de l'IDS, on note dans les mêmes milieux français que les critiques émises en juin 1984 par la France *(le Monde* du 10 janvier) portaient sur l'absence de négociation entre les *Deux Grands et sur l'idée qu'un bouclier étanche allait rendre superflues* les armes nucléaires et démobiliser le consensus laborieusement établi à propos de la dissuasion. Or sur ces deux points, note-t-on du côté français, la position américaine a évolué, puisque des négociations sont ouvertes et que le rôle des armes offensives reste considéré comme essentiel à Washington, pour fort longtemps encore.

La position soviétique

Si tout ne baigne pas encore dans l'huile donc, il semble que les critiques formulées encore en décembre par M. Mitterrand au sujet de l'IDS sont mises entre parenthèses pour le moment. La même attitude a été exprimée à Bonn par M. Dumas, *avec tout de même un accent plus* fort sur le rôle que les Européens doivent jouer dans le processus. Un communiqué publié par le ministre français et son collègue ouest-allemand, M. Genscher, affirme *« la nécessité de définir une position européenne commune et de la faire valoir au cours des prochaines négociations »*.

Reste à savoir comment le Politburo de *Moscou envisage ces négociations*. Un « diplomate américain de haut rang » parlant vendredi dans la capitale soviétique a révélé que l'attitude de M. Gromyko a *« étonné »* sur deux points ses interlocuteurs de Genève : par l'insistance qu'il mettait sur *« l'interdépendance »* des diverses négociations envisagées d'une part, par son refus de s'engager immédiatement sur la date et le lieu du début de ces conversations d'autre part (selon l'agence *Reuter*, une proposition de les ouvrir en mars à Genève aurait été rejetée).

Or on note dans le communiqué *« unanime »* du Politburo publié jeudi un avertissement à peine déguisé, selon lequel *« seule la stricte observation de l'accord* (conclu à Genève le 8 janvier) *dans toutes ses parties peut assurer un progrès réel dans les négociations »*. Comme cet accord a défini, à l'insistance soviétique, parmi les objectifs des entretiens celui de *« prévenir la course aux armements dans l'espace »*, on se demande si Moscou n'attend pas, avant d'accepter une nouvelle rencontre, de savoir ce qu'il adviendra de l'essai prévu précisément pour mars prochain par le Pentagone d'un missile anti-satellite tiré d'un avion F-15. Le Kremlin pourrait alors prétendre, si cet essai est maintenu, qu'il va à l'encontre de la formulation du 8 mai. On devrait en savoir plus à cet sujet avec l'entretien télévisé d'une heure que M. Gromyko a annoncé pour dimanche 13 janvier, à Moscou, en présence de plusieurs journalistes soviétiques.

MICHEL TATU.

CRÉATION DE LA FONDATION LIBERTÉ SANS FRONTIÈRES

Le tiers-mondisme en question

Une fondation Liberté sans frontières, pour l'information sur les droits de l'homme et le développement (1), vient d'être créée à l'initiative de Médecins sans frontières (MSF). Elle se propose de susciter des études sur le tiers-monde *« dégagées à la fois des utopies tiers-mondistes »* et du *« repli cartiériste »*, mais n'excluant pas la générosité.

Le docteur Claude Malhuret, son président, a présenté, jeudi 10 janvier, à Paris, le nouvel organisme, entouré de membres de ses conseils d'administration et scientifique (le docteur Rony Brauman, président de MSF, MM. Gilbert Etienne, professeur à l'Institut universitaire d'étude du développement à Genève, Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, Jean-François Revel, philosophe, essayiste, Ilios Yannakakis, professeur d'histoire contemporaine). Il a indiqué que la démarche qui était à l'origine de cette initiative était un *« refus du monopole »* exercé dans le domaine de la recherche sur le tiers-monde *« par un courant de pensée d'un incroyable dogmatisme »* et *« à sens unique »*.

Le courant tiers-mondiste, estime-t-il, occupe *« une position dominante »* et est largement représenté dans les organisations humanitaires, les médias, les opinions publiques, parmi les conseillers gouvernementaux des pays riches comme des pays pauvres. Il alimente chez nous une *« mauvaise conscience »* conduisant parfois à mettre en cause les modes de vie et de consommation. Il impose *« ses slogans »* : pillage du *tiers-monde par l'Occident ; détérioration* des termes de l'échange imputable aux pays développés ; toute-puissance des multinationales ; disparités sociales créées par la révolution verte ; développement des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières *(« La vache du riche mange le soja du pauvre »)* et, d'une façon plus générale, l'idée que la *« misère des uns n'est que l'image en miroir de l'opulence des autres »*.

Le tiers-mondisme, relèvent encore les promoteurs de la fondation, dirige ses critiques les plus virulentes, dans les grandes conférences, contre les démocraties industrielles occidentales. Surtout, les thèses dont il se prévaut, là où elles sont entrées en application, ont provoqué une situation catastrophique, *« tant sur le plan économique que sur celui des droits de l'homme »*. Il y a décalage entre l'exigence de justice dont se réclame ce courant et la réalité. Dans le domaine des droits de l'homme comme dans celui de l'économie, *« les expériences pratiques sont loin d'avoir comblé les espoirs qu'avait suscités la théorie »*. Aussi bien la fondation examinera-t-elle l'hypothèse selon laquelle *« le respect des droits naturels est peut-être la condition* sine qua non *d'un réel développement économique et social »*.

Le docteur Malhuret estime encore que *« le tiers-mondisme est une impasse pour le tiers-monde »* et que, *« simpliste, le concept de tiers-monde est un obstacle à la réflexion »*, décourageant, tout compte fait, l'élan de solidarité et encourageant le repli sur soi.

L'objectif de la fondation est d'ouvrir un débat *« dégagé des* a priori *idéologiques »* ; d'analyser les problèmes du développement et des droits de l'homme *« sans faire référence à l'idée d'un tiers-monde dont l'unité n'existe, en fait, pas »* ; d'assurer la diffusion de ses travaux, qui n'auront pas un caractère académique, auprès de l'opinion, des responsables d'associations et des gouvernements intéressés.

Le docteur Malhuret s'attend que cette entreprise – *dont le lancement* est financé par le budget de MSF – provoque de vives réactions des tiers-mondistes, mais il paraît espérer aussi qu'elle attire des *« déçus du tiers-mondisme »*. Sur le thème « Le tiers-mondisme en question », la fondation organise un colloque les 23 et 24 janvier, salle Médicis, au Sénat.

G. V.

(1) 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris, tél. 535-65-56.

LA RFA A DEMANDÉ A DAMAS L'EXTRADITION D'ALOIS BRUNNER, ANCIEN CHEF DU CAMP DE DRANCY

Bonn *(AFP)*. – L'ambassade de RFA à Damas a présenté le 19 décembre *dernier une demande d'extradition* du criminel nazi Alois Brunner, réfugié en Syrie, a annoncé vendredi 11 janvier à Bonn l'avocat français, Me Serge Klarsfeld.

Le parquet de Cologne avait déjà *lancé en 1984, un mandat d'arrêt*, resté sans effet, contre l'ancien capitaine SS qui réside depuis plus de vingt ans à Damas, sous le nom de Fischer. Le mandat d'arrêt concerne les activités criminelles de Brunner *en France entre juin 1943 et août* 1944.

Brunner, qui est âgé de soixante-douze ans, est accusé d'avoir organisé la déportation d'une vingtaine de milliers de juifs de France, et, en particulier, *celle de plus de trois* cents enfants qui se trouvaient dans des établissements juifs de la région parisienne. Arrêtés le 20 juillet 1944, ils firent partie du dernier grand convoi de déportation de France le 31 juillet. L'ex-capitaine SS a été condamné à mort par contumace par le tribunal permanent des forces armées de Paris le 3 mai 1954.

Brunner était également chef du camp de Drancy, où il fit règner un régime de terreur. Il mena la chasse aux juifs sur la Côte d'Azur après le retrait des troupes italiennes (8 septembre 1943). Il est le dernier des lieutenants d'Eichmann à demeurer impuni. Il avait été son secrétaire à la centrale anti-juive à Vienne (Autriche) en 1938, puis le chef de cette même centrale d'où il fit déporter les juifs autrichiens. Après avoir *participé à la déportation des juifs* allemands, Brunner organisa celle de dizaines de milliers de juifs de Salonique (Grèce) vers Auschwitz.

La « nouvelle politique de défense » annoncée par la Grèce ne remet pas en cause la stratégie de l'OTAN

De notre correspondant

Athènes. – Le comité gouvernemental de politique étrangère et de défense nationale vient d'approuver la « nouvelle politique de défense », qui avait été annoncée par le premier ministre, M. Andreas Papandréou, dans le courant du mois de décembre, alors que la hiérarchie des forces armées faisait l'objet de nombreuses et importantes mutations.

Plusieurs points demeurent obscurs, mais les grandes lignes de cette nouvelle politique montrent que le gouvernement socialiste grec cherche à concilier une coopération tous azimuts (1) avec les réalités politico-militaires prévalant dans le Sud de l'Europe, les Balkans et la Méditerranée orientale. Cette politique prévoit le renforcement et la modernisation des forces armées grecques.

En fait, même en tenant compte des zones d'ombre, cette politique de défense ne présente aucun changement fondamental. Certes, le gouvernement socialiste souligne que les manœuvres militaires ne se feront plus exclusivement sur le thème du *« danger venant du Nord »* (c'est-à-dire des pays socialistes) mais tiendront de plus en plus compte du danger potentiel existant du côté de la Turquie. Or, depuis le rétablissement de la démocratie en 1974, tous les gouvernements grecs ont tenu peu ou prou le même langage. Et, *vis-à-vis de la Turquie*, la politique de défense n'a pas changé depuis 1964.

Lorsque, en mars 1964, les Turcs voulurent envahir Chypre, sous le prétexte de turbulences dans l'île, la Grèce et la Turquie s'étaient trouvées au bord d'un conflit armé. Les Américains s'interposèrent et, fin 1967, la VIe flotte empêcha une nouvelle tentative d'invasion turque. Mais, en juillet 1974, les opérations Attila I et Attila II permirent aux Turcs d'occuper une partie de Chypre.

On considère, à Athènes, que c'est l'attitude, pour le moins inamicale, *des dirigeants turcs qui obligea* les militaires grecs à réorienter leur dispositif. D'autant que les dirigeants d'Ankara, qui ont formé « l'armée de l'Egée », voient leur pays menacé non par l'URSS, mais bien par la Grèce.

L'annonce d'une nouvelle politique de défense grecque n'a pas surpris les milieux de l'OTAN. Mais la Grèce respectera les engagements découlant des traités qu'elle a signés. En constituant une seconde ligne de défense le long des îles du nord de l'Egée à la Crète, les chefs militaires grecs renforcent la protection en profondeur de la sortie des *détroits*.

Ainsi, la politique de défense grecque ne saurait perturber la stratégie de l'OTAN dans les Balkans et la mer Egée, surtout si l'ouverture de *négociations sur Chypre* permet la reprise d'un dialogue réaliste entre la Grèce et la Turquie.

MARC MARCEAU.

(1) Le porte-parole du gouvernement d'Athènes a annoncé, jeudi 10 janvier, que M. Papandréou participerait à la fin du mois, à New-Delhi à une rencontre entre les chefs d'Etat ou de gouvernement d'Inde, du Mexique, d'Argentine, de Tanzanie et de Suède, en vue d'une initiative en faveur du désarmement nucléaire. – *(UPI.)*

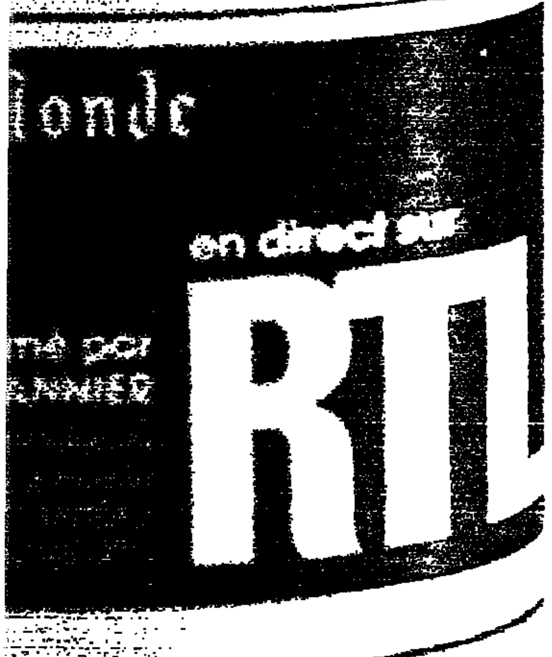
TROIS SOLDATS AMÉRICAINS BASÉS EN RFA ONT ÉTÉ TUÉS DANS L'INCENDIE D'UNE FUSÉE PERSHING-2

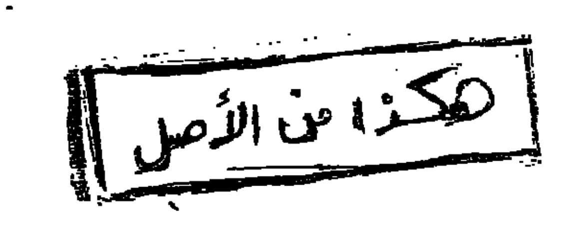
Trois soldats américains ont trouvé la mort vendredi 11 janvier et sept autres ont été blessés quand le moteur d'une fusée Pershing-2, non armée a pris feu sur la base américaine de Waldheide, près de Heilbronn, dans le Bade-Wurtemberg. L'accident s'est produit lors d'un exercice de routine dans une tente servant à l'entrepôt et à l'entretien des Pershing.

Selon les responsables américains, la fusée, qui appartenait à la 56e brigade d'artillerie de campagne américaine, n'était équipée ni d'une charge explosive nucléaire ni d'une charge conventionnelle. Aucune explosion ne s'est produite. C'est le carburant du moteur de la fusée qui a pris brusquement feu.

Deux soldats sont morts sur les lieux de l'incendie, un autre pendant son transport à l'hôpital. Le transporteur sur lequel était installée la fusée a brûlé complètement, ainsi que le premier étage de l'engin. A aucun moment il n'y aurait eu de danger pour la population civile.

Les Verts de la région ont aussitôt exigé que le gouvernement fédéral ouvre une enquête sur *« la série d'accidents de Pershing »* et qu' *« il en tire les conséquences »*. *« Ces fusées doivent disparaître immédiatement. On ne peut absolument pas dire qu'elles apportent plus de sécurité »*, ont-ils ajouté. Cent huit fusées nucléaires de type Pershing *doivent être déployées en RFA*. Quarante-cinq d'entre elles ont déjà été installées dans la région de Heilbronn.





Étranger

République sud-africaine

Le sénateur Kennedy a participé à une manifestation en faveur de Nelson Mandela

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Parce que le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, lui avait refusé l'autorisation de rendre visite à Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-deux ans et actuellement incarcéré au pénitencier de haute sécurité de Pollsmoor, près du Cap, le sénateur Edward Kennedy a participé vendredi après-midi 11 janvier à une manifestation d'un quart d'heure en hommage à l'ancien président du Congrès national africain (ANC), condamné le 12 juin 1964 à la prison à vie. Accompagné par les journalistes, de plusieurs dirigeants du Front démocratique uni (UDF) et par le pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, M. Kennedy, qui, depuis le 5 janvier, effectue une tournée de huit jours en Afrique du Sud, s'est rendu devant les portes de la prison pour exprimer son regret de n'avoir pu rencontrer celui qui incarne la lutte du peuple noir contre l'apartheid. Une visite que la police n'a pas essayé d'empêcher, au contraire : les forces de l'ordre chargées de sa sécurité l'ont accompagné jusque devant les hauts murs de cette prison moderne, dans laquelle Mandela et son compagnon Walter Sisulu ont été transférés, en avril 1982, du bagne de Robben-Island, situé sur un îlot rocheux à quelques kilomètres du Cap.

Les gardiens de l'établissement pénitentiaire ont laissé les caméras de télévision tourner librement, et les photographes ont pu mitrailler le bâtiment, en contravention avec la loi, qui interdit de prendre des clichés des prisons. *« Bien que je n'ais pas eu la possibilité de parler avec Nelson Mandela et d'autres leaders* [emprisonnés], *je crois*, a déclaré le sénateur, *que j'ai trouvé son esprit dans les petites maisons, les villages et les villes que j'ai visités en Afrique du Sud. Je garde cet esprit avec moi et je l'emporte aux Etats-Unis. »* *« Je crois fermement*, a-t-il ajouté, *que la cause véritable de la paix en Afrique du Sud sera servie avec la libération des prisonniers politiques. »* M. Edward Kennedy a ensuite repris le chemin du Cap après cette visite impromptue à Pollsmoor – une première – qui ne manquera pas d'être considérée comme une provocation par les autorités, qui supportent de plus en plus mal les leçons de démocratie et les appels à la liberté de cet empêcheur de tourner en rond.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Un transfuge du KGB en Afrique du Sud.* – Le colonel du KGB, qui est passé à l'ouest l'été dernier après avoir demandé l'asile politique en RFA, vit dans une ferme en Afrique du Sud, affirme le journal à grand tirage *Bild Zeitung* dans son édition du samedi 12 janvier. Il aurait subi une opération du visage pour ne pas être retrouvé par les agents soviétiques. Selon *Bild*, l'agent double aurait fourni des informations au service de renseignements ouest-allemand (BND) sur les emplacements des fusées soviétiques à moyenne portée.

Le colonel du KGB est le plus haut officier soviétique que le BND ait réussi à retourner à son profit (*le Monde* du 27 octobre 1984). – *(AFP.)*

Un affréteur suédois serait impliqué dans un trafic d'armes françaises avec l'Afrique du Sud

De notre correspondant

Stockholm. – Le véritable organisateur du trafic d'armes et de munitions françaises vers l'Afrique du Sud, en 1981 et 1982, serait un courtier maritime suédois d'une soixantaine d'années. Kaj Narup, le capitaine danois du bateau *Tine Maru*, qui a assuré les cinq transports (*le Monde* du 12 janvier), affirme que cet homme d'affaires discret s'occupait de toutes les formalités et veillait à ce que les documents d'expédition soient « en règle ». C'est lui, en particulier, qui lui aurait demandé d'effacer certaines lettres du nom du navire avant l'entrée dans le port sud-africain de Durban en août 1981.

Mercredi 9 janvier, à la demande de leurs collègues danois, les policiers suédois ont perquisitionné au domicile du courtier mis en cause, à Stockholm. L'opération fut plus compliquée que prévu, étant donné que l'adresse officielle n'était pas la bonne... L'homme possède deux sociétés dont il est le directeur et l'unique employé. Les chiffres d'affaires annuels sont très modestes : 250 000 couronnes, soit autant de francs français, en 1981 ; 1 000 couronnes l'année suivante, et 240 000 en 1983.

Les papiers saisis et l'examen d'un coffre-fort contenant quelques bijoux n'ont pas permis, dit-on, de faire progresser l'enquête.

Quant au principal intéressé, il se trouve actuellement à Londres *« pour quelques jours »*. Courtois, il a accepté de rencontrer un journaliste de la télévision suédoise en refusant toutefois d'être filmé. *« Mon rôle dans cette affaire*, dit-il, *était mineur. Je me contentais de transmettre des messages, j'ai seulement servi d'intermédiaire entre le propriétaire danois du* Tine Maru, *M. Jörgen Jensen, et le capitaine du navire, Kaj Narup. J'ai consenti à le faire, car j'avais quelques petits ennuis financiers passagers. »*

Pour la police et les services de douane suédois, cet affréteur n'est pas un inconnu. Les enquêteurs ne sont pas persuadés que les armes en question étaient toutes françaises, et ils laissent entendre qu'elles pouvaient être également de fabrication suédoise. Certes, le chargement est passé par Bordeaux mais, dans ce genre d'affaires, les trafiquants n'hésitent pas à transborder leur cargaison dans différents ports, afin de brouiller les pistes.

En outre, selon certaines informations, le *Tine Maru* ne serait pas toujours rentré vide d'Afrique du Sud ; peut-être transportait-il des équipements électroniques ultra-modernes. A l'inspection du matériel de guerre à Stockholm, on n'exclut pas, pour cette raison, un lien entre ce trafic d'armes et l'interception, à Helsingborg, l'année dernière, d'ordinateurs américains en route vers l'Europe de l'Est. Le maître d'œuvre de cette opération, Sven-Olov Haakansson, purge actuellement une peine de prison pour fraude fiscale.

ALAIN DEBOVE.

CORRESPONDANCE

Les droits de l'homme en Iran

Nous avons reçu de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (BP 2, 75624 Paris Cedex 13) une lettre dont voici l'essentiel :

La République islamique d'Iran mène depuis un certain temps une campagne visant à se procurer une nouvelle image de marque face aux pressions incessantes des organisations internationales de droits de l'homme. La parution d'un encart publicitaire mettant en cause la lettre adressée par cinquante-sept membres du Parlement européen au secrétaire général de l'ONU sur les graves violations des droits de l'homme en Iran, dans *le Monde* daté 10 janvier 1985, ne fait que certifier l'attitude de bonne conscience du régime islamique après six années de traitements inhumains, d'emprisonnements, de tortures et d'assassinats en Iran.

Se félicitant de la bonne gestion de son industrie de la mort, au nom de la protection du peuple iranien contre le « terrorisme », la République islamique tente encore un fois de plaider non coupable en ce qui concerne le violation des principes primordiaux des droits de l'homme en Iran.

Toutefois, les propos tenus par l'ambassadeur de la République d'Iran à l'ONU à la Commission spéciale des droits de l'homme de l'ONU, rapportés par le journal *Keyhan* du 13 décembre 1984, vont à l'encontre d'une telle plaidoirie. Celui-ci affirme, entre autres : *« Nous n'avons pas la prétention de respecter les principes de droits de l'homme, car la Déclaration universelle des droits de l'homme et ses annexes ne constituent guère pour nous des critères de jugement et de décision. »* Il ajoute : *« La Déclaration universelle des droits de l'homme et ses annexes ne nous concernent absolument pas. Notre but est de suivre les principes de l'islam. Nous croyons que la peine de mort et les autres châtiments islamiques ne peuvent être considérés comme des actes de torture. »*

Brésil : l'adieu aux généraux

Un régime usé prend sa retraite



« Tancredo »

(Suite de la première page.)

L'« absence » présidentielle a profité à l'opposition. Celle-ci a assisté, sans presque y croire, à ce spectacle inattendu : un chef de l'Etat qui avait théoriquement tous les moyens de choisir son successeur, en puisant dans le « vivier » de la « révolution », et qui y a renoncé, faute de trouver quelqu'un qui convienne à son camp.

Mais y avait-il un « vivier » ? Et le régime n'était-il pas moribond, miné par les scandales et la corruption, impuissant à surmonter les immenses déséquilibres que, par sa politique élitiste, il avait, sinon créés, du moins considérablement aggravés ?

Soucieux au départ de légaliser leur présence par des lois, des rites parlementaires, des « élections », les militaires ont mis en place un mécanisme démocratique qui a pris son autonomie, sans doute plus tôt qu'ils ne le voulaient. Ils ont créé un parti, le PDS (Parti démocratique et social), qui devait prendre le relais le jour où ils partiraient, pour continuer leur politique économique, leur politique de sécurité nationale, et empêcher tout *« revanchisme »* à leur égard. Ils ont multiplié les subterfuges pour donner à ce parti le contrôle du collège électoral qui se réunira le 15 janvier. En vain.

Leur système a engendré comme candidat officiel à la présidence un homme si peu présentable que le président lui-même s'est abstenu de l'appuyer. M. Paulo Maluf a été une providence pour l'opposition : par son arrogance et ses méthodes, il a symbolisé, aux yeux du pays, ce que le régime avait de détestable. Du coup, il a provoqué une débandade dans les rangs du parti gouvernemental et a renversé en faveur de son adversaire la majorité du collège électoral.

Le général Figueiredo n'aura pas été le seul à symboliser le régime finissant. Un autre militaire s'est imposé dans l'imagerie populaire, donnant un exemple dont ses compagnons d'armes se seraient, à coup sûr, bien passés. Il s'agit du général Newton Cruz, commandant militaire de Brasilia jusqu'à ces jours derniers.

Le menton et le ventre mussoliniens, sous le baudrier et la jugulaire, le général faisait le bonheur des humoristes lorsqu'il passait ses troupes en revue, caracolant sur un cheval blanc, casqué, botté, le sabre au clair.

Le général à la badine

Mais ce n'est pas de cette façon qu'il se faisait le plus remarquer. Responsable, à deux reprises, de l'application de mesures d'exception dans la capitale, il s'est acquitté de sa tâche avec une intempérance critiquée par ses pairs.

En avril dernier, pendant un vote au Congrès sur le rétablissement des élections directes pour la présidence de la République, il descendit lui-même dans la rue, une badine à la main, et fit arrêter tous les automobilistes qui klaxonnaient le slogan en faveur des « directes ». Un autre jour, au cours d'une conférence de presse, il agressa un reporter de radio, OV qu'il prit par le col et humilia publiquement. Il fit de même avec un député. Il eut plusieurs fois des accrochages avec des subordonnés.

« La parole du militaire a un goût de poussière et de sang », assurait ce personnage. Il ne croyait pas si bien dire. Un journaliste qui travaillait pour les services secrets, et dont on a retrouvé le cadavre en mer, il y a deux ans, près de Rio-de-Janeiro, avait, avant d'être assassiné, accusé le général de comploter contre sa vie. Le général Newton Cruz commandait alors à Brasilia l'agence centrale du SNI, les services secrets du régime. Il était le plus en vue des « durs » de l'armée.

Cette sale affaire l'a desservi. Et comme il en a « rajouté », par la suite, il a fini par gêner. Quand ses supérieurs ont pactisé avec M. Tancredo Neves, lui assurant son élection, ils ont vu un obstacle dans l'homme au casque et à la badine, et l'ont relégué à un poste de second plan. Le général Newton Cruz ne pourra donc plus plastronner sur son cheval blanc, et offrir en caricature un régime qui a le mérite de partir en retraite quand il est encore temps.

CHARLES VANHECKE.

Bon appétit, messieurs !

La presse brésilienne est sans pitié. Dès que le général Figueiredo a occupé la présidence, elle a épluché, avec minutie, son emploi du temps. C'est ainsi qu'elle a découvert que le chef de l'Etat passait en moyenne trois heures par jour à faire des exercices physiques : équitation, marche à pied et musculation ; qu'il prenait souvent des week-ends prolongés ; et qu'il consacrait beaucoup de temps à jouer aux cartes.

A tel point que le vice-président, M. Aureliano Chaves, a pu passer pour un « bourreau de travail » chaque fois qu'il a assuré l'intérim, tout simplement parce qu'il passait ses journées à son bureau.

Des problèmes cardiaques, puis des douleurs lombaires, ont refréné, chez le président, ses goûts de jockey et d'haltérophile. Du coup, l'attention des journaux s'est tournée vers les déplacements pour raisons de santé. A la fin de 1984, le général Figueiredo a voyagé toutes les semaines de Brasilia à Sao-Paulo pour suivre un traitement de physiothérapie. Chaque fois, la presse a compté le nombre de collaborateurs et de ministres qui l'accompagnaient – ils auraient rempli un charter – et qui s'hébergeaient dans les meilleurs hôtels en sa compagnie, profitant de l'occasion pour rééduquer leur colonne, eux aussi.

Arrivé le mercredi à Sao-Paulo, le président partait le lendemain pour Rio, où il passait le reste de la semaine à se reposer : ce qui limitait les « jours ouvrables » de la présidence, selon les mauvaises langues, aux lundi et mardi.

Il y a deux ans environ, quand le Nordeste mourait de faim, à la suite d'une sécheresse prolongée, la revue hebdomadaire Veja a eu le mauvais goût de s'intéresser aux menus des ministres. Et elle l'a fait en examinant les déchets qui sortaient de leurs cuisines. Elle a constaté que certains d'entre eux jetaient par kilos des fruits non entamés, des boîtes de conserves jamais ouvertes, et que le contenu de leurs poubelles aurait pu alimenter un bidonville entier.

Autre manifestation de mauvais goût : un quotidien de Rio, le *Jornal do Brasil*, vient de donner en avant-première les menus de février prochain de la présidence de la République. Pas moins de six tonnes de poisson et de fruits de mer sont attendues au Planalto ; et la dépense totale prévue est de plus de 600 millions de cruzeiros, soit deux millions de francs pour vingt-huit jours de repas – on ignore pour combien de convives.

Le moment était particulièrement mal choisi pour donner ce genre de précision : le ministère du Plan venait de révéler en effet que 86 millions de Brésiliens, soit les deux tiers de la population, consommaient moins de 2 400 calories par jour, le minimum requis par le corps humain.

Il y a quelques années, un autre quotidien, *O Estado de Sao-Paulo*, a publié une enquête exhaustive sur les privilèges de la « nomenklatura » : villas gratis à Brasilia, domesticité et vacances aux frais du Trésor public, etc. Le débat vient d'être relancé. Il s'inscrit dans une fresque continuelle d'abus et de scandales financiers.

Le Brésil est un pays où les puissants n'ont jamais craint d'étaler leur train de vie. Il arrive un moment, écrivent certains journaux, où l'ostentation tourne à l'impudeur.

C.V.

A travers le monde

Brésil

● SUSPENSION DE L'APPLICATION DU DÉCRET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DES TERRES INDIGÈNES. – La révolte des Indiens contre la signature d'un décret autorisant les entreprises minières à prospecter en terres indigènes a amené le chef de l'Etat, le général Figueiredo, à suspendre, vendredi 11 janvier, l'application de cette mesure. Le président de la Fondation de l'Indien (FUNAI), M. Nelson Marabuto, avait déjà adressé un message à tous les chefs de poste des réserves et parcs indigènes pour leur demander de ne pas tenir compte du décret présidentiel. Le recul du chef de l'Etat *« a été un acte de grandeur »*, a déclaré M. Nelson Marabuto. – *(AFP.)*

États-Unis

● LE GÉNÉRAL GORMAN VA QUITTER LE COMMANDEMENT DU SOUTHERN COMMAND DE LA ZONE DE PANAMA. – Un porte-parole du Pentagone a annoncé, le vendredi 11 janvier à Washington, que le général Paul Gorman quitterait prochainement son commandement des forces américaines du « Sud », dont le quartier général se trouve à Panama. Le général Gorman est un partisan d'une intervention plus poussée des Etats-Unis en Amérique centrale. Il serait remplacé par le général Galvin, actuel commandant du 7e corps américain en Europe.

Grande-Bretagne

● DEUX HOMMES D'AFFAIRES CONDAMNÉS POUR EXPORTATION DE HAUTE TECHNOLOGIE VERS L'EST. – Deux hommes d'affaires britanniques, MM. John Ludlam et Christopher Millington, qui avaient vendu six ordinateurs américains à la Bulgarie ont été condamnés vendredi 11 janvier l'un à deux ans et l'autre à quatre mois de prison par un tribunal londonien. Ils sont les premiers Britanniques condamnés pour avoir vendu de la haute technologie à un pays du bloc de l'Est. En novembre 1982, ils s'étaient rendus en Bulgarie, via la Suisse. Ils avaient obtenu du gouvernement britannique des licences d'exportation en prétendant que ces ordinateurs, d'une valeur totale de 500 000 livres (environ 6 millions de francs), étaient destinés à une entreprise pharmaceutique helvétique. – *(AFP.)*

Inde

● LA MARINE INDIENNE ARRAISONNE UN GARDE-COTE SRI-LANKAIS. – Un patrouilleur de côtes de Sri-Lanka avec son équipage de sept personnes a été intercepté, vendredi matin 11 décembre, dans le golfe de Mannar par la marine indienne. Le vaisseau armé (40 tonnes) aurait été arraisonné dans les eaux territoriales de l'Inde alors qu'il s'en prenait à d'innocents bateaux de pêche. Rappelant que plusieurs pêcheurs ont été tués au cours des semaines passées par les garde-côtes sri-lankais, New-Delhi a adressé à Colombo une nouvelle note de protestation. Le vaisseau saisi, et son équipage, étaient toujours retenus, samedi matin à Pamban, un petit port de pêche indien.

Colombo, dont les patrouilles ont été multipliées ces dernières semaines dans la région afin d'empêcher le débarquement au Sri-Lanka de « terroristes » tamouls en provenance des côtes indiennes, a nié la version de Delhi et réclamé le retour immédiat du bâteau et de son équipage. Cet incident, sans précédent dans les relations tendues qui prévalent depuis un an entre les deux voisins, relance, à New-Delhi, les spéculations sur une éventuelle intervention indienne au Sri-Lanka.

Vietnam

● APRÈS LES EXÉCUTIONS DE HO-CHI-MINH-VILLE. – Le gouvernement français *« doit maintenant user de tous les moyens économiques et diplomatiques pour faire comprendre à Hanoï que son mépris des droits de l'homme aura très vite des conséquences politiques »*, a déclaré, le vendredi 11 janvier, dans un communiqué, le comité de soutien aux condamnés des procès d'Ho-Chi-Minh-Ville.

« Toute autre attitude, ajoute-t-il, *serait interprétée comme une faiblesse et ouvrirait la voie à de nouveaux crimes. »*

Brésil
généraux
retraite
appétit, messieurs

Étranger

Relève démocratique au Brésil.
Après trente ans de régime militaire un civil, Tancredo Neves, accède à la présidence le 15 janvier.
C'est une date et une fête.
Mais les Brésiliens savent que la plus grave crise économique du siècle n'est pas résolue pour autant.

Les hommes du président Neves

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Voici trente ans environ qu'ils travaillent ensemble en politique. Ils ont le même parti d'origine, le même « cursus » de résistance aux militaires. Issus de milieux identiques, produits de la même culture – celle d'un Brésil encore patriarcal, qui lisait couramment le français et pratiquait les bonnes manières, – ils pourraient s'estimer responsables au même titre du grand tournant qui s'amorcera dans leur pays à partir du 15 janvier, s'ils n'avaient l'intelligence – et la modestie – d'en attribuer d'abord le mérite à leurs compatriotes, à ces foules qui, voici un an, sont descendues en masse dans la rue, pour réclamer le *changement*.

Pourtant, que de différences entre les deux hommes ! Entre M. Ulisses Guimaraes, président du parti qui va gagner l'« élection » de mardi prochain, mettant fin au régime militaire, et M. Tancredo Neves, qui accédera à la présidence dans deux mois, et qui n'était guère connu des Brésiliens avant de s'affirmer comme le futur chef de l'Etat.

Autant M. Neves a été discret, pendant de longues années – *« attendant son heure »*, comme on dit, – autant M. Guimaraes a été loquace, tonnant, tonitruant même.

Chaque fois qu'il montait à la tribune de la Chambre, ou sur une estrade de plein air, les militaires se demandaient quelle *fleur de réthorique, souvent* désuète, toujours empoisonnée, il allait leur lancer. Il frôla de près la « cassation » – comme on appelle au Brésil le retrait du mandat parlementaire ou des droits politiques – lorsque, dans les années 70, il fit une comparaison – hasardeuse – entre le pouvoir en place et celui d'Idi Amin Dada, en Ouganda.

En chemisette jaune

Ses réquisitoires enflammés ont souvent fait trembler les ampèremètres du SNI, le service chargé de ficher les Brésiliens. En 1974, lorsque les dés étaient encore pipés, que les présidents sortaient tous du même moule militaire, et se présentaient, pour la frime, aux « suffrages » d'un *collège électoral préfabriqué*, il décida de faire acte de candidature, au nom du seul parti d'opposition toléré, le Mouvement démocratique brésilien, *dont il était le président*. Ou plutôt, pour bien marquer le caratère dérisoire de l'élection présidentielle de cette année-là, il se présenta comme « anti-candidat ». Et il parcourut le pays, pour y répandre son verbe.

Il fit de même l'an dernier, quand l'opposition partit en campagne pour les « directes », c'est-à-dire pour l'élection au suffrage universel du prochain président. On vit alors cet homme chenu, au regard lunaire, au menton renfrogné, porter la chemisette jaune des militants de son parti, et prendre des vitamines, pour aller de meeting en meeting marteler ses slogans.

Il a été *l'homme de l'opposition* sans faille ni faiblesse, de la résistance sans rémission. *« Celui qui n'a jamais monté la rampe »*, disent les Brésiliens, par référence à la rampe de béton qui conduit à la porte du palais présidentiel, qui symbolise, donc, l'esprit de transaction.

M. Tancredo Neves, au contraire, a *« monté la rampe »*, du moins symboliquement. Il pouvait le faire, car il s'était préservé, pendant la traversée du désert, en disparaissant du devant de la scène, en ne disant jamais rien. Pas de phrases meurtrières. Pas de gestes assassins. Il croyait – c'était son pari – que la fin de l'état d'exception passait par un pacte entre le régime et ses opposants.

Dès 1977, il avait l'œil fixé sur l'Espagne, et son processus unique de transition démocratique, concrétisé par les accords de la Moncloa. L'avenir lui a donné *raison : la crise économique a* dilué les antagonismes apparemment les plus irréductibles. La lenteur de l'« ouverture politique » a fait tomber les nerfs des impatients, et des récalcitrants.

Ulisses Guimaraes l'intransigeant

Par discipline de parti, M. Neves a participé à la campagne des « directes », mais sans y croire, sans revêtir le maillot jaune des militants. Et quand le bel espoir s'est évanoui, le 25 avril dernier, au Congrès, *faute d'une majorité* des deux tiers pour réformer la Constitution, il a fait comprendre que son heure était venue, qu'il allait prendre le relais. Il paraît que ce *ne fut pas sans mal ; que* M. Ulisses Guimaraes eut quelques difficultés à s'arracher à l'encens – présidentiel – qui montait vers lui. Mais les deux hommes, malgré leurs différences, ont toujours fini par s'entendre. Ils ont fait leurs classes, avant 1964, dans le même parti, le PSD (Parti social-démocratique), connu pour son réalisme et sa capacité de négociation, et qu'un Français ne peut manquer de comparer à l'ancien Parti radical-socialiste, à cause de sa malléabilité, de sa volonté de s'entendre avec tous – ou presque – et d'occuper le pouvoir. C'est du PSD qu'est sorti Juscelino Kubitschek, l'un des plus grands présidents brésiliens.

M. Guimaraes avait été l'intransigeance. M. Neves fut la conciliation. Quatre mois, six mois, suffirent pour achever, par des pourparlers discrets et des discours tranquillisants, le travail mené pendant des années à coups de boutoir par le président du parti.

Ce couple antagonique, qui a soufflé le chaud et le froid, va-t-il se dissoudre maintenant que la bataille est finie ? On dit que, une fois M. Tancredo Neves à la tête de l'Etat, M. Ulisses Guimaraes pourrait occuper la présidence de la Chambre. Qu'importe. Tous les deux, ils ont déjà donné au passé sa revanche.

Le revenant Celso Furtado

Parmi les revenants, voici aussi M. Celso Furtado. Soixante-quatre ans et, pourrait-on dire, toutes ses dents. Non pas qu'il fasse peur, malgré sa réputation d'économiste de gauche séduit par le dirigisme, mais parce qu'il a gardé la vivacité d'esprit, la capacité de travail et d'analyse qui firent de lui, au début des années 60, le « technocrate » le plus brillant de sa génération, et un profond connaisseur des réalités économiques et sociales de son pays, qu'il présenta dans plusieurs livres.

Depuis deux mois, il fait partie de l'équipe chargée d'apporter au futur président des idées sur la politique à suivre. Sera-t-il ministre ? Difficile à dire. Mais voici que des industriels, des banquiers, affirment, déjà, qu'il ne faut pas. L'homme est « trop dogmatique », à les en croire. Voici qu'un vice-président de Paribas, M. Eric Lemaistre – donc un créancier étranger, – déclare dans une interview à l'hebdomadaire *Senhor* que le futur ministre des finances ne peut être *« un théoricien qui a passé vingt ans dans l'opposition » :* autrement dit, certainement pas M. Furtado.

Qu'un banquier parisien juge *des intérêts du Brésil selon ceux* de sa banque, voilà qui est piquant. Théoricien, M. Celso Furtado ? Il a été le premier à formuler une politique d'ensemble pour le Nordeste, cette zone de famine de plus de trente millions d'habitants, qui sera une priorité pour le prochain gouvernement. Elle l'était déjà en 1959, quand M. Furtado prit la tête de la SUDENE (Superintendance de développement du Nordeste) et jugea nécessaire d'industrialiser cette région pour briser ses liens de dépendance à l'égard du Sud-Est.

Peut-être se trompa-t-il. Il n'eut guère le temps, de toute façon, dans la tourmente qui allait suivre, de mener à bien ses autres projets pour adapter les Nordestins à une économie de sécheresse. Entré dans le gouvernement Goulart comme ministre du plan, il faisait partie de ce qu'on appelait alors la *« gauche positive »*, c'est-à-dire réaliste, modérée, par opposition à la gauche aventurière et démagogique.

Au grand dam des aventuriers, il repoussait la dictature du *prolétariat, qui aurait constitué* pour le Brésil, pensait-il, une régression. En exil, il a raffermi sa conviction que développement et démocratie vont de pair, surtout dans un pays aussi complexe que le sien.

Il n'y a pas que des « revenants » parmi ceux qui formeront, sans doute, le nouveau pouvoir. Il y a aussi des chefs d'entreprise prospères, et « actualisés », comme M. Antonio Ermirio de Moraes, président de *Votorantim, le premier* groupe industriel privé. Des banquiers libéraux comme M. Olavo Setubal, ancien maire de Sao-Paulo. Des hommes politiques modernes, issus de l'actuel régime, comme M. Marco Maciel, sénateur du Pernambouc, et M. Gonzaga Mota, gouverneur du Ceara, deux hommes « en prise » sur les problèmes du Nordeste, leur région.

Quelques « ministrables »

Mais parmi les démocrates d'hier, et qui sont de retour après de longues années d'exil ou de « cassation », comment ne pas remarquer ceux qui se distinguent par leur noblesse et leur caractère ? On est frappé, en discutant avec des « ministrables » comme M. Renato Archer, ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieures, chargé des relations internationales du PMDB, ou M. Waldir Pires, procureur général de la République sous Goulart, aujourd'hui membre de la direction nationale du PMDB, de voir comment l'un et l'autre ont préservé, au long des épreuves, leur jeunesse d'esprit et la fermeté des principes qui les ont conduits en politique.

Plus que tout autre, M. José Aparecido de Oliveira, qui sera peut-être le ministre de la culture en mars prochain, offre une synthèse de l'esprit brésilien, dans son idéalisme et aussi son pragmatisme, son affectivité et sa capacité de transaction. Secrétaire particulier, en 1961, de Janio Quadros, le président qui avait pris le balai pour *emblème, et qui démissionna* après sept mois d'exercice, M. de Oliveira était affilié au parti qui conspira avec les militaires, quand il dénonça à la Chambre certains éléments de cette conspiration.

« Cassé » par les putschistes, il a travaillé, dans l'ombre, à jeter des ponts entre les libéraux du régime militaire et les plus décidés des opposants. Il est à l'image d'un pays qui a toujours fui les extrêmes et préféré, aux affrontements sanglants, la négociation. Et qui s'estime capable, aujourd'hui, de donner au mot « démocratie » un contenu plus riche, grâce à sa joie de vivre et aux ressources – sans fin – de sa sensibilité.

CHARLES VANHECKE.

Tunisie

La situation se dégrade à l'université de Tunis

De notre correspondant

Tunis. – La situation se dégrade chaque jour un peu plus à l'université *(le Monde* du 5 janvier), et l'agitation a pris de telles proportions à la faculté de droit et de sciences politiques et économiques que les professeurs ont décidé, mercredi 9 janvier, de suspendre leurs cours jusqu'à la fin de la semaine. *« Les perturbations et l'exercice de la violence ont atteint un niveau intolérable avec le fonctionnement normal de l'université »*, ont expliqué les professeurs, qui estiment que si le calme n'est pas rétabli *« l'année universitaire risque d'être bientôt définitivement compromise »*. Certains d'entre eux qui, depuis la rentrée, ont été dans l'impossibilité d'assurer la moitié de leurs cours, envisagent déjà, enfin de rattraper le temps perdu, la suppression de la session de juin des examens.

La réaction des professeurs de la faculté de droit fait suite à deux incidents – après tant d'autres – qui se sont déroulés au début de la semaine : un gendarme, venu en vêtements civils chercher sa femme à la faculté, a été reconnu par les étudiants et, selon des témoins, eût risqué le lynchage si des professeurs, à leur tour malmenés, n'étaient intervenus. Le lendemain, c'est un étudiant appartenant ou supposé appartenir au Parti socialiste destourien (PSD) au pouvoir, qui faisait l'objet d'*un simulacre de procès devant des* « juges » en cagoule.

Ces violences, dont la faculté de droit n'est pas le seul théâtre, n'ont pas été revendiquées publiquement. *Mais les soupçons de nombre d'en*seignants se dirigent tout naturellement vers les courants estudiantins activistes appartenant à l'extrême gauche ou se réclamant de l'intégrisme. La Ligue tunisienne des droits de l'homme a condamné fermement *« ces pratiques intolérables et irresponsables »*.

M. D.

Cambodge

CHASSÉS DE LEUR CAMP D'AMPIL

Les combattants du FNLPK vont changer de tactique

Nong-Chan (Thaïlande) *(AFP, Reuter.)* – M. Son Sann, chef du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), a déclaré, le vendredi 11 janvier, que ses combattants s'étaient regroupés pour préparer une contre-attaque contre les forces vietnamiennes qui occupent depuis mardi l'ancien quartier général de la résistance à Ampil, à la frontière khméro-thaïlandaise.

Cependant, a-t-il souligné, le but de cette attaque *« n'est pas de réoccuper le camp d'Ampil (...), notre but est d'atteindre Phnom-Penh, la capitale du Cambodge et celle du FNLPK »*.

M. Son Sann, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue à Nong-Chan, village frontalier thaïlandais, a ajouté : *« Nous ne pouvons pas faire une guerre conventionnelle avec la troisième armée du monde... mais nous pouvons utiliser la tactique de la guérilla. »* Le chef du FNLPK a observé que ses hommes ne devraient pas tenir longtemps des bases permanentes le long de la frontière avec la Thaïlande. *« Ampil*, a-t-il ajouté, *était notre quartier général, mais celui-ci peut maintenant se trouver n'importe où. Nous allons changer complètement de tactique. »*

Selon M. Son Sann, l'assaut lancé par les Vietnamiens a fait six morts parmi les guérilleros, et quatre-vingt-trois blessés, dont vingt grièvement. Il a précisé qu'il n'y avait eu aucune perte parmi la population civile, car vingt-trois mille personnes avaient été évacuées en Thaïlande deux jours auparavant.

Vendredi, cependant, les forces vietnamiennes, ont bombardé un camp de réfugiés cambodgiens en Thaïlande, situé à 5 kilomètres de la frontière, faisant au moins dix-sept blessés, ont annoncé samedi des organisations de secours internationales. Les assaillants ont fait usage de mortiers et de pièces d'artillerie. Environ huit mille cinq cents personnes étaient installées dans ce camp de fortune depuis qu'elles avaient fui le mois dernier des attaques vietnamiennes contre un camp frontalier à Sroc-San, 150 kilomètres plus au sud.

● *Visite à Hanoï du ministre suédois des affaires étrangères.* – Le ministre suédois des affaires étrangères, M. Lennart Bodstroem, est arrivé le vendredi 11 janvier à Hanoï pour une visite de cinq jours. M. Bodstroem est accompagné d'un groupe d'hommes d'affaires suédois qui doivent avoir des entretiens séparés avec des responsables vietnamiens. Le ministre suédois se rendra ensuite en Thaïlande et en Corée du Sud. – *(AFP.)*

Chine

Visite du général Vessey chef d'état-major des forces armées américaines

Pékin. *(AFP.)* – Le général John Vessey, chef d'état-major des forces armées américaines, est arrivé samedi matin, 12 janvier à Pékin, pour une visite officielle d'une semaine au cours de laquelle il doit rencontrer les plus hautes autorités militaires chinoises et discuter avec elles du renforcement de la coopération militaire sino-américaine.

Le général Vessey est la plus haute personnalité militaire américaine à se rendre en Chine depuis 1949. Il est notamment accompagné de l'amiral William Crowe, commandant en chef de la flotte américaine dans le Pacifique.

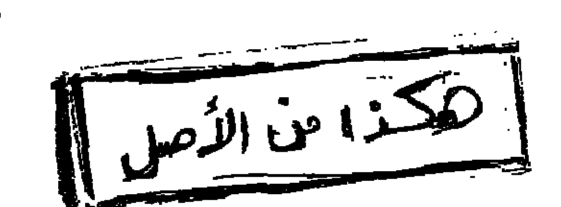
Samedi après-midi, le général Vessey devait rencontrer le chef d'état-major de l'armée populaire de libération (APL), le général Yang Dezhi. Selon le programme rendu public par les autorités chinoises, il aura, dimanche, des entretiens avec le ministre chinois de la défense, le général Zhang Aiping.

Au cours de son séjour à Pékin, affirme-t-on de source militaire américaine à Pékin, le général Vessey devrait aborder avec ses interlocuteurs chinois la question du mouillage dans des ports chinois de navires de guerre américains pour des escales de courtoisie.

Le général Vessey quittera Pékin mardi matin pour se rendre successivement à Shenyang, dans le nord-est de la Chine, puis à Hangzhou, dans l'Est, où il rencontrera *« des dirigeants militaires de l'aviation militaire chinoise »*, indique le programme établi par les autorités chinoises. Il se rendra ensuite à Shanghai, où se trouve la base navale stratégique de Wusong, puis visitera Canton, d'ou il quittera la Chine le 19 pour regagner les États-Unis.

Le département de la défense à Washington avait indiqué avant le départ du général Vessey que celui-ci ne discuterait pas de ventes d'armes lors de son déjour à Pékin.





ETATS-UNIS

Terroristes BCBG

Un petit jeune homme qui, dans le métro new-yorkais, a pratiqué contre des voyous la justice expéditive du Far-West vient de devenir un héros national aux Etats-Unis. Des ennemis de l'avortement font sauter les cliniques « criminelles »... Ce terrorisme « bon chic bon genre » commence à poser, du fait du soutien de la majorité silencieuse, un problème politique redoutable.

De notre correspondant

Washington. — Tous surgis, bombe ou revolver à la main, d'une Amérique banale, anonyme et jusque-là respectueuse des lois, ils ont en commun de s'être pris pour des justiciers et de ne pas le regretter. Les uns embarrassent ceux-là mêmes qui, comme eux, se réclament du combat pour le « droit à la vie ». L'autre est devenu un héros pour de très nombreux Américains, excédés de ne pas se sentir en sécurité. Tous font parler d'eux dans tous les Etats-Unis, car l'avortement et la délinquance — cibles de leurs explosifs et de leurs balles — suscitent les passions dans l'opinion et donnent des migraines aux hommes politiques, surpris par la violence nouvelle du parti de l'ordre.

Matthew Goldsby et James Simmons ont tous deux le même âge, vingt et un ans, et sont tous deux ouvriers. Ils ont grandi et vivent à Pensacola, Floride, où la foi évangélique est profonde, les églises innombrables et le palais de justice orné d'un monument aux Dix Commandements. Avec l'approbatrice complicité de la fiancée du premier, Kaye Wiggins, et de la femme du second, Kathy (dix-huit ans l'une et l'autre), ils ont fait sauter, le jour de Noël, une clinique d'avortements et les cabinets de deux gynécologues à qui il arrivait d'en pratiquer.

Ils avaient déjà à leur actif un attentat du même type, commis en juin dernier, et expliquent tranquillement qu'il leur semble normal d'avoir voulu *« offrir ce cadeau de Noël à Jésus pour le jour de sa naissance »*. Ils n'ont pas des têtes d'illuminés, de bonnes bouilles, au contraire, de jeunes gens parfaitement quelconques, à peine sortis de l'adolescence.

« Nous avons été élevés toute notre vie dans l'Eglise, dit Matthew Goldsby, *nous avons un profond respect pour Dieu et les véritables conduites morales et, voyez-vous, nous aimons seulement chasser et pêcher. » « L'avortement a été, ces deux dernières années, au centre des préoccupations de notre Eglise et de nos vies,* ajoute-t-il, *et plus nous en avons appris à ce sujet, plus cela a fait naître en nous de colère et de frustration. »*

Des photos de fœtus

Le Jour de l'An, à Washington, une autre clinique d'avortements sautait à son tour. Les auteurs de cet attentat-là n'ont pas été arrêtés, mais c'était le trentième du genre en trois ans et le vingt-quatrième en douze mois. Les associations défendant la « liberté de choix », c'est-à-dire la liberté de l'avortement, reconnue depuis 1973 aux Etats-Unis, sont persuadées d'avoir affaire à une entreprise concertée de terrorisme. Le FBI affirme, lui, que tout laisse conclure à des initiatives individuelles.

Où que soit la vérité, le fait est, en tout cas, que les mouvements opposés à l'avortement mobilisent chaque jour plus de monde. Il n'est plus rare de trouver leurs militants massés devant les services spécialisés, faisant entendre des pleurs d'enfants dans de puissants haut-parleurs, brandissant des photos de fœtus et interpellant brutalement les femmes qui se présentent — celles du moins qui osent le faire malgré les objectifs de caméra qui les regardent.

Des médecins et des infirmières se plaignent d'être harcelés jusqu'à leur domicile, des femmes qui ont interrompu leur grossesse le sont aussi parfois, bref, c'est une offensive en règle, et si les dirigeants de ces organisations désavouent officiellement les auteurs des attentats, tous ne le font pas sans ambiguïté. *« Généralement, ce sont des gens très réfléchis pour lesquels ces cliniques sont véritablement des camps de la mort, et, personnellement, je n'ai pas besoin de prendre de tranquillisants pour dormir à chaque fois que saute l'une d'entre elles »*, disait ainsi récemment M. Joseph Scheidler, ancien moine bénédictin, père de sept enfants et animateur à Chicago d'une très active Ligue pour le droit à la vie.

A elles seules, les pressions psychologiques n'entraveraient pas la liberté de l'avortement. Les attentats, en revanche, ont un effet dévastateur, car ils finissent par intimider nombre de gynécologues et mettent en danger l'équilibre financier des centres d'interruption de grossesse, dont les primes d'assurance augmentent et qui ont maintenant du mal à trouver des locaux à louer. Et puis, surtout, organisées ou non, ces actions terroristes relancent chaque jour un peu plus le débat sur l'avortement, rappelant qu'un cinquième de la population y est radicalement opposé, qu'un autre cinquième en défend la complète liberté et que le reste des Américains voudraient y mettre des conditions.

M. Reagan a condamné, la semaine dernière, *« de la manière la plus ferme ces actions violentes et anarchistes »*, mais il a toujours plaidé, depuis 1980, en faveur des « non-nés » et risque aujourd'hui d'être confronté à une forte pression de ses électeurs les plus conservateurs. Le besoin de garder fidèle à son parti le jeune électorat urbain et aisé qui s'était rallié à lui en novembre le retient, d'un autre côté, de tenter de mettre l'avortement hors la loi.

Les démocrates se souviennent, eux, des perturbateurs « pro-vie » qui ont troublé toutes les réunions électorales de Mme Ferraro et n'ont aucune envie de devenir le « parti des avorteurs ». Quatre petits jeunes gens, peut-être téléguidés mais pleins de foi et de bonne foi, dramatisent ainsi un problème politique redoutable qui avait déjà occupé une énorme place dans la dernière élection présidentielle.

Une balle pour 5 dollars

Bernhard Hugo Goetz, lui, s'était rendu célèbre pour avoir, à la veille de Noël, tiré, avant de s'enfuir, sur quatre jeunes voyous noirs qui avaient voulu lui soutirer de l'argent dans le métro de New-York. Cela aurait pu n'être qu'un fait divers, mais lorsque la police fait appel à des témoignages sur le fugitif, elle est débordée de messages d'approbation enthousiaste pour cet inconnu, dont on sait alors seulement qu'il est blanc, d'allure jeune, correctement vêtu, qu'il a envoyé à l'hôpital quatre adolescents dont l'un est à moitié paralysé, et qu'il leur avait crié en dégainant : *« Oui, j'ai 5 dollars pour chacun de vous ! »*

Ramant à contre-courant, le maire, M. Edward Koch, le gouverneur, M. Mario Cuomo, ainsi que les grands journaux, s'élèvent contre ces applaudissements, mais rien n'y fait. Des collectes sont organisées pour assurer la défense de Bernhard Goetz, sa « gloire » s'étend à travers les Etats-Unis et ne souffre nullement des aveux qu'il a faits après s'être rendu le 31 janvier : non, les voyous n'avaient pas « sorti » les tournevis aiguisés qu'on a trouvés sur eux et c'est bien *« pour tuer »* qu'il a tiré.

« Que pensez-vous de l'affaire ? », demandent aux quatre coins du pays les animateurs de radio et de télévision au public des chaînes locales. Les réponses sont quasiment unanimes. *« Je ressens une profonde sympathie pour Bernhard Goetz »*, dit une auditrice de Montgomery, Alabama. *« J'espère que justice sera rendue »*, ajoute un citoyen de Clifton, New-Jersey, pour lequel il va de soi que la « justice » devrait être un acquittement avec félicitations du jury. *« Bernhard Goetz personnifie la colère, la peur et le sentiment de désespoir impuissant auxquels nous avons été poussés »*, explique une dame de Chicago qui, tout en craignant que l'autodéfense ne conduise à l'anarchie, décrit *« parents et communautés »* comme *« acculés à un mur d'attitudes émotionnelles »*.



L'expression qui revient sans cesse est : *« Nous en avons marre ! »*. Marre de la criminalité (qui a pourtant régressé ces deux dernières années), marre surtout de cette délinquance urbaine face à laquelle toutes les politiques se révèlent impuissantes et que symbolisent trop fameusement les quatorze mille agressions commises en 1984 dans le métro new-yorkais.

L'avenir dira si Bernhard Goetz, libéré le mardi 8 janvier, sous une caution de 50 000 dollars pour laquelle il a refusé les dons réunis en sa faveur, aura ou non fait des émules. Il est d'ores et déjà sûr pourtant que les juges auxquels il sera présenté seront en fâcheuse posture et que les hommes politiques de New-York auront à compter avec le mouvement d'opinion qu'il a suscité.

« Les droits de la société ont été foulés aux pieds (...) et moi aussi, j'en ai marre », déclarait il y a quelques jours, M. Koch, qui n'approuve toujours pas mais comprend désormais les réactions de solidarité de la population envers un inculpé dont on se demande en ne plaisantant qu'à moitié s'il se présentera aux prochaines élections municipales.

Ce « héros » de trente-sept ans, divorcé, sans enfant et ingénieur électricien, a la carrure plutôt étroite, le front dégarni et le regard plein d'un dédain désabusé et triste. Il était connu dans son quartier pour son caractère renfermé et sa constante volonté de faire régner l'ordre et la propreté dans le voisinage.

Il y a quatre ans, d'autres voyous avaient tenté, dans le métro également, de lui voler des appareils électriques d'une valeur de 1 000 dollars. Il s'était défendu, en avait fait arrêter un, mais n'avait pas pardonné aux autorités la longueur des interrogatoires et des formalités auxquels il avait dû se soumettre. La police new-yorkaise lui avait refusé un permis de port d'arme. Il s'en était procuré une en Floride et n'attendait que l'occasion de faire justice sans embarras *administratifs*. Peut-être n'aimait-il, lui aussi, que chasser et pêcher...

BERNARD GUETTA.

ISRAËL

Terre d'asile encore et toujours

Tous les falachas « reviendront à Sion », vient de déclarer M. Shimon Pérès après l'interruption, qu'il espère provisoire, du pont aérien transportant les « juifs noirs ». Cette opération a confirmé avec éclat qu'Israël persiste dans une vocation qui fut sa raison d'être : rassembler sur son sol la diaspora du peuple hébreu.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est une pyramide blanche, de pierre et d'acier, une sorte d'immeuble-amphithéâtre, tout en couloirs et en gradins qui surplombe les collines de Judée. Assise au sommet des marches, un enfant sur les genoux, une jeune mère falacha contemple de loin Jérusalem, comme perdue dans sa rêverie. Elle vit son cinquième jour en Israël.

La scène se passe, par une matinée lumineuse, au « centre d'absorption » de Gilo, l'une de ces cités nouvelles qui enchâssent la Ville Sainte d'un écrin de béton. C'est l'heure où l'assistante sociale prépare les cartons de nourriture attribués aux familles éthiopiennes. Un peu plus tôt, ces immigrants pas tout à fait comme les autres, commençaient l'apprentissage de la vie citadine, répétant docilement les gestes de leur monitrice : faire un lit, verrouiller une porte, allumer la cuisinière à gaz.

Pendant ce temps, dans chaque appartement du rez-de-chaussée aménagé en salle de classe, une dizaine d'adultes apprennent l'hébreu. A Gilo, comme dans les quarante « centres d'absorption » du pays, l'« ulpan » est un lieu de passage obligé. Au rythme de cinq heures par jour pendant cinq mois, l'hébreu devient vite familier, même si tout immigrant continue de chérir sa langue maternelle. Dans la pièce qui sert de lieu d'accueil, des annonces écrites en français, anglais, espagnol et russe invitent les nouveaux arrivants — les *« olim »* — aux cours d'« économie ménagère » ou d'« histoire juive ».

« Nous ne devons pas perdre un seul juif, fût-il un quart de juif », proclamait récemment, dans une belle envolée sioniste, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès en remémorant l'évidence : Israël est avant tout la terre d'asile d'un peuple, le lieu d'immigration par excellence, soumis à la sacro-sainte « loi du retour » qui, sur-le-champ, transforme tout juif en citoyen du pays hôte.

Une « période d'incubation »

Dans l'imaginaire des falachas, l'arrivée à Sion marque un événement miraculeux qu'ils comparent à la *« rentrée d'Egypte »* du peuple hébreu. Mais l'exaltation des juifs éthiopiens n'est qu'une heureuse exception. Leur spectaculaire sauvetage vient redorer à point nommé des statistiques bien ternes. Car, en ces temps d'austérité, Israël n'attire guère.

Les pourcentages de déclin, enregistrés l'an dernier par rapport à 1983, sont éloquents : — 24 % pour l'immigration en provenance des Etats-Unis, — 27 % pour la France, — 33 % pour l'Amérique latine. Au total, 18 766 juifs sont « montés » vers Sion en 1984 (contre 60 000 en 1972, année glorieuse il est vrai). Quatre immigrants sur dix sont venus d'Ethiopie.

« Du bateau à la ville de développement ». Ainsi résumait-on, dans les années 50, l'itinéraire des juifs arrivés clandestinement d'Afrique du Nord, et qui, après la douteuse cérémonie d'accueil par aspersion au DDT, étaient voués d'office à la mise en valeur des contrées incultes. L'intégration des Ethiopiens sera sans doute moins rude. Depuis le lancement de l'« opération Moïse », les structures d'accueil fonctionnent de nouveau à plein rendement comme au plus fort des « alyas » marocaine ou russe. En novembre et décembre, on comptait, certains jours, jusqu'à deux cents arrivées. Bondés, les centres d'absorption n'ont pas suffi. Dans les petites villes balnéaires de la côte, on a rouvert en hâte une quinzaine d'hôtels fermés pour l'hiver. Pour relayer le ministère de l'intégration, plutôt désargenté, l'Agence juive espère pouvoir en 1985 consacrer aux juifs Ethiopiens, 150 millions de dollars — soit un tiers de son budget annuel collecté parmi la diaspora.

« Ici, les nouveaux immigrants vivent une période d'incubation avant de plonger dans la vie active », note M. Mordechai Givon, directeur du centre de Gilo, qui abrite 420 personnes. Pour tout immigrant, déraciné par définition, le séjour au centre représente l'inévitable et salutaire phase de transition entre l'arrachement au passé et l'accoutumance à la vie nouvelle. En Occident, les candidats à l'immigration peuvent planifier leur départ et *« réserver »* leurs places dans les centres par l'entremise des délégués de l'Agence juive. Ni les juifs d'Europe de l'Est ni ceux d'Ethiopie n'ont cette facilité.

La prise en charge totale des « olim » dure six mois : loyer gratuit et versement d'un modeste viatique censé « couvrir » les frais de subsistance. Pour une famille de quatre personnes, cette bourse avoisine 200 dollars. *« Le plus souvent, pour arrondir les fins de mois, l'immigrant travaille à mi-temps. Nous l'aidons à faire ses premiers pas, notamment dans les dédales de l'administration »*, raconte Simone qui joue à Gilo le rôle-clé de « mère aubergiste ». En règle générale, précise-t-elle, l'immigrant traverse sa première crise après trois mois de séjour, lorsqu'il se met à chercher du travail.

Il n'est pas toujours facile au nouvel arrivant de dénicher un emploi correspondant à sa formation et à son goût. Israël, par exemple, n'a pas un besoin pressant de professeurs de russe ou de chanteurs d'opéra. Souvent conduits à se recycler, les « olim » fréquentent alors les centres de formation technique. En Israël, l'informatique est la voie royale de l'insertion sociale. Peu d'immigrants, au bout du compte, restent professionnellement sur la touche.

Vivre à Jérusalem

Selon Mme Shifra Hornbrot, porte-parole du ministère de l'intégration, un immigrant sur cent seulement, parmi ceux arrivés en 1983 et 1984, perçoit aujourd'hui une allocation-chômage tandis que 5 % suivent des stages de formation. Les « olim » jouissent en outre de quelques avantages financiers : exonération des droits de douane et adoucissement de l'impôt sur le revenu.

Mais le problème-clé est celui du logement. Pour éviter de privilégier à l'excès les « olim » de fraîche date aux dépens des anciens, notamment ceux venus d'Afrique du Nord — qui, soit dit en passant, votent en grande majorité pour le Likoud — M. David Lévy, ministre du logement, décida en 1983 de ne plus allouer *ipso facto* à tout nouvel immigrant un appartement à loyer modéré.

En Israël, où huit familles sur dix possèdent leur logement, la propriété immobilière est l'un des meilleurs signes de promotion sociale et d'intégration. Le gouvernement en favorise donc l'accès en offrant aux « olim » un prêt de 35 000 dollars remboursable en vingt ans. Il prend aussi en charge pendant trois ans, selon un tarif dégressif, la plus grande part des loyers.

Pourtant, nombre d'« olim » n'ont pas les moyens d'acheter leur appartement ou de verser un loyer. Résultat : ils végètent plusieurs années dans les centres d'absorption au lieu d'y séjourner six mois. Certaines familles soviétiques vivent à Gilo depuis 1980. *« Ils ont adopté une mentalité d'assisté et ont peur de partir »*, admet M. Givon. *« Pas question, bien sûr, de les jeter à la rue. Mais nous allons lancer une campagne pour les inciter à quitter les centres »*, nous dit M. Jaime Aron, chef du département de l'immigration de l'Agence juive.

Le gouvernement s'attache autant que possible à « diriger » les « olim » vers les « villes de développement » de Galilée ou du Neguev. Les falachas n'y furent pas toujours accueillis à bras ouverts par une population et des élus inquiets de la montée du chômage. *« Cette méfiance s'est évanouie subitement*, assure M. Aron. *Une vague de solidarité s'est manifestée envers les Ethiopiens au cours des dernières semaines. »*

Il n'empêche que les falachas préféreraient, pour des raisons religieuses, vivre à Jérusalem. D'autres « olim » sont simplement attirés par les charmes des grandes cités. Une plaisanterie qui court ici, sur le compte des juifs d'URSS, prétend qu'ils rêvent tous de s'installer à *« Arlozoroffa-Dizengoffa »*, sobriquet qui désigne, en prononçant à la russe, le carrefour où se rencontrent les deux avenues les plus « chic » de Tel-Aviv.

J.-P. LANGELLIER.



AFRIQUE

L'Eglise, maîtresse au Rwanda, servante au Burundi

Dans les deux petits Etats, qui furent protectorats belges, du Rwanda et du Burundi, en Afrique de l'Est, l'Eglise catholique ne connaît pas la même fortune. A Kigali, rien ou presque ne se fait sans sa bénédiction. A Bujumbura, elle est mal vue d'autorités qui se réclament d'une tradition « laïque ». Les deux ethnies qui règnent dans chaque capitale ont eu, naguère, des désaccords plus sanglants que celui-ci.

De notre envoyé spécial

Kigali. — Dans le presbytère de cette paroisse de Kigali, le portrait du major-général Juvenal Habyarimana, le chef de l'Etat, domine de plusieurs pieds celui du Souverain Pontife, presque réduit aux dimensions d'une photo-souvenir. Il est vrai qu'au Rwanda il y a une tradition de confusion du politique et du religieux qui remonte à l'époque — autour de 1925 — où le mwami Mutara, le premier roi chrétien, avait pour conseiller l'évêque local. Aujourd'hui, les choses ne semblent guère avoir changé : Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque de la capitale, est membre du comité central du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND) et président de sa commission des affaires sociales et culturelles...

Ni les discrètes pressions de Rome, ni les critiques ouvertes d'une partie du clergé n'ont encore convaincu Mgr Nsengiyumva de la nécessité de prendre ses distances à l'égard du parti unique, et d'abandonner à César ce qui est à César, tant il est convaincu qu' *« il faut s'unir pour la paix »*. D'aucuns avancent, cependant, que, dans la position *« anormale »* où il se trouve, le prélat est en mesure de jouer un rôle humanitaire, par exemple de visiter les détenus politiques à la prison de Ruhengeri. *« De toute manière, le Rwanda, ce n'est pas le Chili*, affirment-ils. *L'Eglise, ici, est solidaire d'un pouvoir relativement propre et assez tolérant. »*

Ces relations de confiance mutuelle — ne dit-on pas que le président reçoit plus volontiers les évêques que ses ministres pour prendre le pouls du pays ? — ont pris racine lors de la révolution de 1959, qui a vu les Hutus abattre le régime féodal des Tutsis. *« Tous ces révoltés étaient des enfants des missions*, raconte un prêtre. *Nous avons alors choisi le camp des opprimés. »*

L'Eglise récolte ce qu'elle a semé, puisque ses fidèles ont en main les destinées du Rwanda dont la Constitution s'ouvre sur une déclaration de confiance *« en la toute-puissance de Dieu »*...

Saint Mark, priez pour nous !

Au demeurant, l'Eglise a les moyens temporels de se faire entendre, le colonisateur belge s'étant déchargé sur elle, au temps de la tutelle, d'une partie de ses tâches. C'est ainsi que les missions catholiques, dont la moitié des effectifs sont étrangers, se sont attelées au développement des campagnes, qu'elles y ont notamment introduit la culture du caféier et de la pomme de terre, ainsi que l'élevage du porc. *Grands propriétaires terriens*, elles gèrent aussi un réseau d' *« économats généraux »* — un par *diocèse — qui s'apparentent à de* petits supermarchés et ne dédaignent pas de se livrer, à l'occasion, à des activités illicites, ne serait-ce qu'au change des devises au cours parallèle !

Outre cet aspect un peu mercantile des choses, l'Eglise s'intéresse notamment à ce qui s'édite — elle possède trois imprimeries — et à ce qui s'écrit : elle contrôle une partie de la presse périodique. L'Etat lui a confié la direction de près de la moitié des écoles primaires. Elle administre aussi 80 % des établissements secondaires. Une présence trop visible ? *« Ce n'est pas un mal*, assure un prêtre rwandais, *car il n'y a rien à côté. On ne cherche pas à se cramponner, on comble un vide. »*

Pour le moment, le pouvoir trouve son intérêt dans cette omniprésence de l'Eglise, puisqu'il n'a pas les moyens lui-même d'être partout à la fois. Ainsi voit-il d'un bon œil des évêques s'en aller fréquemment solliciter la générosité des pays riches, partir, comme on raconte ici, *« en pèlerinage à Saint-Mark et à Saint-Florin »*, c'est-à-dire en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas. *« Si cette aide transite par les missions, la population a davantage de chance d'en voir la couleur que si elle est remise au gouvernement »*, entend-on observer ici.

Le pouvoir se garde, aussi, de prendre ombrage des mouvements de piété d'une population pour moitié composée de baptisés, un peu confite en dévotion et très *sensible au surnaturel*. L'état ecclésiastique continue d'être hautement considéré : c'est au *prêtre qu'en l'absence de banque* populaire les ruraux confient la garde de leur magot ! La pratique *religieuse est intense : l'an dernier* la grand-messe de Pâques avait rassemblé, sur le stade de Kigali, plus de trente mille fidèles...

Aujourd'hui, tout le Rwanda catholique ne parle que des apparitions de la Vierge à des écoliers, à Kibeho, dans le sud du pays. Les messages de la « Belle *Dame » ont suscité une vague de* piété, qui se traduit par une flambée de conversions et de vocations et une floraison de groupes de prières. *« Même les jeunes se sont ressaisis*, constate un missionnaire. *Ils n'hésitent plus à afficher leur foi en public. »*

« Voilà qui fait l'affaire du pouvoir », assurent les sceptiques, qui analysent cette fièvre spiritualiste comme une fuite en avant pour échapper aux difficultés du moment. A leur avis, *« le gouvernement encourage la religion-opium »*. Il est un fait que la femme du chef de l'Etat défend avec conviction la cause des apparitions de Kibeho, si bien que d'aucuns invoquent la Vierge sous le vocable de *« Notre-Dame de la IIe République »*...

Combien de temps durera cette *« lune de miel »* entre le pouvoir et l'Eglise ? Déjà, sur la question scolaire, l'un et l'autre ne parlent *plus tout à fait le même langage*. Quant au contrôle des naissances pour juguler l'explosion démographique, le clergé local se rend bien compte que l'intransigeance de Rome sur le sujet risque de leur rendre la vie impossible, qu'il serait malvenu de prier pour que *« toutes les femmes du Rwanda fassent honneur à leur maternité »*, comme l'avait fait le mwami Mutara lorsque, en octobre 1946, il avait consacré le pays au Christ-Roi.

« Saboteurs de la révolution »

Si, de ce côté-ci de la frontière, l'Eglise et le pouvoir sont à tu et à toi, du côté burundais, ils se regardent un peu en chiens de faïence, alors que le Rwanda et le Burundi, autrefois réunis sous une même tutelle belge, se présentent comme des *« frères jumeaux »*. A un détail près, cependant, qui fait toute la différence : c'est la minorité tutsi qui tient les leviers de commande à Bujumbura. Aussi les missions catholiques se trouvent-elles mal à leur aise face à un régime qui met en doute leur *fidélité* à son égard et les soupçonne de vouloir *« exporter la révolution »* qu'elles ont soutenue chez le voisin du Nord et pousser ainsi les Hutus sur le devant de la scène.

Le contentieux entre l'Eglise et le pouvoir remonte aux premières heures de l'indépendance, lorsque les missionnaires jouèrent sans succès la carte du Parti démocrate-chrétien, tenu pour complice de l'assassinat, en 1961, du prince Louis Rwagasore, chef de l'Union pour le progrès national (UPRONA), le parti devenu unique. Puis, lors de la *« tragédie de 1972 »* qui vit s'affronter Hutus et Tutsis, le gouvernement reprocha au clergé d'avoir *« soufflé sur le feu »*. Enfin, on tint rigueur, en haut lieu, à la gent ecclésiastique de ne pas avoir salué comme il se devait, en 1976, l'avènement de la IIe République, qui avait inscrit à son programme la *« réconciliation nationale »*.

Il reste que l'Eglise — 65 % de la population est catholique — se présente comme un contre-pouvoir face à un parti-Etat qui a l'ambition de tout embrasser. *« Les cent paroisses rurales du Burundi sont autant de lieux de promotion humaine avec, rassemblés autour de la chapelle, le centre d'éducation de base, le dispensaire, le foyer social, les coopératives, etc. »*, constate un observateur. Jusqu'à présent, le vrai développement s'est fait à travers les missions, auxquelles on reconnaît un certain sens de l'organisation et du bien commun. Les responsables locaux en sont d'autant plus marris qu'ils manquent de moyens pour relever ce défi.

« Un Etat laïque »

Aveu d'impuissance ? La colère du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza, le chef de l'Etat, s'est portée, en priorité, contre les *missionnaires étrangers* qui composent la moitié du clergé local : depuis 1979, une centaine de *« saboteurs de la révolution déguisés en messagers de Dieu »* ont été ainsi expulsés du pays, en plusieurs vagues. Le pouvoir s'est aussi employé à gommer tous les signes d'« obscurantisme » : ainsi a-t-il décidé que le mot dimanche ne se traduirait plus en kirundi, la langue locale, par *« jour du Seigneur »* mais par *« septième jour »* et que les croix plantées dans la campagne devaient disparaître du paysage.

A l'occasion du carême 1984, les fidèles furent invités par le gouvernement à s'abstenir d'aller à la messe en semaine, car il y a un temps pour tout et les exercices de piété ne doivent pas perturber le travail de la terre... Plus de service dominical à la radio, plus de journal catholique. Quant au nonce apostolique, il dut renoncer à son privilège de doyen du corps diplomatique.

Y aurait-il, dans tout ce train de mesures, un arrière-goût d'anticléricalisme pur et simple ? Le chef de l'Etat n'aurait-il pas subi, à cet égard, la mauvaise influence de l'Université libre de Bruxelles, et certains de ses conseillers, formés à l'Est, n'en seraient-ils pas revenus « montés » contre la religion ? *« Nous ne sommes pas contre l'Eglise*, insiste M. Emile Mworoha, secrétaire général de l'UPRONA. *La preuve en est que toutes les fêtes catholiques sont fériées. Mais celle-ci doit s'adapter. Le Burundi est un Etat laïque, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat est inscrite dans notre Constitution. A chacun son rôle. »*

L'Eglise du Burundi, une Eglise persécutée ? Pas vraiment, même s'il lui arrive d'être l'objet de vexations et de tracasseries. Dans ce climat de suspicion mutuelle, les faux bruits et les rumeurs alarmistes ont tôt fait de courir la campagne. *« Le plus pénible, dans toute cette affaire, c'est que nous ne savons pas ce que l'Etat attend de nous, où il veut exactement en venir*, souligne un prêtre. *Tantôt il est brutal, tantôt il est accommodant. »*

Ainsi, dans le diocèse de Bururi — celui du chef de l'Etat, — on ne prolonge plus les visas des missionnaires étrangers qui viennent à expiration, mais, ailleurs, on les renouvelle presque les yeux fermés.

A y bien penser, un certain nombre de catholiques en viennent à conclure, sans pour autant être masochistes, que cette épreuve est salutaire. Et de faire leur examen de conscience : *« Nous entretenons des structures qui nous dépassent et nous sommes prisonniers de l'argent que nous recevons*, constatent-ils. *On s'imaginait que l'on pouvait dire son mot sur tout. L'Etat, en secouant notre arrogance, nous offre l'occasion de retrouver les traits d'une Eglise servante et pauvre, plus vivante et moins démonstrative. »* Des chrétiens du Burundi et du Rwanda, les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux auxquels on pense...

JACQUES DE BARRIN.

FRANCHINI

UN DOCUMENT SUR LA FIN DU TSARISME

Les souvenirs d'un paysan russe

La révolution russe de 1917, l'effondrement brusque de la société russe et de la religion en Russie, *restent en grande partie énigmatiques*. Avec l'affaiblissement du mythe de la révolution russe, on se trouve, *aujourd'hui, dans une sorte de vide* interprétatif. La grande entreprise romanesque de Soljenitsyne, *la Roue rouge*, cherche à nous inculquer que ce sont les libéraux russes — comme Milioukov, — qui, en *jouant le jeu du pire, ont préparé* cet effondrement. Michel Heller et Alexandre Nekritch, dans leur *Utopie au pouvoir, expliqueraient* plutôt la si brusque disparition de la société civile par l'avènement d'un *« homme nouveau »*. D'autres, enfin, par exemple l'historien hongrois Szamuely, incriminent l'« *asiatisme* » russe, et c'est *une interprétation* qui, depuis Custine, a toujours ses partisans en France.

Le *Récit d'un paysan russe*, de Jean Stoliaroff, est un de ces documents strictement véridiques, exempts d'idéologie, qui peuvent nous éclairer. Le *Journal de Russie*, de Pierre Pascal, en est un autre, et nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que Pierre Pascal, avant sa disparition, avait patronné la traduction et l'édition de ce court et émouvant document. Boris Souvarine, quant à lui, l'avait à ce point apprécié qu'il y consacra deux pages dans *Est-Ouest*, un de ses tout derniers articles.

Le court récit de Jean Stoliaroff est inachevé, légèrement décousu, mais d'une trame admirablement *pure*. On y trouvera un témoignage sans fard sur la vie de la paysannerie russe à la fin du dix-neuvième siècle, *sur l'émancipation* d'un fils de paysan qui reçoit une bourse pour faire des études dans une école d'agriculture, *enfin sur l'engagement* de cet homme dans la défense des paysans, sur son militantisme dans l'Union *des paysans, fondée après la révolution* de 1905, et qui préconisait la distribution des terres seigneuriales *aux paysans* qui les travaillaient.

Le village de Karatchoune, dans la province de Voronej, était un bourg perdu : isbas sans cheminée (la fumée s'en va par la porte), analphabétisme, foi religieuse profonde. La terre est pauvre ; le moujik a un métier d'appoint : à Karatchoune, c'est la poterie. Mais le paysan redoute la ville, où il va vendre : on l'y maltraite, on l'y insulte. La ville ne délègue au village que des sergents-recruteurs et les agents du fisc. Quand ceux-ci arrivent, le paysan qui a un arriéré doit cacher sa vache, enterrer ses ustensiles...

Le père de Jean Stoliaroff était doux, *conciliant* ; *sa mère*, très pieuse, était assoiffée de justice et supportait mal les humiliations. On voit très *bien fonctionner* la société russe de l'empire finissant à travers ce récit. Jean est doué, laborieux : *parce qu'il le veut passionnément et* que son père paye à l'instituteur nouvellement arrivé les 5 roubles exigés, il est admis dans *une* école secondaire d'agriculture. Etant dans les cinq premiers, il obtient une bourse. Mais il doit pour cela *être* rayé de sa « classe », de son « état paysan » — et son père sanglote. Il *existe donc* bien dans la Russie d'avant 1905 un processus de modernisation sociale, mais il est *étroit, partiellement* aliénant et ne fait que pousser ses bénéficiaires à la révolte : le propre oncle du nouveau boursier est fouetté en public !

Une énigme

Jean Stoliaroff est un non-violent, comme son père, mais il milite avec *ardeur pour la toute nouvelle Union* paysanne ; il est protégé par la comtesse Panine, la plus grande propriétaire *foncière de la province, une* femme dévouée à la cause du « peuple », qui fonde des cantines et qui le fera évader de Russie, en 1906, lorsque les « cent noirs » entreprendront la chasse aux « révolutionnaires » dans la province de Voronej. Episode remarquable où l'on voit à l'œuvre, dans un district précis, ces *nervis politiques*. Or Stoliaroff n'était pas socialiste, et, pour lui, les sociaux-démocrates, venus de *classes qui oppriment le paysan*, ont des conceptions néfastes et incompréhensibles.

Socialistes et libéraux jugent le paysan à travers les monstres des récits paysans de Tchekhov ou les *personnages dépravés* de Gorki. Mais, à l'école d'agriculture, ce sont les garçons de la ville qui pratiquent des brimades odieuses, et, pour le paysan russe, cette violence est incompréhensible. *« La classe paysanne est véritablement une énigme*, écrit-il. *Nulle part, je n'eus l'occasion de rencontrer et d'observer des esprits aussi avides de savoir, des âmes aussi tourmentées, des personnes aussi contemplatives que parmi les paysans. »*

Un épisode mérite que l'on s'y attarde : l'apparition de Stolypine, qui est, on le sait, le héros d' *Août 1914* dans la seconde rédaction. Stoliaroff est alors en prison ; il a été arrêté chez lui au retour d'une tournée de propagande pour l'Union des paysans. Au tribunal du canton, à Valouïki, le greffier est également le chef local des « cent noirs », c'est lui qui organise des assassinats de propagandistes. Heureusement pour lui, Stoliaroff est transféré à la prison de Saratov, où il retrouve en geôle un prêtre ami, que tout son village a voulu arracher aux cosaques. *« Nous étions plusieurs dans une cellule. Les discussions battaient son plein. Entre autres, certains proposaient de faire la grève de la faim. A minuit, la porte de notre cellule s'ouvrit violemment, comme si un coup de vent l'avait poussée, et une demi-douzaine de cosaques firent irruption et occupèrent tous les points stratégiques de la cellule. Puis le procureur du tribunal entra, accompagné par le gouverneur de la province en personne, P. Stolypine. »*

Le courage de Stolypine

L'épisode confirme l'activité et le courage de Stolypine, encore gouverneur de Saratov : il paie de sa personne. Apercevant un canif dans la main de Stoliaroff, il le fait saisir mais sans sévir. *« Il était de haute taille, avait une belle carrure, n'enlevant rien à sa silhouette svelte, un regard de faucon et une manière autoritaire de parler. »*

Voici, l'un en face de l'autre, un anonyme combattant de l'émancipation paysanne et celui qui, dans un an, *va réformer de fond en comble* la Russie rurale par une nouvelle législation. L'un milite dans l'Union paysanne et *demande la distribution* des terres ; l'autre déclare que ces aumônes ne changeraient rien et *qu'il faut abolir la* propriété collective du « mir » sur les terres paysannes, pour que, devenu propriétaire individuel, le *paysan* ait un meilleur rendement. Stoliaroff mentionne une occasion où Stolypine fit tomber *d'un coup de pied* le plateau chargé de pain et de sel que les paysans lui présentaient en signe d'hospitalité. *Un détail qui signifie que le* portrait-panégyrique que fait Soljenitsyne mériterait au moins des retouches (1).

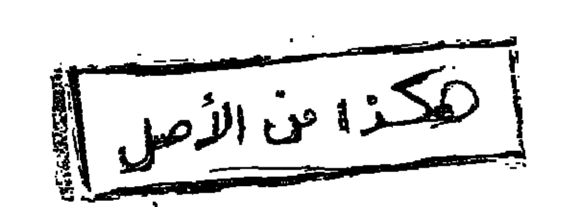
Jean Stoliaroff s'échappe en 1906 de Russie — de la Russie de Stolypine — grâce à sa *protectrice*, grande aristocrate dévouée à la cause paysanne. Il fait ses études supérieures à l'université de Toulouse, rentre en Russie en 1916, y vivote puis travaille, de 1928 à 1930 à la mission soviétique de Paris pour les achats de matériel agricole. A une brusque injonction de Moscou qui le rappelle, il refuse d'obéir. Il vivra modestement en France, jusqu'à sa mort en 1953.

Pour qui veut comprendre la vie paysanne russe au début du siècle (82 % de la population) et la révolte morale des meilleurs fils de cette paysannerie contre les humiliations, ce petit livre est important et émouvant. Dommage qu'Alexandre Soljenitsyne ne l'ait point lu... Pour corriger certaines lacunes de l'historiographie d'aujourd'hui, ce simple récit est irremplaçable.

GEORGES NIVAT.

★ Jean Stoliaroff, *Récit d'un paysan russe*, publié par V. Stoliaroff, 16, Square de Port-Royal, 75013 Paris.

(1) Soljenitsyne ne mentionne même pas cette Union des paysans. Milioukov non plus dans son *Histoire de Russie*, parue à Paris, en 1935. Sur ce point au moins, le romancier nationaliste et l'historien libéral sont d'accord...



هكذا من الأصل

France

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE APRÈS LA MORT D'ELOI MACHORO

Etat d'urgence

(Suite de la première page.)

Depuis plusieurs jours déjà la rumeur avait couru qu'Eloi Machoro, ministre de la sécurité du gouvernement provisoire du FLNKS et grand artisan du siège de Thio, avait quitté son sanctuaire de la côte est en direction de la côte ouest. Aussi, en attendant la confirmation de sa présence parmi les cinquante canaques signalés, la gendarmerie *mettait en place*, dans un premier temps, un discret dispositif d'encerclement, *hors de vue et hors* d'atteinte des fusils des indépendantistes.

Vers 21 heures on était fixé : le secrétaire général de l'Union calédonienne se trouvait bien dans le bâtiment de La Bachelière. Dans les rangs *de la gendarmerie*, c'était le branle-bas de combat. Le commandant d'unité demandait *immédiatement* les renforts nécessaires et les obtenait. Arrivaient alors par la route et à bord de Puma de l'armée de l'air des forces de gendarmes mobiles supplémentaires assistées de trois véhicules blindés de reconnaissance, un *détachement* de l'ELI (élément léger d'intervention) et surtout des éléments du *GIGN* (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) équipés de fusils à lunette. Toute la nuit, le dispositif se mettait en place. L'opération, avec à la clé, espérait-on, la capture d'Eloi Machoro et de ses complices, *était prévue pour le lever* du jour.

Il était 4 h 30, samedi – *20 h 30*, vendredi en métropole – quand l'intervention commençait. Les *forces* de l'ordre faisaient mouvement vers la dépendance de la ferme *de La Bachelière où se trouvait donc* une cinquantaine de Mélanésiens armés. A 5 h 30, la première sommation était faite par haut-parleur. Selon les gendarmes, des coups de feu partaient alors de la maison et atteignaient les véhicules blindés. Les gendarmes ripostaient. L'échange de coups de feu durait une *dizaine* de minutes. Aucun blessé n'était alors enregistré de part et d'autre. A 6 h 12, *deuxième série* de sommations d'usage. Cette fois, les indépendantistes tiraient, soulignent les autorités, en direction des gendarmes, dont aucun n'était touché. A ce moment-là, selon des sources judiciaires, ce seraient les tireurs d'*élite du GIGN* qui auraient riposté en tentant d'appliquer les ordres qu'ils avaient reçus : éviter, dans le mesure du possible, d'infliger des blessures mortelles aux Malésiens encerclés.

C'est, semble-t-il, Marcel Nonaro, le *fidèle* lieutenant d'Eloi Machoro, qui a été atteint le premier d'une balle dans l'épaule *gauche*. Sa *mort* a été pratiquement immédiate, consécutive, semble-t-il, non pas à la blessure mais à un arrêt cardiaque. Presque simultanément, Eloi Machoro qui se trouvait à découvert – peut-être tentait-il de sortir – et à proximité *de Marcel Nonaro, effec*tuait un brusque mouvement sur le côté, et c'est à ce moment-là qu'il a reçu une balle – vraisemblablement tirée par un membre du GIGN – en pleine poitrine. Le chef indépendantiste n'est pas mort immédiatement. Il *était* toujours en vie lorsque, vers 6 h 35, les indépendantistes restant encore dans la maison *déposaient* les armes et se rendaient.

Les efforts des infirmiers de la gendarmerie n'ont *pas* permis de sauver Eloi Machoro, qui est décédé moins d'une *demi-heure après les* coups de feu mortels. Immédiatement, les gendarmes ont procédé à trente-quatre arrestations et à trente-cinq saisies d'armes. Ces fusillades ont fait également des blessés dans les rangs indépendantistes, *mais on* en ignorait le nombre samedi en fin d'après-midi.

Pendant ces opérations, à Nouméa, la tension ne fléchissait pas : toute la nuit, manifestants et forces de l'ordre ont joué au chat et à la souris dans les petites rues perpendiculaires *qui entourent* la grande place des Cocotiers (principale place de la ville), à quelques centaines de mètres du haut-commissariat. Après les échauffourées du début de la soirée, qui ont vu la destruction par le feu de la maison *de l'ethnologue* Jean Guiart, ainsi que d'autres bâtiments ou commerces dont les propriétaires étaient supposés entretenir des liens avec le FLNKS, les forces de l'ordre étaient parvenues à gagner quelques centaines de mètres au prix d'un nombre impressionnant de grenades lacrymogènes et offensives dont l'onde de choc déclenchait les alarmes des bâtiments environnants.

Mais, par cette manœuvre, les *forces de l'ordre ont* considérablement élargi les différents fronts, qui devenaient ainsi plus difficiles encore à tenir. Afin d'épargner leurs hommes, CRS et gendarmes mobiles ont préféré utiliser des véhicules blindés contre les manifestants. C'est *lors* d'une de ces « rondes » effectuées à grande vitesse qu'un adolescent a été renversé et grièvement blessé à la tête.

Au lever du jour, les affrontements *avaient diminué* d'intensité. Les rues du centre de Nouméa semblaient *alors avoir été ravagées par* un cyclone : voitures renversées, modestes barricades achevant de se consumer. Une voiture de pompiers se trouvait en travers d'une rue, les pneus crevés, les vitres éclatées et son échelle déployée accrochée aux fils téléphoniques.

Les quelque mille cinq cents *manifestants*, éparpillés dans un vaste périmètre, avaient procédé à une mise à sac sélective de certaines rues. Quelques magasins ont été pillés, notamment la pharmacie appartenant à M. Maurice Lenormand – métropolitain fondateur de l'Union calédonienne et cadre important du FNLKS – où des *ménagères* sont venues samedi matin se ravitailler tandis que les hommes continuaient un saccage systématique.

Vers 9 heures, les manifestants sont revenus à la charge, et ce fut à nouveau une pluie de grenades lacrymogènes et offensives sur la place des Cocotiers. Vers 9 h 30, un peloton de mobiles, *s'étant replié*, a laissé sans protection un véhicule blindé et ses occupants. Aussitôt, une foule de manifestants a encerclé l'auto blindée, qui s'est trouvée en quelques secondes dans l'impossibilité d'effectuer le moindre mouvement *sans risque* d'écraser la *foule*. Résignés, les pilotes sont sortis de leur tourelle, *salués* par la *foule*. Une vingtaine d'hommes se sont alors juchés sur les véhicules avant de déployer un drapeau tricolore et de faire entonner *la Marseillaise* à la foule.

L'extrême droite

Pendant ce temps, le maire de Nouméa, M. Roger Laroque (RPCR), faisait une brève apparition : « *Cette manifestation est absolument normale*, déclarait-il, *c'est la seule solution qu'il nous reste pour nous faire respecter.* »

Quelques centaines de mètres plus loin les manifestants n'avaient plus rien à voir avec ceux qui, la veille, avaient crié leur colère devant les grilles du haut-commissariat. Par endroits, ceux-ci avaient troqué le short et le tee-shirt pour une tenue davantage de circonstance : casque, blousons, foulards, parfois masques à gaz et matraques. Ils ont repoussé avec conviction les tentatives de progression des forces de l'ordre en arrosant systématiquement les grenades lacrymogènes avec des lances à incendie pour en diminuer les effets.

Ce sont les mêmes manifestants qui ont appelé à se rendre à l'Avenir calédonien, siège du FLNKS, *où se tenait un* « conseil de guerre » après l'annonce de la mort d'Eloi Machoro. Confrontés aux forces de l'ordre qui s'interposaient, mais aussi à la détermination des militants du FLNKS, ces manifestants (Européens, métis, Wallisiens, mais aussi canaques anti-indépendantistes) ont renoncé à leur projet d'attaque du QG du FLNKS et ont préféré attaquer, comme la veille, l'agence de location de voitures appartenant à M. André Dang, un Vietnamien accusé de sympathies pro-indépendantistes.

Qui sont ces manifestants ? « *Cela ne vient pas de chez nous* », murmure-t-on au RPCR. M. Pierre Maresca, ministre du gouvernement territorial, à sa sortie du haut-commissariat, où il accompagnait le *président* Dick Ukeiwé, a d'ailleurs été lui-même victime de manifestants surexcités déclarant vouloir tuer les Canaques. « *Vous voulez donc tuer Dick Ukeiwé ?* », leur a *rétorqué* M. Maresca, qui fait lui-même partie des ultras, phrase qui lui a valu d'être violemment pris à partie. Dans cette manifestation, on a, en fait, retrouvé beaucoup de militants du ROC (Renouveau de l'ordre en Calédonie) dont les militants sont issus du Front calédonien, parti d'extrême droite, rival du Front national...

Samedi soir, Nouméa va connaître son premier couvre-feu dans le cadre de l'état d'urgence proclamé pour une durée indéterminée, mais qui peut aller jusqu'à douze jours. En brousse, les mêmes mesures sont applicables, mais elles seront beaucoup plus difficiles à *faire* respecter.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

« Il y aura dix, cent nouveaux Machoro »

Nouméa. – « *Il y en a beaucoup ici qui rêvent de me descendre. Mais s'ils réussissent, il y aura dix, cent nouveaux Machoro.* » L'ancien instituteur devenu chef de guerre était ébloui par l'image de sa mort. Depuis de début de l'occupation de Thio, emporté par son destin soudain *emballé*, il courait au-devant de cette mort devenue inévitable. Le *maître de Thio avait soulevé trop* de haines, et trop de Caldoches – et de gendarmes – rêvaient de le tenir au bout de leur fusil à lunette.

Cette mort, au cours de la nuit, sous les balles des gendarmes, à la tête de ses militants, lui ouvre grandes les portes de la légende canaque. Il y rejoindra le grand *chef Ataï, symbole de la révolte* de 1878, tué par des Canaques alliés aux Français, à quelques kilomètres seulement de la ferme où Machoro est tombé le 12 janvier 1985 à 6 heures du matin. Au Panthéon imaginaire du tiers-monde *il retrouvera aussi* Che Guevara dont le portrait orne le tee-shirt des *muchachos* de Thio, qui montaient autour d'« Eloi » une garde vigilante. Che Guevara *dont Machoro, à défaut de parta*ger la fibre théoricienne ou la culture *marxiste, cultivait au* moins le look. A la différence de Tjibaou l'intellectuel, Machoro ne laissera pas d'écrits. Il laisse une image de briseur d'urnes qui a fait la « *une* » de presque toute la presse mondiale.

Nous l'avons rencontré pour la dernière fois quelques jours avant la fin de l'année. De sa démarche souple de grand félin fiévreux, il nous avait fait visiter la tribu de *Thio-Mission, son QG de la jour*née. On ne savait jamais dans quelle tribu des alentours trouver Machoro. Même dans son fief de Thio occupé, il était devenu, les derniers temps, un perpétuel fugitif, l'œil éternellement aux aguets. *Ni les barrages postés aux* entrées des tribus ni les adolescents *armés qui l'entouraient ne* le rassuraient plus.

Il sentait Thio lui glisser entre les doigts. Le temps n'était plus où il avait tenu en échec la gen*darmerie en « neutralisant »*, dès leur descente d'hélicoptère, cent cinquante gendarmes venus lever les barrages de Thio. Un « *exploit* » que les gendarmes, et notamment ceux du GIGN, qui participaient à l'expédition, étaient loin d'avoir digéré.

Dès le lendemain de l'annonce de son plan, M. Pisani avait commencé à grignoter la place forte

De notre envoyé spécial

des Canaques en faisant évacuer, sous protection de la gendarmerie, une partie du bétail abandonné par les colons et dont les *militants FLNKS tiraient leur sub*sistance. Ce bétail avait été en partie regroupé, justement sur le domaine de M. Hervé Tual, près de Boulouparí, dont le jeune fils a *été tué vendredi. L'étape suivante* était plus délicate : il s'agissait de récupérer les véhicules de la SLN (Société Le Nickel) réquisitionnés par les occupants. Enfin il aurait fallu confisquer aux Canaques la centaine de fusils saisis chez les *Européens au début du mois de* décembre.

Evidemment ces récupérations *ne se seraient pas* déroulées en douceur. La petite bande d'adolescents canaques qui avait fait l'apprentissage de la puissance à l'occasion de l'occupation de la ville minière ne pouvait s'en laisser dépouiller sans résistance. Et *Machoro était entouré par des* militants du PALIKA (Parti de libération kanaque), la fraction la plus dure du mouvement indépendantiste, naturellement méfiante à *l'égard des principaux dirigeants* du FLNKS et notamment de Jean-*Marie Tjibaou*, considéré par elle comme modéré. « *Le plan Pisani ? Mais il aboutit à créer un système néocolonial dans toute sa splendeur* », s'était exclamé la semaine dernière devant nous un militant du PALIKA, très proche de Machoro, alors même que Tji*baou accueillait favorablement le* « package deal » de M. Pisani.

Soucieux d'éviter une séces*sion de M. Machoro, M. Tjibaou* s'était toujours refusé à condamner les exactions diverses commises dans la ville minière par les militants indépendantistes, *notamment envers* la communauté wallisienne. Exactions certainement moins atroces que les rumeurs en ont couru à Nouméa, mais certainement plus fréquentes que les Canaques ont bien voulu le reconnaître. « *Ne comptez pas sur moi pour faire sécession* », nous avait répondu de son côté M. Eloi Machoro, comme nous lui demandions s'il obtempérerait à une consigne du *gouvernement provisoire de lais*ser reprendre le travail à la mine de Thio. Mais l'enfant terrible du FLNKS avait ajouté : « *Pas question que le travail reprenne si la mine n'embauche pas des Canaques. Il faut qu'ils comprennent qu'ici plus rien ne sera comme avant.* »

D. S.

[Né en 1945 dans la tribu de Nakety, à Canala, près de *Thio*, Eloi Machoro avait effectué ses études au séminaire de Païta, près de Nouméa, et il était devenu instituteur en *1974. Il* avait exercé cette fonction jusqu'en 1977, quand il avait été élu conseiller territorial sous les couleurs de l'Union calédonienne (UC), principal parti indépendantiste, que préside le député non inscrit de la première circonscription, M. Roch Pidjot, et qu'anime le président du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou.

Il était apparu pour la première fois à la « une » de l'actualité à l'automne 1981, après l'assassinat, le 19 septembre, par un inconnu, de Pierre Declercq, secrétaire général de l'UC. Il avait organisé, en signe de protestation, mais aussi à la suite d'incidents locaux avec des caldoches, le blocus de Canala, en faisant dresser pendant plusieurs jours des barrages routiers dans cette région et en affirmant que « *la loi française ne s'applique plus à Canala* ».

Dès lors, Eloi Machoro avait incarné le courant le plus intransigeant au sein de l'UC. Successeur de Pierre Declercq au secrétariat général de cette formation, depuis le *5 octobre 1981, il avait participé à* tous les contacts des dirigeants indépendantistes avec les représentants du gouvernement. *Il s'était signalé* par ses prises de position très fermes, sans aller toutefois jusqu'à contester ouvertement, jusqu'à présent, l'autorité de M. Tjibaou, bien qu'exerçant de toute évidence de fortes pressions sur celui-ci, le cas échéant.

Partisan de l'indépendance canaque socialiste, il s'était rendu en Libye à deux reprises au cours de ces dernières années et avait été nommé, après les premiers incidents du 18 novembre, « ministre de la sécurité » au sein du gouvernement provisoire constitué par le FLNKS.

Commentant les rôles respectivement joués au sein du FLNKS, par MM. Tjibaou et Machoro, l'envoyé en métropole de l'Union syndicale des travailleurs canaques, mandaté par le FLNKS, M. Hnalaine Uregei, nous déclarait récemment : « *C'est vrai qu'à un moment, quand il discutait avec le gouvernement, avant le 18 novembre, Jean-Marie Tjibaou était apparu un peu mou aux yeux de certains militants ; mais il est d'abord un redoutable tacticien, un politique de 5 grande envergure. Cela dit, le leader le plus charismatique est sans conteste Eloi Machoro, qui plaît beaucoup aux jeunes (...).* » (*Le Monde* daté 23-24 décembre.)

La rupture

(Suite de la première page.)

En instaurant l'état d'urgence et en décrétant sur le territoire un couvre-feu dès 19 heures samedi, M. Pisani a montré qu'il serait désormais sans faiblesse. Des effectifs nombreux de gendarmerie mobile stationnent désormais sur tous les points du territoire. Ils ont tort de ne pas laisser barrer les routes.

Rien n'indique en outre que le FLNKS soit techniquement prêt à mettre en œuvre la fameuse « *troisième phase* » de la stratégie des plus durs de ses militants : après les boycottages et les barrages, la prise de contrôle de points névralgiques, comme l'aéroport, et le désordre à Nouméa pour précipiter les caldoches dans les avions.

Pour l'heure, le désordre dans Nouméa vient du côté caldoche. L'émeute, menée tout au plus par un *millier* de manifestants, pourrait bien précipiter le RPCR dans les bras de M. Pisani. Consulté, M. Dick Ukéwé (RPCR), président du gouvernement territorial, a vigoureusement approuvé l'instauration de l'état d'urgence. Les domiciles et les bureaux des indépendantistes n'ont pas été les seules cibles des émeutiers. Ainsi, l'étude de Me Lèques, président (RPCR) de l'Assemblée territoriale, a-t-elle été saccagée. M. Dick Ukéwé a déclaré comprendre les émeutiers ; mais le fait que le maire de Nouméa M. Roger Laroque, dont se réclamaient les plus excités, soit lui aussi signataire d'un appel au calme lancé samedi, indique assez que le RPCR n'entend plus jeter de l'huile sur le *feu*.

Reçu par M. Pisani, samedi après-midi, le gouvernement légal presque complet, a confirmé au délégué du gouvernement qu'il souhaite désormais ne rien faire qui puisse compliquer sa tâche.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La « plus grande rigueur » pour « sortir du cycle de la violence »

Après la mort d'Eloi Machoro, M. Edgard Pisani, haut commissaire de la République et délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a décidé l'instauration de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, à partir de samedi 12 janvier, à midi, heure locale (2 heures du matin, heure de Paris).

Il a fait diffuser le communiqué suivant :

« *Ces dernières vingt-quatre heures ont été marquées par des événements d'une extrême gravité.*

» *Le meurtre de Yves Tual devant la maison de ses parents.*

» *Dans la ville de Nouméa, seize heures de désordre, provoqué par quelques centaines de manifestants, dans lesquels la population ne s'est pas retrouvée. Il a fallu tout le sang-froid des forces de l'ordre pour que les affrontements ne dégénèrent pas.*

» *Le siège d'une ferme par un groupe armé, l'investissement des assiégeants, les sommations par la gendarmerie, le feu ouvert par le groupe armé, la riposte de la gendarmerie, et, au total, deux morts et trente-quatre arrestations.*

» *Pour mettre un terme à cette escalade des extrémistes, pour ramener le calme, pour rendre possible la recherche d'une solution d'avenir, pour protéger l'immense majorité des Calédoniens qui souhaitent vivre et travailler en paix, j'ai décidé de déclarer l'état d'urgence à partir d'aujourd'hui, 12 janvier 1985, à 12 heures. Les forces de l'ordre ont reçu mission de le faire respecter avec la plus grande rigueur.* »

– « *Afin que nul n'ignore la signification de l'état d'urgence, je précise qu'il entraîne :*

– l'interdiction de toute manifestation sur l'ensemble du territoire ;

– l'interdiction de tout attroupement de plus de cinq personnes sur les voies et l'espace publics ;

– l'interdiction de toute circulation de personnes et de véhicules entre 19 heures et 6 heures du matin, sauf autorisation spéciale ;

– l'interdiction de toute détention d'arme normalement soumise à réglementation sans autorisation des autorités compétentes ;

– l'interdiction totale du port et du transport des armes et munitions de toute nature ;

– la possibilité de perquisitionner, même de nuit, au domicile des personnes ayant contrevenu aux dispositions du présent arrêté ;

– l'interdiction de la distribution sur la voie publique de tout tract ou l'utilisation de tout dispositif d'amplification sonore appelant à des manifestations ;

– la possibilité d'interdiction d'entrer sur le territoire de toute personne susceptible de troubler l'ordre public ;

– la possibilité d'expulser du territoire toute personne susceptible de troubler l'ordre public.

Mais je veux faire appel à tous pour que la paix revienne en ville et en brousse. J'attire solennellement l'attention de chacun, quelle que soit la communauté à laquelle il appartient, sur l'absolue nécessité de sortir du cycle de la violence qui conduira la Nouvelle-Calédonie à son déclin. »

**

[Au terme du conseil des ministres réuni en séance extraordinaire le samedi 1er décembre 1984 qui avait abouti à la nomination de M. Pisani, le premier ministre avait indiqué, entre autres précisions, que M. Pisani serait « *dépositaire des pouvoirs de la République et responsable de l'ordre public* ».

Les modalités de l'état d'urgence sont prévues par la loi du 3 avril 1955 qu'est modifiée un autre texte de loi (7 août 1955) et l'ordonnance du 15 avril 1960. C'est la détérioration de la situation en Algérie qui avait conduit le gouvernement de l'époque à déposer à l'Assemblée le projet de loi instituant l'état d'urgence et l'appliquant en Algérie. A la demande du gouvernement, l'Assemblée devait reconduire, à la fin du mois de juillet de la même année, pour six mois l'état d'urgence.

L'ordonnance du 15 avril 1960 autorise désormais le gouvernement (et non plus la loi) à déclarer l'état d'urgence pour une durée de douze jours. Au-delà de ce délai, seule une loi fixant la durée définitive de l'état d'urgence peut autoriser la prorogation de ce délai.

L'état d'urgence est déclaré « *soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique* » (article premier).

L'état d'urgence est en règle générale déclaré par décret en conseil des ministres. Mais la loi *du 6 septembre 1984 portant statut* du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévoit (article 119) que le haut commissaire de la République « *peut proclamer l'état d'urgence dans les conditions prévues par les lois et décrets. Il en informe le président du gouvernement du territoire et en rend compte au ministre chargé des territoires d'outre-mer* ».]

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LES RÉACTIONS EN MÉTROPOLE

M. Chaban-Delmas : *la théorie des dominos*

La nouvelle de la mort d'Eloi Machoro n'étant parvenue en métropole que dans la nuit de vendredi à samedi, les réactions des milieux politiques, vendredi soir, ne se référaient qu'aux incidents violents survenus à Nouméa après la mort d'un jeune broussard, tué par balle, le matin même, près de Bouloupari. M. Jean-Marie Le Pen, qui était, vendredi soir à Perpignan, où il devait présider une réunion du Front national, a notamment déclaré à la presse locale : *« La gravité des événements m'oblige à m'exprimer après l'assassinat du jeune Tual et les dramatiques incidents de Nouméa. Tout cela était prévisible. La réalité des choses prouve l'échec total de M. Pisani et de sa politique. Il convient qu'il démissionne, et aussi le secrétaire d'Etat sous l'autorité duquel il est placé. Je demande au premier ministre de se rendre en Nouvelle-Calédonie en personne. La gauche impose depuis plusieurs mois une politique contraire à ce que veulent les populations et l'officialisation des rebelles est faite d'une manière cynique. »*

La Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche de l'extrême droite), a, pour sa part, *« adjuré les membres des forces de l'ordre opérant en Nouvelle-Calédonie de ne pas agir contre leur conscience et de traiter en amis ceux qui se réclament de la France et de son drapeau »*. La FPIP a affirmé : *« Cédant à la colère et au désespoir, des Français se sont heurtés aux forces de l'ordre, blessant une quinzaine de nos collègues. Notre fédération, inquiète devant ce qu'il faut bien appeler une guerre civile, exprime sa profonde sympathie aux victimes des deux camps. »*

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, qui a pris la parole, vendredi, au cours d'une réunion locale du RPR, a déclaré à son auditoire : *« Si la France disparaît de la Nouvelle-Calédonie, ce ne sera pas seulement la Nouvelle-Calédonie qui partira, ce sera ensuite la Polynésie. Or, c'est là que se trouve Mururoa, le seul centre d'essai souterrain nucléaire possible pour la France. C'est la théorie des dominos qui se met en place. La Nouvelle-Calédonie entraîne la Polynésie et la France disparaît. Vos enfants seront de pauvres petits enfants de rien du tout, après l'an 2000, car, si la France cesse d'être une puissance nucléaire, elle cesse d'être une puissance tout court. »*

Le Comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française, qu'animent MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, a estimé que le meurtre du jeune broussard caldoche constitue *« hélas ! une des conséquences directes de la stratégie de M. Pisani, qui laisse le FLNKS déstabiliser tout l'intérieur du territoire afin d'obtenir le consensus électoral pour l'indépendance canaque qu'il a délibérément choisie, option qui est ressentie comme une véritable provocation par les anti-indépendantistes »*.

A Moscou, l'agence Tass, réagissant aux propos tenus, jeudi, par l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Evan Galbraith, qui s'était déclaré favorable au « statu quo, *avec la présence de la France »* pour éviter que la Nouvelle-Calédonie devienne *« une nouvelle Grenade »* (nos premières éditions du 12 janvier), a estimé que ces déclarations constituaient une *« ingérence directe dans les affaires intérieures de la France »*. Selon l'agence soviétique *« l'intérêt de l'administration américaine à voir maintenu le statut actuel de la Nouvelle-Calédonie s'explique par sa position stratégique extrêmement importante dans la région et par la présence d'objectifs du Pentagone sur les îles de l'archipel »*.

A l'extrême gauche, M. Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML (marxiste-léniniste), a déclaré, samedi matin : *« L'assassinat par les forces dites de l'ordre d'Eloi Machoro, ministre de la sécurité du gouvernement provisoire de Kanaky, survenant après les multiples incidents provoqués par les ultra-colonialistes, apparaît comme une véritable provocation contre le FLNKS, le peuple canaque et son droit à l'indépendance. Cette provocation condamne le processus de négociation engagé par les propositions faites par M. Edgard Pisani. »*

M. Alain Krivine a déclaré, samedi, au nom de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) : *« L'assassinat délibéré d'Eloi Machoro par les gendarmes français représente une déclaration de guerre contre le peuple canaque. Responsable du maintien de l'ordre et du choix de ses officiers, le gouvernement français en porte la responsabilité. Une guerre coloniale est en train de commencer en Nouvelle-Calédonie qui ne peut être arrêtée que par la reconnaissance, dans les plus brefs délais, de l'indépendance pour le peuple canaque et de son gouvernement provisoire, et par le désarmement des milices caldoches. M. Pisani dit comprendre qu'il est illusoire de vouloir satisfaire à la fois les colonisés et les colonisateurs. La Ligue communiste révolutionnaire, quant à elle, a choisi son camp, elle prend tous les contacts pour que s'organise, dès lundi, une manifestation de solidarité avec le peuple canaque qui vient de perdre l'un de ses meilleurs dirigeants. »*

INVITÉ DE « FACE A LA TROIS »

Le cri du cœur de M. Léotard : « J'aime la vie »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a inauguré vendredi soir 11 janvier sur FR 3 une nouvelle émission politique proposée par Igor Barrère et André Campana « Face à la Trois ». La grande nouveauté de cette émission consistait à soumettre l'invité à une « mediascopie », autrement dit à faire réagir un échantillon de Français rassemblés dans un studio de la chaîne à chacun des propos de M. Léotard ; leurs réactions étaient immédiatement traduites en courbes marquant les degrés d'adhésion au discours et régulièrement projetées sur le petit écran. En dépit des explications données par Denis Muzet, directeur de Mediascopie, notant par exemple que l'emploi du mot *« cœur » « charmait »* les *« indécis »* ou que le mot *« crise »* faisait *« réagir »*, l'intérêt d'une telle expérience est apparu des plus discutables. Elle est restée au stade du gadget, vite ennuyeux.

Pour le reste, M. Léotard qui a confirmé, s'il en était besoin, qu'il est toujours aussi à l'aise devant les caméras, a pu se livrer en toute quiétude à un numéro de charme en évoquant notamment avec les journalistes ses souvenirs de jeunesse : sa vie de scout quand il était « zèbre idéaliste », sa retraite religieuse, ses blagues d'étudiant, ses années à l'ENA dans la même promotion que M. Fabius. Usant du ton de la confidence, il s'est efforcé de créer une atmosphère d'intimité, parlant *« cœur à cœur »* et s'offrant même le luxe de quelques pudeurs peut-être tardives.

Il s'est à peine crispé quand M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat aux transports, est venu lui apporter la contradiction dans la partie plus politique de l'émission. *« Quel projet d'entreprise avez-vous ? »*, lui a-t-il demandé après avoir souligné le soin qu'apportait avant tout M. Léotard à son « look ». *« Il n'y aura pas de redressement en France, s'il n'y a pas d'entreprises pour créer des emplois »*, a répondu M. Léotard en saisissant au vol l'occasion de se livrer à un rapide bilan comparatif de la gestion de M. Giscard d'Estaing et de M. Mitterrand à la moitié de leur septennat. Bilan qui a tourné à l'avantage de l'ancien chef de l'Etat. Sans surprise... de la part d'un homme qui dit partager avec M. Giscard d'Estaing *« le respect des gens »*, *« une profonde tolérance »* et *« le goût de la pédagogie »*.

Pas davantage de surprise à l'écoute des autres propos du secrétaire général du PR. Il s'est réjoui d'avoir su *« provoquer »*, en affirmant qu'il accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand et s'est indigné que les barristes de son parti aient pu employer à ce propos le terme de *« collaboration »*. *« En 1986, il faudra que l'opposition prenne ses responsabilités. Ce n'est pas parce que ce sera difficile et que peut-être M. Mitterrand restera qu'il ne faudra pas gouverner »*, a-t-il remarqué.

M. Léotard a d'autre part souhaité que les trois principaux chefs de file de l'opposition (MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing) *« se réunissent autour d'une table pour rédiger un texte commun »* sur les *« objectifs de gouvernement »*. Il s'est déclaré, tout bien réfléchi, hostile à un changement du mode de scrutin pour les élections législatives. *« Dans un match de football, on ne change pas la règle à la mi-temps. »*

Quelques formules aussi, notamment à l'égard de M. Fabius qui, *« comme Alice au pays des merveilles, débarque et dit que tout va être merveilleux demain... mais toujours demain (...)*

S'il fallait retenir quelque chose de cette émission, il faudrait sans doute puiser dans les premiers propos de M. François Léotard invité en début d'émission à pousser son *« cri du cœur »*.

« J'aime la vie », lancée par M. François Léotard, une formule qui sonne comme un slogan publicitaire. J'aime la vie. Vous aussi ? Voilà déjà un premier pas franchi vers un consensus rassemblant deux Français sur trois ou plus... pourquoi pas ?

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Le Pen à Perpignan

M. ALDUY (UDF) ACCUEILLE SON « ANCIEN COLLÈGUE »

(De notre correspondant.)

Perpignan. — M. Jean-Marie Le Pen a participé vendredi soir 11 janvier à Perpignan à un meeting qui a réuni près de deux mille personnes.

La venue de M. Jean-Marie Le Pen à Perpignan a bouleversé la journée de bon nombre d'élus et de responsables locaux. L'audience du Front national dans ce département, confirmée par de récents succès électoraux, ne peut être négligée par aucun élu politique.

Pour M. Paul Alduy, sénateur et maire (UDF-PR) de Perpignan, c'est un *« ancien collègue »* qui était reçu en petit comité dans la salle des délibérations du conseil municipal. En effet, en 1956, M. Paul Alduy, alors membre de la SFIO, M. Jean-Marie Le Pen, député poujadiste, et M. Mourad Kaouah, député d'Alger, aujourd'hui responsable départemental du Front national, siégeaient ensemble à l'Assemblée nationale.

De même pour la réception à la chambre de commerce, la question s'est posée de savoir s'il fallait recevoir M. Le Pen en tant qu'ancien député poujadiste représentant l'*« union de la défense des commerçants et artisans »* ou en tant que leader du Front national. Le secrétaire général de la chambre de commerce, M. Salvat, a dû annuler un voyage pour assister à une réception restreinte du bureau, souhaitée par le président, M. Farran (opp.), conseiller général.

A deux mois des élections cantonales, cette valse-hésitation dans la formation des invitations n'est sans doute pas sans arrière-pensée à l'égard d'une part importante de la population actuelle de la ville de Perpignan, les rapatriés.

J.-C MARRE.

● *Recevant les vœux de la presse, M. Laurent Fabius dit* « non aux souffleurs de haine ». — Répondant, vendredi 11 janvier, aux vœux de la presse, M. Laurent Fabius a, une nouvelle fois, proposé à M. Jacques Chirac et à M. Raymond Barre un débat sur la *« politique de la France »*. *« Je souhaite,* a-t-il déclaré, *et je n'ai pas compris qu'ils refusent, que nous puissions avoir un débat au fond des choses... car les affaires de la France sont sérieuses. »* Le premier ministre a également réaffirmé son intention d'organiser un certain nombre de *« grands et beaux débats »* parlementaires sur *« de grandes questions d'intérêt national pour que le Parlement puisse retrouver un rôle qu'il a malheureusement un peu perdu »*. Pour M. Fabius, *« la vie parlementaire ne consiste pas à échanger des invectives »*. *« Je continue,* a-t-il conclu, *à dire non aux souffleurs de haine. »*

Nouvelles brèves

● *M. Mitterrand à Rennes le 1er février.* — M. François Mitterrand se rendra en Ille-de-Vilaine le 1er février prochain.

Il prononcera un discours public à Rennes et devrait visiter une ou plusieurs entreprises. M. Edmond Hervé, maire de Rennes, secrétaire d'Etat chargé de la santé, a invité le chef de l'Etat à observer *« sur le terrain des exemples concrets de progrès et de difficultés dans la modernisation de notre économie et de l'amélioration des conditions de vie des Français. »*

● *Conférence de presse de M. Giscard d'Estaing le 21 janvier.* — M. Valéry Giscard d'Estaing réunira une conférence de presse lundi 21 janvier à 11 heures, au 21 de la rue François-Ier à Paris.

L'ancien chef de l'Etat répondra à cette occasion aux questions portant sur la situation économique et sociale, sur la place de la France dans le monde et sur les conditions à réunir pour réussir le redressement du pays, précise le secrétariat de M. Giscard d'Estaing.

● *A la Ville de Paris.* — Dix élèves administrateurs de la Ville de Paris viennent d'être reçus au concours d'entrée spécial à l'Ecole nationale d'administration où ils suivent la même scolarité que les élèves recrutés pour les postes à pourvoir dans l'Etat. Il s'agit, au titre du concours externe, de MM. Christophe Barthe-Lemy, Emmanuel Charron, Bernard Cochery, Mlle Isabelle Duchef-Delaville, MM. Gaëtan Gorce et Serge Grouard ; au titre du concours interne, de M. Alain Jacob, de Mmes Michèle Colin et Cecilia Jourist, épouse Cramaix et de M. Dominique Reinhorn.

JOURNAL OFFICIEL —

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application du titre II *bis* de la loi du 13 juillet 1979 modifiée et de l'article 6 de la loi du 9 juillet 1984 relatifs au régime fiscal des porteurs de parts de fonds communs de placements à risques.

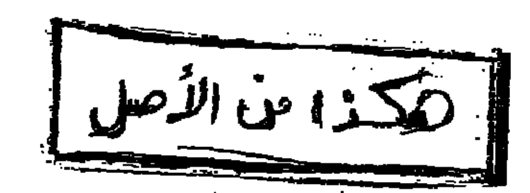
● Modifiant le code des marchés publics.

DES CIRCULAIRES

● Portant application de la loi du 17 juillet 1984 portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 et du code du travail et relative aux étrangers séjournant en France et aux titres uniques de séjour et de travail et du décret 1984 modifiant le décret du 30 juin 1946 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

● Relative à la mise en œuvre de la procédure d'introduction en France des membres de la famille des ressortissants étrangers.

● Relative à la mise en œuvre de la loi du 17 juillet 1984 relative aux titres uniques de séjour et de travail.



LE CONGRÈS DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

Trois ambitions pour le centre gauche

Depuis qu'à la présidence du mouvement des radicaux de gauche la succession de M. Jean-Michel Baylet, entré au gouvernement en juillet dernier comme secrétaire d'Etat aux relations extérieures, est ouverte, les «pointeurs» tiennent le haut du pavé. Leurs «pronostics» sont aujourd'hui quasiment unanimes : M. François Doubin devrait l'emporter avec 60 % des voix dimanche 13 janvier, dernière journée du congrès extraordinaire du MRG réuni à Marseille.

L'avantage qu'il a pris sur ses deux principaux concurrents (MM. Thierry Jeantet et Jacques Lévy) s'est concrétisé par le soutien que lui ont apporté les principaux responsables du parti. Le choix en faveur de M. Doubin aura sans doute été plus guidé par la raison que par la passion. Ont joué à son avantage son âge, sa réussite professionnelle et son apparence d'homme solide et carré.

La comparaison des trois professions de foi ne révèle pas de grandes divergences. L'ambition pour le parti n'y est pas modeste : un objectif électoral de 6 % pour M. Doubin, un doublement des effectifs pour M. Jeantet, un candidat à l'élection présidentielle en 1988, M. Lévy... Pas d'inattendu non plus dans la volonté proclamée de renforcer l'organisation des fédérations, l'appareil du parti, de promouvoir la communication interne et vers l'extérieur.

En affirmant d'une manière quelque peu provocante que « le centre n'existe pas », M. Lévy entend tirer les leçons de la bipolarisation. Pour lui, le MRG, partie prenante au gouvernement, ne peut s'en désolidariser. D'autant que les propositions des radicaux de gauche sont désormais prises en considération, même si c'est depuis peu, précise-t-il. Pour M. Doubin, il y a là malgré tout un « lieu géographique » de « ralliement pour les abstentionnistes et les modernistes ». Cet « introuvable » centre gauche est-il organisable ? De l'expérience ERE européenne, où le MRG s'était allié avec les écologistes de M. Lalonde et les radicaux de M. Stirn pour n'obtenir qu'un résultat modeste (à peine plus de 3 % des suffrages exprimés), les candidats ont tiré une leçon. Il ne faut plus courir après des états-majors et des individualités, mais procéder à « une ouverture verticale », selon l'expression de M. Doubin, en créant des clubs, comme le suggère M. Lévy, ou des groupes de rencontres et d'action, comme le propose M. Jeantet. Il faut, affirme M. Lévy, tourner le dos à la « langue de bois ». Pour ce dernier, l'intérêt des Français pour la politique n'est pas nül, mais il ne peut que baisser « devant ce qui leur est offert ». Le MRG, estime-t-il, non seulement peut, mais doit tenir un langage « de sincérité et de modernité ». Thème que ne contestent pas MM. Jeantet et Levy.

Aux délégués qui à Marseille s'interrogeront sur le thème « Le MRG, pour quoi faire ? », les responsables du parti devront expliquer la raison d'être d'un parti qui n'a guère tiré profit de sa participation à la majorité présidentielle. Cette dernière, à l'inverse, a-t-elle profité du MRG ? Certes, les ministres radicaux de gauche n'ont pas démérité. M. Crépeau peut se vanter, à l'environnement, d'avoir évité une évolution « à l'allemande » du mouvement écologique et d'avoir bloqué les relents poujadistes chez les commerçants et les artisans. Quant aux universités, dont la responsabilité incombe à M. Schwartzenberg, elles restent calmes.

Si la présence au gouvernement des radicaux de gauche constituait la seule raison d'être du parti, nul doute que l'immense majorité des militants ne s'en satisferait point. Reste non seulement aux candidats, mais à ceux qui assumeront la responsabilité du parti dans les mois à venir, à faire la démonstration qu'ils peuvent peser d'un poids plus lourd. L'occasion en sera fournie lors du débat sur la loi électorale. Il n'empêche que là aussi l'unanimité n'est pas tout à fait la règle. M. Schwartzenberg souhaite une proportionnelle quasi totale, M. Baylet la plus large possible, M. Crépeau se contente d'en suggérer « une dose ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. LEVY : l'avocat

« Le centre est aujourd'hui introuvable en France. Aux yeux de l'opinion publique, c'est peut-être bien M. Raymond Barre qui incarne le mieux l'idée politicienne de centre. » L'homme qui évacue ainsi d'un revers de main l'une des marottes de la classe politique est pourtant un radical. Un radical du meilleur cru, né à Toulouse en 1945.

Cet avocat de trente-neuf ans ne ressemble guère aux chromos radicaux. Mèche blonde folâtre, sourire télégénique, M. Jacques Lévy n'a de l'« homo radicalus » du Sud-Ouest que l'accent et une maturité qu'il s'acharne à contenir. Le président de la Fédération Midi-Pyrénées du MRG est né en politique sous un double signe : mai 68 et *la Dépêche du Midi*. *« Les événements de mai ont été mon berceau politique et idéologique »*, dit-il. Mais, une fois le mouvement endigué et l'utopie brisée, difficile pour le « pion » du lycée Berthelot de retomber sur ses pieds. *« L'attitude du PS m'avait déplu »* ; restait le radicalisme, terre *« d'humanisme et de liberté »*. M. Jacques Lévy entre alors dans la famille mais penche vers la branche libertaire. Il a pour guide Louis Blanc (l'inventeur des commissions ouvrières) et pour modèle Mendès France.

Radicale, *la Dépêche du Midi* l'était depuis toujours. Or M. Jean-Michel Baylet, héritier du quotidien, s'était lié d'amitié avec M. Jacques Lévy sur les bancs du lycée. Voilà bientôt le contestataire de mai promu journaliste. Ses relations et ses connaissances en droit vont faire du petit rédacteur un conseiller juridique de l'entreprise, qui s'enorgueillit encore aujourd'hui de son action en faveur de la formation permanente.

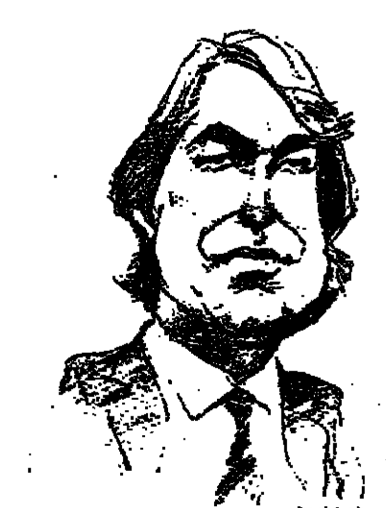
Mais en 1977 l'appel du barreau et, vraisemblablement, l'envie d'échapper à la sollicitude un peu pesante de la famille Baylet le conduisent à quitter le journal pour fonder son propre cabinet d'avocat.

Entre-temps, à l'ombre de la toute-puissante *Dépêche*, M. Lévy avait pris quelques galons politiques. Soutenu par le PS, il est élu conseiller général à Toulouse en 1973 ; mandat renouvelé en 1976, qui lui donne la vice-présidence du conseil général de la Haute-Garonne. Dans le petit monde politique, le tandem Baylet-Lévy fait son chemin. L'un sur le devant de la scène, l'autre derrière, fidèle parmi les fidèles.

Mais M. Lévy a commis deux faux pas. Le premier en 1978 : candidat, à la demande de M. Robert Fabre, alors président du MRG, dans la circonscription de M. Alex Raymond, maire de Colomiers, il s'attire les foudres du PS, qui, aux cantonales de 1982, lui oppose victorieusement l'un des siens. Le deuxième : l'avocat toulousain a le front de se présenter contre M. Michel Crépeau à la présidence des radicaux en 1978. Une candidature qui lui vaudra une réprimande publique de M. Baylet lui-même.

« Homme libre », comme il se définit, *« enfant terrible »*, comme le décrivent ses amis politiques, voilà M. Jacques Lévy condamné aux seconds rôles dans un parti qui ressemble plus à un vivier de notables qu'à une formation militante.

« Moi je suis à côté des hommes de bonne volonté. »



L'avocat au grand cœur, le défenseur des minorités à Toulouse, tente peut-être aujourd'hui son dernier coup de poker au sein du MRG. Très critique sur l'expérience de la liste ERE, *« un centre mou sans idées nouvelles »*, il veut renouer avec l'identité radicale, à ses yeux perdue. Certains se détournent de la politique... C'est parce que le discours ne parle pas vrai. Et M. Lévy d'agiter l'étendard des droits de l'homme pour gagner le jeune électorat de gauche déboussolé par la situation présente.

Les libertés, la faim dans le monde mais aussi le droit au travail, la lutte pour l'emploi, voilà ce qui doit être, selon le candidat Lévy, le nouvel évangile du MRG. Un parti qui devra aussi combattre la montée des intolérances et s'opposer au phénomène Le Pen, qui *« renforce électoralement la droite »*.

GÉRARD VALLÉS.

M. JEANTET : l'intellectuel

Benjamin des candidats, c'est pourtant lui le plus ancien de la maison : M. Thierry Jeantet est arrivé en 1967, à dix-neuf ans, au Parti radical. C'était l'époque où la place de Valois bruissait des divergences entre MM. Maurice Faure et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Cinq ans plus tard, il choisit la gauche et entrera donc tout naturellement au MRG lors de sa création en 1976. Mais pour répondre à un souci qui lui est constant, M. Jeantet ne se contente pas d'être un militant qui, avec le temps, gravira les échelons de la hiérarchie de son parti et verra grossir ses responsabilités jusqu'à être, depuis octobre 1983, secrétaire national et porte-parole. Parallèlement, il cherchera les voies et moyens d'approfondir la réflexion de la famille radicale de gauche.

Ainsi préside-t-il le club Mars qui, né au début des années 70, avec des hommes comme Pierre Marcilhacy, François Sarda et Edgard Pisani – et avec l'aval de Pierre Mendès France – se veut toujours lieu de dialogue et d'ouverture.

Résultat de ces contacts et de ces discussions, plusieurs livres dont l'un avec Michel Porta, publié à l'aube de 1981 *(Matignon, c'est extra)*, contenait, sous forme de roman politique, quelques visions prémonitoires.

M. Thierry Jeantet ne veut pas seulement être l'intellectuel avec tout ce que cela suppose de part reconnue d'intelligence et de celle pardonnée de rêve. A son grand dam, on ignore sa carrière professionnelle : entré en janvier 1973 au groupe du Crédit coopératif, il en devient, à trente et un ans, secrétaire général. En mars 1981, il participe à la mise en place de la délégation interministérielle à l'économie sociale qui dépend d'abord de M. Michel Rocard, puis de M. Jean Le Garrec et désormais de M. Jean Gatel.

Ardent défenseur de l'économie sociale et de tout ce qui la symbolise, notamment au travers de structures coopératives, M. Jeantet entend aussi répondre à l'appel d'une certaine jeunesse dans l'engagement en faveur des actions humanitaires. Il en va ainsi de sa participation en 1980 à la marche pour la survie au Cambodge organisée par Médecins sans frontières, ou encore de sa mission au nom de Solidarité France-Pologne, à Varsovie, après la création de Solidarnosc et de ses activités dans le mouvement Survie 84 qui s'occupe de la lutte contre la faim dans le monde.

Le MRG, ses engagements parallèles, une carrière professionnelle somme toute bien remplie, tout cela justifiait à ses yeux qu'il tente sa chance pour succéder à M. Jean-Michel Baylet. Menant une campagne systématique auprès des fédérations, qui lui vaudra d'obtenir des suffrages géographiquement bien répartis, il n'a peut-être pas autant qu'il le souhaitait réussi à conférer à l'enjeu électoral un caractère éminemment politique. Bien que partisan de ce qu'il avait appelé, avec deux autres secrétaires nationaux (M. Jean-François Hory, député de Mayotte, et M. Bernard Castagnède, qui actuellement fait partie de la cellule qui travaille avec M. Edgard Pisani en Nouvelle-Calédonie), une *« fédération de la gauche libérale »*, il a préféré, dans sa profession de foi, utiliser



la formule de « gauche radicale et réaliste ».

Il lui manque de s'être frotté au suffrage universel autrement qu'en position de colistier, comme cela a été le cas aux municipales de mars 1977 à Paris et lors des élections européennes où il figurait en sixième position, sur la liste ERE.

Volontiers considéré comme le plus à gauche des trois principaux candidats, M. Jeantet est sensible au thème de l'écologie. Il s'est fait une spécialité de la défense, hier des radios libres, aujourd'hui des télévisions libres... Thème éminemment actuel, qui ne l'empêche pas de considérer que les Français *doivent* trouver de *nouveau* de l'intérêt au débat politique si on leur propose des valeurs très stables et durables, telles que le système « complet » du radicalisme le leur propose.

A. Ch.

M. DOUBIN : l'entrepreneur



« Je quitterai Renault avec beaucoup de tristesse », affirme M. François Doubin, qui abandonnera la firme s'il est élu à la présidence du MRG. Renoncer à être le numéro deux de la Régie, dont il est le secrétaire général depuis juillet dernier, pour devenir numéro un dans un parti qui n'est pas – loin s'en faut – le premier de l'échiquier politique, peut étonner. La cinquantaine passée (il est né le 23 avril 1933), M. Doubin a changé de trajectoire...

Le virage, il l'a amorcé aux élections européennes. Favorable à l'opération des deux Faure qui, l'hiver dernier, se proposaient de bousculer le clivage droite-gauche, il a dû, poussé en cela par M. Jean-Michel Baylet, se placer sur le devant de la scène. Co-chef de file de la liste ERE européenne avec MM. Olivier Stirn et Brice Lalonde, M. Doubin apparut alors, pour les affiches, sous le bandeau *« De l'air »* !

L'homme à la chemisette rose n'a pas raté son examen de passage politique. Il sut éviter les pièges tendus à tout néophyte, aussi bien sur le terrain que dans les médias. Les obstacles qu'il a dû surmonter – y compris dans son propre parti – ne l'ont pas poussé à la faute... même si de temps à autre, pour certains radicaux de gauche, il n'en était pas loin. Ainsi de ses déclarations en pleine campagne sur la liberté de l'enseignement.

Le regroupement avec les écologistes de M. Brice Lalonde et les centristes – radicaux version Stirn – n'a pas produit les fruits espérés. Mais il n'a pas obéré l'avenir de M. Doubin, qui n'a pas été le dernier à reconnaître son semi-échec et à en imputer discrètement quelques responsabilités à ses propres amis. Entré en 1976 au MRG, vierge de tout engagement politique préalable (hormis son militantisme pour la décolonisation forgé auprès de M. Houphouët-Boigny, au cabinet duquel il a travaillé dans les années 1957-1959), il y a depuis rempli son rôle dans la pénombre. Secrétaire national, trésorier depuis 1978, il a manifesté suffisamment de loyauté et de fidélité envers les trois précédents présidents (MM. Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg et Jean-Michel Baylet) pour que ceux-ci soient favorables aujourd'hui à son élection.

Après tout, ces mêmes qualités lui ont permis aussi de servir sous les trois patrons successifs de Renault : quittant l'administration de l'industrie où il était entré après l'ENA, à la demande de M. Pierre Dreyfus pour s'occuper de la direction commerciale de la SAVIEM, il est resté ensuite avec M. Bernard Vernier-Palliez et M. Bernard Hanon pour prendre successivement la direction de l'exportation, de la diversification, du groupe moteurs et « monter » une politique de la communication à la Régie.

M. Doubin aura à surmonter plusieurs handicaps. Ce n'est pas son mandat municipal à Soligny-la-Trappe, petite commune de l'Orne, qui peut lui conférer l'onction si chère aux radicaux d'un « fief ». Il espère l'obtenir aux prochaines législatives. Si ses mérites de gestionnaire sont reconnus, il lui reste à faire la preuve qu'ils ne sont pas incompatibles avec le « charisme » propre à lui ouvrir l'accès véritablement à la scène politique.

A. Ch.

SAINT-CLOUD REPOUSSE DUBUFFET

Echec à la tour

Décidément, il ne sera pas facile d'édifier la « tour aux Figures » conçue par Jean Dubuffet, dans la plus haute clairière du parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). C'est pourtant le site choisi par l'artiste lui-même et par le ministre de la culture, M. Jack Lang (*le Monde* du 28 décembre 1984). Les difficultés *semblent* s'amonceler devant ce projet. Au cours d'une réception donnée, lundi 7 janvier, par la mairie de Saint-Cloud, M. Jean-Pierre Fourcade, maire de cette localité et sénateur des Hauts-de-Seine, a fait état d'une conversation qu'il a eue avec le chef de l'Etat, vendredi 4 janvier, lors de la présentation des vœux à l'Elysée.

Selon M. Fourcade, le président de la République connaît fort bien le projet et les objections qui lui sont opposées. Il se serait déclaré « *sensible* » aux arguments avancés par les défenseurs du parc : l'œuvre de Dubuffet est plus urbaine que champêtre et sa présence risque d'attirer « *en ces lieux de méditation* » une foule de visiteurs qui en altéreraient le calme. « *De toute façon,* aurait conclu M. François Mitterrand, *nous n'en ferons pas une affaire d'Etat.* »

A l'Elysée, on confirme qu'en effet le chef de l'Etat et l'ancien ministre des finances ont évoqué, courtoisement, l'affaire de la tour Dubuffet, mais que, à aucun moment, il n'a été question de remettre le projet en cause. C'est pourtant ce que demandent des voix de plus en plus nombreuses. Celles de l'Association des amis du parc, dont le bureau s'est réuni le 5 janvier sous la présidence de M. Jean Farge, d'autre part sous-gouverneur du *Crédit foncier*. Celui-ci a été chargé d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement pour que le projet soit reconsidéré. Même opposition de la part de l'Association de sauvegarde de la commune de Saint-Cloud, menée par le docteur Jacques Debat.

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche démocratique) et président de l'Agence des espaces verts de l'Ile-de-France, vient d'écrire à M. Lang pour lui exprimer sa « *stupéfaction* » et son « *inquiétude* » devant ce que les défenseurs de la nature ressentent « *comme une provocation* ». Argument massue : si le projet devenait réalité, « *un coup très grave serait porté aux efforts entrepris par l'agence depuis huit ans pour sauver les espaces verts de la région* ».

Quant aux maires des environs, ceux de Marnes-la-Coquette, de Ville-d'Avray, de Sèvres et de Garches, ils sont déjà partis en campagne contre l'idée ministérielle. Pas question de toucher au parc de Saint-Cloud, tel est le mot d'ordre de ces nouveaux ligueurs, dont le porte-drapeau est M. Jean-Pierre Fourcade. Or, en vertu de la loi de décentralisation, c'est lui qui en tant que maire de la commune doit, sinon délivrer le permis de construire de l'édifice, du moins donner son avis sur son opportunité.

Ratiboisée

A ce stade, ce n'est plus M. Lang qui est chargé de mener l'offensive mais son collègue, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme. Il lui appartient à présent d'engager les procédures préalables à l'édification et en dernier ressort de décider, évidemment avec l'aval de l'Elysée.

Pour contourner l'opposition du *maire de Saint-Cloud*, on a songé à se passer du permis de construire et à se contenter d'une *simple autorisation* de travaux délivrée par le ministre. Le site, propriété de l'Etat, et le caractère *de la construction*, une œuvre d'art, le permettraient. Cette solution apparaît aujourd'hui comme *fort périlleuse*. La *société choisie* pour édifier la tour et qui est dirigée par M. Jean Hamon vient d'être *condamnée* par le tribunal correctionnel de Versailles dans une affaire à peu près similaire.

M. Hamon a construit dans une propriété privée de Jouy-en-Josas (Yvelines) une *accumulation* du sculpteur Arman, qui a 18 mètres *de haut*. Il avait *cru*, *lui aussi*, pouvoir se passer du permis de construire et de l'avis de la commission des sites. Saisis par une association – les Amis de la vallée de la Bièvre, – les juges ont estimé que la dimension de la sculpture en béton l'assimilait à un immeuble. Ils ont condamné M. Hamon à 20 000 F d'amende. Ce procès sera jugé en appel le 5 février prochain.

Cette difficulté imprévue incline M. Quilès à la prudence. Après tout, *on lui a* « *refilé un bébé* » dont il se serait bien passé. Comme il n'a pas l'intention de se « *comporter comme un hussard* », il va demander discrètement aux différents partenaires de « *réfléchir à d'autres solutions* ». Soit diminuer la hauteur de la tour pour mieux l'intégrer dans le parc, soit envisager d'autres sites.

On a suggéré à Jean Dubuffet de diminuer de 24 à 20 mètres la taille de sa sculpture et de l'enterrer en partie. Ainsi elle ne dépasserait pas le sommet des frondaisons couronnant la butte de la Brosse. Réaction de l'artiste : « *Si l'on déplore que la tour ne soit pas tout à fait cachée par les arbres, mieux vaut alors ne pas la construire.* » Ce n'est pas par mégalomanie que l'artiste ne veut pas réduire la hauteur de la tour, précise son entourage, mais parce qu'il faudrait également réduire les proportions du couloir intérieur dans lequel les visiteurs doivent circuler. Toute réduction rendrait ce cheminement – dont les parois seront entièrement peintes – impraticable.

L'incompris

Toutefois, l'artiste ajoute que son « *œuvre a été conçue pour des visiteurs en très petit nombre, lors d'occasions exceptionnelles* ». Pas question d'« *en ouvrir les portes à tout-venant* ».

Alors que faire ? M. Fourcade *estime qu'il ne faut pas renoncer* au principe de l'édification en France et aux frais de l'Etat de la plus grande sculpture peinte d'un artiste *de renom international*. Personne d'ailleurs ne conteste l'intérêt de cette entreprise.

L'ancien ministre s'emploie donc à chercher d'autres sites. Il a revisité récemment le parc de Saint-Cloud pour tenter de trouver un autre emplacement digne de l'œuvre. En vain. « *Je n'en ai pas découvert*, dit-il. *Je pense donc que la meilleure solution serait de choisir un site ailleurs, soit dans l'île Saint-Germain, soit à proximité d'une des grandes sorties de Paris, le long de l'autoroute du Sud.* »

Certains maires des environs de la capitale, comme celui d'Issy-les-Moulineaux, des départements, comme les Hauts-de-Seine, seraient prêts, dit-on, à offrir de beaux parcs pour avoir l'honneur de recevoir sur leur territoire le « grand œuvre » de Dubuffet.

Mais celui-ci ne veut pas être « *relégué en banlieue* ». Il accepterait de revenir dans un site urbain, mais ce ne pourrait être que Paris ou une grande métropole régionale. Il ne veut pas non plus d'un lieu « *plein de voitures comme la place d'Italie* ».

Dans sa lettre à M. Lang, le sénateur Bonnefous suggère que la tour prenne place dans le futur parc de La Villette, où l'Etat a les coudées franches puisqu'il est propriétaire du sol. L'architecte *Tschumi* et *Dubuffet s'étaient* bien entendus lorsqu'ils se sont rencontrés. Mais le peintre a été défavorablement impressionné par le chantier. Il craint que son œuvre « *grave et dramatique* » ne perde son sens dans un endroit de « *liesses populaires* ». Ses exigences – certains disent même sa volonté de tout faire capoter pour rester l'incompris qu'il a toujours été – mettent le gouvernement en face d'un imbroglio artistique, juridique et politique dont il se serait bien passé.

MARC AMBROISE-RENDU.

La grande

A Corps, village étape sur la route de Grenoble à Gap et, surtout, sur celle de la Salette, deuxième pèlerinage de France, aux confins de l'Isère et des *Hautes-Alpes (le Devoluy)*, on n'avait jamais songé à tenter des expériences pédagogiques *audacieuses*. Depuis la dernière rentrée scolaire pourtant, Clarisse, une jeune handicapée mentale de vingt-quatre ans, apprend à lire et à compter à l'école communale de Corps. Ses camarades de classe, les enfants du village, l'ont bien accueillie.

Tout a *commencé* à 15 kilomètres de là, en montagne, dans le site dénudé et sauvage où se dresse l'énorme basilique du pèlerinage et ses services. Les DASS (directions de l'action sanitaire et sociale) y placent, comme dans d'autres communautés religieuses, des adultes handicapés mentaux ou moteurs.

Ils y vivent à l'abri, fournissant *quelque* travail contre leur hébergement. C'était le cas de Clarisse lorsqu'elle est arrivée là *il y a quelques années*, sortant d'un foyer de la Côte-d'Or. Une fille un peu chétive, discrète et *silencieuse, complètement effacée*. Une vie familiale gravement perturbée dans la petite enfance et une santé fragile en avaient fait une *pupille* des DASS, puis une employée au pair du sanctuaire de la Salette. Employée à l'entretien, *elle* nettoyait les réfectoires à longueur de saisons. Une femme, Bérengère, solide célibataire de cinquante ans et secrétaire salariée aux services administratifs du sanctuaire, a remarqué son dénuement affectif et sa solitude : « *Je voyais cette pauvre jeune fille qui passait sa serpillière sans jamais parler à personne. Elle me paraissait perdue au milieu de tout ce personnel.* »

Bérengère a donc commencé à s'occuper de Clarisse. Le changement fut rapide. « *Quand elle m'a dit :* Je veux apprendre à écrire moi aussi, *et quand je l'ai vue faire des progrès étonnants avec moi, je me suis dit : pourquoi ne pas tout recommencer, et d'abord l'école ?* » Alors, préparant la rentrée, Bérengère, pendant l'été dernier, est allée voir l'institutrice, Mme Bernadette Mathieu, qui l'a encouragée. Elle a écrit à l'inspecteur qui a accepté de tenter l'expérience, sachant que Clarisse ne posait aucun problème de comportement.

Le désir d'apprendre

Bérengère a emménagé avec Clarisse dans un appartement du village et demandé à exercer une *curatelle*. La rentrée 1984 s'est faite... Dans la classe unique de Mme Bernadette Mathieu, Clarisse *s'est assise* sur les bancs du cours élémentaire première année, bien qu'elle ne sache pas lire. *La directrice de* l'école a causé un léger émoi en convoquant une réunion de parents *pour leur demander* leur avis et en leur indiquant qu'une fille de vingt-quatre ans suivrait la classe cette année... Un groupe de parents s'est opposé : « *Si elle est débile,* disaient-ils, *il n'y a qu'à la mettre à l'IMP.* » « *Mais heureusement,* précise l'institutrice, *d'autres parents, en particulier ceux qui avaient des enfants dans ma classe ont convaincu la majorité en montrant l'intérêt éducatif de cet essai.* »

Les enfants de la classe, qui regroupe CP, CE1 et CE2, en tout vingt-cinq élèves, pendant ce temps avaient *intégré* Clarisse à leur groupe comme si elle avait toujours été parmi eux. C'est peut-être cette tranquillité-là qui a levé les réticences des habitants du village, parents des écoliers. « *Ils ne connaissaient pas Clarisse* », dit l'institutrice pour expliquer les craintes exprimées au début de *l'année par quelques parents.*

Dans la classe, assise près de la fenêtre à côté de David, petit turbulent dont elle est chargée par la maîtresse de s'occuper, Clarisse écrit et lit à sa table aussi petite que toutes les autres. Elle est à sa place. On n'est pas étonné de la voir là, et pourtant ses voisins ont sept, huit, neuf ans... Petite et mince avec un visage enfantin dont le regard est celui de l'enfance, elle est tranquille et douce, appliquée. Elle a l'âge, dirait-on, de ses compagnons, et l'institutrice le confirme : « *Mentalement, elle a à peu près douze ans, et, si elle progresse en écriture et en lecture, elle a des difficultés en calcul. Par exemple, elle n'arrive pas utiliser 70, 80, 90...* » Même situation étonnamment simple dans la cour de récréation : Clarisse joue avec ses copines, « *toujours les mêmes* », remarque Bernadette Mathieu en désignant notamment une fillette turque (en retard elle aussi à cause de la langue). Marelle et ballon. Poupée à la maison, cahiers très bien tenus, récitations apprises avec soin... Clarisse commence tout. *Exactement* ce que souhaitait celle qui l'a prise sous son aile, Bérengère, qui lui apprend *aussi* tout le reste : les courses, la cuisine, la musique.

La vie dans le village, où tout le monde la connaît maintenant, *le contact* fraternel avec les enfants, l'apprentissage avec cette maîtresse merveilleuse qui *lui donne des livres pour Noël* et à qui elle apporte des dessins, fleurs et soleils orange, tout *cela a provoqué un changement* singulier, et maintenant Clarisse parle. Elle qui avait un si grand *désir d'apprendre à lire* a des livres désormais, qu'elle parcourt avec bonheur, et c'est elle qui *est chargée* de la bibliothèque.

« *La lecture,* souligne M. Jacquemier, l'inspecteur, *voilà un premier résultat au bout d'un trimestre d'école. Pour l'année prochaine, nous verrons ce que nous ferons avec Clarisse, mais, si nous lui avons donné le goût de la lecture, quelque chose est gagné.* » Lui qui ne s'est à aucun moment posé de problème administratif ne s'étonne pas non plus du travail de l'institutrice : « *Ils sont nombreux, vous savez, les enseignants remarquables dont on ne parle jamais.* »

Les parents, réunis en conseil de classe en décembre, ont questionné : « *Clarisse continue-t-elle l'année prochaine ?* »

L'air de dire, comme pour leurs propres enfants : « *Pourvu qu'elle passe !* »

ANNE HAUG.

Le derrick dans les vignes

De notre correspondant régional

Le Cannet-des-Maures. – De la petite route qui file vers les hauteurs boisées des Maures, on aperçoit de loin le « mât » de 30 mètres planté dans les vignes. *Le chantier apparaît* juste au-dessus d'un pont qui enjambe la rivière l'Aille, avec ses baraquements, ses machines et ses empilements de matériaux.

Depuis le 20 décembre, il attire chaque jour son lot de curieux. « *Le journal en a parlé, alors on est venu voir.* » Ils observent un moment les hommes casqués qui trottinent sur le terrain boueux, *scrutent* le « train de tiges » qui mouline sans relâche dans les profondeurs, puis repartent, incrédules. *De l'« or noir »* serait-il caché sous les cépages de Provence ? L'exploration en cours sur la commune du *Cannet-des-Maures*, au sud-ouest de Draguignan (Var), devrait apporter très prochainement des *éléments* de réponse à cette question. Elle est conduite en association avec trois autres sociétés (1) par le groupe CFP Total, qui a obtenu en janvier 1983 un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures sur une vaste zone de 1 674 kilomètres carrés couvrant le centre et le nord du département.

La façade méridionale en général, le golfe du Lion et les bassins sédimentaires de l'arrière-pays au pied des grands reliefs en particulier, ont en fait attiré l'attention des pétroliers depuis assez longtemps.

Dans les années 70 déjà, la société Shell Rex s'était intéressée au Var et avait même effectué un forage discret, sans aucun résultat, sur la *commune* de Carcès. A différentes reprises par la suite, la présence d'indices d'hydrocarbures avait été décelée, notamment lors de sondages réalisés pour identifier des « gîtes » d'uranium, par la Compagnie générale des matières *nucléaires* (COGEMA).

Des études géologiques et une campagne de prospection sismique faites en 1983 par Total dans la dépression permienne du Luc-en-Provence, au nord du massif des Maures, ont corroboré l'existence probable de « pièges à pétrole ». Le forage, qui doit atteindre la profondeur de 900 mètres, est en voie d'achèvement.

Prudence

A plus de 800 mètres, mercredi 9 janvier, aucune trace d'« huile » n'avait encore été découverte, et les responsables de l'exploration se montraient très prudents. « *Nos recherches*, ont-ils précisé, *s'inscrivent dans le cadre de l'inventaire général des ressources nationales. Le premier puits, même s'il est « sec », nous donnera des renseignements intéressants. On ne compte pas du moins, sauf divine surprise, que la Provence puisse rivaliser un jour avec l'Aquitaine ou le Bassin parisien.* »

Le programme d'investissements de *Total* est de 20 millions de francs. Il comprend également des campagnes de prospection sismique dans le courant de l'année sur d'autres sites couverts par deux permis différents, l'un de *509 kilomètres carrés* à Brignoles (Var), l'autre de 1 942 kilomètres carrés à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence).

Au Cannet-des-Maures (2 500 habitants), la perspective d'une exploitation est plutôt bien accueillie : « *Si l'on trouvait du pétrole,* déclare le jeune maire socialiste, M. Alain Fabre, *ce serait économiquement une très bonne chose pour la commune et le département. Il faudrait revoir, bien sûr, tous nos plans. Mais nous serons très vigilants pour les problèmes de nuisances et d'expropriations.* »

En 1980, les élus du Cannet-des-Maures, avec ceux de deux autres communes voisines, Vidauban et La Garde-Freinet, s'étaient vigoureusement opposés à une demande de concession d'uranium déposée par la COGEMA (2). Cet épisode n'est pas oublié. Avant le pétrole, avant l'uranium, il y avait eu aussi... le synchrotron, dont on avait étudié primitivement l'implantation dans les parages, voici quinze ans. Autant de raisons pour ne pas s'« emballer ».

Cette philosophie est un peu celle du propriétaire du domaine des Bertrand, auquel Total a « emprunté » 1 hectare de terrain pour effectuer un forage. « *Les travaux actuels ne nous causent qu'une gêne légère* », explique M. Philippe Marotzki, un rapatrié d'Algérie qui, avec son père, a créé de toutes pièces, à partir de 1964, un vignoble de 90 hectares – l'un des plus importants du département – placé en majorité en AOC. « *Si les recherches restent vaines, on nous rendra la parcelle remise en état. Dans le cas contraire, on ignore ce qu'il adviendrait du domaine. Un trou ou deux, passe. Mais si on se met à creuser partout, ce serait sa mort. Et les indemnités d'expropriation ne nous paieraient pas les efforts accomplis pour nous faire un nom.* » On n'en est pas encore là...

L'arrivée des pétroliers au Cannet-des-Maures a cependant stimulé certaines imaginations. Un habitant de Vidauban leur a demandé de venir d'urgence dans sa propriété où, disait-il, des traces d'« huile » étaient apparues en surface. Ce n'était qu'un filet d'eau teintée d'oxyde de fer.

GUY PORTE.

(1) *Euragrep (France)*, Clyde (Grande-Bretagne), Stateside (Canada).

(2) Sur ces trois communes, la filiale du CEA a estimé les réserves exploitables – reconnues ou probables – à 900 tonnes d'uranium métal par an.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 JANVIER

« *Hôtel de Sully* », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Musée Nissim de Camondo », *15 heures, 63, rue de Monceau*, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Sulpice », 15 heures, devant *l'église, Mlle Lemarchand* (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, grille du Palais de justice (*Academia*).

« *L'École militaire* », *15 heures*, place Joffre (Arcus).

« Salon du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Évocation de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Mme Ferrand).

« Saint Alexandre Nevsky », 14 h 30, 12, rue Daru (la France et son passé).

« Lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis (Mme Hager).

« Musée Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« *L'Hôtel-Dieu autrefois* », *15 heures*, entrée, côté parvis (Paris autrefois).

« La rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier (*Résurrection du passé*).

LUNDI 14 JANVIER

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, *parvis*, Mme Hulot.

« Sand et Chopin », 15 h, 6, quai d'Orléans (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture et l'école Rocaille », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Atelier d'un doreur-argenteur », 14 h 30, guichet Arts et Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« L'Auvergne », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« *L'île de la Cité* », *15 h, 1, rue* d'Arcole (Paris autrefois).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *L'Opéra* », *15 h*, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

MARDI 15 JANVIER

« *Exposition Lutèce* », *12 h 30, 23, rue* de Sévigné, Mme Duhesme.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux.

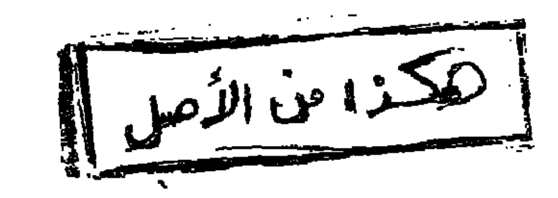
« George Sand et la nouvelle Athènes », 15 h, 16, rue Chaptal, Mme Chapuis.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les frères Flandrin », 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« La Seine et ses ponts », 15 h, place du Châtelet (Paris autrefois).

« *Madame de Maintenon* », *14 h 30*, métro Pont-Marie (C. A. Messer).



LA RENTRÉE DU TRIBUNAL DE PARIS

Contenir « l'explosion judiciaire »

« Il ne suffit pas de bien faire il faut encore le faire savoir. » Ce propos de M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris à la séance de rentrée de cette juridiction, le 9 janvier, n'est pas pour autant l'expression d'une autosatisfaction. Si les *« effets de l'explosion judiciaire ont été contenus en 1984 »*, M. Drai a invité ses collègues à continuer leur effort en leur disant notamment que la mission du juge n'est pas *« de construire des systèmes mais seulement de se prononcer par une décision rapide, claire et facilement exécutable »*.

Il a aussi voulu réhabiliter le rôle de la justice pénale par rapport à celui des chambres civiles en faisant savoir que les chambres correctionnelles de Paris *« ont reçu ou vont recevoir les juges choisis parmi les meilleurs et les plus ouverts aux conceptions modernes des sciences de l'homme, de la criminologie et de la défense sociale »*.

En 1984, le tribunal de Paris a rendu 29 144 jugements civils auxquels s'ajoutent 17 075 ordonnances de référé et 53 171 jugements correctionnels, tandis que le tribunal de police a connu pour sa part de 4 559 308 affaires dont 4 231 000 sous forme d'amendes fixes.

Au cours de la même année, le parquet a enregistré le dépôt de 570 765 plaintes nouvelles dont 487 840 pour crimes et délits. Il a ouvert 7 493 informations contre 7 496 l'année précédente.

M. Michel Jeol, procureur de la République, voit, lui aussi, dans ces chiffres une illustration des efforts *« pour combattre la criminalité dans toutes ses manifestations »*. Quant aux délinquances *« qui font naître le sentiment d'insécurité »*, s'il admet que par leur nombre *« le seuil de tolérance est dépassé dans certains quartiers et à certaines heures »*, il n'en estime pas moins qu'il est *« inexact de dire que les chiffres continuent d'augmenter »*. *« Nous ne manipulons pas*, a-t-il, *la criminalité, nous nous efforçons de la combattre. »*

Pour que ce combat soit efficace, une rationalisation des choix s'est imposée aussi bien dans la recherche des infractions avec des « cibles prioritaires » (la drogue, les ports d'arme, l'immigration clandestine) qu'au stade des procédures qu'il s'agit d'engager et dont le coût peut varier de 2 000 à 20 000 francs, les délais de mise en œuvre variant, eux, d'une journée à plusieurs années.

Les voies rapides

C'est pourquoi le nombre des informations judiciaires ouvertes a été limité *« pour que les juges d'instruction retrouvent le temps de mener leurs investigations dans des conditions et des délais convenables »* et qu'ont été développées les *« voies rapides »* comme la comparution immédiate, la convocation du délinquant par le parquet à une audience proche pour les auteurs de petits délits tels que le vol à l'étalage.

Au nom de cette même efficacité, le procureur de Paris estime qu' *« il faut se méfier du sursis lorsqu'il risque d'être ressenti comme un encouragement, de l'amende dont le recouvrement est peu probable, de la courte peine de prison quand son seul mérite certain pour un coût de 20 000 à 30 000 francs est de retarder de quelques mois la récidive »*. Mais faute de centres de semi liberté à Paris qui permettraient de combiner l'exécution d'une courte peine de prison avec l'accomplissement d'un travail salarié à l'extérieur, il faut s'orienter vers d'autres solutions. Aussi bien M. Jeol a-t-il confirmé le maintien de la politique des comparutions immédiates pour les étrangers *« qui ne respectent pas nos lois »*, que ce soit par l'immigration clandestine ou par une délinquance d'habitude — en vue de leur reconduite à la frontière ou de leur expulsion. D'autre part, il a relevé que en 1984, cent cinquante peines de travaux d'intérêt général ont été prononcées à Paris. Il estime que le chiffre pourrait être multiplié par dix.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un entretien avec M. Jacques Pommatau

(Suite de la première page.)

— Vous voulez dire que les militants proches du Parti communiste ne sont pas tentés de rejoindre la CGT ?

— Non, les minoritaires n'ont pas voulu quitter la FEN. Mais c'est plutôt la CGT, et en particulier son Union générale des fédérations de fonctionnaires, qui ont été tentées de les rallier. Le Conseil supérieur de la fonction publique existe, et chacun essaye d'y occuper le maximum de sièges. La FEN reste la première organisation de fonctionnaires, mais il y a lutte pour la seconde place entre les autres organisations syndicales, et le résultat dépendra de quelques centaines de voix.

— N'avez-vous pas aussi fait les frais de la querelle scolaire ?

— Dans la mesure où nous sommes les plus représentatifs, nous sommes considérés comme les plus responsables des difficultés. Le dossier laïque a été mal posé, mal traduit. Les Français considèrent que le système d'enseignement n'est pas satisfaisant. Or ils ont cru que l'unification allait enlever à leurs enfants la possibilité d'un recours. Si le service public d'éducation pouvait donner plusieurs chances à un gamin, le problème du pluralisme ne serait pas posé. Il y a un côté « consumériste » de l'éducation nationale comme du syndicalisme. C'est une vision très utilitariste de la société actuelle.

» Pour en revenir au dossier laïque, la bataille idéologique ne pourra être reconduite qu'avec une école publique largement rénovée et améliorée.

— La FEN a peu réagi à la politique engagée par M. Chevènement par rapport à celle de M. Savary que vous aviez critiquée...

— Je ne sais pas s'il y a un changement profond de politique, mais il y a un changement de discours. Jean-Pierre Chevènement est un homme politique attaché à tenir le discours que l'opinion publique moyenne souhaite entendre. Le discours était rénovateur à l'époque de M. Alain Savary, il est conservateur aujourd'hui.

» Mais, dans les faits, la rénovation des collèges se met en place, tout comme la formation des maîtres, et le plan pour l'enseignement technique se négocie. Et si, sur certains points, Jean-Pierre Chevènement fait machine arrière, comme sur le rôle du conseil d'école par exemple, cela ne nous déplaît pas. Il était bon de remettre les pendules à l'heure. Cela conforte les enseignants qui étaient inquiets. Mais si, derrière le discours, il y avait une volonté conservatrice, nous serions en désaccord.

— Le congrès de la FEN doit s'ouvrir dans quelques semaines. Quel bilan allez-vous présenter à vos militants ?

— Nous n'allons pas pavoiser, mais montrer la solidité de la maison. Il n'y a pas de cassure en vue, même s'il y a des incidents de congrès. Je dirai, dans le rapport moral, ce que nous pensons de la politique du ministre de l'éducation nationale. Je voudrais aussi aller au congrès avec une perspective concrète d'accord salarial signé pour 1985. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de la préservation de la négociation et de la concertation dans la fonction publique. Si ce n'était pas le cas, on voit mal comment la gauche pourrait recoller les morceaux en 1986.

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI
et SERGE BOLLOCH.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Malgré la percée de FO la FEN reste largement en tête

Les résultats des élections professionnelles pour le renouvellement des représentants des personnels d'éducation dans les commissions administratives paritaires nationales (CAPN) viennent d'être rendus publics. Le ministère de l'Education nationale a présenté, vendredi 11 janvier, les résultats *« connus dans leur quasi totalité »*. Ils modifient légèrement les premières estimations (*le Monde* du 20 décembre 1984). La participation ds enseignants à ces élections a été importante dans toutes les catégories.

Dans le premier dégré, le recul du Syndicat national des instituteurs (SNI, principal syndicat de la FEN) est important. Le syndicat CFDT conserve le même pourcentage de voix qu'aux précedentes élections en 1982. La campagne importante du syndicat FO permet à cette organisation de devenir la troisième organisation chez les instituteurs : SNI-PEGC : 67,48 % (77,98 % en 1982) ; SGEN-CFDT : 12,91 % (12,97 %) ; SNUDI-FO : 11,37 % (2,66 %).

Dans le second degré, la percée de FO est un peu plus importante dans les lycées et les lycées d'enseignement professionnel (LEP). Le syndicat de la FEN qui rassemble les certifiés et les agrégés perd quelques points, mais moins que le SNI.

● *Agrégés* : Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) : 42,6 % (48,4 en 1982) ; SGEN-CFDT : 17,5 % (21,89) ; SNALC : 17,2 % (18,94 %) ; SNLC-FO : 17,1 % (3 %).

● *Certifiés* : SNES : 48,2 % (54,3 %) ; SGEN-CFDT : 16,3 % (20,37 %) ; SNLC-FO : 15,6 % (2,8 %) ; SNALC : 14,9 % (16,13 %).

Le syndicat FO, grâce à l'apport d'anciens militants de la FEN venus grossir ses rangs, a donc réussi une percée dans le monde enseignant. En mettant l'accent sur la notion d'instruction, le rejet des expériences pédagogiques et des innovations, ce syndicat a réussi à capter les voix d'enseignants qui regrettent l'école traditionnelle. Malgré ses gains FO ne menace pas la puissance de la FEN. D'après une première globalisation de tous les résultats il apparaît que la FEN, même si elle perd environ 7,5 % des voix, demeure la première des organisations syndicales enseignantes avec 58,5 % des suffrages. La CFDT reste la deuxième organisation avec près de 14 % des voix (soit une baisse de 1,6 %), FO prenant la troisième place avec 11,9 % soit une progression de 9,5 %.

S. B.

SELON UNE DERNIÈRE ESTIMATION

101 victimes de l'hiver en France

Le léger redoux des derniers jours, avec la persistance de la neige et du verglas sur de nombreux axes routiers, rendent la circulation très dangereuse sur une grande partie de l'Europe. Avant même de connaître les terribles carambolages qui se sont produits sur les autoroutes allemandes, le 11 janvier, la « cellule d'urgence » du ministère français des transports avait lancé une mise en garde aux automobilistes en annonçant que la circulation serait *« plus dangereuse que jamais »* en cette fin de semaine. Le bilan des victimes de l'hiver en France s'élevait le 12 janvier à cent un morts, dont cinquante-cinq directement liées au froid. En Albanie, selon Radio-Tirana, des avalanches ont fait trente-cinq morts et vingt-six blessés. Dans certaines régions montagneuses du nord du pays, la couche de neige dépasse 2 mètres.

SUR LA COTE D'AZUR

Adieu fleurettes...

De notre correspondant régional

Nice. — Sous la glace, les fleurs... Aux superbes images de la Côte d'Azur en habit blanc, ont fait place des réalités moins romantiques. Dans les Alpes-Maritimes et le Var, les dégâts causés aux cultures par le froid se révèlent catastrophiques. Les cultures de plein champ ou sous abri de la zone côtière ont été presque entièrement détruites. Il s'agit tout d'abord des productions maraîchères (céleri, blettes, artichauts, choux-fleurs, fèves et salade) anéanties par les gelées à répétition. Les mêmes pertes à 100 % sont à déplorer en horticulture pour toutes les variétés de « fleurettes » (anémones, narcisses, renoncules, iris, etc.).

La récolte en cours des œillets sous serres non chauffées sera réduite de moitié. Quant au mimosa, dont la région de Mandelieu est le principal centre de production, le gel des récoltes est total et celui des plantations *« très probable »*.

En arboriculture, le bilan est plus difficile à établir. Selon les organisations agricoles, les récoltes d'olives et d'agrumes sont en grande partie anéanties, mais le gel des arbres paraît assez limité (en 1956, 80 % des oliviers avaient été détruits). La production des pépinières a subi des pertes de 40 à 50 %, dont les effets se feront sentir sur les trois prochaines années. Les cultures sous serres chauffées ont été épargnées, mais au prix d'un doublement des dépenses de carburant.

L'évaluation financière des dégâts a été entreprise dans les deux départements selon la procédure prévue pour les calamités agricoles ; elles sera rendue publique le 21 janvier.

En première approximation, le coût des destructions, dans les Alpes-Maritimes, serait d'environ 20 millions de francs pour le seul maraîchage (600 exploitants), et de plus de 50 millions de francs pour la production d'œillets. Les « mimosites » de Mandelieu parlent, eux, d'une perte immédiate de dix millions de francs, à laquelle s'ajouteront les investissements nécessaires à la remise en production (100 000 F par hectare). *« Le drame,* explique un exploitant, M. Maurice Muller, *est qu'à chaque catastrophe, comme en 1956 et en 1971, le nombre des producteurs et des superficies cultivées ne cesse de diminuer. »*

La caisse régionale du Var du Crédit agricole a annoncé qu'elle mettait immédiatement à la disposition des professionnels « sinistrés » une enveloppe exceptionnelle de 80 millions de francs sous forme de crédits à court terme au taux préférentiel de 11 %.

Ces intempéries « historiques » ont des répercussions importantes sur l'emploi. Près de 800 ouvriers agricoles vont être placés au chômage technique : 360 dans le Var et 400 dans les Alpes-Maritimes (dont 200 saisonniers employés par les mimosistes).

GUY PORTE.

TREIZE MORTS DANS DES CARAMBOLAGES EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

(De notre correspondant)

Bonn. — Treize morts, quarante-trois blessés et des dizaines de personnes contusionnées : la neige et le brouillard ont provoqué vendredi 11 janvier une catastrophe sur l'autoroute Cologne-Coblence, près de Bonn. Deux cent trente véhicules ont été pris dans des carambolages, en plusieurs endroits. Carcasses de véhicules encastrées, brûlées, desquelles les sauveteurs ont toutes les peines du monde à retirer des corps carbonisés.

Il est 15 heures : c'est l'heure de pointe, le moment où les bureaux se vident pour le week-end dans la capitale allemande et où le flot des véhicules s'en va rejoindre le trafic dense de l'autoroute Coblence-Cologne. Les poids lourds sont nombreux. Des nappes de brouillard font soudainement leur apparition, réduisant la visibilité à dix mètres par endroit. Sur la chaussée rendue dangereuse par la neige et le verglas, qui sévissent depuis dix jours sur la vallée rhénane comme dans toute l'Allemagne, les premiers coups de freins sont mortels.

Il a fallu plusieurs heures aux policiers et secouristes venus sur place près de Miel, à une vingtaine de kilomètres de Bonn, pour faire le bilan de la catastrophe.

HENRI DE BRESSON.

● *Le bâtiment et les travaux publics sont touchés par le froid.* — Depuis une semaine, les chantiers sont arrêtés sur l'ensemble du territoire français. Le montant des pertes n'est pas encore connu. A la FNB (*Fédération nationale du bâtiment*) et à la (Fédération nationale des travaux publics), on estime le mauvais temps « catastrophique » et s'attend à des *« répercussions importantes »* sur les entreprises.

● *Indemnisation des calamités agricoles.* — Les commissaires de la République, qui recueillent actuellement des informations dans les départements en cause, saisiront les comités départementaux d'expertise. La publication d'un arrêté interministériel de reconnaissance du caractère de calamité agricole permettra aux exploitants victimes du sinistre, dans un délai de dix jours, de déposer une demande d'indemnisation auprès de la mairie et de retirer la liste des pièce à fournir et les formulaires nécessaires. Simultanément, les sinistrés devront demander à leur assureur les attestations nécessaires.

Les prix ont continué de baisser à Rungis

La température remontant, les villes ont été approvisionnées à peu près normalement vendredi 11 janvier. A Rungis notamment, les arrivages de fruits et légumes ont atteint 6 400 tonnes, ce qui est tout à fait normal par rapport à la demande.

Certains prix ont donc continué de baisser. Le *kilo de carottes* a perdu 1 F, revenant à 4,50 F ; le kilo d'endives a baissé de 2 F (11 F à 9 F), le lot de douze choux-fleurs de *catégorie un* a perdu *10 F*, revenant à 110 F ; le colis de douze laitues a baissé de 5 F (de 60 à 55 F).

En revanche, les prix des poireaux (15,50 F le kilo) et ceux des choux de Bruxelles (9,50 F) sont restés aux niveaux très élevés qu'ils avaient atteint il y a quelques jours au moment des grands froids.

D'une façon générale, on constatait vendredi une grande diversité des prix sur des produits semblables, les cours des fruits restant quant à eux remarquablement bas pour la saison.

LA DÉPARTEMENTALISATION DES HOPITAUX

Plus d'approbations que de critiques

La publication du décret organisant la départementalisation des hôpitaux publics (*le Monde* des 1er et 5 janvier 1985) suscite de nombreuses réactions.

● L'Intersyndicale des médecins hospitaliers, tout en renouvelant *« son attachement aux principes essentiels de la départementalisation qui sont exprimés dans le texte »*, juge *« inacceptables »* plusieurs points de la réforme telle qu'elle est proposée : discrimination des médecins mono-appartenants des CHU, impossibilité matérielle d'appliquer la réforme à la psychiatrie... Sous réserve des modifications qui doivent, selon elle, être apportées, l'Intersyndicale appelle l'ensemble des médecins hospitaliers à participer à la mise en œuvre de cette réforme.

● Le Syndicat de la médecine hospitalière souligne l'aspect qui lui semble le plus positif : *« Le fait nouveau, capital, est que la vie hospitalière va se trouver profondément modifiée par cette réforme (...). Nul ne peut s'en désintéresser. »*

● La CFDT *« se félicite du contenu du texte ministériel qui reprend, pour l'essentiel, les dispositions issues de la concertation du printemps dernier »*.

● Le Comité de liaison et d'action des syndicats hospitaliers (CLASH) qui vient de se constituer (1) veut, au contraire, *« réagir à l'entreprise de démolition des hôpitaux publics »*, estimant qu'il ne retrouve dans le texte du décret *« ni les propositions qu'il avait formulées pendant la « concertation » ni les suggestions émises par les médiateurs pourtant désignés par le premier ministre à l'issue des grèves de 1983 »*. Ce texte est, selon le CLASH, *« autoritaire et coercitif, électoraliste et démagogique, bureaucratique et dogmatique, sectaire et précipité »*. *« Qui*, interroge le CLASH, *accepterait de travailler sous l'autorité d'un super-mandarin porté au pouvoir par des manœuvres électorales répétées sans référence à sa compétence ? »*

● La CGC a émis, le 9 janvier, une opinion favorable sur la réforme que la confédération souhaitait, depuis longtemps, voir mise en œuvre.

● La CGT a estimé que la création des départements hospitaliers, après le *« détournement du budget global »*, *« peut être, à son tour, un instrument contre l'intérêt des personnels et des malades »*. *« Ces réformes, tout en étant jugées nécessaires par le CGT, ne peuvent, selon elle, être dissociées d'une politique de santé définie pour la satisfaction des besoins de la population, avec les moyens nécessaires pour son application*.

(1) Le CLASH groupe neuf syndicats de médecins hospitaliers d'importances diverses parmi lesquels : le Syndical national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics ; l'Intersyndicat national des chefs de clinique, assistants des hôpitaux de villes de faculté ; le Syndicat des psychiatres français, et le Collège national des chirurgiens français.

Carnet

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 10 janvier 1985, de

Mme Philippe CARO,
née Renée Gueville,

De la part de
M. Philippe Caro,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Xavier Cailliau,
leurs enfants et petits-enfants,

Les obsèques auront lieu le lundi 14 janvier 1985, à 14 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Massy.

1, place Mogador,
91300 Massy.

— On nous prie d'annoncer le décès du

Frère Yves HERAULT,
dominicain,

survenu le 10 janvier 1985, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques seront célébrées le *mardi 15 janvier, à 8 h 30, en l'église* conventuelle de Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e.

De la part
Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Des dominicains du couvent Saint-Jacques,
De sa famille et de ses amis.

— Nantes. Paris. La Rochelle.

Mme Georges Lory,
son épouse,
M. et Mme Patrick Lory
et leur fille,
M. et Mme Bernard Lory
et leurs enfants,
M. et Mme André de Peretti,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Noblanc
et leurs fils,
M. et Mme Bruno Lory
et leur fille,
M. et Mme *Hervé* Lory
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Lory
et leur famille,
M. et Mme Pierre Guilmet
et leur famille,
M. et Mme Jacques Guilmet
et leur famille,
La famille André Lory,
ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Ganuchaud, Lefievre, Guilmet et Perruchot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LORY,

et invitent à participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies à Nantes, le lundi 14 janvier 1985, à 10 heures.

Inhumation au cimetière Misecorde (côté Pelleterie).

33, rue Rosière-d'Artois,
44000 Nantes.

— La direction des Musées de France,
La réunion des Musées nationaux,
font part avec une grande tristesse du décès de

M. Albert
POMME DE MIRIMONDE,
président de la chambre honoraire
à la Cour des comptes,
membre du conseil artistique
de la réunion des Musées nationaux,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le janvier 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-*Saturnin à Nogent-sur-Marne et seront* suivies de l'inhumation au cimetière de Nogent.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, lundi 14 janvier, à 15 heures, salle des Conseils, Mme Hélène Tsipouris : « Les conséquences économiques des dépenses militaires dans les États membres de la CEE. »

— Université Paris-III, mercredi 23 janvier, à 14 heures, salle Liard, M. Claude Delmas : « Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain. »





« RICHARD III » AU THÉATRE DE LA VILLE

Ariel Garcia-Valdès : il boite comme on danse

Le Théâtre de la Ville présente, jusqu'au 10 février, Richard III par le Centre dramatique des Alpes, dans l'adaptation de Jean-Michel Desprats et la mise en scène de Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia-Valdès.

Le spectacle créé à la cour d'Honneur, au dernier Festival d'Avignon, a été accueilli triomphalement. Avant Paris, il s'est donné en tournée, et à Grenoble, bien entendu, dans la grande salle de la maison de la culture, vaste plateau, moins vaste cependant que celui de la cour d'Honneur, et fermé. Pas de ciel, pas de magie nocturne, seule la magie du spectacle.

Les images sont évidemment splendides. Des images Lavaudant dans les décors de Jean-Pierre Vergier : des lignes, des murs, des trappes, du vin rouge sang. Des lumières irréelles, des brocards, des tissus précieux, l'ironie d'un dandysme clinquant et suprêmement raffiné, le regard acéré d'un metteur en scène fasciné par le prince boiteux, par ce personnage hors du commun qui élimine ceux qui le gênent, séduit les veuves de ses victimes, joue avec le pouvoir et s'enferre dans un combat truqué – tournoi d'automates en armures.

Lavaudant met en scène une histoire épique d'aventures sans amour, dont les péripéties s'enchaînent et enchaînent les destins. Comme si, à travers Ariel Garcia-Valdès il s'identifiait à Richard, c'est autour de lui que se construit le spectacle. Ariel Garcia-Valdès, crée un personnage amoral, mais douloureux, vulnérable. Un enfant lisse, visage blême, corps d'insecte, qui sautille avec grâce, insaisissable, et qui domine une cour de poupées fardées, commande à des tueurs imperturbablement clownesques. Il est seul, il est la solitude même, enfermé dans la bulle transparente de la folie.

Ici, les luttes politiques, les conflits d'ambition, servent de décor, aident à la connaissance d'un personnage complexe, énorme, un personnage de théâtre.

« *Cette conception*, dit Ariel Garcia-Valdès, *vient en son temps. Dans les années 70, on se serait davantage préoccupé des mécanismes du pouvoir, sans doute. La demande était autre. Et encore ! Quand nous avons commencé, on jouait dans les usines, c'est vrai, mais les spectacles étaient apolitiques. D'ailleurs, on s'est fait taper dessus par tout le monde.*

» *Nous sommes plutôt des littéraires. Et, en même temps, la culture de notre jeunesse s'est faite par la rue, à travers le sport, le jazz... Les livres et le théâtre sont venus plus tard. Lavaudant n'est pas un personnage à la Borgès, enfermé dans une bibliothèque. La tension de ses spectacles vient de la tension entre sa culture acquise et sa base populaire.*

» *Il a cherché une esthétique et peu à peu l'a construite. C'est parfois difficile pour un acteur d'être pris dans une image. Mais, aujourd'hui, Lavaudant sait suffisamment produire la beauté pour se sentir libre et nous laisser libres. Pour nous, les « travaux d'acteurs »* (1) *ont marqué un passage. A me trouver seul, à prendre en charge un projet global, j'ai compris l'importance du silence avant les mots, le plus que peut apporter un acteur par sa présence...*

» *Richard existe même quand il se tait, même quand il est hors scène. Ce n'est pas le plus grand rôle du répertoire... En tout cas, il ne faut pas se dire qu'il l'est, sinon on se laisse piéger. C'est un personnage qu'on ne peut pas concevoir en bloc. Il se construit autour d'un point central. Mon premier repère a été l'enfance, mon enfance de fils d'immigré, le sentiment d'être à côté des autres, dissemblable. Je me suis souvenu de ce tiraillement que je ressentais parce que chez moi on parlait espagnol et au dehors le français...*

» *Richard n'est pas comme les autres : non seulement il est difforme, mais il y a chez lui une rapidité de pensée qui l'éloigne, le fait paraître fuyant, impossible à appréhender. Quelqu'un qui va plus vite que les autres est forcément insaisissable.*

» *Je me suis souvenu de cette chose de mon enfance, elle a été le point à partir duquel j'ai pu chercher les autres couleurs de Richard. Je ne crois pas à ses ambitions politiques. Il rêve du royaume parce que, là où il est, la couronne est le point suprême à atteindre. Elle est dans son champ de vision et, en même temps, inaccessible. Elle est un but idéal, un peu comme la sainteté.*

» *Richard n'est pas un esprit politique. S'il l'est, c'est à la manière des situationnistes : il sait comment fonctionnent les rouages du pouvoir, donc il va s'en emparer, le vider de son sens, le faire exploser, et lui avec, de l'intérieur. Quand il est roi enfin, il n'essaie pas, selon l'habitude des politiciens, de jouer les uns contre les autres. Il se joue lui-même seul contre tous. Il regarde jusqu'où il peut aller. Il cherche Dieu, en somme, mais on sait que pour l'atteindre on ne peut pas venir de face, il faut arriver de côté.*

» *Quand on joue Richard, on ne doit jamais se croire Richard, on doit faire circuler l'air entre lui et soi, c'est ce qui donne l'idée de rapidité et de grâce. Si on colle trop, on devient lourd, il devient lent... Un boiteux n'est pas intéressant, sauf s'il boite comme on danse. Il faut maîtriser les palettes du jeu. Les images se bousculent, on en tue quatre sur dix, on suit un trajet circulaire. A la fin, Richard revient au point de choc, au moment où il a pris conscience de sa solitude. Il est encore plus enfant, plus désespéré... La difficulté, c'est de ne pas se croire Richard.* »

COLETTE GODARD.

(1) Les « travaux d'acteurs » présentés à Avignon, Grenoble, Saint-Denis en 1982 étaient des spectacles entièrement conçus par les comédiens du centre dramatique, chacun seul sur scène avec un texte de son choix.

Jean-Michel Déprats : *j'écris pour des bouches et des poitrines*

Entre Richard, duc de Gloucester, seul (scène 1, acte 1). « *Ores voici l'hiver de notre déplaisir* ».

Premier alexandrin d'immédiate vigueur. Prononcez à voix haute, murmurez-vous à vous-même :

« Or voici l'hiver
de notre déplaisir
changé en glorieux été
par ce soleil d'York. »

Chaque pied colle, coïncide. Le mouvement est lancé, le tempo juste. Toute vérification rationnelle s'avérant superflue, laissez les sons porter.

Et ces autres quatre vers suivent bientôt. Écoutez. Richard toujours :

« Voici nos fronts parés
de couronnes triomphales,
Nos armes ébréchées suspendues
en trophées,
Nos austères alarmes changées
en gaies rencontres,
Nos marches redoutables
en pavanes exquises. »

Là, alors, si, comptez un peu, pour voir, le nombre de consonnes, et celui des « r » en particulier, et puis cinq fois « ch », pour ne pas parler de « fr », « br », « tr ». Fronts, ébréchées, rencontres.

Jean-Michel Déprats, traducteur encore une fois de Shakespeare, ne cherche jamais à faciliter le métier des acteurs : il leur fait entière et pleine confiance, à raison. Il ne réduit donc pas ni ne simplifie rien, voire, il donne aux mots un ordre insolite, à seule fin de restituer ce qu'il appelle un chant, – l'impulsion rythmique, tantôt fluide, tantôt heurtée, ici ample, là nerveuse.

Son travail de transcripteur – au sens où en musique la transcription parfois illumine une partition originale – cette dévotion à Shakespeare a commencé en 1980 avec la mise en français pour Jean-Pierre Vincent à Avignon de *Peines d'amour perdues*; comme ça, parce que – tout comme à Vincent pour *Timon d'Athènes* – il lui était arrivé d'être assistant chez Peter Brook lors de *Mesure pour meurtre*. Parce que le théâtre était déjà son deuxième métier, et sa passion, du temps où il était élève rue d'Ulm, à l'Ecole normale. Parce qu'il était l'ami de Jean Jourdheuil.

Voilà en gros comment l'agrégé de littérature anglaise, assistant à l'université Paris-X Nanterre, aura traduit la bagatelle de six pièces de Shakespeare, avant l'été prochain, où, à Avignon encore, Jean-Pierre Vincent, encore lui, présentera un *Macbeth* selon Déprats. Car entre *la Tragédie de Coriolan* pour Bernard Sobel en 1983 et celle d'*Hamlet* montrée par Hortense Guillemard et François Marthouret à Lyon puis aux Bouffes du Nord en janvier 1984, Déprats a aussi effectué la traduction des deux parties d'*Henri IV*.

A chaque pièce son climat. « *La demande vient du texte* », dit Jean-Michel Déprats, avec un ton d'artisan modeste, devenu thuriféraire (de façon exclusive et avec voracité). La langue de Shakespeare, à la fois rite et geste, n'a selon lui pas toujours les mêmes sonorités. « *Pour* Peines d'amour, *c'est virevoltes et virtuosité;* Coriolan *est tricoté de haine et de conflits, c'est la violence verbalisée.* Hamlet? *La dureté.* Richard III, *dit-il, comme* Peines d'amour, *est une pièce de jeunesse, allègre au fond. J'en aime le côté ludique, la tonicité. Mais c'est l'aspect crachat, véhément, qui l'emporte* ».

Déprats en vient aux imprécations de Margaret, personnage exécrant. « Crachat » ; « *exécrant* » : même dans la conversation, il recourt à une gamme large de noms pas vraiment communs, et d'adjectifs furieusement qualificatifs. Cela étonne car sa voix reste perpétuellement douce, égale, sans guère de modulations. Seulement s'il déclame par cœur en anglais les incantations des sorcières dans *Macbeth*, le ton s'élève (*Macbeth « à la traversée des cauchemars », « cette pièce qui porte un peu la poisse à ceux qui s'y collent »*. Déprats confesse son incapacité à se défaire, se déprendre du texte anglais. « *Le français*, dit il, *est une langue plus vocalique, plus molle. C'est pourquoi, dans* Richard III *par exemple, je mets des* « r » *beaucoup. Pour retrouver une rythmique qui n'a rien de coulant.* » Il parle de texture à croquer, à broyer, à mâcher, à expectorer, à vitupérer. Ainsi dans *Hamlet*, il nous avait semblé entendre des Kyrielles de « t », d'allitérations sonnant comme le *té* d'âpreté. Question d'impact.

Il poursuit : « *Une traduction est mauvaise, quand les choses parviennent assourdies, estompées. Tous les mots doivent porter. Même pour les tournures les plus archaïques, il faut redécouvrir une fulgurance. Brook a raison : Shakespare doit se jouer* « vite et fort ». *Cela ne signifie pas précipitation mais densité, concision. Or la plupart des traductions rallongent l'original. En explicitant les métaphores, en étirant les ellipses, on naufrage le mouvement interne, on distend le ressort poétique.* »

Violenter la langue française

Déprats avoue sa jubilation à essayer de préserver les sonorités, quitte à violenter la langue française au génie tout de clarté et d'aisance, mais en fait raide d'exigences grammaticales, avec sa logique, son bon goût. « *Parfois c'est le désespoir, le vertige, ce cartésianisme. Comme un mur. La non-coïncidence absolue.* » « *La traduction*, dit-il encore, *doit se faire au profit de la langue traduite, et non de la langue traductrice.* » Voilà probablement d'où vient « l'étrangeté » radicale de ce fort en version moins soucieux d'éviter les faux sens que de préserver une énergie, une épaisseur, une matière étrangères, des volumes (1).

Il se réfère à l'idée de Jean-Claude Carrière, croit avec lui que « *les mots rayonnants* » de Shakespeare, avec leurs propriétés sensibles, chimiques, sont autant de primes, de phares. Comme des étoiles disposées en constellations, à considérer dans l'instantané tandis qu'en français le sens arrive, totalisé, en fin des phrases.

Déprats tente une saisie directe, concrète du texte, sans transposer ni rationaliser, ce qui est mieux admis à l'heure actuelle où précisément la tendance est à privilégier la forme. Ensuite il « *serre de près* ». Jusqu'au point de décalquer la syntaxe tourmentée, souvent obscure. Les jeux de mots les plus simples lui semblent parfois les plus intransmissibles. Il ne dit pas « intraduisible ».

(Joyce pensait qu'il n'est rien qui ne puisse être traduit.) Quitte à distordre. Et si cette méthode est cause d'euphonies ou cacophonies, c'est pour lui secondaire. Prêt à toutes les rugosités, il préfère choisir des termes nerveux, vivants.

Richard rétorque à Elizabeth dont il a tué les enfants « *Mais dans le ventre de ta fille je les enterre.* » Déprats a traduit « *womb* » par « *ventre* » et non point par la traditionnelle expression « *entrailles* », ou le conventionnel « *sein* » – usés littérairement. « *C'est*, explique-t-il, *littéralement de ventre qu'il s'agit. Ici la rhétorique, instrument de la séduction, s'épuise et débouche sur une vision du mal : le vagin-tombe-sépulcre où l'on engendre-enterre pour effacer les frères assassinés. Le flot des images est à rendre de manière crue.* »

« *Autre exemple*, « the fruifull river in the eye » *égale mot pour mot « la prodigue rivière dans l'œil » : à mes yeux le plus signifiant. Ou encore j'ai dérangé tous mes confrères pour* « boy of tears » *dans* Coriolan » ; « *gamin pleurnichard* » *n'avait aucun sens . A la recherche d'épithètes homériques, j'ai finalement laissé* « petit homme de larmes ».

« *Quant à vouloir respecter la prosodie, traduire en vers réguliers, cela relève de l'équation ou des « Chiffres et des lettres ». Seul Leiris a réussi. Disons que je m'applique dans les monologues à opérer sur l'alexandrin et sa variation. Mais ça se casse vite.* »

« *Je me répète : ce sont les images qui importent. Il ne faut faire son deuil d'aucune métaphore. Elles constituent dans leur abondance, avec leurs récurrences, la trame de toutes les pièces. Elle structurent le thème, plus, elles accroissent la tension de l'élocution, l'énergie de la diction.* »

Déprats ne traduit pas *pour* le théâtre, mais *du* théâtre, à destination d'une scène. Il traduit méticuleusement une langue orale, musclée. Il propose au comédien un *matériau de jeu vigoureux et une atmosphère oratoire : « Au fond je traduis les textes que j'aurais envie de jouer; une espèce de gueuloir intérieur !* » Il procure ce plaisir que même ceux qui n'entendent pas l'anglais éprouvent à regarder Shakespeare de la BBC. Il rend sensoriellement une sorte d'évidence des sons.

Déprats consulte lorsqu'il travaille les traductions existantes, en toute admiration pour Leiris et Bonnefoy. « *Mais*, dit-il, *je ne me prends pas pour un poète, j'écris pour des bouches et des poitrines, ils ont fait œuvre de littérature. On se situe dans une chaîne. Bientôt quelqu'un d'autre prendra le relais. Je n'ai aucun amour-propre par rapport à mes traductions. Je vais les voir et les écouter en spectateur naïf, même si les mots me sont familiers. Personne ne peut savoir trois mille vers par cœur.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Richard III*. Editions Dérives Sofin, 65 F. Jean-Michel Déprats a également traduit, en collaboration avec Frédéric Ferney « *In celebration* » (Trouble-fête) du dramaturge anglais contemporain David Storey (encore inédit en France).

(1) Voir *L'Épreuve de l'étranger*, ouvrage d'Antoine Berman, professeur au collège international de philosophie.

A CONTRE-COURANT

Julio Iglesias, prince de la romance

Auréolé de son entrée triomphale sur le marché américain, Julio Iglesias, le chanteur le plus populaire du monde, est en concert à Paris, au Rex, jusqu'au 27 janvier.

La légende a travesti les débuts dans la vie de Julio Iglesias, qui n'a jamais été footballeur professionnel. Fils d'un gynécologue réputé à Madrid, il est immobilisé pendant plus de vingt mois après un accident de voiture à l'âge de vingt ans. Durant sa période de rééducation, il se découvre une vocation de chanteur.

Aujourd'hui, une chanson de Julio Iglesias est diffusée toute les trente secondes sur les radios de la planète, que ce soit en Europe, en Afrique, en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Australie ou au Japon. En quinze ans, il a enregistré cinquante-huit albums. Il a conquis pays après pays un public de tous âges et de tous milieux à coups de charme, de travail et de discipline. A l'époque du rock, de Michaël Jackson et de Prince, il redonne tout son lustre au chanteur de charme, au crooner.

Depuis cinq années déjà, Julio Iglesias demeure à Miami, plaque tournante entre le continent sud-américain, l'Amérique du Nord et l'Europe. Avec une équipe fidèle d'origine espagnole, il a longuement étudié les Etats-Unis, il s'est pénétré de leurs couleurs, de leurs sonorités.

Il a payé de sa personne et il s'est donné les moyens de la réussite. Il a préparé un album en langue anglaise, et, avec sa culture méditerranéenne, avec les valeurs sentimentales du monde latin, il est parti se battre dans un pays où, jusqu'ici, un seul chanteur non anglo-saxon (Maurice Chevalier, en 1929) avait vraiment réussi. En 1984, Julio Iglesias a vendu cinq millions et demi d'exemplaires de son premier album américain, il a fait une tournée triomphale dans l'Amérique profonde et, en signant un contrat de 6 millions de dollars, il est devenu une image publicitaire pour la firme Coca-Cola.

Julio Iglesias donnera cette année son premier concert à Pékin.

A Paris, dans une mise en scène dépouillée, il apparaît à présent plus à l'aise sur un plateau, qu'il parcourt comme un félin. Accompagné par treize cuivres, deux claviers, deux guitares, deux batteries et deux choristes qui sont en fait deux véritables chanteuses à la voix superbe et à qui il est donné la possibilité de se faire entendre, Julio Iglesias chante en français, en espagnol, en anglais, pousse la ballade assez loin du micro, avec une nonchalance souveraine, avec cette finesse animale qui est le propre des crooners, de Nat King Cole à Carlos Gardel.

Iglesias traite avec soin une mélodie, tire profit du moindre mot, de la moindre note. Sa voix bleue est un parfait antidote aux bruits du monde. Elle semble investir chaque chanson avec grandeur.

La fréquentation de l'Amérique du Nord a apporté à Julio Iglesias un peu d'humour, plus de rythme et même parfois un décor sonore jazz. Mais la force principale du chanteur, c'est qu'il ne trompe pas son *monde. Sa carte maîtresse reste la* sincérité.

CLAUDE FLÉOUTER.

« La chance, le travail, la discipline »

« En allant d'un pays à l'autre, je n'ai pas changé mon style, je n'ai pas modifié mes émotions, dit Julio Iglesias. *Je me suis simplement adapté, chaque fois, au caractère, à la culture des gens, à leur manière d'écouter, de rire, de pleurer, à leur façon de s'habiller, de manger, aux sonorités, au tempo, au phrasé de la langue. Aux Etats-Unis, j'ai vu trois cents fois à la télévision Johnny Carson avant d'être l'invité de son émission quotidienne. J'agis à la manière d'un peintre qui changerait le cadre de son tableau.*

» Et puis il y a la chance, le travail, la discipline. Aux Etats-Unis, une petite porte s'est brusquement ouverte, je m'y suis engouffré et j'ai poussé plus loin mon avantage. Maintenant, je vais réaliser un album avec Quincy Jones.

» Quand un interprète chante très haut, il y a un moment où on ne peut plus le suivre. Le crooner doit donner l'impression que l'on peut l'accompagner, répéter avec lui. Il n'est ni trop haut ni trop bas. Il se promène. Il n'est jamais pressé, s'arrête au besoin, va doucement. Certains artistes courent tout le temps et puis un jour, sur une chanson, ils se baladent, ils arrivent quand même en tête et ils se demandent s'ils n'ont pas fait alors la meilleure course de leur vie.

» C'est une question que s'est posée Stevie Wonder. Lui, c'est un musicien de rêve. J'étais en sa compagnie, il y a trois semaines, à 50 miles de Los Angeles, dans un petit village peuplé de Noirs. Il y avait un monde fou. Stevie m'a demandé de faire la parade avec lui. On nous a mis dans une voiture décapotable et on a passé quatre heures tous les deux dans la rue. Tout le monde chantait la même chanson, un succès des années 60. C'était formidable !

» Ma profession, c'est de séduire. Je ne suis pas un modèle et, certains jours, je ne me séduis pas du tout. Mais tous les complexes que j'ai pu avoir, je les ai disciplinés. Je n'avais pas le don naturel de chanter, même si j'ai toujours su mixer les couleurs de la vie. La discipline m'a fait apprendre à chanter, à m'exprimer en des langues différentes, à pratiquer de la gymnastique tous les jours, à reconnaître tous mes défauts et à ne pas les montrer. J'adore toute la merde de la vie, mais je la laisse tomber pour mon aventure de chanteur.

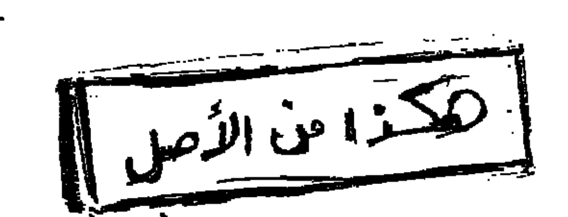
» Beaucoup de personnes travaillent avec moi. Et l'administration Iglesias a investi dans des affaires réparties dans le monde entier. Mais j'ai d'abord le goût de me battre, et j'aime les gens qui veulent gagner. L'esprit de compétition, c'est pour moi la chose la plus attractive, celle qui fait tenir ma vie. »

C. F.

LE PRIX JÉRUSALEM « POUR LA LIBERTÉ DE L'INDIVIDU DANS LA SOCIÉTÉ » EST ATTRIBUÉ A MILAN KUNDERA

Le prix Jérusalem « pour la liberté de l'individu dans la société » sera attribué cette année à l'écrivain Milan Kundera. Le prix sera remis par le maire de Jérusalem, M. Toddy Kollek, à l'occasion de la Foire internationale du livre, le 8 mai prochain. Le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer ce prix à Milan Kundera pour une œuvre « *exprimant le combat de l'individu pour la préservation de sa liberté et de son unicité, contre les forces de l'histoire, de l'autorité et de politiques* ».

Milan Kundera sera le douzième lauréat du prix Jérusalem. Avant lui, le prix, d'une valeur de 5 000 dollars, avait été attribué à Jorge Luis Borges, Graham Greene, Simone de Beauvoir, Eugène Ionesco, Max Frisch, Ignazio Silone, André Schwarz-Bart, Sir Isaïah Berlin, Bertrand Russell, Octavio Paz et V. S. Naipaul.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI : Comédie de Paris (281-00-11), sam. 22 h 30.

LE DAMNÉ : Théâtre Arcane (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

RATTRAPER LE TEMPS : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), sam. 20 h 15.

LES SERMENTS INDISCRETS : Athénée (742-67-27), sam. 20 h 30.

ORPHÉE AUX ENFERS : Théâtre Fontaine (874-74-40), sam. 17 h et 21 h 15, dim. 16 h.

USINAGE : Jardin d'Hiver (255-74-40), sam. 16 h et 21 h.

BYE BYE SHOW BIZ : Théâtre Mogador (874-23-73), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30.

LOULOUTE : Théâtre des Nouveautés (770-52-76), sam. 18 h 30, 21 h 30, dim. 15 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 20 h : le Lac des cygnes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Bérénice ; dim. 14 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; 20 h 30 : le Misanthrope.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Histoire inachevée : quatre soirées autour de Volker Braun.

TEP (364-80-80). Théâtre : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Clair d'usine. Cinéma : dim. 20 h : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnett (film muet) ; le Dernier Métro, de F. Truffaut.

BEAUBOURG (277-12-33), Le groupe « Théâtrales ». Ecritures en création : sam. 21 h : le Principe d'incertitude, de Fayard. Cinéma-Vidéo, sam., dim. 16 h : Eric et l'Oiseau bleu, de J.-C. Riga ; l'Enfant de la haute mer, de D. Belloir ; 19 h : le Dernier des Miskitos, d'Y. Billon ; Le Cinéma chinois, sam. 14 h 30 : Dix mille foyers de lumière, de S. Fu ; 17 h 30 : Zhao Yiman, de S. Meng ; 20 h 30 : Avec le vent en poupe, de S. Yu ; dim. 14 h 30 : le Printemps d'une petite ville, de F. Mu ; 17 h 30 : les Larmes de la rivière des perles, de W. Weiyi ; 20 h 30 : Une crise, de L. Nong et X. Jin ; sam., dim. 15 h : Daniel-Henry Kahnweiler. Souvenir que me veux-tu ?, de J.-M. Drot ; sam., dim. 18 h : Ballets mécaniques.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 14 h 30 : la Fille de Madame Angot ; sam. 20 h 30 : la Chauve-Souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Richard III ; sam. 18 h 30 : Lluis Llach, auteur, compositeur, interprète Catalan.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. 16 h : Le Moïse noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), sam. 24 h : Opus Anomique.

A. CENTER (355-21-50), sam. 21 h : T. Leabhart.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 15 h : le Résident Handecœur ; sam. 21 h, dim. 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 20 h 30 : les Serments indiscrets ; sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14) (D., L.), sam. 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Goethe absent.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, sam. 20 h 30 : le Train était à l'heure.

CITHEA (357-99-26), sam. 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h : dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Mystère bouffe ; sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), sam. 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE GAITE (327-95-94), sam., dim. (dern.), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Cocline ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants ; sam. 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42). I. Sam. 18 h 30 : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. Sam. 18 h 30 : la Tour d'amour.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. Sam. 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C.-SÉE (607-91-51), sam. 20 h 30 : les Lits L.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00). – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Arbres de vie.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), sam. 20 h 30 : l'Histoire du soldat (dern.).

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim 15 h : l'Orphelinat (dern.).

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 (dern.) : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 15 : Rattraper le temps.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle sam. 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées sam. 20 h 30, dim. 15 h : Derrière vous, il y a quelqu'une.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Aspects danse C. Louvel, (dern.).

Samedi 12 - Dimanche 13 janvier

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

FONTAINE (874-74-40) sam. 17 h et 21 h 15, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), sam. 21 h : l'Arlésienne.

PÉNICHE-OPÉRA ((245-18-20) sam. 21 h : Barca di Venetia per Padova – O comme eau.

SALLE GAVEAU (563-20-30), sam. à 15 h et 20 h 30, dim. à 18 h 30 : l'Arlésienne.

Les concerts

SAMEDI 12

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Continuo (Bach, Haendel, Vivaldi).

Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : Amaryllis.

Salle Gaveau, 20 h 30 : T. Nikolaeva (Bach).

DIMANCHE 13

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Ulysse (Reicha, Tcherepnin, Griffith Rose...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Wieniawski, Berlioz).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : J.-S. Béreau (Rossini, Paganini, Respighi...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Brandis (Wolf, Beethoven).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : M. Mehl.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger (Monteverdi, Gabrieli, Schütz...).

Eglise des Billettes, 10 h : R. Delosme (Krebs, Byrd, Daquin).

Théâtre 14, 11 h : Ch. Boulier, Th. Girard (Brahms, Ravel, Paganini).

Confluences, 18 h 30 : CMC (Vasquez, Guerrero, Taira...).

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : G. et B. Picavet (Franck, Beethoven, Schubert...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 12 JANVIER

Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Shanghaï d'hier et d'aujourd'hui, de C. Bugao ; 19 h : la Pièce de monnaie du Nouvel An, de Z. Shichuan ; 21 h : 70 ans d'Universal : Révolte au Mexique, de B. Boetticher.

DIMANCHE 13 JANVIER

15 h : la 317e Section, de P. Schoendoerffer ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Une source de richesse/l'Arbre aux Sapèques, de T. Youlin ; 19 h, le Marché de la tendresse, de Z. Shichuan ; 21 h : 70 ans d'Universal : Romance inachevée, de A. Mann.

(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 12 JANVIER

17 h : Hommage à C. Eastwood : Pendez-les haut et court, de T. Post ; Aspects du cinéma japonais. 19 h : Cinéastes japonais à l'étranger : Mon amour de Cuba, de K. Kuroki ; 21 h : La guerre : Le plus beau, de A. Kurosawa.

DIMANCHE 13 JANVIER

Hommage à C. Eastwood : 15 h : Incident of the clubasco, de B. Kulik ; Incident of burst of evil, de G. Sherman ; 17 h : Incident of the widowed dove, de T. Post ; Incident at dragoon crossing, de T. Post ; 21 h : Quand les sigles attaquent, de B.G. Hutton ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : Feux dans la plaine, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H sp), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOTHER COUNTRY, film britannique de Marek Kanievska. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

A NOUS LES GARÇONS, film français de Michel Lang. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, (354-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ENRAGÉS (*), film français de Pierre William Glenn. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉTÉ PROCHAIN, film français de Nadine Trintignant. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e ; Paramount-Opéra, 9e ; Paramount-Bastille, 12e ; Paramount-Galaxie, 13e ; Paramount-Gobelins, 13e ; Paramount-Montparnasse, 14e ; Paramount-Orléans, 14e ; Convention Saint-Charles, 15e ; Paramount-Maillot, 17e ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KAOS, CONTES SICILIENS, film italien des frères Taviani. V.o. : Forum, 1er ; 14 Juillet-Racine, 6e ; 14 Juillet-Parnasse, 6e ; Marignan, 8e.

14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS, film américain de John Cassavetes. V.o. Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE, film américain de Stuart Rosenberg. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RUES DE L'ENFER (**), film américain de Danny Steinmann. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STRANGER THAN PARADISE, film américain de Jim Jarmusch. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e ; Olympic-Entrepôt, 14e ; 14 Juillet-Bastille, 11e.

TRAIN D'ENFER, film français de Roger Hanin. Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e ; UGC-Boulevard, 9e ; UGC-Gare de Lyon, 12e ; UGC-Gobelins, 13e ; Mistral, 14e ; UGC Convention, 15e ; Images, 18e ; Secrétan, 19e.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Téléfilm : Vincente.**
De V. Buggy, réal. B. Toublanc-Michel, avec A. Parillaud, J.-F. Garreaud, C. Rauth...
Le quotidien de la guerre et de l'occupation filmé dans toute sa dimension psychologique et dans l'atmosphère humide et verte de la Creuse. Malgré une impression de déjà vu, on marche, on pleure.

22 h 20 **Droit de réponse : Revue de presse.**
Avec *F.-O. Giesbert* (Nouvel Observateur), *J.-M. Bouguereau* (Libération), *D. Jamet* (Quotidien de Paris), *C. Cabanes* (Humanité), *D. Endelman* (CBS), *R. Deweck* (Die Zeit), *N. Du Roy* (Télérama), *L.-M. Horeau* (Canard enchaîné), *M. Parbot (Agence Sygma)*, *A. Gamassi* (Courrier Picard), *M. Déjour* (Sud-Ouest), *D. Baudis, maire de Toulouse, J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi) *et M. Lucbert (président de la Société des rédacteurs du* Monde).

0 h **Journal.**

0 h 20 **Ouvert la nuit.**
Alfred Hitchcock présente... *Touché.*

0 h 45 **Séance de nuit**
TF1 fête son dixième anniversaire au sommet de la tour Eiffel. Le tout TF1 autour de son PDG, de Collaro à Zitrone, de Drucker à Patrick Sébastien. Rétrospective des grands « moments » télévisés de la chaîne. La « soirée » s'achève à 4 heures.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
Autour de P. Clark : Mort Schuman, J.-J. Goldman...

22 h 5 **Journal.**

22 h 15 **Tennis : Tournoi des Masters à New-York.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Benny Hill.**

21 h 30 **Journal.**

22 h **Feuilleton : Dynastie.**
Blake et Alexis en Indonésie à la recherche de Steven.

22 h 45 **La vie de château.**
J.-C. Brialy reçoit trois invités : R. Hossein, J.-P. Vincent et G. Moustaki.

23 h 15 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Inspecteur Gadget ; 18 h, Magazine ; 18 h 20, Un trait, c'est tout ; 18 h 25, Jazz à Antibes ; 19 h, Feuilleton :Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 55, Dessin animé : SOS Saturnin.

CANAL PLUS

20 h 30, Ma cousine Rachel ; 21 h 20, Spécial Elvis Presley ; 22 h 10, *Le radeau d'Olivier* ; 23 h, *Survivance*, film de *J. Lieberman* ; 0 h 30, Fanny et Alexandre, film de I. Bergman ; 3 h 30, La justice des hommes, film de G. Stevens ; 5 h 20, Attention, convoi d'oies.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : maintenance (du côté des jeunes compositeurs : Pascal Dusapin).

20 h 30 Une histoire de Buenos Aires, de J. Gabriel. Avec F. Bergé, G. Wilson, P. Laudenbach...

22 h 10 Démarches, avec Jean-Louis Baudry : « Proust, Freud et l'autre ».

22 h 30 Musique : deux comédies madrigalesques, par la Péniche Opéra : *Barca di Venetia per Padova*, d'A. Banchieri et *O comme eau*, de C. Prey.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Festival des Flandres, *Quatuor à cordes nº 34 en ré majeur*, de J. Haydn ; *Quatuor à cordes en fa majeur*, de Ravel ; *Quatuor à cordes nº 14 en ré mineur*, de Schubert, par le Quatuor à cordes de Tokyo, P. Oundjian, K. Ikeda, violons, K. Isomura, alto, S. Harada, violoncelle.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Hugo Wolf » ; Les chants du harpiste ; à 23 h 5, le club des archives : Hans Rosbaud ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

7 h **TF 1 Graffiti.**
8 h **Journal.**
9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le Jour du Seigneur.**
11 h **Messe** célébrée en la paroisse Saint-François-de-Sales (Paris-17e), préd. Père P. Jacquin.
12 h 2 **Midi presse.**
Invité : M. Savary, ancien ministre de l'éducation nationale.
12 h 30 **Tennis : Tournoi des masters (1/2 finales).**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 20 **Sports dimanche.**
16 h 30 **Variétés : la belle vie.**
Avec P. Ustinov, M. Béjart.
17 h 30 **Les animaux du monde.**
Les falaises du Caithness.
18 h 10 **Série : Le vent d'Australie.**
19 h **Sept sur sept.**
Avec M. J. Toubon, secrétaire général du RPR.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : le Cavaleur.**
Film français de P. de Broca (1978), avec J. Rochefort, N. Garcia, D. Darrieux, C. Alric, C. Leprince, A. Girardot. (Rediffusion.)
Un pianiste quinquagénaire, collectionnant les conquêtes féminines, prend soudain conscience de son vieillissement et de la solitude qui le guette.
22 h 25 **Journal.**
22 h 40 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end et la finale des Masters en direct du Madison Square Garden.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 **Journal et météo.**
9 h 40 **Les chevaux du tiercé.**
10 h 10 **Récré A 2.**
10 h 40 **Gym tonic.**
11 h 15 **Dimanche Martin : Entrez les artistes.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**

17 h **Série : les Brigades du Tigre. (Rediffusion).**
18 h **Stade 2 (et à 20 h 20).**
19 h **Série : l'Age vermeil.**
20 h **Journal.**
20 h **Jeu : Le grand raid.**
Mogadiscio-Djibouti.
Cinq équipes en Afrique partent à l'aventure.
21 h 40 **Document : Sous les pavés, la banlieue.**
Une enquête réal. par G. Drouhet.
Deuxième volet : après Banlieue 89, l'architecture à travers la mobilité des gens, leurs activités, leurs regards. A Créteil, dans la banlieue parisienne. Trois étapes : l'architecture et son projet, témoignages des habitants de Créteil ; le centre commercial, lieu privilégié de rencontres.
22 h 30 **Concert magazine.**
Concert viennois, en liaison avec France-Musique. Hommage aux compositeurs viennois Suppe, Lehar et Johann Strauss, par le Nouvel Orchestre Philharmonique.
23 h 15 **Journal.**
23 h 30 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Mosaïque.**
13 h **Magazine 85.**
15 h **Musique pour un dimanche.**
15 h 15 **Théâtre : le Soulier de satin.**
De P. Claudel, mise en scène J.-L. Barrault et J.-P. Granval, avec J.-L. Barrault, J.-P. Bouvier, M. Arie...
Deuxième partie. La rencontre de deux êtres qui n'ont pas le droit de s'aimer. Retenus par une épidémie de peste qui sévissait à Mogador (Espagne), Prouhèze et Rodrigue possèdent chacun la clé du chemin qui devrait les mener à Dieu. Mais Prouhèze est mariée (devant Dieu) au juge Don Pélage...
18 h **Emission pour la jeunesse.**
19 h **Au nom de l'amour.**
Un nouveau rendez-vous pour cette émission qui jusqu'alors était diffusée le samedi à 20 h 35.
20 h **RFO Hebdo.**
Changement d'horaire et de formule. Cet hebdomadaire d'actualité d'outre-mer s'agrandit. Va-t-il s'améliorer ?
20 h 35 **Série : architecture et géographie sacrée.**
Le Mont-Saint-Michel et l'archange lumière.
Une tentative – réussie – d'expliquer la magie de ce lieu, dépositaire et héritier de toutes les traditions religieuses et des légendes du monde celte.
21 h 30 **Aspects du court métrage français.**
Eros de conduite, de R. Millie ; *la Case départ*, de Ch. Nicole ; *la Main*, de J. Yanne.
22 h 5 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit : Outrage.**
Film américain d'I. Lupino (1950), avec M. Powers, T. Andrews, R. Clarke, R. Bond, L. Hamilton, R. Lupino (v.o. sous-titrée, N.).
Une jeune fille, victime d'un viol, se sent accablée de culpabilité et de honte. Elle quitte sa famille et son fiancé, s'enfuit en Californie, où elle est recueillie par un pasteur.
23 h 45 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

11 h, Clara et les chics types, film de J. Monnet ; 12 h 45, Cabou Cadin (dessin animé ; Gil et Jo ; Max Romana) ; 14 h 15, Ellis Island ; 15 h 5, Soap ; 15 h 30, Batman ; 16 h, Robin des bois ; 16 h 50, Document : Les ateliers du rêve ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, Meurtre d'un bookmaker chinois, film de J. Cassavetes ; 22 h 20, Coup de foudre, film de D. Kurys ; 0 h, New-York Connection, film de R. Butler.

FRANCE-CULTURE

14 h, *Le temps de se parler* ; 14 h 30, En direct de la Comédie-Française : « Rue de la Folie-Courteline », un spectacle de treize pièces de Courteline. Avec D. Gence, S. Eine, C. Ferran... ; 17 h 15, La tasse de thé. Rencontre avec Frédérique Hébrard et Louis Velle ; à 17 h 45, Histoire-actualité : l'âge héroïque du monde ; coup de cœur ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Love Streams, de John Cassavetes ; 20 h, Musique : collection de timbres.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « l'histoire des tailleurs de pierre » d'Ile-Grande (Bretagne).

22 h 30 Musique : libre-parcours jazz : Jazz Fattier Sextet ; Johnny Griffin et son orchestre.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Programme musical en disques compacts : œuvres de Mozart, Haendel, J.-S. Bach ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Ravel par J.-M. Nectoux, musicologue ; œuvres de Debussy, Ravel ; 19 h 5, Jazz vivant : résurgence du jazz libertaire avec le concert « Segment Music of two continents » donné par Cecil Taylor ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin les 28 et 29 juin 1984) : *Concerto nº 10 pour deux pianos en mi bémol majeur*, de Mozart ; *Symphonie nº 3 en mi bémol majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Eschenbach (Mozart) et H. von Karajan (Beethoven), sol. J. Frantz et C. Eschenbach.

22 h 30 Concert : (en simultané sur A 2), Musique viennoise ; œuvres de Lehar, Suppe, J. Strauss par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, sol. T. ZylisGara, S.-Jerusalem.

23 h Les soirées de France-Musique.

LES SOIRÉES DU LUNDI 14 JANVIER

TF 1 20 h 35, Cinéma : *Flic Story*, de Jacques Deray ; 22 h 25, « Etoiles et toiles », magazine du cinéma ; 23 h 50, « C'est à lire ».

A 2 20 h 35, « Emmenez-moi au théâtre » : *Le Père Noël est une ordure*, par l'équipe du Splendid ; 22 h 5, « Plaisir du théâtre », magazine du théâtre ; 23 h 25, « Bonsoir les clips ».

FR 3 20 h 35, « Cycle le grand frisson » : *Agatha*, film de Michael Apted ; 22 h 50, « Thalassa », magazine de la mer ; 23 h 35, « Folies ordinaires » : Charles Bukowski ; 23 h 40, « Prélude à la nuit ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 13 JANVIER

– *M. Alain Savary*, ancien ministre de l'éducation nationale, est l'invité de « Midi Presse », sur TF 1, à 12 heures.

– *M. Bernard Stasi*, président du CDS, participe au « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. François Dalle*, président du comité stratégique de L'Oréal, répond aux questions des journalistes du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, est le témoin du magazine « 7 sur 7 », sur TF 1, à 19 heures.

– *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Club de la presse », d'Europe 1 et de Canal Plus, à 19 h 15.

LUNDI 14 JANVIER

– *M. Robert Badinter*, ministre de la justice, répond aux questions des auditeurs, sur France-Inter, à 19 h 20.

VU

Delon le magnifique ?

Il est une star, *« bien sûr »*, et... un *grand acteur*, aussi. Il a *« tous les dons sauf celui du bonheur »*. Il parle sans cesse de lui à la troisième personne, en prononçant son nom – tic commercial ? *« Il n'est pas n'importe qui »* et aime les défis. Il va vivre en Suisse trois ou quatre jours par semaine, parce qu'il a une fabrique de parfum et de montres qui a pris *« de l'ampleur »* et que sa présence là-bas est nécessaire. Mais, attention ! Français il est et français il restera, comme Jean-Marie (Le Pen), *« un vrai Français, lui aussi »*. Et puis, de l'autre côté des Alpes, vit Catherine, la femme qu'il aime. Il le dit haut et fort : *« Toute sa vie a été dictée par ses sentiments, il ira donc toujours là où l'appelle son cœur. »*. Ses rôles de solitaire, mitraillette au poing, sont ceux que son public attend de le voir jouer.

Il porte allègrement sa cinquantaine, satisfait qu'on le lui confirme. Ce qu'il redoute le plus : devenir grabataire dans ses vieux jours. Il est Alain Delon le magnifique, celui qui a accepté d'essuyer les premiers feux du « Jeu de la vérité », la nouvelle émission de TF 1 proposée, trois vendredis par mois, par Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.

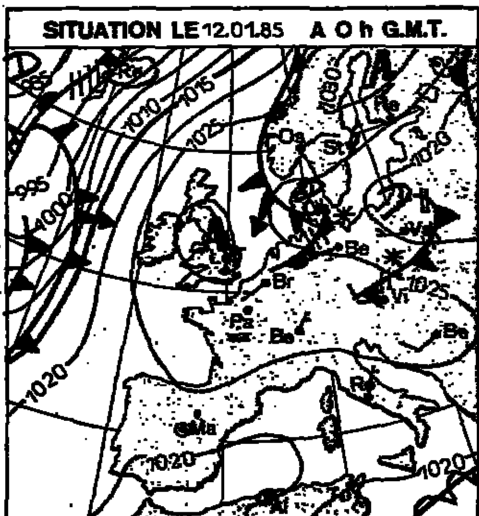
L'idole Alain Delon s'est soumise, avec fair-play, aux règles de ce jeu : prêter serment devant les téléspectateurs de dire toute la vérité, rien que la vérité, et répondre, sur le vif, aux questions que lui posaient, de la salle ou par SVP, ses admirateurs ou ses détracteurs (on n'en a pas entendu beaucoup). Le tout entrecoupé de chansons.

D'extrême droite, lui ? Il nie être un militant, mais reconnaît avoir de la sympathie pour Jean-Marie (Le Pen), qu'il connaît *« depuis longtemps » : « C'est un homme sain, qui a une femme superbe, des enfants... »* mais, aujourd'hui, le héros politique de Delon, c'est Raymond Barre. *« Ça, c'est quelqu'un au-dessus des partis, un grand commis de l'Etat, celui dont notre pays a besoin. »* Et lorsque le directeur d'une PME l'a interrogé sur ce qu'il pensait de l'homme d'affaires Bernard Tapie, notre vedette a exprimé son admiration, au point de se demander, tout à trac, s'il ne faudrait pas proposer à ce *« battant »* de *« racheter toute la France avant qu'il ne soit trop tard »*. Juré, craché.

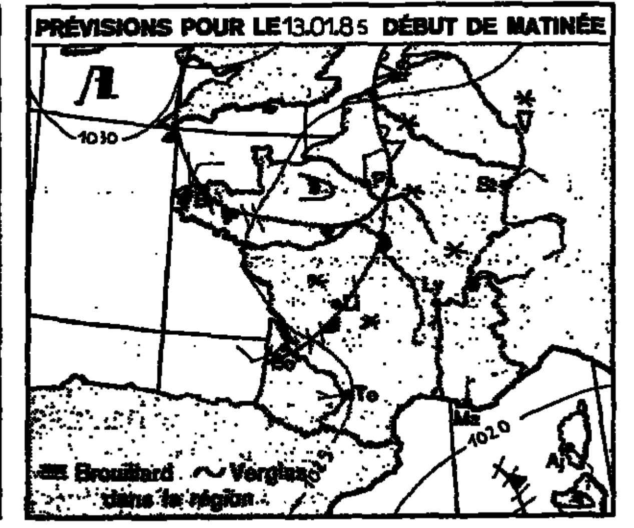
ANITA RIND.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.01.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.01.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le samedi 12 janvier à 0 heure et le dimanche 13 janvier à 24 heures.

Une perturbation traversera le pays du Nord au Sud dans un champ de pression temporairement affaibli.

Dimanche, le temps froid se maintiendra. En matinée, quelques éclaircies se développeront sur l'Alsace, la Lorraine, les régions méditerranéennes ainsi que sur les côtes de la Manche. Partout ailleurs, le temps sera gris avec des chutes de neige. Dans l'après-midi, l'aggravation gagnera la Méditerranée : nuages abondants et précipitations, souvent sous forme de neige. Des chutes de neige durables se produiront sur les Vosges, le Jura, le nord des Alpes et sur le Massif Central, ainsi que sur les Pyrénées. Ailleurs se généralisera un temps instable : éclaircies et averses de neige à caractère passager.

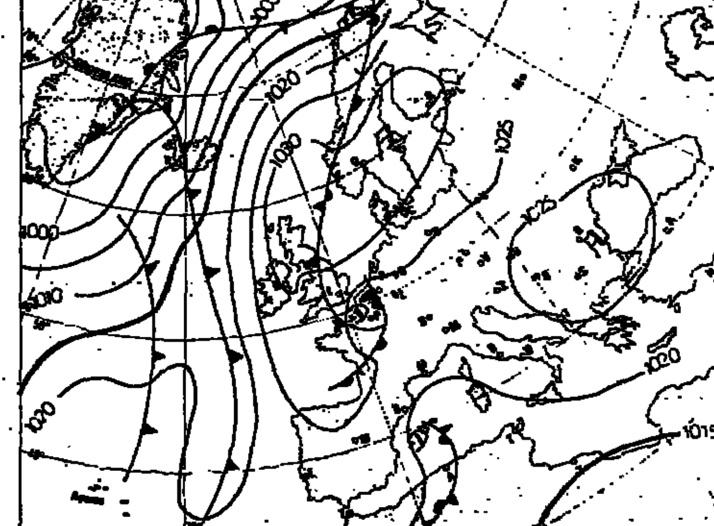
Les températures seront voisines au lever du jour de –2 degrés sur le quart nord-ouest, –5 à –10 ailleurs. Dans l'après-midi, elles resteront partout en dessous de 0 degré.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 janvier, à 7 heures, de 1029,4 millibars, soit 772,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 janvier) : Ajaccio, 8 et –1 degrés ; Biarritz, –3 et –8 ; Bordeaux, 0 et –11 ; Bourges, –5 et –7 ; Brest, 5 et –3 ; Caen, 3 et –3 ; Cherbourg, 4 et –6 ; Clermont-Ferrand, –6 et –9 ; Dijon, –8 et –10 ; Grenoble-St-M.-H., –3 et –10 ; Grenoble-St-Geoirs, –6 et –16 ; Lille, –2 et –13 ; Lyon, –8 et –10 ; Marseille-Marignane, 4 et –1 ; Nancy, –6 et –11 ; Nantes, 1 et –2 ; Nice-Côte d'Azur, 5 et 0 ; Paris-Montsouris, –1 et –4 ; Paris-Orly, –2 et –5 ; Pau, –3 et –9 ; Perpignan, 3 et –3 ; Rennes, 2 et –8 ; *Strasbourg, –7 et –9 ; Tours*, –2 et –5 ; Toulouse, –4 et –7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 5 ; Amsterdam, –2 et –7 ; Athènes, 12 et 3 ; Berlin, –6 et –7 ; Bonn, –2 et –11 ; Bruxelles, –3 et –7 ; Le Caire, 19 et 13 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 0 et –9 ; Dakar, 23 et 17 ; Djerba, 12 et 9 ; Genève, –5 et –8 ; Istanbul, 0 et –2 ; Jérusalem, 15 et 7 ; Lisbonne, 10 et 1 ; Londres, 3 et 0 ; Luxembourg, –7 et –13 ; Madrid, 7 et –7 ; Montréal, –13 et –19 ; Moscou, *–9 et –11 ; Nairobi, 26 et 11* ; New-York, –5 et –7 ; Palma-de-Majorque, 10 et 4 ; Rio de Janeiro, 26 et 20 ; Rome, 3 et –1 ; Stockholm, –6 et –13 ; Tozeur, 10 et 3 ; Tunis, 10 et –1.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3880

HORIZONTALEMENT

I. Arrivée d'air. Etait commune aux félibres. – II. A la ville comme à la campagne. Pousse comme un champignon. – III. Ne dormait que d'un œil. *Rompu mais difficile à briser.* – IV. *Interjection. Lettre grecque. Point* chaud. – V. Fraction de fidèles. Conjonction. – VI. Cocottes-minute. Lâché par *surprise*. – VII. Pour toutes les péripatéticiennes, c'était l'homme de leur vie. Une ville qui fait toujours recette. – VIII. Pronom relatif. S'annonce en trompettant. – IX. Bien enveloppée. – X. Préposition. La moitié de l'Asie. Ne *sont donc pas* bassement matérielles. – XI. Abréviation religieuse. Se tire difficilement d'un mauvais pas. Permet d'apprécier ou d'être apprécié. – XII. S'aveugle *lorsqu'on ne veut plus la voir.* Recruta de la main-d'œuvre étrangère. – XIII. Espèce de canon. C'est un grand moment. Doit être tendre pour faire un poulet. – XIV. Font de bonnes dragées. Conjonction. – XV. Billet de sortie. Peut être considérée comme portière lorsqu'elle est assez grande.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II				■		■								■	
III								■							
IV			■				■		■						
V												■			■
VI		■											■		
VII											■				
VIII				■		■	■	■							
IX		■												■	
X			■			■									
XI	■			■	■				■					■	
XII						■				■			■		■
XIII										■		■			
XIV													■		
XV		■						■							

VERTICALEMENT

1. Métropolitain dans une capitale. Entre dans la postérité. – 2. Se prend pour une bonne descente. Essaie de joindre les deux bouts. – 3. Mesure thermique. Souvent manipulée de main de maître. Œuvre captivante. – 4. Compositeur de « Paganini ». Note. Base de bien des calculs. – 5. Epreuve avant une certaine lettre. Peut être prié par un pauvre pécheur. – 6. Cœur de marbre. *Mis en biais.* – 7. *Terre. Lit en* désordre. Ne vont donc pas dans le sens du dialogue. – 8. Personnel. Narre. Fait tourner un cheval en bourrique. – 9. Règle les problèmes de circulation en Belgique. Ne manque pas de responsabilités. Objet de reprise. – 10. Point mousse. Exécuta. Pronom. – 11. Aspiration tout à fait légitime. Mauvaise surprise. Dans le doute, on ne s'en abstient pas. – 12. Cycles de fin d'études. Elle n'a pas dit son dernier mot. Personnel. – 13. Etre tout retourné. Fait des cordons solides. – 14. Peintre et graveur allemand du XIXe. Marché commun. – 15. Liaison dangereuse. Etre. Oblige donc à partir ou à rester.

Solution du problème nº 3879

Horizontalement

I. Parcmètre. – II. Obole. Ré. – III. Noyautage. – IV. Clans. Ça. – V. Tilden. Lô. – VI. Ee. As. – VII. Armstrong. – VIII. Eternel. – IX. Ionisante. – X. TNT. Eté. – XI. Ex. Sensés.

Verticalement

1. Ponctualité. – 2. Aboli. – 3. Royalement. – 4. Clandestins. – 5. Meuse. Testé. – 6. Narra. – 7. Trac. Sonnes. – 8. Régal. Nette. – 9. Onglées.

GUY BROUTY.

Économie

REPÈRES

Bhopal (Inde) : six mois pour dédommager les victimes

Le groupe américain Union Carbide espère conclure d'ici six mois un accord pour dédommager les victimes du désastre de Bhopal (Inde). *« Tout le monde estime qu'il est extrêmement urgent de résoudre ce problème à court terme dans le cadre d'un accord hors tribunal »*, a déclaré le président Warren Anderson, en assurant que son groupe avait la capacité financière pour faire face. Selon lui, des négociations sont en cours avec les parties concernées. Il espère pouvoir s'entretenir avec le ministre indien de la justice, M. Parasaran, attendu en visite officielle aux États-Unis la semaine prochaine. Des demandes de dédommagement portant sur quelque 100 milliards de dollars ont été déposées devant les tribunaux américains.

Pétrole : baisse des prix aux États-Unis

Le mouvement de baisse des prix du pétrole aux États-Unis a continué le 11 janvier, la société pétrolière Chevron Corp. et sa filiale Guf Corp. ayant annoncé tour à tour qu'elles ramenaient leur prix d'achat du « West Texas Intermediate » de 29 dollars à 28 dollars le baril. Ce faisant, ces sociétés ont suivi l'exemple donné la veille par la société Texaco Inc. Plusieurs sociétés de raffinage affichent même des prix inférieurs pour cette qualité de pétrole, qui descendent dans certains cas jusqu'à 25,90 dollars le baril. – (*AFP*)

Prix de gros : faible hausse aux États-Unis

Les prix de gros américains ont augmenté de 0,1 % en décembre, soit 1,8 % pour l'ensemble de 1984 contre 0,6 % en 1983. L'indice s'est inscrit à 292,4 (base 100 en 1967). En 1985, la hausse devrait, selon les experts, se situer entre 1 % et 2 %, grâce notamment à la poursuite prévisible du tassement des prix pétroliers. – (*AFP, UPI*)

Taux d'intérêt : hausse en Grande-Bretagne

Les quatre principales banques de Grande-Bretagne ont relevé leur taux d'intérêt à la suite de fortes tensions provoquées sur le marché des capitaux par la baisse de la livre sterling. La National Westminster a, la première, le 11 janvier, porté son taux de base de 9,5 % à 10,5 %, et le mouvement s'est généralisé, ce qui va à l'encontre de la stratégie officielle. Le gouvernement britannique attribue le glissement de la livre (2,5 % en une semaine) à des facteurs extérieurs, à savoir la fermeté du dollar et la faiblesse du marché pétrolier.

L'ÉCHEC DE LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

« La négociation ne pourra pas reprendre sur les mêmes bases » *estime la CFDT*

« Nous n'avons pas abandonné tout espoir que recommencent des négociations » sur la flexibilité de l'emploi, a déclaré, le 11 janvier, devant la presse M. Robert Bono, secrétaire national de la CFDT, en rendant compte des travaux du bureau national de cette organisation. La CFDT, a-t-il ajouté, entend *« continuer à détecter et à proposer ce qui est réellement créateur d'emplois en dehors des fantasmes patronaux »*. Le bureau national a *« condamné fermement »* l'attitude du CNPF durant la négociation et le *« refus de M. Gattaz de rouvrir les négociations. Cette attitude est à la fois irresponsable et inadmissible »*. La centrale a estimé que *« l'action est nécessaire dans la période »*, à tous les niveaux (entreprises, branches, national) en liaison avec des négociations.

« Tout élément d'où qu'il vienne, a souligné M. Jean Kaspar, secrétaire national, *qui permet de reprendre la discussion sera considéré comme positif. Il serait grave que le CNPF s'installe dans l'échec. Il serait dangereux que le CNPF considère que le seul élément permettant de relancer la discussion soit une intervention du gouvernement. Le président du CNPF manque de pudeur lorsqu'il dit que ce sont les chômeurs qui vont faire les frais alors qu'il oublie que ce sont les chefs d'entreprise qui licencient. »* Pour M. Kaspar, *« cette négociation ne pourra pas reprendre sur les mêmes bases. Il ne s'agit pas de rafistoler un protocole »*.

M. Bono a affirmé que *« l'attitude de la CGT n'a pas pesé sur les militants de la CFDT. Cela n'a eu aucune importance. Ils se parent des plumes du paon »*. La CGT est accusée ainsi de faire de *« l'auto-intoxication »*. Tout en demandant aux fédérations de prendre des *« initiatives sur le terrain »*, M. Kaspar a critiqué l'éventualité d'une grève générale lancée par la CGT : *« Une action doit être déterminée en fonction des objectifs et des priorités. Ce n'est pas une grève générale interprofessionnelle qui permettra d'apporter une réponse aux problèmes de l'emploi. Elle ne peut que servir une stratégie politique ou exprimer un mécontentement. »*

Le bureau national de la CFDT, qui a également débattu des négociations salariales et de la pauvreté, a procédé à l'élection des candidats à la future commission exécutive qui sera élue lors du quarantième congrès confédéral de Bordeaux en juin (*le Monde* du 10 janvier). Les onze candidats ont été élus. Sur 36 votants, M. Edmond Maire a obtenu 35 voix, soit un de ses meilleurs scores, M. Noël Mandray, secrétaire général adjoint, 36 voix, M. Mercier 32 voix, Mme Notat 35 voix.

Les négociateurs de la flexibilité ont enregistré des scores généralement inférieurs à ceux des élections précédentes : M. Kaspar 30 voix, MM. Jacquier et Héritier 28 voix. Quant aux quatre nouveaux candidats, ils ont obtenu : Mme Marie-Christine Foin (36 ans, région centre), 32 voix, M. Loïc Richard (quarante-deux ans, services), 30 voix, M. Jean-François Troglic (trente-sept ans, SGEN), 28 voix et M. Jean-Marie Spaeth (trente-neuf ans, mines), 27 voix. M. Bono a vu dans ce scrutin un *« signe de cohésion, d'homogénéité et de bonne santé de la CFDT »*...

Les perspectives d'emploi des cadres vont diminuer au premier semestre de 1985

Au premier semestre 1985, les perspectives d'emploi pour les cadres iront en s'amoindrissant, même si l'évolution demeure positive, prévoit l'indicateur établi par l'APEC, l'Association pour l'emploi des cadres – l'équivalent de l'ANPE, – qui revoit tous les six mois son enquête commencée en 1976 et présentée à la presse le 8 janvier.

Tandis que l'indice global pour tous les salariés fait apparaître une baisse sensible des propositions d'emploi, une distorsion se maintient en faveur des cadres. Pour cent entreprises, les effectifs cadres demeureront stables dans 66 % des cas (71,6 % au deuxième semestre 1984), seront en croissance dans 19,1 % des cas (contre 16,8 %) et en diminution pour 14,6 % des cas (contre 11,6 %).

Pour l'essentiel, les employeurs feront face à leurs besoins par le biais de la promotion interne, et l'APEC estime que les recrutements seront en baisse de 7 à 8 % par rapport au deuxième semestre de 1984, avec une préférence pour les jeunes cadres ayant une première expérience professionnelle.

Les fédérations de fonctionnaires refusent que l'on inclue les promotions dans les augmentations salariales pour 1985

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État à la formation publique, a achevé vendredi 11 janvier par la fédération autonome et la FEN ses entretiens « exploratoires » avec les sept fédérations de fonctionnaires. Celles-ci attendent la réponse à leurs demandes lors de la prochaine réunion plénière de négociation, dont la date n'est pas encore fixée. Elles ont été unanimes à refuser que le *« glissement vieillesse-technicité »* (GVT) – les promotions – soit inclus dans l'augmentation de la « masse » salariale prise en compte pour les négociations. Pour FO, notamment, il s'agit d'un problème statutaire qui ne doit pas intervenir dans une discussion salariale. La FEN a même annoncé qu'elle refuserait de discuter « en masse » si le GVT devait être inclus dans l'augmentation globale.

Les organisations des fonctionnaires demandent aussi une « clause de sauvegarde » pour 1985, si la hausse des prix dépassait les prévisions. La plupart n'ont pas accepté la situation de 1984, où le gouvernement a décidé unilatéralement une augmentation des rémunérations. FO et la CGT sont particulièrement fermes sur ce point. *« Il n'est pas question de passer l'éponge sur 1984 »*, a déclaré Mme Hirzberg, secrétaire générale des fonctionnaires CGT.

Un autre point évoqué a été l'évolution des bas salaires. Tandis que la CFDT, qui accepte de se situer dans les hypothèses économiques du gouvernement, souhaite des mesures significatives allant dans le sens d'une suppression à terme de la catégorie D (la plus basse), la CGT et FO demandent une remise en ordre de la grille des rémunérations pour éviter un « écrasement » de la petite hiérarchie.

LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE BRETAGNE-SUD EST MIS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

De notre correspondant

Rennes. – Le tribunal de commerce de Rennes a prononcé, le mardi 8 janvier, la mise en règlement judiciaire du Comité interprofessionnel du logement (CIL) de Bretagne-Sud, dont le siège social est à Lorient, et de ses cinq filiales.

Le CIL de Bretagne-Sud avait sollicité le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites le 18 décembre 1984, alors que quatre jours plus tôt, le tribunal de commerce de Lorient, sur saisine directe, avait constaté l'état de cessation des paiements des six sociétés.

Le tribunal de commerce de Rennes a constaté que la situation financière du groupe, désormais interdit de collecte du 1 % (1), laissait apparaître un ensemble de pertes de plus de 30 millions de francs, et qu'il n'existait aucune perspective de redressement sérieux. Le jugement souligne que *« les imbrications financières entre les différentes sociétés du groupe sont telles et souvent si irrégulières que la plus grande difficulté apparaît dans l'examen des comptes »*. Souhaitant que toute la lumière soit faite sur cette affaire, le tribunal a refusé le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites parce que *« il ne saurait être question, sous le couvert d'une problématique suspension provisoire des poursuites de laisser s'organiser des arrangements »*.

A la demande du parquet de Lorient, la section financière du service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Rennes s'intéresse depuis le début du mois de décembre 1984 aux comptes et à la gestion du CIL de Bretagne-Sud et de ses filiales.

CHRISTIAN TUAL.

(1) Les CIL collectent et gèrent les versements des entreprises en faveur du logement de leurs salariés. Ramené, il y a quelques années, de 1 % à 0,9 % de la masse salariale, ce versement porte encore le nom de « 1 % patronal ».

Une année « épouvantable » pour l'automobile française

Ce n'est pas une surprise, mais les statistiques que vient de publier la chambre syndicale des constructeurs automobiles le confirment : 1984 a été une année « épouvantable » pour l'automobile en France.

Le mois de décembre n'a fait qu'amplifier la tendance. Avec 134 332 véhicules immatriculés contre 187 480 l'an passé, le recul est de 23,5 %. Et pour Renault, la catastrophe est totale avec une chute de 42,8 % et une part de marché, pour ce seul mois, de 28,2 %.

Sans doute le mois de décembre, amputé de deux jours ouvrables de moins qu'en 1983, et, en fait, de huit jours « sans » en fin d'année, est-il particulier. Mais l'ensemble de l'année est symbolique. Avec 1 758 340 automobiles neuves vendues, le marché a chuté de 12,9 % par rapport à 1983 (2 017 617), et retrouvé pratiquement son niveau de 1973 où 1 745 830 véhicules avaient été immatriculés (les années 1974 et 1975 avaient cependant été plus mauvaises). Autre record, la pénétration des marques étrangères aura atteint en France son plus haut niveau avec 35,9 %. Enfin, Renault avec 31 % du marché tombe à son plus bas niveau depuis 1973 (30,1 %).

Ces 300 000 voitures de moins qu'en 1983 immatriculées en France par la Régie – ajoutées au fait que en Espagne, son second marché, la chute de Renault sur onze mois est de 12 % – expliquent les difficultés financières et la nécessité pour la marque nationale de trouver de l'argent. La vente des usines et terrains de Cléon et de Sandouville en « *lease back* » qui rapporteront 3 milliards de francs d'argent frais aidera à passer ce cap difficile (*le Monde* du 10 janvier).

Quelques signes favorables chez Renault

Chez Renault, on trouve d'ailleurs quelques signes favorables dans les statistiques : la R 25 avec 5,1 % du marché en décembre et 4 % en moyenne sur l'année se vend bien, tout comme la Renault 11 (8,2 % du marché). De même, sans atteindre les quarante mille unités espérées, la Supercinq monte en puissance avec 7,7 % du marché en décembre (contre 6,9 % en novembre et 5,4 % en octobre). En revanche, Renault souffre de l'effondrement de la R 9 (de 6,9 % à 3,8 %) et de la R 18 (de 5,3 % à 3,2 %).

Chez Peugeot, où la 205 a ravi à la R 5 la première place du marché français, on se porte un peu mieux. Les ventes de la marque se sont améliorées en décembre (+ 6,5 %) et sur l'année (+ 5,4 %) malgré le déclin du marché. La firme attend d'ailleurs des résultats financiers « *toniques* » pour 1984 avec un quasi-équilibre chez Peugeot.

Mais les difficultés subsistent : ils ont noms Citroën qui, malgré la BX, voit ses immatriculations baisser de 13,9 % et surtout Talbot qui ne vend plus que 40 924 voitures (– 54,4 %) de quoi alimenter toutes les spéculations sur la suppression de la marque.

B. D.

Le président de Philips lance un appel à l'union européenne

« L'abolition des frontières intérieures de l'Europe est source de possibilités illimitées pour les générations futures d'Européens. » Pour le docteur Wisse Dekker, PDG du groupe néerlandais Philips qui s'exprimait le vendredi 11 janvier à Bruxelles devant le Center for European Policy Studies (CEPS), il faut réaliser l'unification du marché européen *« avant 1990, au plus tard »*.

Estimant que le morcellement du Vieux Continent coûte 340 milliards de francs par an, soit 2 % du PNB de la CEE ou encore *« une semaine de travail »*, M. Dekker propose un véritable « *plan* » en trois axes : simplifier les mesures administratives des échanges entre pays par l'informatique et la disparition des documents sur papier ; supprimer par étapes la facturation de la TVA aux frontières ; adopter des normes techniques communes établissant un marché homogène, en particulier dans les télécommunications.

L'union commerciale, l'union fiscale, l'union technique devraient permettre de constituer le plus vaste des marchés, supérieur à celui des États-Unis et du Japon, sur lequel les firmes européennes réaliseraient des gains de productivité importants et gagneraient en taille.

[Il est courant d'entendre les hommes politiques appeler à l'édification européenne. Aujourd'hui, les industriels, de nature plus pragmatiques, prennent la parole. Il faut espérer qu'ils seront mieux entendus.]

Reprise du travail aux chantiers navals de la Seyne
Le « combat solitaire » de la CGT

Après quatre jours de paralysie de l'entreprise, le syndicat CGT des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer (Var) avait décidé de consulter le personnel le 11 janvier par un vote à bulletins secrets. Les salariés des chantiers se sont prononcés massivement pour la reprise du travail.

« Il est indispensable que chacun prenne conscience que l'avenir de notre chantier dépend de son action dans le travail, a déclaré pour sa part la direction. C'est la réputation de l'établissement devant les clients et l'opinion qui est en jeu. Le chantier a cinq navires en construction. Il doit démontrer, à travers la réalisation parfaite de ces commandes, qu'il mérite l'aide gouvernementale qui lui permet de survivre. C'est la seule façon d'espérer pour demain une entreprise compétitive, libre et indépendante. »

De notre correspondant

La Seyne-sur-Mer. – La mise en congé de conversion de quatre cent quatre-vingts personnes des chantiers le lundi 7 janvier (*le Monde* du 9 janvier) avait créé une situation confuse sur le site de La Seyne. Après avoir envisagé une occupation des locaux, la CGT, largement majoritaire dans l'entreprise (1), y avait finalement renoncé, tout en bloquant, de fait, l'accès aux ateliers. Cette action n'aura reçu, en définitive, que le seul soutien du Parti communiste et la caution éphémère du maire (divers opp.) de La Seyne, M. Charles Scaglia. Tous les autres syndicats qui avaient signé, le 13 décembre, le protocole d'accord sur les congés de conversion dans l'industrie navale, l'ont vigoureusement désapprouvée. Bien qu'il reconnaisse l'« *isolement* » de son organisation, M. Raymond Dimot, secrétaire général du syndicat CGT des travailleurs manuels des chantiers de La Seyne, estime cependant que les derniers événements ont contribué à *« clarifier la situation »*. *« Nous sommes désormais les seuls*, explique-t-il, *à nous opposer au plan de casse élaboré par le gouvernement avec le patronat. »* Pour la CGT, en effet, l'application des congés de conversion (l'« *antichambre du chômage* ») peut être limitée aux salariés volontaires, soit environ deux cents sur les quatre cent quatre-vingts personnes concernées.

Experts américains

Deux mesures permettraient, à son avis, de sauvegarder l'emploi des autres personnels : la généralisation des départs en préretraite de tous les salariés âgés de cinquante-trois ans à l'expiration du plan de redressement en juin 1986 et la diminution du temps de travail à trente-cinq heures par semaine, *« avec amputation modulée des salaires suivant la hiérarchie »*. La seconde constitue une *« concession majeure tout à fait inusitée de la CGT que* [les] *militants*, ne cache pas Raymond Dimot, *ont du mal à accepter »*. *« La direction*, ajoute-t-il, *n'a pas daigné répondre à ces propositions raisonnables, ce qui est la preuve qu'elle ne veut discuter de rien »*. Parallèlement, la CGT réclame également la mise en œuvre d'un plan d'investissement pour doter le site d'installations performantes dans la construction de plates-formes de forage *off-shore*. Ce plan a cependant été jugé irréaliste par la direction régionale de l'industrie, qui en a confié l'étude à un cabinet d'experts américains.

Quitte à être accusée de surenchère et de démagogie, la CGT entend ainsi apparaître comme le seul véritable défenseur de l'avenir des chantiers de La Seyne face à la « *capitulation* » des autres syndicats et du Parti socialiste. Elle aura pu mesurer la difficulté de mobiliser les travailleurs sur des thèses qui se heurtent à des réalités économiques peu contournables. Le succès – relatif – de la manifestation organisée le 9 janvier à La Seyne (1 500 personnes) a démontré la lassitude certaine des salariés seynois. *« Les voies qui nous sont offertes*, concède lui-même Raymond Dimot, *sont des chemins étroits »*.

GUY PORTE.

POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE

Les experts européens suggèrent des baisses sensibles de certains prix agricoles

Bruxelles (Communautés européennes). – Selon les premières conclusions des experts européens, les prix agricoles devront être en baisse sensible pour nombre de produits au cours de la prochaine campagne. La politique particulièrement restrictive recommandée par les services de la Commission de Bruxelles s'explique non seulement par les contraintes budgétaires, mais aussi par l'évolution de certaines productions. Celle de blé, notamment, a dépassé les quantités fixées (seuil de garantie) pour cette année. Pour plusieurs céréales (outre le blé, l'orge et le maïs), il est recommandé une diminution de 3,1 % des prix d'achat publics.

Le sort qui est réservé au beurre n'est pas meilleur (moins 4 % du prix garanti). Malgré la baisse de la production laitière, les stocks restent en effet élevés dans la Communauté (1 million de tonnes). A l'inverse, Bruxelles suggère une hausse (+ 7,7 %) du prix d'intervention de la poudre de lait pour laquelle il est considéré que les débouchés sont plus larges. Le sucre bénéficierait également d'un accroissement du prix garanti (+ 1,3 %).

Pour les vins de table et les viandes, il est proposé de reconduire les prix actuels, mais ce sont les fruits (tomates, oignons, mandarines, citrons) qui sont le plus visés par les experts européens. Ceux-ci ne demandent pas moins de 10 % de réduction des prix pour ces produits.

Bien que la Commission n'ait pas encore débattu de ce dossier – trois réunions sont prévues au cours de ce mois afin de formuler des propositions au début de février, – les conclusions des services sont significatives de la difficulté qu'auront les Dix cette année encore à fixer les prix agricoles, d'autant que la Grande-Bretagne est, plus que jamais, déterminée à faire baisser les prix communautaires (Londres demanderait ainsi une diminution de 5 % pour les céréales).

M.S.

La balance commerciale a enregistré un excédent record de 13 milliards de dollars en 1984

Rio-de-Janeiro *(AFP)*. – La balance commerciale du Brésil a enregistré en 1984 un excédent record de 13 068 millions de dollars. Selon des statistiques officielles publiées le 9 janvier, le Brésil, dont l'excédent commercial s'était élevé en 1983 à 6,47 milliards de dollars, a exporté l'an dernier pour 27 005 millions de dollars (+ 23,3 % par rapport à 1983), tandis que ses importations se sont élevées à 13 937 millions de dollars (– 9,7 %).

Le Brésil a ainsi réussi en une année à dégager un excédent commercial supérieur au total des soldes de 1950 à 1983. Depuis 1960, la balance commerciale brésilienne a connu onze années de déficit, dont le plus grave a été enregistré en 1974 avec un solde négatif de 4 690 millions de dollars. Dans sa lettre d'intention de janvier 1983 au Fonds monétaire international, le Brésil se fixait pour objectif un excédent commercial de 9 milliards de dollars en 1984, montant qui a été dépassé en septembre dernier. De même en 1983, l'objectif initial de 6 milliards de dollars avait été atteint dès le mois de novembre.

L'augmentation de la production pétrolière brésilienne a notamment permis de réduire de 13,6 % la facture énergétique du pays, qui a représenté 6 755 millions de dollars en 1984. Cependant, les ventes de biens industriels ont constitué plus des deux tiers des exportations brésiliennes avec 18 202 millions de dollars en progression de 36,2 %. Celles de matières premières ont atteint 8 803 millions de dollars (32,6 % du total) en hausse de 3,1 % seulement. Les exportations de café ont toutefois totalisé 2 591 millions de dollars, en hausse de 23,6 % par rapport à 1983. Celles de sucre ont représenté 308 millions, celles de cacao 257 millions et celles de farine de soja 1 468 millions de dollars.

EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La croissance du PNB a été de 2,6 % en 1984

De notre correspondant

Bonn. – La croissance du produit national brut ouest-allemand a doublé en 1984 par rapport à l'année précédente, atteignant en termes réels 2,6 % contre 1,3 % en 1983. Les chiffres provisoires communiqués le 10 janvier par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden confirment les grandes tendances observées tout au long de l'année : le meilleur résultat est obtenu dans la lutte contre l'inflation, qui, ramenée à 2,4 %, descend à son niveau le plus bas depuis 1969.

Le PNB, qui s'élève à 1 748 milliards de deutschemarks, aurait pu croître davantage encore sans les grèves de la métallurgie, qui ont provoqué une perte estimée entre 3 et 4 milliards de deutschemarks. Deux chiffres expliquent à eux seuls la reprise allemande : le boom sur les exportations, qui ont crû de 7,4 % en termes réels, permettant de dégager un surplus de la balance commerciale de 50 à 55 milliards de deutschemarks (de 153 à 168 milliards de francs), soit plus qu'en 1982 (51,3 milliards) ; mais également la hausse de la productivité, qui a gagné 3 %.

En revanche, les investissements n'ont crû que de 1,3 % contre 3,1 % en 1983. Ce mauvais résultat est dû essentiellement à une faible croissance des investissements en matière d'équipement : + 1 % contre 6,1 % en 1983, année qui bénéficiait encore d'un programme d'incitation lancé par le dernier gouvernement de l'ex-chancelier Schmidt. Enfin, la demande intérieure privée, qui avait joué un rôle moteur non négligeable au début de 1983 est restée pour sa part calme, influencée par la faible augmentation des revenus (+ 3 % pour les salariés) et le maintien d'un chômage important.

L'emploi reste en ce début d'année le point noir, même si l'on assiste, semble-t-il, depuis ces derniers mois, à un renversement de tendance. Le nombre des personnes actives a, une nouvelle fois, légèrement diminué pour l'ensemble de 1984 (– 0,3 % contre – 1,7 % en 1983). Le nombre des chômeurs a atteint 2,27 millions en moyenne sur l'année contre 2,25 millions en 1983.

H. de B.

LA CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE

La chambre de commerce de Brest emprunte pour... rembourser ses emprunts

Le président-directeur général des Ateliers français de l'Ouest (AFO), M. Jacques Etchegaray, aurait présenté sa démission. Il reste administrateur de la société. On indique au tribunal de commerce de Paris que la société a demandé à bénéficier d'une suspension temporaire des poursuites et la nomination d'un administrateur provisoire. Les AFO emploient actuellement trois mille six cents personnes, notamment à Saint-Nazaire, à Brest, au Havre et prévoient la suppression de sept cents emplois. Le sort de la chambre de commerce de Brest est en partie lié à celui des AFO

« *Durant plus de six mois en 1984 aucun navire n'est venu à Brest pour se faire réparer...* » Pour la chambre de commerce et d'industrie de la ville, la crise de la réparation navale n'a pas tardé à avoir des conséquences financières graves. Engagée dans la construction de la forme de radoub nº 3 (destinée à accueillir les supertankers), avec le conseil régional, le conseil général et la communauté urbaine de Brest, elle a toutes les peines du monde pour faire face à ses échéances : 12 millions de francs par an depuis la mise en service de cet équipement en 1980.

Les appels de détresse lancés en direction des pouvoirs publics n'ont pas été vains. Dans le *Journal officiel* du 4 janvier, le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, autorise la chambre de commerce à emprunter 47 millions de francs pour l'aider dans cette passe difficile. « *37 millions de francs serviront à rembourser notre part d'emprunt à l'un des organismes prêteurs* », explique M. Maurice Hartereau, président de la chambre. « *Les 10 autres millions nous permettront de rembourser notre annuité pour 1984.* »

La chambre de commerce a ainsi pu contracter un nouvel emprunt sur quinze ans, « *dont les échéances sont plus adaptées à* [ses] *capacités de remboursement* ». Ses revenus (une partie de la taxe professionnelle) lui permettront désormais de faire face à des échéances moins lourdes... et d'attendre la fin de la crise de la réparation navale...

Reste le déficit de fonctionnement de cette activité maritime. Une réunion interministérielle devrait permettre prochainement de faire le point sur ces difficultés. Le sort de la chambre de commerce est en l'occurrence lié à celui des Ateliers français de l'Ouest (AFO) et de la réparation navale en crise depuis le premier choc pétrolier il y a dix ans, puisque Brest avait voulu se spécialiser dans l'entretien des pétroliers.

Mais la chambre de commerce ne perd pas espoir. « *Nous avons construit et mis en service de nouveaux silos à céréales. Nous avons créé une agence destinée à promouvoir les équipements portuaires de Brest. Notre trafic est de 1 900 000 tonnes, nous avons même atteint 2 200 000 tonnes certaines années.* » Après avoir parié sur la réparation navale, Brest joue désormais la carte de son port de commerce...

M-C R.

AU BRÉSIL

L'enfant chérie des nationalistes : la naissante industrie informatique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Le débat dure depuis quarante ans, depuis que le Brésil est entré dans l'âge moderne. Il oppose les nationalistes à ceux que ces derniers appellent ici de façon péjorative les *entrequitas*, parce qu'on voit en eux des partisans de la « livraison » de l'économie aux investissements étrangers. La polémique s'est ranimée récemment à l'occasion de la loi sur l'informatique votée le 3 octobre par le Parlement de Brasilia, puis adoptée par la présidence (*le Monde* du 2 novembre 1984) qui a fait pousser les hauts cris à une partie de la grande presse et aux tenants déclarés du libéralisme, en raison de son caractère hautement protectionniste.

La loi, en effet, établit pour huit ans une réserve de marché dans le domaine des mini et des micro-ordinateurs, et prévoit un contrôle des importations de technologie étrangère, qui risque de se traduire, selon les experts, par une interdiction pure et simple d'acheter des matériels et des logiciels à l'extérieur. Cette loi a été élaborée par le régime militaire sous les applaudissements de l'opposition de gauche – « *collusion* » qui n'étonne guère certains défenseurs du libéralisme traditionnel, *comme le quotidien O Estado de Sao Paulo*, qui voit là une alliance naturelle entre les défenseurs, dans chaque camp, *d'une étatisation de l'économie*..

Le gouvernement et l'opposition avaient justifié leur attitude par la nécessité de préserver l'indépendance économique et l'identité culturelle du pays. « *Nous allons entrer dans la société informatisée, et nous voulons qu'elle soit brésilienne* », dit le colonel Edison Dytz, secrétaire spécial à l'informatique.

Vue de l'esprit ? C'est ce qu'affirment les détracteurs de la loi. Celle-ci, pourtant, « *n'a rien de révolutionnaire* », reconnaît M. do Rego Gil, vice-président d'IBM au Brésil. Elle ne fait que consacrer la situation existante. Une réserve de marché de fait existe depuis une huitaine d'années pour la fabrication des mini-ordinateurs, dont cinq sociétés brésiliennes se partagent le monopole. Une centaine d'autres entreprises se sont montées à la hâte pour s'emparer du marché des micro-ordinateurs, souvent en « *piratant* » des modèles étrangers.

IBM : une place encore prépondérante

Quand l'informatique a été introduite au Brésil, la plus grande liberté a été laissée aux multinationales. IBM, qui était installée dans le pays depuis 1917, a tout de suite investi la place, et aujourd'hui encore, malgré la concurrence, elle détient près de la moitié du marché, grâce à sa production de gros ordinateurs. Burroughs et Bull (cette dernière associée au groupe brésilien ABC) se sont taillé ensuite leur part, plus modeste. Au début des années 70, le Brésil était déjà le huitième utilisateur mondial d'informatique, mais il dépendait totalement de la technologie étrangère.

C'est alors que la décision fut prise de « *brésilianiser* » cette industrie. Décision logique, s'agissant d'un pays qui, depuis près d'un demi-siècle, n'a cessé de lutter pour son autonomie industrielle. Les étapes de cette autonomie sont bien connues des Brésiliens : ce fut d'abord, sous Getulio Vargas, le *caudilho* nationaliste qui a régné pendant près de vingt ans, jusqu'en 1954, la création des premières usines sidérurgiques, fondement de l'essor ultérieur. Plus tard, en 1953, le monopole confié à une compagnie d'Etat, la Petrobras, pour la prospection et la commercialisation des ressources pétrolières.

La création de la Petrobras fut précédée d'une campagne sans précédent des nationalistes qui, pour la première fois, s'affrontèrent aux *entrequistas* (littéralement : les bradeurs). Ils avaient pour slogan « *O petroleo é nosso* » (le pétrole est à nous). Mais leurs adversaires eurent une vingtaine d'années plus tard leur revanche, lorsqu'en pleine crise pétrolière, le Brésil dut passer des « *contrats de risque* » avec des multinationales, pour explorer sur son territoire – surtout dans la plate-forme maritime – l'or noir que la Petrobas n'était pas en mesure, à elle seule, de prospecter.

Depuis cette époque, le Brésil s'est doté d'un parc industriel qui est le premier d'Amérique latine, et qui place son économie au huitième rang occidental. Le tournant – décisif – a été pris à la fin des années 50, lorsque Juscelino Kubitschef demanda aux géants mondiaux *de l'automobile de s'installer* dans le pays. Pour les convaincre, il éleva contre l'importation de véhicules étrangers des barrières douanières *pratiquement infranchissables*. Volskswagen fut le premier à s'installer dans la banlieue de Sao-Paulo, Ford, General Motors, puis Fiat prirent la suite.

Au début, les constructeurs fabriquèrent leurs modèles avec des pièces importées. Aujourd'hui, les voitures brésiliennes sont de fabrication 100 % nationale. En quelque dix ans d'existence, l'industrie des mini et micro-ordinateurs a réussi à atteindre un « *taux de nationalisation* » de 90 %, selon le colonel Dutz : seuls les mémoires et les microprocesseurs sont achetés à l'étranger. L'informatique brésilienne a une croissance annuelle de 30 à 35 % – l'un des taux les plus élevés du monde.

Des considérations stratégiques ont longtemps expliqué le nationalisme des Brésiliens dans ce domaine. Le colonel Dytz est un militaire, comme l'a été son prédécesseur au secrétariat à l'informatique, créé en 1979. Jusqu'à l'adoption de la loi, le secrétariat était rattaché au conseil de sécurité nationale.

Mais le souci d'indépendance déborde aujourd'hui un tel cadre. « *En important des machines nous importerions des problèmes. Or, ce sont nos propres problèmes que nous voulons résoudre* », explique M. Antonio Taliberti, l'un des dirigeants de Cobra, la principale firme brésilienne. M. Taliberti cite deux exemples : les principales banques brésiliennes (Itau et Bradesco) ont investi dans l'informatique quand elles ont constaté que pour automatiser leurs services, elles ne pourraient guère avoir recours aux systèmes américains, étant donné ce qui sépare les réseaux bancaires des deux pays. De même, les industriels de la canne à sucre, s'ils informatisaient leurs usines, auraient besoin d'une technologie nationale, le Brésil étant le seul pays au monde à utiliser l'alcool de canne à sucre comme carburant automobile.

Les adversaires de la loi du 3 octobre – et ils sont nombreux – tiennent un tout autre raisonnement. S'il y a un domaine où aucun pays – sauf les Etats-Unis – ne peut s'enfermer dans ses frontières, c'est bien celui de l'informatique, disent-ils. « *Le secrétariat à l'informatique veut réinventer la roue* », affirme avec une ironie féroce, le sénateur Roberto Campos, ancien ministre de la planification du régime militaire, avocat bien connu, dans le pays, de l'ouverture aux investissements étrangers.

Le lobby de l'informatique est accusé d'avoir obtenu du gouvernement la promesse de crédits considérables pour produire à l'abri de toute concurrence des ordinateurs qui seront deux à trois fois plus chers qu'ailleurs, et qui seront vite dépassés. Alors que les Européens forment des *joint-ventures* avec les Américains et les Japonais, de peur de rater la révolution informatique, alors que les Chinois eux-mêmes admettent le capital étranger pour des entreprises de haute technologie, le Brésil se berce de l'illusion de l'indépendance, affirme encore M. Roberto Campos.

Illusion qu'un professeur à l'institut d'économie industrielle de Rio-de-Janeiro, M. Paulo Bastos Tigre, démontre par un chiffre : « *Le Brésil a un nombre d'ingénieurs en informatique qui correspond à 3 % de celui des Etats-Unis. Comment peut-il espérer rivaliser avec eux ?* »

La peur du fossé technologique, qui se creuse si vite en informatique, alimente les critiques de la loi. Mais celle-ci n'est pas immuable, rétorquent ses défenseurs. « *Si nous accumulons du retard, elle peut être révisée* », dit le colonel Dytz. Tel est le sentiment qui règne dans les milieux spécialisés : le Brésil veut se donner les moyens de structurer son industrie informatique en attendant d'ouvrir ses frontières, mais il ne manquera pas de les ouvrir, obligé qu'il sera de se plier devant les réalités.

C. V.

A partir du 4 mars le TGV reliera Paris à Grenoble en 3 heures et 12 minutes

La SNCF exploite au maximum le succès du TGV et, en 1985, améliorera encore les services de ce train vedette. Le 4 mars, l'ouverture de la liaison Paris-Grenoble mettra ces deux villes à 3 h 12 l'une de l'autre, trois fois par jour. Cette cadence sera portée à cinq dès l'été. Le nombre des TGV Paris-Toulon passera de deux à trois, et une nouvelle relation directe Paris-Valence sera créée.

A partir du mois de mars, la SNCF mettra en ligne, chaque matin, un « TGV-affaires » entre Paris et Lyon, dans chaque sens. Pour un supplément de 80 F, il sera alors possible de laisser sa voiture près de la gare de départ, de réserver un porteur, de bénéficier d'un petit déjeuner et de la presse du jour et de trouver à l'arrivée une voiture de location.

Un train « économique » à prix forfaitaire sera créé dans le cadre du service d'été. Chaque semaine, il circulera entre Amsterdam, Bruxelles, Paris et Port-Bou. Il sera possible d'y transporter vélos et planches à voile.

Enfin, une nouvelle première classe entrera en service, à partir du mois d'octobre, sur les relations Paris-Strasbourg, une fois par jour dans chaque sens. Les voyageurs auront le choix entre des places seules, ou à deux, ou à quatre. Des salons pourront accueillir jusqu'à dix personnes. La voiture-restaurant sera confiée à un chef parisien.

REÇU A L'ÉLYSÉE

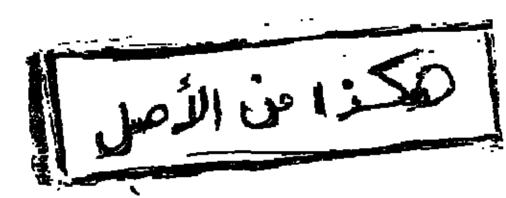
M. Jacques Brunier a exposé à M. François Mitterrand les difficultés du bâtiment

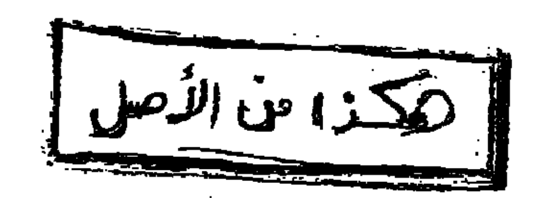
Le nouveau président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), M. Jacques Brunier, a exposé, vendredi 11 janvier, à M. François Mitterrand « *la situation extrêmement difficile* » du bâtiment et a estimé « *indispensable une relance des pouvoirs publics* » dans ce secteur.

A l'issue d'un entretien de près d'une heure avec le chef de l'Etat, M. Brunier a indiqué qu'il avait attiré l'attention de son interlocuteur sur « *la situation des entreprises du bâtiment* » et fait « *des propositions techniques concrètes permettant d'améliorer sensiblement la trésorerie des entreprises* », qui, a-t-il souligné, « *souffrent terriblement des délais et des retards de paiement* ».

M. Brunier a également insisté sur les difficultés de gestion du personnel des entreprises du bâtiment « *en période de crise et de marché difficile* ».







Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 janvier

La pompe à chaleur

PEUT-ON faire du chaud avec du froid ? Réponse : employez une pompe à chaleur. Les grandes Bourses européennes n'en étaient-elles pas équipées ? C'est à croire. Tandis que le mercure chutait cette *semaine à toute allure, la température y a au* contraire monté très vite. A chaque record de froid ont correspondu de nouvelles performances. A Londres, Francfort, Zurich, Milan, tous les plafonds ont été crevés. La seule exception a été constituée par Tokyo où le thermomètre n'est *pas descendu au-dessous de zéro. Mais Paris* n'a pas échappé à la règle, et pour la première fois de l'histoire, l'indice CAC, le plus fiable de tous les instruments statistiques a touché la cote 190.

Pour cette première semaine de 1985, la vraie, la précédente, très écourtée par les congés, n'ayant revêtu aucune signification particulière, la *Bourse de Paris a fait* la *preuve d'un assez* étonnant ressort. Pas un seul jour s'est passé sans qu'elle ne monte. Tant et si bien que, en l'espace de cinq séances, sa hausse a dépassé 4 %. Un tel évènement ne s'était pas produit sous *les lambris* depuis la semaine *du 20 au 24 août* 1984.

Décidément, rue Vivienne, les débuts d'année commencent en fanfare. En 1984, la hausse des cours avait atteint 5,1 %. Ce record n'a pas été battu, mais la performance réalisée n'en restera pas moins dans les annales.

Les raisons de ces flambées boursières ? Sur les marchés allemand, britannique et japonais, la spéculation joue à terme les gains de changes que pourraient *lui* rapporter un *repli du dollar. Dans l'immédiat,* elle table *sur* un accroissement des exportations favorisé par l'enchérissement du billet vert mais aussi sur un transfert relatif de la reprise américaine vers l'Europe au cours de l'année 1985.

C'est un peu le même raisonnement qui a été tenu à Paris où, soit dit en passant, les achats étrangers ont pris ces derniers jours une part non *négligeable dans les transactions. Mais la France se situant* un peu à part sur l'échiquier européen, les « pompes à chaleur » du marché parisien ont fonctionné avec un combustible un peu différent.

Si le ralentissement de l'inflation en décembre (+ 0,2 %) et la promesse du premier ministre, M. Laurent Fabius, de réduire encore les impôts en 1986 ont produit *une bonne impression, l'encouragement est surtout* venu du front monétaire avec la décision des grandes banques d'abaisser leurs taux de base. Et pas d'un quart de point comme à l'habitude, mais d'un demi-point d'un seul coup.

Cette mesure a fortifié les énergies et comme les bonnes nouvelles, tout comme les mauvaises, arrivent rarement seules, le brutal redressement de Wall Street a très largement contribué à *entretenir un courant d'optimisme. Le mois de janvier, du reste, se prête aux investissements.* En coupons et versements divers, ce ne sont pas moins de 26 milliards de francs qui vont tomber pour alimenter les achats d'obligations et de valeurs à revenu variable.

Les opérateurs se sont donc mis en piste pour commencer à replacer cet argent. Cette semaine, ils ont orienté leur choix *sur les sociétés de portefeuille dont on* commence à s'apercevoir que les actifs sont parfois dépréciés. L'intérêt s'est ainsi concentré sur Marine Wendel, CGIP, Nord-Est, Fives-Lille, Navigation Mixte et, bien sûr, sur Chargeurs, qui se dégage de Delmas-Vieljeux. Mais *l'attention s'est aussi portée sur le bâtiment et la construction* (Lafarge Coppée, Poliet). La reprise dans ces secteurs n'est pas pour demain, mais le prix des titres concernés est jugé assez bon marché pour que le jeu en vaille la chandelle avec un risque assez minime.

Avec un dollar à plus de 9,70 F, les opérateurs se sont également remis à patrouiller du côté des « *belles américaines » et une sélection d'entre elles a eu la faveur de leurs* achats comme Moët, Martell, L'Oréal, Bic, Club Méditerranée, Veuve Clicquot.

Mais, cette semaine, la Bourse a surtout « honoré », pour reprendre l'expression d'un professionnel, les actions des entreprises en situation de redressement et, pour la première fois depuis 1979, Peugeot a retrouvé un cours de 260 F. Elle a aussi *courtisé* CSF, Michelin, DMC, Alsthom, Imétal, Manurhin.

Cette liste serait incomplète *si* l'on oubliait de citer les titres des deux sociétés pour qui le froid est une véritable manne descendant du ciel. Damart, dont les ventes de Thermolactyl explosent, a monté de près de 10 %. Au comptant, Salins du Midi, gros producteur de sel et dont une partie de l'activité s'exerce *dans le déneigement* (entre *12 % et 15 % suivant* les années), a *enregistré* une hausse de 14 %. Bref, tandis qu'à l'extérieur le froid très vif rougissait le nez des passants, une chaude ambiance régnait autour de la corbeille.

Les professionnels se réjouissaient que la *Bourse n'ait pas,* comme au *début* de 1984, cédé à l'emballement. Il est vrai qu'à la veille du week-end, les supputations sur le grand emprunt que l'État s'apprête à lancer allaient bon train et ont quelque peu bridé les initiatives. Ne disait-on pas qu'il serait *assorti d'un taux,* pas *nécessairement* en accord avec la politique de détente monétaire. L'on n'empêchera jamais les rumeurs de circuler dans les travées. Mais passons. Malgré la gêne que pourrait occasionner cet emprunt en épongeant une partie des liquidités *disponibles, tout le monde avait le sourire et beaucoup* estimaient que grâce à l'effet fiscal produit par M. Fabius, les valeurs de distribution pourraient, un peu plus tard, prendre le relais.

La Bourse n'est du reste pas seule à faire preuve d'un *optimisme relatif. La direction des études économiques du* Crédit lyonnais ne prévoit-elle pas en effet que, pour 1985, sur les cent soixante-treize entreprises dont les actions sont cotées au RM, quatre-vingt-douze d'entre elles prises comme échantillon, enregistreront en *1985* une progression accrue de leurs bénéfices (de 14 à 15 % au lieu de 12 % pour l'exercice écoulé). Selon cet établissement, l'accroissement des profits devrait être particulièrement marqué dans l'alimentation (15 % contre 5 à 6 % pour *1984) et encore satisfaisante* (12 % contre 15 %) dans l'industrie du papier, l'édition, les services, la pharmacie, les cosmétiques et la construction mécanique. L'on ne s'étonnera guère, dans ces conditions, des bonnes dispositions du marché.

Deux événements sont à signaler. Le premier concerne Creusot-Loire. Après *que l'action* est monté de 83 % au cours des deux premières séances pour atteindre 7,90 F, ce sur des achats des vendeurs à découvert, la Chambre syndicale a décidé de suspendre la cotation quarante-huit *heures. Cette cotation s'effectue désormais par « boîte »* jusqu'au 23 janvier inclus avant qu'intervienne la radiation. Saisie de réclamations déposées par certains petits porteurs, la COB a décidé de s'enquérir de ces mouvements anormaux.

L'autre événement est la hausse de la devise-titre passée de 10,14 F à 10,70 F. Elle *est désormais à son plus* haut niveau depuis le 25 octobre 1984. Le phénomène est directement lié à la fermeté des valeurs étrangères.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street s'est employé cette semaine à effacer la mauvaise impression laissée par son démarrage complètement raté en début d'année. Le marché s'est redressé, d'abord lentement, puis très rapidement ensuite et malgré une légère décélération à la veille du week-end, l'indice des industrielles s'établissait à 1 218,08 en hausse de 33,13 points *d'un vendredi à l'autre.* Le New-York Stock Exchange a ainsi regagné, et même très au-delà, tout le terrain perdu la semaine précédente.

Le *réveil* du marché a été provoqué par la décision de la South West Bank of St-Louis d'abaisser son « prime rate » de 10 3/4 à 10 1/2 % mais aussi par les propos de *M. Paul Volcker, président de* la FED. Ce dernier s'est dit convaincu que la lutte contre l'inflation avait fait des progrès.

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
Alcoa	35 7/8	37 1/4
ATT	19 5/8	20 1/2
Boeing	54 7/8	58 1/8
Chase Man. Bank	47 7/8	47 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/8	48 3/4
Eastman Kodak	69 3/8	71 3/4
Exxon	44 1/4	45
Ford	43 1/4	46 1/8
General Electric	56	58
General Foods	84 3/4	55 1/4
General Motors	75 1/2	79 1/2
Goodyear	25 7/8	26 3/4
IBM	119 3/4	122 3/4
ITT	28 7/8	29 7/8
Mobil Oil	25 5/8	26 1/2
Pfizer	39 1/4	40 1/2
Schlumberger	36 1/8	36
Texaco	33 5/8	33 3/4
UAL Inc.	44 1/2	46 3/8
Union Carbide	37 1/8	38 1/4
US Steel	25 1/4	27 3/8
Westinghouse	25 2/8	26 7/8
Xerox Corp	37 3/4	39 1/8

LONDRES

Record historique

Durant les quatre premiers jours de la semaine, le *London Stock Exchange* a régulièrement battu tous ses précédents records. Cependant, en raison de la chute brutale de la livre sterling et du relèvement des taux de base, des ventes bénéficiaires se sont produites à la veille du week-end qui ont contraint le marché à faire marche arrière. D'importants achats américains ont été enregistrés, qui se sont principalement portés sur les valeurs d'entreprises exportatrices et celles possédant d'importants intérêts à l'étranger, *surtout aux États-Unis.* Le Crédit suisse va prendre une participation de 29,9 % dans le capital de la Société londonienne de courtage Buckmaster and Moore.

Indices « FT » du 11 janvier : industrielles, 968,3 (après un record à 987,2) contre 941 ; mines d'or, 474,2 (contre 459) ; Fonds d'État, 80,95 (contre 81,13).

	Cours 4 jan.	Cours 11 jan.
Beecham	375	376
Bowater	223	230
Brit. Petroleum	478	483
Charter	203	203
Courtaulds	125	145
De Beers (*)	405	395
Dunlop	–	–
Free State Geduld (*)	220 1/4	22 3/4
Glaxo	11	11 1/4
Gt. Univ. Stores	689	709
Imp. Chemical	726	756
Shell	648	658
Unilever	1100	1100 5/8
Vickers	214	224
War Loan	35 1/4	35 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut

Stimulé par la reprise des achats étrangers, le marché allemand s'est élevé cette semaine à son plus haut niveau historique. Quelques ventes bénéficiaires *ont néanmoins provoqué* un léger repli vendredi.

Indice de la Commerzbank du 11 janvier : 1 142,70 (après un record à 1 146,10) contre 1 112,70.

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
AEG	100,30	107
BASF	182,30	(1) ,50
Bayer	193,40	192,50
Commerzbank	169	175,20
Deutschebank	383,50	396,50
Hoechst	191	185,70
Karstadt	237	241,50
Mannesman	151	156,50
Siemens	480,50	492,50
Volkswagen	208,20	206,50

TOKYO

Au sommet

Comme tous les grands marchés, le Kabuto-Cho a retrouvé cette semaine sa pleine forme et amélioré toutes ses précédentes performances. La demande étrangère s'est révélée assez pressante et l'attention s'est portée sur les compartiments des biotechnologies et des assurances.

Indices du 11 janvier : Nikkei Dow Jones, 11 812,24 (après un record à 11 824,38) contre 11 545,16 ; indice *général,* 931,39 contre 912,22.

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
Akai	445	470
Bridgestone	516	544
Canon	1 350	1 410
Fuji Bank	1 400	1 310
Honda Motors	1 220	1 290
Matsushita Electric	1 550	1 600
Mitsubishi Heavy	261	254
Sony Corp.	3 460	3 880
Toyota Motors	1 230	1 250

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	11-1-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 655,50	– 2,50
7 % 1973	8 150	– 47
10,30 % 1975	97,05	+ 0,50
PME 10,6 % 1976	98,10	+ 1,90
8,80 % 1977	116,41	– 0,19
10 % 1978	97	inch.
9,80 % 1978	97,60	+ 0,45
8,80 % 1978	97,40	+ 0,30
9 % 1979	94,10	+ 0,70
10,80 % 1979	99,80	+ 0,40
12 % 1980	101,36	+ 0,06
13,80 % 1980	106,90	+ 1,10
16,75 % 1981	112,80	+ 0,60
16,20 % 1982	117,33	+ 1,01
16 % 1982	117,50	+ 1,16
15,75 % 1982	114,80	+ 0,95
CNE 3 %	4 085	+ 75
CNB bq. 5 000 F	102,40	+ 0,70
CNB Paribas 5 000 F	102,70	+ 0,60
CNB Suez 5 000 F	102,70	+ 0,10
CNI 5 000 F	102,30	+ 0,50

Matériel électrique services publics

	11-1-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	220,10	+ 19,80
CIT-Alcatel	1 240	– 54
Crouzet	244,50	+ 17,40
Générale des Eaux	550	+ 21
Intertechnique	2 140	+ 120
Legrand	1 973	+ 119
Lyonnaise des Eaux	690	+ 23
Matra	1 759	+ 17
Merlin-Gerin	1 535	+ 70
Moteurs Leroy-Somer	458	+ 10
Moulinex	91,10	+ 0,60
PM Labinal	389,70	+ 16,70
Radiotechnique	221	+ 9
SEB	369	+ 21
Signaux	675	+ 25
Télémec. Electrique	2 260	– 10
Thomson-CSF	440,50	+ 16,50
IBM	1 307	+ 70
ITT	313	+ 20
Philips	170	+ 7,60
Schlumberger	387	+ 8
Siemens	1 686	+ 116

Alimentation

	11-1-85	Diff.
Béghin-Say	295	– 6,50
Bongrain	1 731	+ 71
BSN G.-Danone (1)	2 445	+ 114
Carrefour	1 871	+ 77
Casino	865	+ 14
Cédis	561	+ 31
Euromarché	860	+ 50
Guyenne et Gasc.	301	inch.
Lesieur	844	– 21
Martell	1 850	+ 75
Moët-Hennessy	1 932	+ 32
Mumm	NC	–
Occidentale (Gle)	655	inch.
Olida-Caby	278	+ 6
Pernod-Ricard (2)	705	+ 8
Promodès	1 662	+ 42
St-Louis-Bouchon	315	+ 9
C.S. Saupiquet	575	+ 3
Source Perrier	485,50	– 0,50
Veuve Clicquot	2 679	+ 229
Viniprix	880	+ 10
Nestlé	23 790	+ 1310

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

Banques, assurances

	11-1-85	Diff.
Bail Équipement	272	+ 3
Cetelem	474	+ 43
Chargeurs SA	409	+ 12
Bancaire (Cie)	682	+ 32
CFF	658	+ 25
CFI	296,80	+ 25,80
Eurafrance	1 172	+ 111
Hénin (La)	416	+ 46
Imm. Pl.-Monceau	421	+ 10
Locafrance	365	+ 23
Locindus	722	– 12
Midi (1)	2 170	+ 58,50
Midland Bank	235	+ 25
OFP	890	– 2
Parisienne de réesc.	820	inch.
Prétabail	1 045	+ 3
Schneider	116,20	– 1,70
UCB	281	+ 15

(1) Compte tenu d'un droit de 13,70 F.

Mines d'or, diamants

	11-1-85	Diff.
Amgold	850	+ 29
Anglo-American	119,20	+ 29
Buffelsfontein	367	+ 10,30
De Beers	42,10	– 0,35
Driefontein	269	+ 15
Free State	245	+ 18
Goldfields	122	– 1,90
Gencor	57	+ 1,15
Harmony	138,50	+ 0,60
President Brand	274	+ 21
Randfontein	991	+ 60
Saint-Helena	183	+ 10,60
Western Deep	374,80	+ 21,80
Western Holding	295	inch.

Pétroles

	11-1-85	Diff.
Elf-Aquitaine	230	+ 13,90
Esso	518	inch.
Francarep	280	+ 5
Pétroles (Française)	255	+ 9,20
Pétroles B.P.	132	+ 12
Primagaz	284	+ 19
Raffinage	80,20	+ 0,70
Sogerap	459	– 3
Exxon	473	+ 21,70
Petrofina	1 150	+ 20
Royal Dutch	514	+ 11

Mines, caoutchouc

	11-1-85	Diff.
Géophysique	791	– 3
Imétal	79	+ 1,90
Michelin	887	+ 72
MM Penarroya	66,50	+ 1,5
Charter (1)	24,10	– 0,95
INCO	133,80	+ 15,3
RTZ	72,60	+ 4,60
ZCI	1,69	+ 0,03

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

Filatures, textiles, magasins

	11-1-85	Diff.
André Roudière	NC	NC
FF Agache-Willot	NC	NC
BHV	191	+ 13
CFAO	795	+ 15
Damart-Servipostc	2 440	+ 200
Darty	1 120	+ 37
DMC	148,50	+ 18,50
Galeries Lafayette	328	+ 31
La Redoute	146,10	– 3,90
Nouvelles Galeries	198	+ 6
Printemps	1 215	+ 4
SCOA	61	– 2,30

Produits chimiques

	11-1-85	Diff.
Institut Mérieux	1 480	– 10
Laboratoire Bellon	885	+ 21
Roussel-Uclaf	1 675	– 4
BASF	612	+ 25
Bayer	645	+ 14
Hoechst	639	+ 24
Imp. Chemic	88	+ 0,20
Norsk Hydro	127,10	+ 15,90

Valeurs diverses

	11-1-85	Diff.
Accor	241	+ 4
Agence Havas	651	+ 21
L'Air Liquide	575	+ 18
Appl. Gaz	228	+ 43
Arjomari	625	– 6
Bic	542	+ 36
Bis	294	– 10,90
CGIP	577	+ 82
Club Méditerranée	1 130	+ 72
Essilor	2 940	+ 60
Europe 1	838	+ 68
Hachette	1 725	+ 100
Nordest	79,50	+ 3,40
L'Oréal	2 400	+ 160
Navigation Mixte	342	+ 28
Presses de la Cité	1 971	+ 123
Skis Rossignol	1 910	+ 10
Sanofi	593	+ 10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 janv.	Cours 11 jan.
Or fin (kilo en barre)	93 500	94 700
– (kilo en lingot)	93 800	94 900
Pièce française (20 fr.)	594	595
Pièce française (10 fr.)	450	461
Pièce suisse (20 fr.)	558	565
Pièce latine (20 fr.)	535	554
● Pièce tunisienne (20 fr.)	546	541
Souverain	690	692
Souverain Elizabeth II	700	700
● Demi-souverain	380	380
Pièce de 20 dollars	4 140	4 140
– 10 dollars	2 075	2 075
● – 5 dollars	1 250	1 300
– 50 pesos	3 695	3 700
● – 20 marks	661	662
– 10 florins	560	569
● – 5 roubles	400	380

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN (1)	57 065	133 571 288
Schlumberger (1)	155 032	60 224 446
CSF	122 743	53 109 498
ELF (1)	205 961	47 515 432
Immeubles Monceau	112 449	46 638 647
CFP (1)	176 060	44 267 344
Michelin	55 572	43 412 184
Peugeot	165 164	42 929 016
Poliet (1)	87 164	39 090 562
Lyonnaise des Eaux	50 801	34 636 800
Midi	15 820	33 633 065
CGIP (1)	58 749	31 955 492
IBM (1)	24 579	31 460 024
Chargeurs	70 654	29 150 729

* Du 3 au 10 janvier inclus.
(1) Séance du 11 janvier comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier	11 janvier
RM	276 194	340 575	439 197	483 158	573 059
Comptant					
R. et obl.	1 962 164	2 622 391	2 463 843	2 965 113	3 142 900
Actions	36 912	68 354	59 618	69 422	79 842
Total	2 275 270	3 031 320	2 962 658	3 517 693	3 795 801

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

Franç.	100,4	102	102,6	103,1	–
Étrang.	101,1	103,4	102,7	105,6	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

Tendance	101,3	103,2	103,4	104	104,3

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	182,9	186,1	187,7	189	190

Rouleau Guichard : nouveau lever de rideau sur le second marché

Le second marché va mériter ses lettres de noblesse à la fin de janvier avec la publication d'un *indice hebdomadaire spécifique* établi par la Chambre syndicale des agents de change *(le Monde* du 9 janvier 1985). Une consécration qui marque le succès de cette *structure boursière réservée plus* volontiers aux petites et moyennes entreprises qui hésitent à accéder directement à la cote officielle. Ce succès tient en quelques chiffres : soixante-treize *sociétés françaises* et *trois étrangères* cotées à la fin de décembre dernier et une capitalisation boursière de 23 milliards de francs environ, contre une *quarantaine d'entreprises un an plus* tôt (le second marché a vu le jour en février 1983) et une capitalisation boursière d'un peu moins de 12 milliards de francs.

Mais à peine la « trêve des *confiseurs » est-elle terminée* dans les milieux d'affaires qu'on procède de nouveau au lever de rideau sur le second marché. Le 16 janvier prochain, Paris recevra la *société toulousaine* de textiles Rouleau Guichard. Le prix d'offre minimum a été fixé à 400 F par titre, 40 240 actions étant mises *sur le marché à cette occasion,* ce *qui représente* les 10 % du capital requis. Celui-ci était détenu jusqu'à présent par M. Maurice Rouleau, le président (15,2 %), *et par ses deux fils,* Patrick et Alain, dont la participation de 42,2 % pour chacun sera ramenée à 37,2 % à l'issue de l'introduction *en Bourse,* 0,4 % *du capital restant* aux mains de quelques personnes physiques.

Dotée de quatre usines, une cinquième étant actuellement en construction, *l'entreprise* Rouleau Guichard est l'héritière des établissements Guichard rachetés en 1967 par M. Maurice Rouleau et spécialisés à cette *époque depuis une bonne* vingtaine d'année dans la fabrication de sous-vêtements tricotés *vendus sous la marque* Marquy.

Si le *marché* est resté pratiquement le *même* (articles pour hommes, femmes et enfants, respectivement 60 %, 30 % et 10 %, sur un chiffre d'affaires total de 131,7 millions de francs *en* 1983), *l'entreprise a,* progressivement, orienté sa stratégie à partir de 1976 en délaissant un peu la production d'articles de grande série au bénéfice de produits haut de *gamme.*

Depuis 1978, *cette société* a enregistré une progression moyenne de son chiffre d'affaires de 26 %, et elle espère continuer sur la même voie grâce à *l'automatisation.*

En 1983, la *firme a* enregistré un bénéfice net de 17,2 millions de francs contre 13,4 millions pour le précédent exercice, dégageant *ainsi une marge nette* de 13,1 % (contre 12,2 %). La société escompte une vingtaine de millions de francs de bénéfices pour l'année 1984 (et environ *23 millions l'année suivante)* sur un chiffre d'affaires supérieur à 170 millions de francs (et 190 millions en 1985).

A terme, Rouleau Guichard, qui emploie 480 personnes, *pense poursuivre son expansion* sur un rythme moyen de 20 % par an grâce, notamment, au lancement de nouveaux produits (tenues de jogging, soutiens-gorge, pull-overs) *et surtout* à la future commercialisation de produits concurrents au fameux Damart. Chaque année, *Rouleau Guichard investit* 10 % à 15 % de son chiffre d'affaires, ce qui représente 20 à 25 millions de francs par an pour 1984 et 1985, un programme que les dirigeants *escomptent autofinancer* en quasi-totalité.

S. M.

M. DUPONT, M. CHAVANES ET M. BALLEY ENTRENT A LA COB

Trois nouveaux membres viennent d'être nommés à la Commission des opérations de Bourse (COB) par arrêté du *ministère de l'économie,* des finances et du budget pour siéger aux côtés de M. Jean Jonquières, conseiller à la Cour de cassation, dont le mandat s'achève le 11 mai 1986.

Il s'agit de MM. Xavier Dupont (cinquante-deux ans) syndic de la Comagnie des agents de change, et Georges Chavanes (soixante ans), président du directoire de la société Leroy-Somer, dont le mandat s'achevait le 31 décembre *1984* (*en* remplacement de MM. Yves Flornoy et Jean Pineau), et de M. Pierre Balley (soixante-deux ans) directeur honoraire de la Banque nationale de Paris, en remplacement de Mme Hélène Ploix, conseiller auprès du premier ministre, *dont le mandat* s'achevait le 11 mai 1986, qui, en raison de ses nouvelles attributions, a demandé que soit mis fin à ses *fonctions* à la COB.

Présidé par M. Yves Le Portz, inspecteur général honoraire des finances et président honoraire de la *Banque* européenne d'investissement, la Commission des opérations de Bourse, dont le directeur général est M. Gérard de la Martinière, est chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés financiers et des opérations d'appel public à l'épargne.

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Le déluge

Le mois de janvier est traditionnellement celui des eurofolies, mais la tornade d'émissions nouvelles, qui s'est abattue cette semaine sur le marché international des capitaux, a dépassé toute attente. Près de 3 milliards de dollars ont, en l'espace de cinq jours, été lancés au travers de vingt-six euro-émissions dans le seul secteur libellé dans la devise américaine. C'est là, certainement, un record hebdomadaire.

Malheureusement, les augures ne sont présentement pas en faveur d'exercices herculéens de ce type. Les vrais acheteurs sont absents. Indécis face à l'évolution des taux d'intérêt, ils restent sur la réserve. Aussi, le flot ininterrompu d'europapier nouveau, lancé dans l'espoir d'une reprise du marché obligataire américain, se traite essentiellement entre professionnels. De toute manière, l'eurovolume offert est si élevé que toute amélioration à New-York est insuffisante pour permettre une absorption rapide de la montagne d'eurodette récemment offerte. La faiblesse actuelle du marché secondaire du secteur libellé en dollars reflète cette situation.

Une des caractéristiques des émissions en eurodollars lancées en ce début d'année est que la plupart d'entre elles procurent des rendements inférieurs – et souvent très inférieurs – à ceux des emprunts du gouvernement américain de durée identique. L'eurocertitude de voir les taux d'intérêt s'affaiblir davantage de l'autre côté de l'Atlantique est responsable de cette situation. Cette anticipation s'appuie sur le phénomène qui s'est développé tout au long de 1984, année durant laquelle la baisse continue des taux d'intérêt a permis au cours des euro-obligations de simultanément progresser de 6 % à 7 %. De ce fait, une euro-émission, dont les termes étaient insuffisants lors de son lancement, *se retrouvait dans le vent au* bout de quelques semaines. Il est beaucoup moins sûr qu'il continuera d'en aller ainsi en 1985.

Par-dessus tout, la course folle pour diriger le maximum d'euro-émissions nouvelles s'explique par la concurrence, dans ce domaine, devenue trop acharnée entre les établissements internationaux. Il y a un an, les directions d'emprunts euro-obligataires ne laissaient déjà que peu ou prou d'argent, parce que, aussitôt émis, ils se traitaient avec des décotes engloutissant les commissions bancaires. Cependant, les honoraires gagnés sur les SWAPS sous-jacents permettaient aux banques concernées de « *se refaire* ».

Cela veut dire qu'une banque qui perdait 0,25 % en plaçant une euro-émission, dotée de conditions trop tirées, *compensait cette défaillance* en gagnant 0,50 % sur le SWAP. Il n'en va plus de même maintenant. Non seulement, la perte sur l'euro-emprunt de base n'a pas changé, et *même a eu plutôt tendance* à s'accroître, mais la mise sur pied de SWAPS arrangés à la limite du possible à éliminé une grande partie des avantages que ces échanges permet*taient aux eurobanques de recueillir*.

Heurs et malheurs

Parmi la multitude d'eurotrans*actions nouvellement sorties cette* semaine, celles qui ont eu le plus de succès, parce qu'en grande partie pré-placées et destinées aux investisseurs de l'Empire du Soleil-Levant, *sont les émissions de débiteurs japo*nais. A cet égard, celle tant attendue de Nippon Telegraph et Telephone (NTT) a été typique. D'un montant de 100 millions de dollars et d'une *durée de sept ans, elle s'est* tout de suite arrachée à partir d'un coupon annuel de 10,625 % sur un prix au pair.

La garantie du gouvernement japonais, dont elle bénéficie, lui a donné une impulsion d'autant plus appréciée que NTT va être rendue au secteur privé cette année. Les euro-obligations NTT étaient, vendredi, offertes sur le « marché gris » avec une décote de seulement 0,75, par rapport à une commission bancaire totalisant 1,875 %.

A l'opposé, l'euro-émission la plus mal reçue de la semaine a été la proposition de 300 millions de dollars faite jeudi soir par la Banque mondiale à partir des conditions suivantes : une durée de sept ans, un coupon annuel de 11 %, un prix de 99,50 et une commission bancaire de 1,875 %. Tout cela équivalait au moment du lancement à un rende*ment inférieur d'environ 20 points* de base à celui que procuraient les bons à même échéance du Trésor américain. Alors que simultanément le marché se dégradait à New-York parce que l'évolution de la masse monétaire des Etats-Unis donnait quelques soucis aux opérateurs, le maigre rapport offert par la Banque mondiale avait peu de chances de susciter l'enthousiasme des investisseurs malgré tout le prestige de l'emprunteur. Ses *notes* se traitaient, vendredi, avec une décote de 3 %, faisant ainsi de cette euro-émission l'une des plus mauvaises performances euro-obligataires de toute l'histoire de la banque.

L'Américaine General Electric Credit n'a guère été plus heureuse avec un euro-emprunt de 200 millions de dollars lancé vingt-quatre *heures plus tôt à l'issue d'une* concurrence acharnée entre les eurobanques désireuses d'obtenir le mandat. D'une durée de cinq ans avec, pour les porteurs, la possibilité d'étendre *éventuellement* cette échéance à quinze ans, les euro-obligations ont vu le jour avec un coupon annuel très bas, puisque de 10,375 % sur un prix de 99,675. La *décote ultérieure* de 2,625, particulièrement sévère par rapport à la commission globale de 1,875 %, reflétait en fin de semaine le désintérêt des acheteurs pour une euro-émission, dont les conditions procuraient un rendement inférieur de 35 points de base aux *notes* à cinq ans du Trésor américain.

La banque Indosuez a également subi les affres d'une décote de 2,625 sur l'euro-émission de 100 millions de dollars à sept ans et demi que, mercredi, elle était venue proposer au pair avec un coupon annuel de 11,625 % et une commission pour les banques de 1,875 %.

Considérée, à tort ou à raison, comme un excellent euro-emprunteur, la République d'Autriche a choisi un coupon annuel de 11,25 % qui a été tout de suite jugé comme insuffisant, pour accompagner les 115 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans qu'elle a offerts jeudi.

Ce montant fait partie d'un emprunt dit « à robinet ouvert » de 200 millions, le solde de 85 millions pouvant être émis au fur et à mesure des besoins du débiteur. Cette technique explique le bas prix d'émission de 98,75 de la tranche initiale. Si le marché s'améliore ultérieurement, l'Autriche n'aura plus qu'à adapter ce prix afin de pouvoir continuer à offrir, à partir du même coupon, un rendement identique sur la (ou les) tranche(s) suivante(s). Dans l'immédiat, l'ambiance n'étant pas précisément haussière, l'émission autrichienne a terminé la semaine sur le « marché gris » avec une décote d'environ 2 %, soit la totalité de la commission bancaire.

On ne peut que saluer l'initiative de M. Marcel Lucotte, le président du groupe des Républicains indé*pendants au Sénat, qui vient de* déposer un projet de loi préconisant la création d'un Office de la dette extérieure de la France. Pour avoir plusieurs fois dans cette rubrique, en notre nom personnel, suggéré l'établissement d'un organisme indépendant de ce type, on ne peut que se réjouir d'une proposition dont l'adoption paraît urgente.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nouvelle chute de la livre sterling

Sur des marchés des changes toujours animés, où le dollar, très vigoureux, a finalement peu varié, l'événement de la semaine a été la nouvelle chute de la livre sterling, qui se rapproche rapidement de cette fameuse parité avec le dollar que les «bookmakers» londoniens commencent à jouer à sept contre deux pour la date exacte de l'événement. Les «books» ne respectent rien, on le sait...

La devise britannique, cette semaine, est tombée en dessous de 1,13 dollar, nouveau record historique, et de 11 F à Paris pour la première fois depuis janvier 1981 : entre-temps, elle était montée jusqu'à 14 F. La raison de cette chute ? Encore et toujours les rumeurs sur le pétrole : baisse des *cours du brut*, guerre des prix ruineuse, éclatement de l'OPEP, etc. Jeudi, un accès de panique ébranla encore davantage la livre, sur la rumeur, infondée jusqu'à présent, suivant laquelle le Nigéria s'apprêterait à quitter l'OPEP. En fin de semaine, les grandes banques de clearing d'Angleterre relevaient d'un point leur taux de base pour le porter à 10,5 %.

On a vu la monnaie américaine évoluer entre 3,14 DM et 3,17 DM (9,61 F et 9,70 F à Paris) butant sur ces deux limites. De toute façon, la *demande commerciale reste forte*, et les spécialistes voient, assez prochainement, un cours de 3,20 DM. La Banque fédérale d'Allemagne interviendra-t-elle à ce niveau pour défendre sa monnaie ? Ce n'est pas sûr, mais les avis divergent. Selon certaines rumeurs, la Bundesbank envisagerait de relever son taux «Lom bard» (intervention sur titres) pour la première fois depuis plus d'un an. Ce taux est actuellement de 5,5 %. Il pourrait, selon ces *bruits, être porté à 6 %.*

Le franc français, dopé par le ralentissement de l'inflation, le redressement de la balance des paiements courants (en déficit de 5 à 10 milliards de francs seulement en 1984, selon M. Bérégovoy) et par les taux élevés pratiqués sur l'eurofranc (par rapport à l'euromark), se porte à merveille. La Banque de France, dans la dernière semaine de l'année, a ajouté 2 milliards de francs à ses réserves de change, doublées en un an (63 milliards de francs contre 30). L'épaisseur du matelas ainsi *constitué lui permettra* d'abaisser encore son taux d'intervention. Notons, toutefois, que toutes ces réserves, y compris celles détenues par les banques et le Trésor, sont entièrement constituées par des emprunts à long terme ou par les placements de fonds internationaux sur la place de Paris. Dans ce dernier cas, on sait *quelle est leur mobilité*. Mais, pour l'instant, rien ne menace le franc.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 JANVIER AU 11 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,13300	–	10,3788	37,8788	31,7763	1,5863	28,1452	0,0000
	1,1540	–	10,3359	38,1242	31,6155	1,5797	28,0112	0,0000
Paris	10,8876	9,6350	–	364,96	306,16	15,2888	271,18	0,0000
	11,1649	9,6750	–	368,85	305,88	15,2843	271,00	0,0000
Zurich	2,9832	2,6400	27,4001	–	83,8894	4,1891	74,3034	0,0000
	3,0269	2,6230	27,1112	–	82,9276	4,1437	73,4733	0,0000
Francfort ...	3,5561	3,1470	32,6622	119,20	–	4,9936	88,5730	0,0000
	3,6501	3,1630	32,6925	120,58	–	4,9968	88,5994	0,0000
Bruxelles ...	71,2126	63,02	6,5407	23,8712	20,0254	–	17,7371	0,0000
	73,0482	63,30	6,5426	24,1326	20,0126	–	17,7310	0,0000
Amsterdam ..	4,0149	3,5530	36,8760	1,3458	112,90	5,6379	–	0,0000
	4,1197	3,5700	36,9003	1,3610	112,86	5,6398	–	0,0000
Milan	2191,07	1939	201,46	739,42	613,18	30,6398	543,27	–
	2238,18	1939,50	201,25	734,47	616,14	30,7680	545,74	–
Tokyo	286,51	253,55	26,3155	96,0417	80,5688	4,0233	71,3622	0,0000
	291,38	252,50	26,0980	96,2638	79,8292	3,9889	70,7283	0,0000

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 janvier, 3,80 F contre 3,8317 F le vendredi 4 janvier.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

11 janvier 1985

Couronne danoise – Lire italienne – Livre irlandaise – Franc français – Franc belge – Mark allemand – Florin néerl.

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25

Plafond – Plancher

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Baisse générale des taux en France

C'est fait ! La baisse des taux en France, dont nous annoncions la reprise probable dans cette même rubrique (*le Monde* daté 6-7 janvier), est effective. Elle s'est produite sur le court terme et sur le long terme, sur le taux de base des banques comme sur celui de certains emprunts à échéance éloignée, le tout sur l'initiative des pouvoirs publics.

Dès le début de la semaine, le ton était donné. Interrogé sur un abaissement éventuel du loyer de l'argent au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 janvier, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, laissait *clairement entrevoir ce qui allait se* passer : « *La Banque de France a réduit son taux d'intervention sur le marché monétaire à plusieurs reprises cette année, épousant en gros le mouvement de l'inflation. Bien entendu, je ne peux que souhaiter que les banques fassent de même. Disons que c'est un vœu – comment m'expliquerais-je pour ne pas blesser la susceptibilité bancaire ? – c'est un vœu pressant.* »

Charmante pudeur ministérielle ! Ce « *vœu pressant* » a été si bien exaucé que les banques, dans un grand élan tout à fait spontané, décidaient, mercredi, de réduire leur taux de base pas seulement d'un quart de point, comme en août 1984, mais d'un demi-point, le ramenant de 12 % à 11,50 %. Ce faisant, elles avaient bien le sentiment de céder à une « pression » des pouvoirs publics (l'expression a été employée par notre confrère le *Financial Times* du 10 janvier) et de prendre de l'avance sur la baisse du coût de leurs ressources, essentiellement sur le marché monétaire.

On sait que les établissements demandent que le loyer de l'argent au jour le jour sur ledit marché monétaire retombe à 10,50 % au minimum, alors qu'il a avoisiné 11 % en moyenne en décembre dernier. Il *semble bien que ce vœu, pressant lui* aussi, soit en passe d'être exaucé. A la fin de la semaine dernière, ce loyer qui, depuis deux mois, restait obstinément collé à 11 % et davantage, revenait à 10,50 % après la réduction du taux d'intervention de la Banque de France, ramené, précisément, de 10 3/4 % à 10,50 %. Mardi, en revanche, il s'élevait à 10 3/4 % sur le marché, sans que l'institut d'émission veuille intervenir. Une telle remontée était bien mal venue au moment même où le Trésor discutait, avec les banques, de la diminution de leur taux de base. Cela ne traîna pas : dès le lendemain matin, la Banque de France intervenait fermement pour ramener à 10,50 % le taux du marché monétaire, renouvelant, ce même jour, ses interventions à 10,50 %.

Gageons que, dans un délai « raisonnable », la grande dame de la rue La Vrillière fera un nouveau « geste », à savoir une réduction supplémentaire de son taux d'intervention. L'environnement international, l'excellente tenue du franc au sein du système monétaire européen et le renforcement de ses réserves de change le lui permettent.

Vive reprise du marché obligataire

Sur le marché obligataire, encore morose la semaine dernière, les affaires sont reparties à un tain d'enfer. Tout d'abord les rendements du marché secondaire ont poursuivi et accentué leur baisse, amorcée il y a *huit jours, revenant de* 11,31 % à 11,13 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 11,20 % à 10,91 % pour ceux à moins de sept ans et de 12,70 % à 12,39 % pour les emprunts du secteur public. *Mardi*, les emprunts d'Etat se situaient même à 11,05 % et 10,89 % respectivement. Certes, on est encore loin des 10,67 %, 10,11 % et 12,08 % touchés fin octobre 1984, mais on s'en rapproche.

Du coup, la demande de « papier », rationnée sévèrement depuis la fin de novembre, s'est réveillée, et avec quelle ardeur ! L'emprunt Renault de 2 milliards de francs à taux fixe (12,50 %), qui, à son lancement *lundi, était plutôt fraîchement* accueilli, à fini par se fort bien placer, mercredi, après l'annonce de la réduction du taux de base bancaire. Le lendemain, les 750 millions de francs demandés par la Compagnie nationale du Rhône à douze ans et taux fixe de 12,30 %, étaient avalés dans l'après-midi, tandis que les *700 millions de francs de Bull à taux* variable (TMO) trouvaient rapidement preneur. Vendredi, en couronnement de la semaine, le premier emprunt jamais lancé sur le marché *français* par la Communauté économique européenne (1 milliard de francs à taux fixe de 12,30 %) était « gobé » dans la matinée, sursouscrit, au point qu'à midi certains souscripteurs se plaignaient de n'avoir pu être servis. Il faut dire que les liquidités prêtes à s'investir se sont reconstituées. Outre la « diète » *précédemment évoquée, on* signale que les particuliers continuent à alimenter les SICAV court terme et que les entreprises commencent à y revenir après les échéances de fin d'année et les « habillages de bilans ». Ajoutons-y les 26 milliards de francs de coupons et de remboursements prévus en janvier.

Toute cette masse peut provoquer à nouveau un emballement, comme en octobre dernier, et certains observateurs *commencent à le redouter*. Au Trésor, on en est conscient, et on ne voudrait pas favoriser par trop les anticipations dangereuses. Ainsi, le taux de 12,30 % retenu pour l'emprunt CEE, grande signature, a-t-il été jugé élevé compte tenu des rendements du marché secondaire, mais c'est, sans doute, à dessein : il faut bien se réserver une marge de baisse pour la suite.

Au reste, la fringale renaissante du marché pourrait être sinon calmée du moins *copieusement nourrie* par l'emprunt d'État que M. Pierre Bérégovoy a annoncé comme « *prochain, à un taux en baisse sur celui de l'an dernier* ».

En baisse, c'est quasiment obligatoire, puisque le dernier emprunt d'Etat, lancé le 17 septembre 1984, l'avait été à 12,20 % (taux fixe) et 11,60 % avec option d'échange. Cette fois-ci, en fonction des conditions du marché, il pourrait être émis à 11,20 % ou 11,30 %, mais il est possible que le Trésor monte à 11,40 % ou 11,50 %, afin, précisément, de ne pas accélérer indûment la baisse des rendements. Quant au montant, il pourrait facilement *30 milliards de francs si on le voulait*. Décidément, les affaires reprennent, mais prudence !

FRANCOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse du cuivre et reprise du cacao

C'est encore le facteur monétaire qui a exercé une influence déterminante sur les différents marchés avec la nouvelle chute de la livre sterling, ce qui fausse de plus en plus l'évolution réelle des cours. L'activité a diminué sur la place de Londres, surtout en ce qui concerne le caoutchouc, au profit de Singapour et Kuala-Lumpur, d'où menace de fermeture en mars prochain du marché britannique. Les transactions ont fléchi de 15 % environ sur le marché du sucre de Londres.

MÉTAUX. – *Nouvelle progression des cours du cuivre, qui ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis cinq ans au Metal Exchange de Londres, dans une monnaie qui ne cesse de se déprécier. La diminution persistante des stocks britanniques revenus à 125 075 tonnes (– 1 300 tonnes), ainsi que la perspective pour la première fois depuis 1979 d'une amélioration de la position statistique du métal sont encourageant pour le marché. Les analystes d'une importante société nord-américaine prévoient un déficit de production en 1984, mais dans de faibles proportions.*

Les cours de l'étain ont évolué près de leurs niveaux de la semaine précédente à Londres. Durant les onze premiers mois de 1984, la production des pays non communistes s'est accrue de 16 % pour atteindre 11,41 millions de tonnes en dépit des nombreuses réductions d'activités déjà décidées par plusieurs pays. C'est aux États-Unis où la hausse la plus forte a été enregistrée (+ 22 %) alors qu'elle n'atteignait en moyenne que 6 % dans les pays européens. A fin novembre, les stocks mondiaux s'étaient accrus de 41 000 tonnes, augmentation supérieure aux prévisions des négociants pour atteindre 4,40 millions de tonnes.

La légère progression des cours du nickel à Londres semble due au retour des utilisateurs sur le marché, mouvement qui est toutefois susceptible de ne pas se poursuivre. Les stocks mondiaux actuels sont amplement suffisants pour faire face à toute éventualité.

L'argent et le platine ont épousé les mouvements de hausse et de baisse de l'or, ainsi le platine a touché dans le courant de la semaine sur le marché libre ses niveaux les plus bas depuis le mois de juillet 1982. L'uranium qui se traite à 15,25 dollars la livre est à son niveau le plus bas depuis une décennie. La consommation stagne alors que la production progresse, ce qui entraîne un gonflement des stocks.

CAOUTCHOUC. – *Pour la première fois depuis deux ans, afin de mettre un frein à la baisse des cours, le directeur du stock régulateur a procédé à des achats de soutien, évalués à moins de 1 000 tonnes, car les cours du naturel ne doivent pas tomber en-dessous de 166 cents malais le kilo. Les réserves du stock régulateur atteignent 270 000 tonnes, chiffre qui devrait être porté à 300 000 tonnes lors d'une prochaine réunion de l'Organisation internationale du caoutchouc. Le directeur du stock régulateur a démissionné, mais il continuera à assumer ses fonctions jusqu'en juin prochain. Selon les statistiques établies par le Groupe international du caoutchouc, la consommation mondiale se serait accrue de 7,3 % en 1984, pour atteindre 3,98 millions de tonnes. Mais la production mondiale a enregistré une progression supérieure, de l'ordre de 7,7 %, portant l'offre mondiale à 4,33 millions de tonnes.*

DENRÉES. – *Reprise des cours du cacao sur l'ensemble des marchés. Les utilisateurs reconstituent leurs stocks. La récolte de fèves de la Côte-d'Ivoire est évaluée par la chambre de commerce entre 420 000 et 430 000 tonnes, inférieure aux prévisions de la plupart des négociants et d'une firme britannique qui fait autorité en la matière. Elle s'était élevée pour la saison 1983-1984 à 405 000 tonnes.*

Fluctuation, peu accusées sur les cours du café. Le Brésil compte restreindre ses ventes à destination des pays non membres de l'accord international comme le Maroc et la Chine.

Reprise des cours du sucre. La récolte des Philippines serait inférieure de 20 % à la précédente.

LES COURS DU 11 JANVIER 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 177,5 (1 141,50) ; à trois mois, 1 186,5 (1 146,50) ; étain comptant, 9 835 (9 875) ; à trois mois, 9 805 (9 842) ; plomb, 363 (388) ; zinc, 715 (707,50) ; aluminium, 944 (907) ; nickel, 4 290 (4 210) ; argent (en pence par once troy), 541 (528). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,65 (56,35) ; argent (en dollars par once), 6,08 (6,06) ; platine (en dollars par once), 273,8 (273,3). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

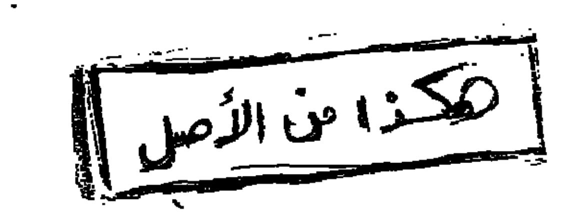
TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 67,12 (66,99) ; mai, 68,07 (67,93). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 516 (513). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (53,50).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 580-630 (650-690).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 091 (2 028) ; mai, 2 114 (2 056) ; sucre, mars, 4,36 (4,08) ; mai, 4,77 (4,44) ; café, mars, 142,84 (142,71) ; mai, 140,35 (139,78). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 125 (117,40) ; mai, 134 (124,80) ; café, mars, 2 339 (2 279) ; mai, 2 340 (2 295) ; cacao, mars, 1 980 (1 870) ; mai, 1 982 (1 880). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 166 (2 085) ; mai, 2 168 (2 095) ; café, mars, 2 512 (2 510) ; mai, 2 528 (2 505) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 410 (1 303) ; mai, 1 457 (1 354). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 147,30 (144,60) ; mai, 152,70 (150,10). – **Londres** (en livres par tonne), février, 149,50 (144) ; avril, 148,50 (143,50).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 350,25 (344) ; mai, 342,75 (337,75) ; maïs, mars, 269,50 (271,50) ; mai, 274,75 (277,75).

INDICES. – Moody's, 964,20 (962,10) ; Reuter, 1 956,50 (1 916).



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. **AMÉRIQUES**
– Un sénateur conservateur part à l'assaut de la chaîne de télévision américaine CBS.
4. **AFRIQUE**
5. **ASIE**
PROCHE-ORIENT

FRANCE

8-9. La situation en Nouvelle-Calédonie.
11-12. SOCIÉTÉ

CULTURE

13. « Richard III » au Théâtre de la Ville.

ÉCONOMIE

16. Après l'échec des négociations sur la « flexibilité » de l'emploi.
18. REVUE DES VALEURS
19. CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS.

RADIO-TÉLÉVISION (15)
Carnet (12) ; Programmes des spectacles (14) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15).

EN POLOGNE

La déposition du colonel Pietruszka au procès de Torun

Beaux principes et faits troublants

Le plus élevé en grade des quatre officiers de la police politique inculpés dans l'affaire de l'assassinat du Père Popieluszko, le colonel Adam Pietruszka, a protesté avec emphase de sa parfaite candeur, en poursuivant, vendredi 11 janvier, sa déposition devant le tribunal de Torun. Le colonel, qui est accusé *« d'instigation et d'assistance »* au crime, et a gravement été mis en cause par ses subordonnés, a organisé toute sa défense sur un affirmation de principe. Le travail du ministère de l'intérieur est fondé, selon lui, sur *« le respect de la loi et l'objectivité »*. Le colonel ne pouvait donc même pas soupçonner que des *« bandits »* puissent y exercer leurs activités, et il a eu le tort d'avoir une *« foi aveugle »* en ses subordonnés, seuls coupables, selon lui.

Interrogé sur les faits, le colonel Pietruszka s'est cependant montré beaucoup moins convaincant. Il a admis que, après l'annonce de l'enlèvement du prêtre, il avait ordonné lui-même que l'on change les plaques d'immatriculation de la voiture de police qui avait servi à l'opération. Toutefois, a-t-il affirmé, il ne s'agissait nullement de brouiller les pistes, mais d' *« éviter toute exploitation de l'affaire afin de pouvoir enquêter dans le calme »*. Le colonel a d'ailleurs déclaré que l'ordre de faire changer les plaques lui avait été donné par le général Zenon Platek, directeur de département au ministère.

Le colonel Pietruszka a aussi reconnu avoir volontairement omis de signaler aux enquêteurs qu'il avait délivré aux trois officiers qui ont procédé à l'enlèvement un laissez-passer leur permettant d'échapper aux contrôles de police. Et quand le capitaine Piotrowski lui a déclaré, après l'enlèvement, que le Père Popieluszko *« flottait peut-être dans la Vistule »*, il a *« cru à une blague »*, et s'est donc abstenu de transmettre l'information aux enquêteurs... Perdant beaucoup de sa belle assurance de la veille, le colonel a même reconnu avoir demandé au capitaine Piotrowski de *« changer son alibi »*, jugé *« peu convaincant »* (Piotrowski avait prétendu être allé aux champignons). – *(UPI, AFP, AP.)*

Au Liban

LA DJIHAD ISLAMIQUE REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT DU PRÊTRE AMÉRICAIN JENCO

Beyrouth *(Reuter)*. – Une brusque recrudescence des affrontements a marqué la journée de vendredi 11 janvier au Liban avec des pilonnages dans le Chouf et dans la banlieue est de Beyrouth, tandis qu'à Beyrouth-Ouest une bombe explosait faisant trois morts et de nombreux blessés.

Ce regain de tension s'est produit alors que l'armée libanaise, suivant les quelque deux cents membres des forces intérieures de sécurité, qui achevaient vendredi de faire lever les barrages des milices musulmanes sur la route côtière, s'apprête à entamer dès ce samedi son déploiement en direction des lignes israéliennes au Libandu du Sud.

L'enlèvement, mardi à Beyrouth-Ouest, du Père Lawrence Jenco, prêtre américain, *a été d'autre part revendiqué* vendredi par un inconnu se réclamant de la Djihad islamique. *« A la suite de notre promesse au monde d'interdire la présence au Liban de tout Américain et de l'avertissement lancé aux ressortissants américains d'avoir à quitter Beyrouth, notre réplique à ceux qui n'ont pas pris l'avertissement au sérieux a été d'enlever M. Jenco »*, a-t-il dit dans un appel téléphonique à une agence de presse.

Il a indirectement adressé une mise en garde à M. Nabih Berri, chef de la milice « Amal », qui recherche le prêtre, l'invitant *« à ne pas se mêler de cette affaire »*.

Outre le prêtre, quatre ressortissants américains ont disparu ces derniers mois de Beyrouth-Ouest et on est sans nouvelle d'eux. Il s'agit de MM. Jeremy Levin, journaliste, disparu en mars dernier, William Buckley, troisième secrétaire de l'ambassade des Etat-Unis au Liban, enlevé également en mars, du pasteur protestant Benjamin Weir, enlevé en mai, du libraire Peter Kilburn, disparu le 30 novembre.

Un hommage de la communauté scientifique au physicien Alfred Kastler

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, devait annoncer, ce samedi 12 janvier, à la Sorbonne, au cours d'un colloque consacré au physicien Alfred Kastler, mort l'an dernier, les principaux volets de la réforme des écoles normales supérieures, *qui doit permettre, en particulier*, un accroissement important des débouchés vers la recherche, l'enseignement supérieur, les grands corps de l'Etat et les entreprises. Le premier ministre – comme Alfred Kastler – est ancien élève de la rue d'Ulm, où Kastler enseigna de 1942 à sa retraite, et dont il dirigea le laboratoire.

L'œuvre de Kastler est dominée par sa découverte en 1950 du pompage optique, technique qui permet, par absorption de lumière polarisée, de faire passer certains atomes de leur état normal à un état où ils possèdent une sorte d'orientation interne bien précise : cela permet, ensuite, de nombreuses mesures physiques qui ont accru les connaissances sur la structure atomique, puis ont donné le jour à des utilisations techniques diverses. L'un des participants au colloque est l'Américain Charles Townes, inventeur du laser en 1958, qui rappela que le séjour qu'il fit, en 1955, dans le laboratoire de Kastler *« avait influencé ses travaux pour plusieurs années »*.

Le pompage optique

Mais le pompage optique n'est qu'un élément des travaux d'Alfred Kastler. Ceux-ci ont été dominés par une idée simple, mais qu'on n'avait guère exploitée avant lui. La lumière polarisée transporte ce qu'on appelle une sorte d'orientation – le terme physique est : moment cinétique – qui est globalement conservée dans les interactions entre lumière et atomes. Si la lumière perd du moment cinétique, l'atome en gagne, et réciproquement.

La thèse d'Alfred Kastler, qu'il soutint en 1936, est entièrement fondée sur cette idée et, comme l'a dit à l'inauguration du colloque M. Jean Brossel, le collaborateur et l'ami de Kastler, *« elle apparaît comme prémonitoire, puisqu'elle contient tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour la découverte, en 1950, de la double résonance, du pompage optique et, de manière générale, des méthodes optiques de la résonance magnétique qui devaient lui valoir en 1966 le prix Nobel »*. Trente-quatre ans après sa découverte, les ressources du pompage optique ne sont pas encore épuisées. En 1982, il a permis la mise en évidence dans l'atome d'un phénomène fondamental – la violation de la parité – *qui n'était observable qu'en physique des particules*, à une échelle toute différente de taille et d'énergie.

Si ces travaux de Kastler autour du pompage optique sont bien connus, on sait moins qu'il s'est intéressé très tôt à la physique de l'atmosphère – et plus tard à la physique spatiale. Etudiant au rayonnement qu'émet le sodium présent vers 80 kilomètres d'altitude pendant la brève période du crépuscule, il mit au point, en 1938, un procédé d'observation qui lui permit d'être sans doute le premier au monde à mesurer la température de la très haute atmosphère. Convenablement généralisée, cette technique a permis après la guerre une étude approfondie de l'atmosphère et, par les tirs de fusées sondes qu'elle a entraînés, elle a joué un rôle dans la mise au point des premiers lanceurs.

MAURICE ARVONNY.

LE TOURNOI DES MAITRES EN TENNIS

Ivan Lendl, énigme du carré d'as

Correspondance

New-York. – *La puissance du Tchèque Ivan Lendl a prévalu, vendredi 11 janvier, au Madison Square Garden, contre le Suédois Joakim Nyström dans le troisième quart de finale du tournoi des Masters.* Après sa victoire par 6-4, 7-6 (7-3), il rencontrera en demi-finale l'Américain Jimmy Connors, vainqueur de son compatriote Eliot Telt- scher sur le score de 6-2, 6-4. Le dernier carré sera composé des quatre têtes de série car, dans le haut du tableau, le tenant du titre John McEnroe se retrouvera, après sa victoire sur Anders Jarryd, en face du Suédois Mats Wilander. Lendl, finaliste depuis quatre ans de l'épreuve dont il fut le vainqueur en 1982 et 1983, reste, malgré son triomphe à Roland-Garros, le joueur le plus énigmatique du carré d'as.

Comme John McEnroe, qui arborait la tenue de sa nouvelle maison Nike, d'une laideur sombre presque recherchée, Ivan Lendl offrait aux spectateurs du Madison le primeur américaine de son ensemble Adidas modèle 1985, résultat d'un nouveau contrat signé au moment des Internationaux d'Australie, qui lui rapportera, dit-on, sept millions de dollars sur une période de cinq ans. Le dessin de la chemise ressemble à l'aileron d'un avion qui pointe vers l'épaule gauche. Il est vrai que, chaque année, Lendl semble prêt pour le grand décollage.

A le voir en pleine confiance, surpuissant sur sa ligne du fond du court, avec son service à trouer un mur, on se perd toujours en conjectures. Pourquoi ce joueur-là n'a-t-il pas, à bientôt vingt-cinq ans, bâti un palmarès en béton armé ?

Une partie de la réponse se trouve dans la nature même de Lendl. Au cours des récents Internationaux d'Australie, il s'est trouvé confronté au Français Tarik Benhabiles. La vivacité du Français et sa frappe sèche au service le surprirent. Lendl perdit le premier set. Fortement irrité par cet inconnu, le Tchèque s'énerva, tapa le sol avec sa raquette, s'invectiva, trépigna presque sur place.

Contre ce modèle de solidité et de calme qu'est Nyström, Lendl s'est encore mis plusieurs fois en colère, tout en restant en deçà de son emportement australien. C'est que Nyström fait partie des dix premiers mondiaux, et il est donc sensé lui donner du fil à retordre. Cette réelle rigidité d'esprit, qui va de pair dans son cas avec une non moins réelle capacité intellectuelle, lui cause du tort. Plier, pour Lendl, c'est déjà rompre.

En Yougoslavie

OUVERTURE DU PROCÈS CONTRE UN POÈTE RÉSIDANT A PARIS

Belgrade *(AFP)*. – Le procès du poète yougoslave résidant à Paris, M. Milan Mladenovic, trente-cinq ans, arrêté en septembre lors d'une visite en Yougoslavie et accusé de *« participation à des activités hostiles »*, s'est ouvert jeudi 10 janvier à Belgrade en marge du procès de six intellectuels actuellement jugés pour avoir tenté de *« déstabiliser »* le régime. M. Mladenovic avait été interpellé à sa descente d'avion. Son arrestation avait été annoncée quelques heures plus tard par des membres de sa famille, mais officiellement confirmée après deux mois.

Le régime reproche notamment à M. Mladenovic d'avoir eu des liens à Paris, entre 1981 et 1984, avec *« un groupe d'émigrés agissant contre la Yougoslavie »*, la Nouvelle Alternative démocratique. Il est notamment accusé d'avoir collaboré à la revue de ce groupe, *Savremenik*, et de l'avoir diffusée en Yougoslavie.

Lors de la première audience, M. Mladenovic a reconnu avoir travaillé dans le cabinet d'un émigré yougoslave, M. Vlada Vadisavljevic, et notamment tapé à la machine un de ses manuscrits. Mais, a-t-il dit, ce travail lui permettait de financer ses études de doctorat à la Sorbonne et cela ne voulait en aucun cas dire qu'il partageait les vues de M. Vadisavljevic. Il a également admis avoir publié, sous un pseudonyme, quelques textes dans *Savremenik*, mais a nié avoir diffusé en Yougoslavie des textes de ce groupe d'émigrés.

Quant au procès contre les six contestataires, il s'est poursuivi jeudi et vendredi par la longue déposition d'un étudiant, Slavenko Covic, le seul parmi les dix-neuf témoins déjà cités qui ait chargé les accusés, non sans s'embrouiller à maintes reprises dans ses déclarations.

MORT DU CHANTEUR TZIGANE VLADIMIR POLIAKOFF

Le chanteur et danseur tzigane Vladimir Poliakoff est mort dans la *nuit du 10 au 11 janvier à Paris*. Il était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Frère du peintre Serge Poliakoff, il avait commencé sa carrière dans les cabarets de Moscou avant de venir à Paris vers 1920.

● *Deux voitures incendiées en Guadeloupe.* – Deux voitures ont été incendiées en Guadeloupe pendant la nuit du vendredi 11 au samedi 12 janvier. Dans la périphérie de Pointe-à-Pitre, c'est le véhicule d'un fonctionnaire d'une compagnie routière de sécurité qui a brûlé. A Sainte-Anne, à 30 kilomètres à l'est de Pointe-à-Pitre, une voiture appartenant à un artisan métropolitain a été incendiée.



Abandons, retards et casse mécanique au Rallye Paris-Dakar

Abordé cette année par grand beau temps, le désert du Ténéré (Niger) n'en a pas moins bouleversé les classements du Paris-Alger-Dakar. La « spéciale » de 790 kilomètres, disputée vendredi 11 janvier sur un terrain sans piste ni balise, où les concurrents devaient trouver leur chemin avec leur boussole, a provoqué beaucoup de casse mécanique et de nombreux retards. Les Porsche, favorites de l'épreuve automobile, ont connu une sombre journée avec l'abandon sur accident de l'équipage-vedette Jacky Ickx-Claude Brasseur et une pénalisation de trois heures pour René Metge, le vainqueur de l'an dernier, qui a manqué un contrôle de passage.

Soixante-dix-huit équipages autos et camions et seize motards, dont les deux premiers de l'épreuve, Serge Bacou (Yamaha) et Gilles Lalay (Honda), n'étaient pas à l'arrivée à minuit. Deux convois ont du être formés pour récupérer les attardés et les égarés. Le Belge Gaston Rahier (BMW), vainqueur de la spéciale motos, remonte à la deuxième place, à 33 minutes et 40 secondes de l'Italien Franco Picco (Yamaha). Les Français Zanirolli-Da Silva (Mitsubishi) se retrouvent en tête du classement autos après la « spéciale » qui a conduit les rescapés samedi matin à Agadès où ils pourront prendre une journée de repos.

SKI ALPIN

Christelle Guignard en tête de la Coupe du monde de slalom

La skieuse des Deux-Alpes Christelle Guignard, vingt-deux ans, a gagné, vendredi 11 janvier à Bad-Kleinkirchen (Autriche), son deuxième slalom de Coupe du monde. Elle a devancé l'Italienne Maria-Rosa Quario de 32/100e de sec. et la Suissesse Erika Hess de 1 sec. 31. Cette deuxième victoire lui permet de prendre la première place de la Coupe du monde de slalom après cinq courses et de remonter à la huitième place au classement général de la Coupe du monde, toujours dominée par la Suissesse Michela Figini.

Vainqueur de la descente du Hahnenkahm à Kitzbühel (Autriche), vendredi 11 janvier, le Suisse Pirmin Zurbriggen est devenu le premier skieur, depuis Jean-Claude Killy en 1967, à remporter une descente et un slalom dans une même saison de Coupe du monde.

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1985 a été tiré à 456 362 exemplaires

A B C D E F G

LA RÉPONSE DE JEAN DANIEL A FRANÇOISE SAGAN

« Une grande anxiété idéologique de la gauche »

Après la parution dans *le Monde* du 12 janvier d'un article de Françoise Sagan intitulé « Bon repentir, Messieurs ! », M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, a publié dans *le Matin*, l'article suivant :

« L'article de Françoise Sagan est révélateur d'une grande anxiété idéologique de la gauche. Cet état d'esprit m'intéresse beaucoup plus que les attaques dont *le Nouvel Observateur* est l'objet. Attaques tout à fait inattendues, pour deux raisons. La première est que, dans notre journal, nous aimons beaucoup Françoise Sagan. Que nous ne lui avons jamais ménagé notre admiration. Que j'ai été moi-même bouleversé par le chapitre de son dernier livre consacré à Jean-Paul Sartre. La deuxième raison c'est que, s'il y a une leçon de fidélité à la gauche qui doit être administrée, elle ne peut venir de quelqu'un qui ne s'est jamais signalé par un engagement politique intraitable. Jusqu'à plus ample informé, Françoise Sagan n'est ni Sartre, ni Aragon, ni Malraux...

» Ce que je vois dans l'article de Françoise Sagan, qui rejoint une offensive contre des journaux comme *le Nouvel Observateur*, c'est une confusion entre la solidarité qu'il importerait d'avoir avec les gouvernants et notre métier, qui consiste à traduire les inquiétudes et les exigences des gouvernés. Pour tout dire, je vois dans l'agression un peu parisienne de Françoise Sagan un zèle tout à fait contraire à un engagement politique et à une réflexion sereine. Même ce zèle me paraît inopportun et, je peux le dire, au nom de l'admiration affectueuse que je garde pour François Mitterrand. Mais j'ai toujours eu l'amitié fière et exigeante. »

J. D.

Une lettre du directeur du « Nouvel Observateur »

M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, nous a adressé la lettre suivante :

Vous avez publié dans votre numéro daté 12 janvier un point de vue de Mme Françoise Sagan en lui accordant la place que mérite amplement la notoriété de cette délicate romancière. Pour des raisons qui m'échappent et sur lesquelles je ne m'attarderai pas, Mme Sagan croit devoir mettre en cause *le Nouvel Observateur* et les positions de ses collaborateurs.

Nous ne nous attendions certes pas à ce qu'une leçon de fidélité à la gauche nous soit administrée par un écrivain dont nous n'avons cessé d'apprécier le talent mais chez qui nous n'avions pas encore décelé une aptitude particulière au militantisme et un engagement politique de tous les instants. Elle excellait dans le clavecin bien tempéré, la voilà qui se fourvoie dans les grandes orgues. Nous nous serons contentés de manifester une indulgence attristée si Mme Sagan ne s'était égarée dans une erreur. Erreur si énorme en vérité que seule peut l'avoir inspiré une malveillance qui ne vient probablement pas d'elle.

Elle dit en effet qu'à l'émission de Michel Polak les collaborateurs du *Nouvel Observateur* se seraient *« excusés de leurs erreurs passées, pleurniché sur l'Algérie française, le Vietnam, etc. »*. Comme cela peut abuser ceux de vos lecteurs qui n'auraient pas vu cette émission, je vous demande de les informer que c'est exactement le contraire des propos que nous avons tenus. J'ai moi-même dit que si c'était à refaire, nous le referions avec le même élan et avec la même vigilance que jadis.

En vérité, une telle passion (ou un tel zèle ?) anime Mme Sagan dans son article qu'elle ne s'est pas rendu compte qu'elle reprenait dans son développement toutes les critiques que nous adressons à la droite, semaine après semaine. Il s'agit probablement de l'aveuglement de courtisans sur lequel nous reviendrons.

La présente réponse est simplement destinée à redresser une inexactitude sur ce qui a été une affaire grave dans la vie de certains d'entre nous, à savoir la décolonisation. Non, Mme Sagan, nous n'avons pas changé.

QUATRE DES SIX RADIOS PARISIENNES SUSPENDUES PAR LA HAUTE AUTORITÉ SIGNENT DES CONVENTIONS AVEC TDF

Quatre des six radios locales parisiennes suspendues le 4 décembre dernier par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*le Monde du 6 décembre 1984*) ont signé vendredi 11 janvier des conventions avec Télédiffusion de France (TDF) aux termes desquelles l'organisme public de diffusion prendra en charge la diffusion des stations. Les signatures ont été faites au siège de la Haute Autorité, en présence de plusieurs de ses membres, après que des réunions préparatoires eurent eu lieu à TDF.

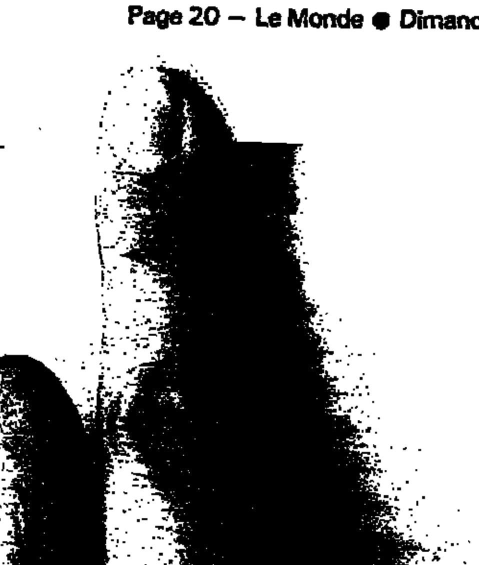
Pour ces quatre radios – *Libertaire, NRJ, TSF 93 et La voix du lézard*, – TDF s'engage à assurer un confort d'écoute égal pour tous et correspondant aux normes internationales, en l'occurrence 74 décibels aux portes de Paris. Les conventions ne précisent pas la puissance autorisée, mais elle sera en tout état de cause largement supérieure aux 500 watts réglementaires.

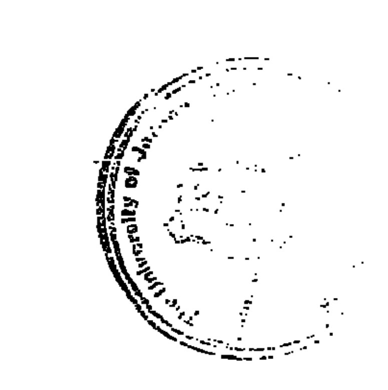
Les deux autres stations suspendues – 95,2 et Radio Solidarité –* ne se sont pas rendues aux convocations de la Haute Autorité, pas plus qu'aux réunions préparatoires à TDF. *L'établissement public va donc confirmer les plaintes envisagées, et la justice aura à se saisir des dossiers.

● *Bernard Lavilliers condamné pour complicité de coups et blessures.* – Le chanteur Bernard Lavilliers a été condamné à 5 000 francs d'amende, le 11 janvier, par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris pour complicité de coups et blessures à l'encontre de M. Luc Richard, PDG du Casino de Paris. M. Gérard Decoux, garde du corps du chanteur, qui avait participé à cette rixe, le 30 octobre dernier, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amendes pour coups et blessures et détérioration de biens immobiliers.

● *Un attentat à l'explosif* a provoqué, vendredi soir 11 janvier, devant les locaux de l'inspection académique à Ajaccio, des dégâts importants sans toutefois faire de victimes. La charge de 200 grammmes environ avait été placée près de la porte d'entrée, qui a été détruite. Les vitres du bâtiment de trois étages ont été brisées. L'attentat n'a pas été revendiqué.







Le Monde

Aujourd'hui



COLIN/REA.

BANQUES : NOUVEAU LANGAGE NOUVELLES ARMES

A partir de 1960, les grandes banques internationales ont progressivement abandonné la circulation de documents-papier pour se mettre à l'heure de l'informatique. Le développement des opérations d'un pays à l'autre a été amplifié par la mise en place de techniques qui gomment les distances et par la conception de langages qui peuvent être utilisés universellement. En liaison avec un réseau existant à l'étranger, la Banque de France vient d'inaugurer un système qui va considérablement simplifier le cheminement des échanges dans notre pays. Son nom : Sagittaire. **(Page III.)**

LE VAINQUEUR DE LA PESTE

La peste ne fait plus peur. Pourtant le mal légendaire n'a pas complètement disparu de la surface du globe. C'est à Hongkong, en 1894, qu'Alexandre Yersin, de l'Institut Pasteur, mit en évidence le bacille maléfique auquel il attacha son nom. Un livre raconte pour la première fois la vie de cet « illustre inconnu », et les circonstances de sa découverte. (Page VI.)

POUBELLES DE RICHES

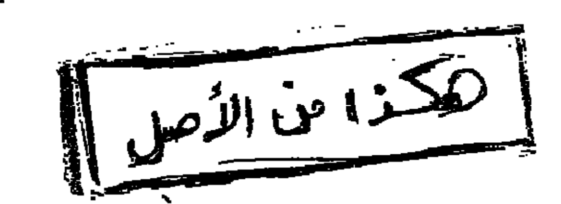
L'habitant des villes modernes produit, en moyenne, chaque année, trois cents kilos de déchets. Economie, économies... Animés du souci d'en récupérer une partie, les Occidentaux pourraient-ils prendre exemple sur les pratiques de certains pays pauvres ? Analysées par deux spécialistes sur France-Culture, les relations que des sociétés différentes entretiennent avec leurs surplus. (Page IX.)

DE MENDÈS FRANCE A MITTERRAND (Page X.)



FAVREAU/VIVA

Supplément au nº 12 429. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 13-Lundi 14 janvier 1985.



Kiosque

Les travailleurs de la plume

JOURNALISTE : un métier exposé. Exposé d'abord aux idées reçues, aux images injustes ou excessives, aux clichés déformants. Au mépris des uns ou à la fascination des autres. Mépris, cette phrase obsédante entendue jadis : *« Journaliste, mon fils ? Tu n'y songes pas ! C'est un métier de ratés. »* Fascination, ce modèle offert à l'imaginaire enfantin par la bravoure (sérieuse, ô combien !) de Tintin reporter. Tintin ou l'image du père : il aura bien fallu trancher dans ce conflit œdipien.

Un métier malmené. Dans un savant ouvrage qui paraît ces jours-ci aux Presses universitaires de France et qui s'intitule *l'Elite des journalistes*, Rémy Rieffel rappelle les origines de la mauvaise réputation : la presse et la littérature du dix-neuvième siècle. Siècle fondateur, pourtant, pour la presse française, mais fondateur de mythe, aussi. Balzac, qui s'y connaissait, fait tenir à ses personnages, dans *les Illusions perdues*, des propos qui résument assez bien le sens des réquisitoires qui traverseront son siècle et le nôtre au sujet de la gent journalistique. *« Etre journaliste, c'est passer proconsul dans la République des lettres (...). Le journalisme est un enfer, un abîme d'iniquités, de mensonges, de trahisons, que l'on ne peut traverser et d'où l'on ne peut sortir pur. »*

Et voilà, en cinq lignes, exécutés pour l'éternité les tâcherons de la plume, les OS du stylo-feutre, les travailleurs de l'AZERTYUIOP, les forcenés de la dépêche. Destins de papier, ambitions retrouvées dès l'aube du lendemain autour des salades qu'il faut bien, au marché, envelopper, talents déployés sous les patates qu'on pèle et qui achèvent de noircir le papier ! Ecrivains rentrés, politiciens ratés, penseurs de pacotille, songe-creux de l'éphémère, princes de l'à-peu-près, nous voici décrits pour toujours *dans l'imaginaire collectif* : des gens peu sûrs, sensibles aux pressions, faibles devant l'attaque, sensibles au moindre hommage, ramasseurs des miettes du pouvoir, valets des uns, laquais des grands, serviteurs des puissants.

Eh bien ! chers lecteurs, tout cela, c'est fini, n-i, ni. Les journalistes sont devenus des gens sérieux, courageux et honnêtes. Ce n'est pas nous qui le disons, mais un sondage d'opinion. Assurément voilà le sondage d'opinion le plus intéressant, le plus important de la saison et de l'année peut-être ! Il est publié par *Télérama* (journal sérieux) en association avec l'institut Louis-Harris (institut courageux) et le Centre de perfectionnement des journalistes (organisme fort honnête). Sondage utile, rafraîchissant, profond et admirable. Je, tu, il, nous sommes valeureux, intègres et compétents.

Honneur à la profession ! L'idée qu'on s'en fait a beaucoup changé en dix ans. En 1975 (sondage *Sofres-Nouvel Observateur*), 64 % des Français jugeaient les journalistes « sérieux » : ils sont aujourd'hui 74 % de cet avis. En 1975, 76 % les trouvaient « courageux » : 88 % aujourd'hui (la lâcheté n'existe plus qu'à l'état de traces...). En 1975, 55 % les disaient « honnêtes », 72 % aujourd'hui (la moralité progresse). Champagne pour tout le monde (ou presque) !

Attention, il y a un os dans cette amabilité plus que majoritaire. Les Français, qui étaient 48 %, en 1975, à juger les journalistes incapables de *« résister aux pressions des partis, du pouvoir, ou de l'argent »* sont désormais 58 % à le penser. Ceux qui croient à l'indépendance sont passés de 43 % à 28 %. Terrible accroc dans ce portrait en pied ! Affligeante nuance : sérieux, courageux et honnêtes, mais tellement dépendants !

Télérama, au total, refuse le triomphalisme et commente : *« L'élan du cœur [des Français] est aveugle, car aucune raison objective sérieuse ne justifie cette spectaculaire amélioration du statut moral du journaliste dans l'imaginaire collectif français. (...) Sans doute faut-il plutôt en chercher les causes réelles dans l'influence grandissante du vedettariat audiovisuel (...). Les journalistes devraient s'inquiéter des résultats de ce sondage. Car leur profession paraît bien s'enfoncer de plus en plus dans un univers mythique. »* Et voilà : on se réjouissait déjà, on trouvait dans cette étude de quoi consoler les chevaliers de la plume de tous les tracas qui assaillent présentement la presse. La bienveillance des gens pouvait — telle une pommade — atténuer les rigueurs de la crise économique qui frappe aussi cette profession-là ! On pouvait espérer — plus que jamais — parader dans les dîners en ville avec ce brevet de bonne conduite, ce bon point collectif décerné par un *« échantillon représentatif »*. Non, il faut en rabattre : ces compliments seraient piégés, notre image faussée. D'un mythe l'autre.

Et tout cela à cause de la télévision qui brouille les idées et la vue ! Qui, dans la presse écrite, n'a jamais eu à subir les petites vexations de l'impérialisme audiovisuel ? Qui, rentrant triomphalement au village natal après des ans passés à écrire, écrire, écrire ne s'est jamais trouvé face à la boulangère ou au cafetier : *« Est-ce que vous êtes déjà passé à la télévision ? »*

La télé, c'est, pour le bon peuple de France, le nec plus ultra, la synthèse, l'apothéose et le Panthéon du journalisme. La familiarité, le commerce quotidien, la contemplation incessante de journalistes de la télévision les rend évidemment sympathiques. On se prend à les aimer comme un membre de sa famille. Et comme, autour de *soi, il n'y a que des gens* sérieux, honnêtes et courageux...

Prenez Yves Mourousi. Il déjeune tous les jours des millions de fois dans des millions de familles de France. Il est de toutes les provinces. Qu'il neige ou qu'il vente, il est fidèle au poste, et depuis dix ans. Il a sa place, comme la bouteille de rouge sur la nappe. On le suspecterait, ce familier, dont on connaît les tics et les manies ? *On ne l'aimerait pas*, lui qui tient le crachoir, anime la conversation ? On ne le croirait pas, lui qui connaît les grands de ce monde et s'adresse à eux avec une aisance que les petites gens doivent juger admirable ? *« Bonjour »*, a-t-il lancé, le 6 janvier, pour la deux mille cinq centième fois. *« Bonjour ! »*, lui ont sans doute répondu, dans mille et mille foyers, des voix de tous âges et de toutes classes.

Ce journalisme-là repose sur le pouvoir de la séduction. A mi-chemin entre l'anxieux qui subit dans la solitude les affres de la page blanche et le trac du chanteur vedette qui tente, dans sa loge, de fredonner avec décontraction. Ils sont d'une espèce hybride, ces confrères-là. Quelques-uns ont carrément franchi le pas qui mène du bureau à la scène, de l'info au show-biz : Drucker en est l'exemple. Catherine Nay, on le sent bien, hésite. *Le Figaro Magazine* a consacré deux pages à l'auteur désormais célèbre du *Noir et le Rouge* — livre sur M. Mitterrand — et la présente, avec un goût exquis, comme *« la jolie femme qui a déshabillé Mitterrand »*. Voici Catherine Nay, résumée par le journal de M. Pauwels : *« Trois kilomètres de jambes, des yeux dorés, et une vraie bouche de femme »*. Elle a mis *« deux ans pour effeuiller l'artichaut présidentiel »*. Mais quelques semaines seulement pour séduire la France. On la voit désormais à la télévision dans des émissions de variétés. L'autre soir, elle interviewait Julio Iglesias. Elle poussera un jour, peut-être, la chansonnette.

Le journalisme s'exerçant de mille et une manières et menant à tout, on peut, à son sujet, dire et observer tout, et le contraire de tout. Le plus sérieusement du monde.

BRUNO FRAPPAT.

Service éducatif

Votre article intitulé « Appelés en manœuvre » m'avait étonné ; la réaction d'un enseignant dans *le Monde Aujourd'hui* du 23 décembre me révolte.

Etonné, car *le Monde* est capable de faire évoluer son discours habituel et de reconnaître, même par prétérition, que le service militaire n'est plus ce qu'il était. La nudité des faits est décapante.

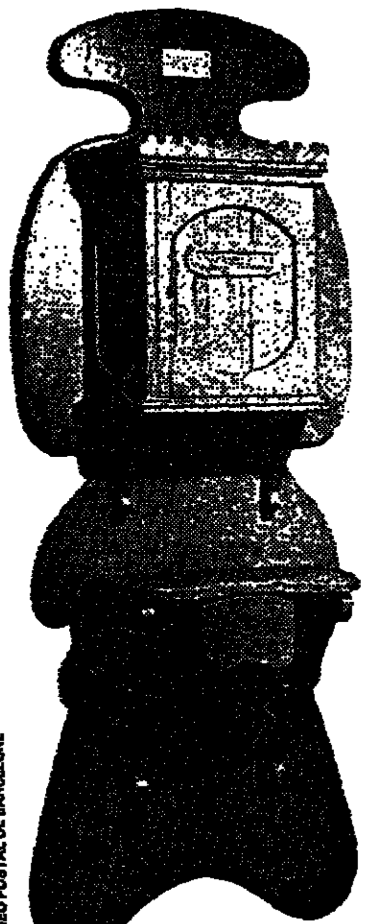
Révolté pour trois raisons :

Il est inquiétant qu'un enseignant refuse de sortir de sa scolastique. Pour lui, le service militaire est, une fois pour toutes, *un lieu* d'emmerdement ; qu'un journaliste s'avise de constater qu'il peut en être autrement et le voilà accusé de colporter de *fausses nouvelles*. Entre les préjugés de l'enseignant et la vérité des faits, le choix semble vite fait.

De quel droit cet enseignant se permet-il de porter un jugement aussi négatif sur le service militaire ? Comptant parmi les quelques pour cent de privilégiés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, qu'a-t-il fait pour occuper une fonction de responsabilité pendant son temps et y apporter sa contribution novatrice ?

Enfin, qu'il prenne contact avec de jeunes officiers. Ils lui donneront *un avis édifiant sur les effets de plus* de dix ans d'éducation nationale sur nos jeunes concitoyens.

JACQUES WALCH.
(trente-cinq ans).


MUSEO POSTAL DE BARCELONE

Boîte aux lettres de la gare de San-Felin-de-Llobregat, à Barcelone (Espagne). Début du XXᵉ siècle.

20 000 architectes en herbe

La société française vomit l'architecte et ignore totalement l'architecture.

A l'architecte, elle n'accorde qu'une position marginale et ne lui reconnaît, professionnellement, *qu'un rôle de seconde main* : maquilleur, habilleur, au mieux coloriste. Quant à l'architecture, c'est le *snobisme de la culture*, donc : connaissances inutiles... Le bâti est le domaine réservé de la famille, quand il s'agit de la maison individuelle, avec quelques extravagances repérées dans les magazines à la mode et à condition que les *objets soient importés !*

Alors, enseigner l'architecture... (*le Monde Aujourd'hui*, daté 6-7 janvier 1984) c'est bien gentil, *mais si l'on ne dispose pas d'un* projet global de gestion de l'espace de l'Hexagone — espace habité ou non — et si l'on ne sait pas comment les architectes exerceront leur profession dans une société en mutation, et si l'on ne se donne pas *le mal d'imaginer pour qui les architectes* aménageront l'espace habité ou non de la France... eh bien, toutes les réformes n'aboutiront *qu'à entretenir* l'indifférence et l'« a-culture » actuelles de tous — pouvoir et public — vis-à-vis de l'architecture et des architectes.

Pis : on est en train de conforter la mise en valeur de la médiocrité et de l'indifférence par le maintien du pouvoir des bureaux d'études et des entreprises de construction à travers la valorisation des études de ceux qui détiennent les leviers de *commande dans ces bureaux* d'études et dans ces entreprises et par la parcellisation des études d'architecture !

Peut-on quitter l'ENA, HEC, l'X, médecine, le droit, etc., avec un « sous-diplôme » après deux ans d'études ? A-t-on jamais réduit la durée du cursus scolaire dans les disciplines énumérées plus haut ? *Au contraire, on les a valorisées en* les rendant plus complexes, plus longues.

Peut-on faire des opérations sans chirurgiens, établir des diagnostics et utiliser l'hôpital et la pharmacopée sans médecins ; peut-on plaider devant un juge sans avocat ? Non... *Peut-on conduire un taxi*, sans être chauffeur de taxi ? Peut-on piloter un avion sans être breveté pilote ? Bien sûr que *non* !... Et cela, le public le sait et n'y déroge pas.

Mais quand il s'agit d'architecture, tout le monde est compétent et manifeste sa compétence, sa fausse compétence, avec vigueur !

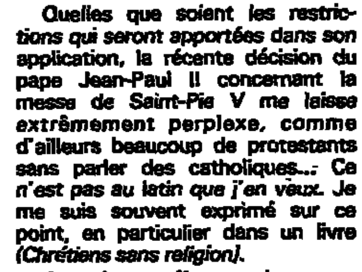
Actuellement, l'enseignement cache la vérité professionnelle aux futurs architectes : la vérité de la commande... la vérité du chantier... la vérité de l'agence...

Les jeunes se contentent d'être publiés à travers leurs projets. Ils ne *revendiquent pas : ils se contentent* — comme leurs aînés d'ailleurs — de voyager dans les valises des bureaux d'études et des entreprises. *Certes il y a des exceptions* ; du temps des grands ensembles, il y en a eu aussi ! Ce qui couvre le territoire français à 90% : les *lotissements* et les villas sont réalisés sans architectes ; viennent ensuite les architectes béni-oui-oui et ceux *à la mode* et *ceux du balcon filant* « aluminium et plexifumé ». Enfin, la minorité de ceux qui s'affirment à travers leur travail... Presque clandestin. Je caricature à *peine* ! Où sont les enthousiasmes des changements ? Où sont les illusions de l'innovation ? Où est la transcription *de la modernité d'aujourd'hui* ? Où est l'imagination et son pouvoir ?

Où diable sont les vingt mille architectes... esclaves du fisc, de la RAM, du GIRS, de la CIPAV, de l'URSSAF ; non... pas ceux-là... Excusez-moi ! Où sont les vingt *mille étudiants futurs architectes* non encore soumis aux systèmes, aux castes, aux clans et aux classes ? Mais seraient-ils déjà architectes ?

IONEL SCHEIN,
(Paris.)

Messe latine



Quelles que soient les *restrictions qui seront apportées dans son* application, la récente décision du pape Jean-Paul II concernant la messe de *Saint-Pie V* me laisse *extrêmement perplexe*, comme d'ailleurs beaucoup de protestants sans parler des catholiques... *Ce n'est pas au latin que j'en veux.* Je me suis souvent exprimé sur ce point, en particulier dans un livre *(Chrétiens sans religion)*.

Je crois, en effet, que beaucoup de réformes liturgiques ont été introduites trop rapidement dans l'église catholique et que toutes *n'ont pas été heureuses* (je ne mets pas le Concile en cause). J'ai regretté alors, entre autres, l'abandon total du latin. La situation de l'Eglise de Vatican II *n'était pas* la même qu'au temps de la Réforme ; ainsi, les réformateurs du seizième siècle *se trouvaient-ils* devant un peuple illettré dans sa majorité, ne sachant presque plus rien de la Bible et pour qui la liturgie devait être *une communication directement* intelligible de la parole de Dieu en même temps qu'une prière. Luther, en bon pédagogue, procéda *lentement*. Il *rétablit même* la messe en latin pendant un temps à son retour de la Wartburg, ses disciples l'ayant brûtalement supprimée.

Au moment où siégeait Vatican II, le problème de la compréhension de la messe latine se posait autrement. Tous les missels comportaient des traductions ; c'est pourquoi si la nécessité d'utiliser la *langue vernaculaire s'imposait*, l'urgence de la suppression du latin pour l'intelligence de la foi ne se faisait pas sentir et son abandon total *encore moins car non seulement* il est dangereux de bousculer des habitudes séculaires, mais il est encore *plus grave de se priver d'un* passé culturel dans le domaine de l'art sacré, tels que les chants grégoriens, *signes* parmi d'autres *de la* continuité de l'Église au travers des siècles, donc symbole de la communion des saints.

Le pape Paul VI, dans sa sagesse, avait d'ailleurs établi un ordo latin de la messe conciliaire à laquelle *il* devait attacher son nom. Que n'a-t-on incité les évêques à faire utiliser cet ordo, et cet ordo seulement, à côté de la messe en langue vernaculaire ! Car *la réintroduction* de la messe de Saint-Pie V (même par le petite porte et dans la *révision du missel romain de 1962*) est beaucoup plus qu'une affaire de langue : c'est une question *doctrinale de la plus haute importance*, au cœur des débats entre catholiques et protestants, débats que, pour ma part, je croyais heureusement clos (voir les derniers accords officiels luthéro-catholiques sur l'Eucharistie). Que nous répondaient en effet *les théologiens catholiques* ? En résumé, ils présentaient la messe comme la réactualisation du sacrifice du Christ et non pas comme sa répétition. Du coup, les principales objections des réformateurs contre la messe tombaient. Car, si Luther puis Calvin, *comme aujourd'hui* ceux qui se veulent leurs héritiers fidèles croyaient à la présence réelle *du corps* et du sang du Christ *dans* la sainte Eucharistie, *ils refusaient* avec vigueur la notion de sacrifice *répété*, celle-ci portant gravement *atteinte au caractère unique et parfait* du sacrifice de Jésus-Christ et permettant au prêtre d'être un thaumaturge, donc un élément *d'une institution ecclésiale autoritaire* et absolue puisque intermédiaire obligée entre Dieu et les fidèles.

Beaucoup de nos ancêtres, dans la *foi réformée selon la parole de* Dieu, ont préféré monter sur le bûcher plutôt que d'entendre ce type de messe que le pape Pie V *officialisa contre la Réforme*. Aussi, nous étions-nous réjouis des décisions de Vatican II sur ce sujet et de la fermeté de Rome à l'égard de ceux qui *ne voulaient pas se soumettre au Concile* et continuaient à utiliser une messe à nos yeux contraire à l'Evangile.

Dans les temps difficiles que connaît actuellement le christianisme, je crois que d'autres *initiatives*, liturgiques ou doctrinales, auraient été plus utiles. Face au double danger de la montée des *fanatismes un peu partout dans le* monde et de la déliquescence du christianisme occidental, il me semble qu'on peut, et même qu'on doit, *jouer la carte de la tradition sans* pour autant sombrer dans l'intégrisme.

PASTEUR MICHEL VIOT
de l'Eglise évangélique luthérienne de France.

(1) Publiés par la Documentation catholique.

Vers le Nord

La lettre de J.-F. Saisset (cf. « Courrier » du *Monde* daté du 30-31 *décembre*) exprime la nostalgie de ces centaines de milliers de Méridionaux obligés de s'expatrier vers le *Nord pour trouver un emploi*. Méridional moi-même, et heureux de l'être, j'y compatis d'autant mieux. Mais n'y a-t-il pas de la *faute d'un certain manque de* l'esprit d'entreprise dans cette frange du pays ?

En se limitant à la moitié sud de l'Hexagone, on constate que des villes, et grâce à elles leur environnement, ont acquis la prospérité par *l'initiative* de gens du cru créant sur place des industries qui ont prospéré. Angoulême (Leroy), Limoges (*porcelaine + Legrand*), Clermont (Michelin), Valence (Crouzet), Grenoble et Lyon (nombreux), etc.

Prenez par contre Bordeaux et Toulouse. Leurs seules industries importantes sont dues à l'initiative de l'Etat, pour l'unique raison d'être *hors de portée d'envahisseurs ou* bombardiers venant du nord-est : poudreries, cartoucheries, aéronau*tique qui a engendré le spatial, tous* deux ayant fait le nid de l'électronique de pointe.

MAURICE VITRAT
(Toulouse).

Vous avez dit ignorance ?

En lisant avec intérêt un article, passionnant d'ailleurs, d'Y. Florenne sur le Japon dans *le Monde aujourd'hui*, daté 23-24 décembre 1984, j'y découvre avec surprise cette formule lapidaire : *« Le Japon ne se contente pas, pour ouvrir ses universités, ... d'un certificat d'aimable ignorance encyclopédique, tel que notre baccalauréat d'aujourd'hui. »*

Je suis professeur d'histoire et *géographie depuis seize ans et* j'enseigne dans un lycée de la banlieue parisienne, en particulier dans *les classes* terminales. C'est dire que la *formule citée plus haut me* semble témoigner d'une méconnaissance de la réalité. En histoire et en géographie, *les exigences* que nous avons envers *nos propres élèves et* les candidats sont largement égales voire supérieures à celles que les professeurs avaient envers moi, il y a vingt *et un ans, quand j'ai passé* le bac.

En effet, ces exigences sont commandées, d'abord par l'immensité et le degré d'approfondissement des programmes — la lecture des manuels, voire des simples *annales, est à cet égard éclairante*, — mais aussi par les méthodes nécessaires pour traiter correctement les sujets proposés le jour de l'examen. Faut-il rappeler que, dans *toutes* les séries (*et pas seulement* dans la série littéraire), il y a une dissertation d'histoire et une dissertation de géographie et que — loin *de se borner à la question de cours* traditionnelle qui nous était proposée, il y a vingt et un ans — les examinateurs imposent aux candidats des commentaires de textes ou de *documents, voire des sujets de synthèse* ? Un élève qui n'aurait, pour tout bagage, qu'« une aimable ignorance encyclopédique » se ferait *invariablement coller*.

Encore ne s'agit-il que des matières que j'enseigne, mais j'entends souvent des collègues de mathématiques, par exemple, *constater qu'ils traitent* en terminale C ce qui était fait autrefois en maths sup. Reste, évidemment, à inculquer à nos élèves l'esprit critique. *Nos professeurs ont-ils mieux* réussi que nous en cette matière, quand je vois avec quelle rapidité et sans l'« esprit d'examen » cher à Descartes *se répandent* des lieux communs ou des idées reçues, telles que la « baisse de niveau » ou l'inutilité d'examens qui ne vaudraient *plus rien* ? Les choses *ne* sont pas si simples !

ANNIE CRÉPIN
(Crosne).
Professeur au lycée Guillaume-Budé, à Limeil.

Du bon usage du français

A propos de « Les sciences à l'heure de l'anglais » (Le Monde aujourd'hui daté décembre 1984).

L'article de notre collègue M. de Reggi n'est pas scientifiquement fondé et se contredit. L'enquête de Marcel Locquin a précisé *récemment* la place *réelle du français* parmi les langues scientifiques (cf. la conférence du 13 novembre 1984 à l'Ecole agronomique de Montpellier) ; si dangereuse contre-vérité il y a, c'est bien de prétendre que l'usage du français nuit à *l'audience d'une revue ; il existe* même un « marché » inexploité pour des publications francophones : manuels, etc. Le problème de fond *n'est pas abordé par ce collègue* anglomaniaque : influence du contexte socioculturel et du fonctionnement du système d'évalua*tion des chercheurs, etc.*

Contradictions dans l'article : ou croule sous les publications... *Comptes rendus (C.R.)* présents malgré leur *minceur* (!) Pas de place pour une revue francophone... C'est *ignorer* la *vitalité et* la force attractive de notre langue. Les *CR* adoptent l'anglais... notre patrimoine... l'image de la recherche française...

C'est vrai que la pression des « prestigieuses » revues anglo-saxonnes impose sa conception : irrésistible, incontournable... *Notre* collègue perd pied devant la *marée* qu'il croit montante. Le problème est excellemment résumé par le dessin du vieux singe français affublé du masque de la respectabilité. Tout cela est trop bête... *Vive l'anglais : BÊÊÊ...*

PIERRE BOISSEAU,
maître de recherche.

★ Auteur de : « Une vitalité jumelée : reconnaissance des langues régionales et présence extérieure de la langue française », ESR-INRA, Montpellier, 1980.

Plum ! Plum !

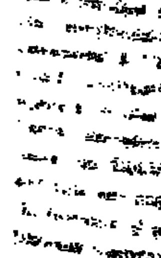
Votre « Hélas pudding ! » dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 décembre m'a tout particulière*ment amusée et enthousiasmée !* Il n'y a que ces drôles de Britanniques pour confectionner durant de longs jours cette « chose » abominable et absolument immangeable.

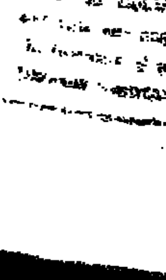
Plaise au ciel qu'ils conservent cette habitude insane et que chaque année qui passe voie augmenter le nombre de victimes de ce gâteau maléfique !

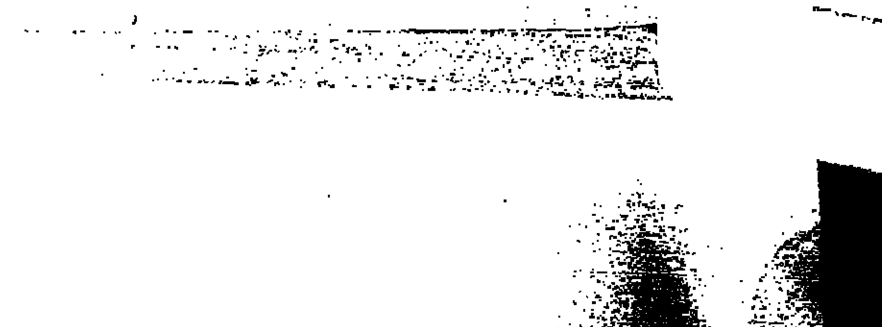
PIERRETTE BONNENFANT.
(Paris.)











Banques *du temps*

NICOLAS VIAL

Swift et Sagittaire

Les dernières pièces du puzzle interbancaire.

PENDANT de longues années, le courrier et le télex ont constitué les deux principaux modes de communication utilisés par les organismes financiers pour signifier l'exécution des transferts internationaux de fonds, et ce n'est qu'à partir de 1960 que les grandes banques internationales ont commencé à mettre au point de nouveaux systèmes destinés à remplacer la circulation de documents-papier.

Prenant exemple sur les réseaux de réservation élaborés par certaines compagnies aériennes, les principales banques américaines ont progressivement – et individuellement – lancé leurs propres systèmes privés de télécommunication (système baptisé par exemple Champs par la Chase Manhattan Bank ou encore Marti, par la First National City Bank, devenue depuis la Citibank...) Mais il est très vite apparu que ces réseaux, qui fonctionnaient en vase clos (le siège étant simplement relié aux principales agences ou filiales aux Etats-Unis et en Europe), se heurtaient aux projets élaborés par d'autres banques, européennes pour la plupart, et visant à automatiser le traitement et la transmission des opérations interbancaires internationales.

D'où la nécessité de donner un caractère plus universel à ces différents systèmes en liaison avec le formidable développement des relations financières internationales intervenu au début des années 70. Partant de ce constat, une soixantaine de banques appartenant à onze pays différents fondaient en juin 1971 un organisme d'étude sur ce thème, le MSP (Message Switching Project : projet de commutation des messages). Celui-ci confiait aussitôt à la Logica Ltd, une firme britannique de conseil en informatique, le soin de définir les caractéristiques techniques du futur réseau de transmission, tandis que le Stanford Research Institute était chargé d'examiner l'ensemble des vastes questions juridiques et des problèmes d'organisation soulevés par ce système, le premier du genre.

Deux ans plus tard, le 3 mai 1973, était fondée la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT) à l'initiative de 239 banques appartenant à 15 pays, mais le lancement proprement dit n'intervenait que le 9 mai 1977, à l'issue de plusieurs mois de fonctionnement expérimental durant lesquels avaient pu être testés aussi bien la fiabilité que la sécurité d'un réseau aux multiples échelons. Ce dernier implique en effet des accords avec les administrations nationales et internationales des PTT, les normes retenues permettant aux messages transmis de circuler sur le réseau SWIFT dans un langage universel – mais chiffré – compréhensible par tous les adhérents, et, surtout, ouvrant la voie à une exploitation automatisée de la part de chaque utilisateur.

Sans entrer dans le détail technique d'un système passablement complexe (1), il faut savoir que l'architecture du système repose sur :

- les terminaux des adhérents pour l'émission et la réception des messages ;
- des concentrateurs régionaux (par pays) ;
- des commutateurs, ou centres de commutation, composés d'un ordinateur, de ses équipements périphériques et d'un logiciel chargé d'assurer les fonctions de contrôle du réseau, lequel comporte quatre commutateurs installés dans trois centres situés respectivement aux Etats-Unis (à Culpeper, près de Washington), en Belgique (à Bruxelles) et aux Pays-Bas (à Zoeterwoude, près d'Amsterdam).

Simple « transporteur », SWIFT va, ainsi, acheminer un message émis sur le terminal d'une banque américaine, *via* le concentrateur régional de ce pays, puis le commutateur. Après contrôle par ce dernier, le message en question, qui a été stocké entre-temps, repart vers le terminal de son destinataire – une banque japonaise – après avoir emprunté le canal du concentrateur régional nippon.

D'accès disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept en raison des fuseaux horaires, le réseau SWIFT fonctionne à la satisfaction de ses utilisateurs avec un taux de disponibilité extrême puisqu'il est de 99,5 % en moyenne. Régulièrement soumis à des vérifications (audits de sécurité), ce système s'efforce d'offrir un maximum de garanties de sécurité et de confidentialité grâce à une série de dispositions préventives et de contrôles constants avec, notamment, des messages chiffrés, l'adhérent ayant la responsabilité de modifier fréquemment les clés secrètes destinées à en protéger le contenu.

Quant au coût de fonctionnement, il provient des redevances versées aux PTT locales pour la location des lignes spécialisées ou des communications téléphoniques, et des sommes versées à la société SWIFT à titre d'adhésion *(voir encadré)*. Indépendants de la distance parcourue, les prix des redevances PTT (variables selon les pays de destination) sont considérés comme inférieurs aux coûts de transmission par télex d'un message au contenu équivalent. Ces prix varient entre 18 et 36 francs belges (1 FB = 0,16 FF) par unité pour un message de priorité, les messages de relevé de compte et de test étant facturés respectivement 14 et 9 FB.

Tout en épousant ce schéma général, la France a mis récemment au point son propre système interbancaire de règlement en francs par télétransmission. Considéré comme le prolongement naturel de SWIFT sous la forme d'un système national de règlement permettant d'assurer (dans les mêmes conditions d'efficacité, de sécurité et de rapidité) le dénouement des transferts effectués à l'échelon international, ce réseau a été inauguré début décembre 1984. Appelé SAGITTAIRE (Système automatique de gestion intégrée par télétransmission de transactions avec imputation de règlements « *étrangers* ») – on adore les sigles « parlants » dans les milieux financiers..., – ce réseau conçu par la Banque de France, la direction générale des télécommunications (DGT) et le groupement des utilisateurs de SWIFT en France, véhicule des messages établis aux normes SWIFT et en rapport avec des transferts internationaux.

Etant entendu que c'est aux banques locales qu'il appartient de donner le « feu vert » aux transactions, d'en poursuivre l'exécution et d'en assurer le règlement final, objectif que s'est fixé SAGITTAIRE.

Dans cet esprit, la Banque de France exerce, à travers SAGITTAIRE, la double fonction de compensation des ordres émis (en vue de déterminer les soldes nets et d'informer chaque adhérent des transactions dont il est destinataire) tandis que la phase de mise en relation de l'ensemble des participants est confiée à un centre de commutation de messages bancaires (CCMB). Ayant, à la différence de SWIFT, une vocation purement régionale, ce dernier, géré par la DGT, fonctionne sur la base de tarifs comportant trois séries de taxes (raccordement, abonnement, transmission du message).

Une cinquantaine de banques doivent, dans un premier temps, utiliser ce système global qui permet d'effectuer un règlement, *via* SAGITTAIRE, avec un cheminement simplifié : la banque débitrice adresse un ordre de paiement à la Banque de France. Dès sa réception, l'institut d'émission qui a contrôlé la validité de l'ordre et l'a stocké débite le compte SAGITTAIRE de l'émetteur, crédite celui de la banque destinatrice des fonds et adresse une notification de crédit à cette dernière.

Limité pour l'instant à des règlements en francs liés à des opérations internationales, le système SAGITTAIRE pourra traiter à la fin du premier semestre 1985 quelque 8 000 à 10 000 transactions par jour pour des montants se chiffrant en dizaines de milliards de francs, en fonction, bien sûr, du nombre d'utilisateurs. Mais, d'ores et déjà, de nouvelles applications sont à l'étude, notamment pour le règlement de diverses opérations de trésorerie intéressant, par exemple, le marché monétaire.

En liaison avec le Comité français d'organisation et de normalisation bancaire (CFONB), l'organisme professionnel chargé de faire avancer le système bancaire français sur la voie du progrès technique et dont la télématique ne constitue qu'un domaine d'étude complémentaire.

SERGE MARTI.

(1) La Banque de France a publié deux notes d'information particulièrement détaillées sur SWIFT (nº 61, mars 1984) et SAGITTAIRE (nº 63, novembre 1984).

Société coopérative

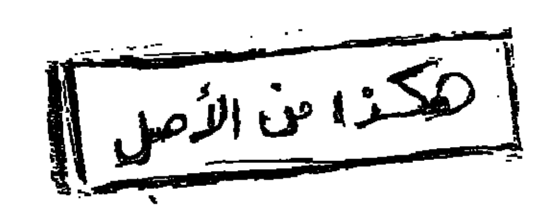
DE droit belge et installée à Bruxelles, la société coopérative (Society for *Worldwide Interbank Financial* Telecommunication) est détenue – et contrôlée – par ses adhérents qui possèdent un nombre d'actions proportionnel au trafic qu'ils émettent sur le réseau. Ces actions leur confèrent un droit de *vote à l'assemblée générale* (et donc pour l'élection des administrateurs de SWIFT) où ces adhérents sont représentés en tant que « banque membre » (siège social remplissant les conditions nécessaires à l'adhésion) et « *banques utilisatrice* » (*filiale ou* agence d'une banque membre). Cette dernière n'est pas actionnaire de SWIFT, mais son trafic est pris en compte pour le calcul du nombre d'actions attribué à la banque membre dont elle dépend.

Composé de vingt-cinq membres au maximum, élus chaque année (et rééligibles), le conseil *d'administration (board of directors)* a un fonctionnement tout à fait classique avec à sa tête un président (chairman of the board), vice-président, et des réunions qui doivent se tenir au maximum quatre fois par an (en février, avril, juin, octobre). Chaque pays dont les banques membres détiennent ensemble au moins 6 % des actions peut désigner deux administrateurs à ce conseil ; un pays détenant au moins 1,5 % des actions pouvant en désigner un. Les autres pays représentés peuvent naturellement se regrouper pour atteindre le seuil permettant de désigner un candidat commun.

Sur le plan interne, SWIFT dispose d'un directeur général assisté d'un comité de direction de cinq membres, la société employant actuellement un peu plus de trois cent quatre-vingts personnes, *de vingt-deux nationalités* différentes, la langue officielle étant l'anglais. Ses finances proviennent uniquement de ses *membres, à savoir un droit d'entrée* (il était de 1,75 million de francs belges, soit 260 000 francs français au début de l'année 1984) pour une banque membre, et de 250 000 francs belges, soit 36 000 francs français environ pour une banque utilisatrice), outre divers frais annuels (documentation, assistance...) directement liés au fonctionnement de l'organisme.

A la fin de l'année 1983 (derniers chiffres officiels disponibles), ce dernier regroupait 1 440 banques connectées (membres ou utilisatrices du réseau) dont 82 en France. Il représentait 53 pays membres et 37 pays connectés contre respectivement 21 et 15 à *la date d'ouverture du réseau, le* 9 mai 1977. Au cours de la même année de référence, SWIFT avait traité 352,7 millions de messages en trafic cumulé, contre 3,3 millions seulement l'année de sa mise enservice.

En France, le réseau SWIFT, qui comprenait au début de l'année 1984 19 filiales de banques étrangères, est représenté par un groupement d'intérêt économique. Constitué sans capital et financé par les cotisations de ses membres *(en proportion du nombre de messages émis)*, ce groupement des utilisateurs de SWIFT en France a mis au point le nouveau système SAGITTAIRE dont la réalisation et la gestion sont confiées à la Banque de France.



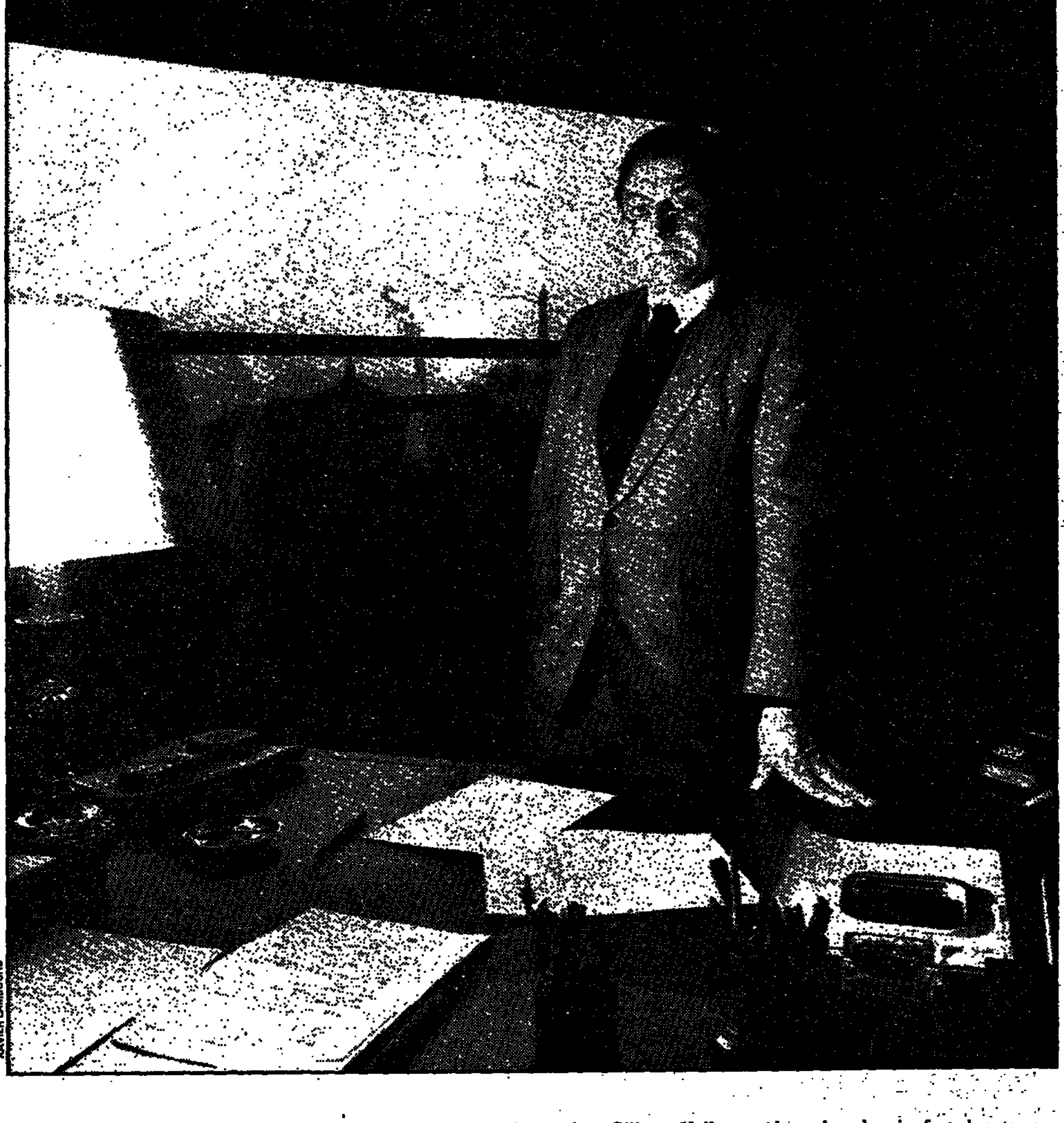
هكذا من الأصل

Banques *du temps*

De l'argent pour les industries de pointe

La juste mesure entre le sur-financement américain et le sous-financement français.

BIEN des Européens regardent avec envie ces milliers de petites entreprises qui se sont créées récemment Outre-Atlantique, notamment au sein de la « fameuse » Silicon Valley, pour développer les hautes technologies. Nul doute que ces firmes n'auraient pu voir le jour et proliférer sans l'afflux de capitaux, et tout particulièrement sans les apports du « venture capital » (le capital-risque). Une telle situation pourrait-elle être recréée en France ? Plus généralement, quels sont les rapports qu'entretiennent les banques et les détenteurs de capitaux avec l'industrie de pointe ? Tel est le thème de l'entretien que nous a accordé M. Bernard Esambert, président directeur général de la Compagnie financière qui investit dans diverses entreprises, tant aux Etats-Unis qu'en France.



M. Bernard Esambert : « La haute technologie, c'est un état d'esprit. On ne peut pas intervenir dans ce secteur, créer un laboratoire ou participer à des fonds de capital-risque sans que ça influence l'activité et la mentalité de l'entreprise. »

« Quels sont vos critères de choix lorsque vous décidez d'investir dans une entreprise : sélectionner une firme particulière, ou un secteur d'activité qui vous semble prometteur ?

– Lorsque nous investissons, en France comme aux Etats-Unis, ce n'est pas la notion de secteur qui nous paraît la plus importante. Ce que nous recherchons, ce sont des entreprises performantes. C'est-à-dire des firmes qui travaillent dans des domaines où la compétition n'est pas trop excessive – ce n'est pas le cas de la micro-informatique, – qui ne fabriquent pas des gadgets, et qui excercent leur activité dans des secteurs où les délais séparant l'idée de sa concrétisation sous forme de produits ne sont pas trop longs.

» Ainsi, dans le domaine des biotechnologies, nous privilégions le génie enzymatique ou la mise en œuvre des réactions biochimiques plutôt que le génie génétique. En robotique nous écartons pour l'instant tout ce qui est reconnaissance à trois dimensions, qui nous paraît une quête intéressante sur le plan intellectuel mais qui n'est pas promis, dans l'immédiat, à des applications importantes. Nous privilégions les systèmes experts dans l'intelligence artificielle... Toutefois, ces sous-secteurs que nous écartons aujourd'hui, nous ne les négligerons pas forcément demain si nous nous apercevons qu'ils ont fortement évolué et qu'ils donnent lieu à des découvertes qui les rendent, à leur tour, prometteurs.

– De quels avis vous entourez-vous pour faire vos choix ?

– Lorsque nous souhaitons faire un investissement dans une entreprise, nous nous rendons d'abord sur place. Nous consultons une demi-douzaine de « venture-capitalists » qui ont investi dans l'affaire, ou au contraire qui n'y ont pas cru, ainsi que des banquiers locaux, les entreprises concurrentes et les clients. Enfin, nous prenons l'avis de la communauté scientifique de la région. Ce n'est qu'après avoir recueilli tous ces points de vue et avoir fait nos propres études sur l'affaire et sur la qualité de ses responsables que nous concluons à l'intérêt d'y prendre une participation ou de conseiller à un groupe ami de le faire.

– Quelles garanties demandez-vous aux sociétés dans lesquelles vous investissez ?

– Aucune. A partir du moment où nous pensons que la société est dans un créneau porteur, géré par des personnes compétentes et avec de bonnes chances de succès, nous investissons comme le font les « venture-capitalists » américains. Cet argent sera récompensé par un cœfficient de multiplication important en cas de succès, ou au contraire perdu en cas d'insuccès. Cependant, nous accordons la préférence aux investissements en actions préférentielles (*preferred stocks*), ce qui nous permet de réduire partiellement notre risque.

– Aux Etats-Unis, le développement du capital-risque a conduit, ces dernières années, à la création de nombreuses petites entreprises. Qu'en est-il actuellement ?

– Depuis environ un an, le phénomène américain n'a plus la beauté un peu sauvage qu'il avait auparavant. Il s'est grippé, car il y a eu de nombreux excès. En premier lieu, un surfinancement des entreprises a conduit certaines d'entre elles à dégager des bénéfices sur le seul produit financier de leurs placements. Et l'on a parfois abouti à des absurdités consistant à coter des entreprises sur des bénéfices fictifs provenant de ces revenus financiers et non pas sur des revenus commerciaux. Cela est particulièrement vrai dans le secteur des biotechnologies (1). Un deuxième excès vient du système des *stock-options* (2). Celui-ci est incontestablement l'un des moteurs du dynamisme des jeunes aventuriers américains qui créent leur affaire, mais il a sa contrepartie, puisqu'une personne dynamique peut, plusieurs fois dans sa vie, quitter l'entreprise, fortune faite, pour en démarrer une autre. Je connais une firme dont toute l'équipe dirigeante a disparu entre deux des visites que j'ai faites dans la Silicon Valley.

» Enfin, la cotation en Bourse des entreprises est l'aboutissement nécessaire de tout le système du capital-risque à l'américaine. Or, alors qu'il se faisait jusqu'ici trois cents entrées en Bourse chaque année, il y en a eu trois cents en un seul trimestre de 1983, et le marché boursier américain ne les a absorbées qu'au prix d'une forte baisse de l'ensemble des valeurs de technologie.

– Que se passe-t-il dans les autres pays industrialisés ?

– Il existe des fonds de capital-risque en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Israël – où l'on compte plusieurs petites Silicon Valley – de même qu'au Japon. Dans ce dernier pays, ces fonds ont été créés par des Américains de la côte ouest essentiellement, pour qui rien de ce qui est japonais n'est étranger, mais surtout par les brockers et les banquiers japonais.

» Il y a beaucoup plus de sociétés de taille petite et moyenne au Japon qu'on ne le croit. D'ailleurs, curieusement, le secteur de la Bourse japonaise qui est réservé à ces entreprises est celui qui croît le plus vite. L'interprétation que l'on fait du confucianisme appliqué aux affaires n'est peut-être pas tout à fait la bonne, puisqu'elle fait appel à la notion d'équilibre qui serait l'apanage des grands groupes, alors qu'apparemment les petits groupes fleurissent aussi dans ce pays. Les Japonais ont d'ailleurs annoncé qu'ils allaient créer une dizaine de Technolopolis (dont une bonne partie dans la Silicon Island japonaise : l'île de Kyushu), en installant des firmes de haute technologie autour de villes universitaires.

– Pourquoi semble-t-il si difficile, en France, de fonder des petites entreprises de haute technologie et de trouver les capitaux nécessaires ?

– En France, il y a des sociétés qui relèvent du concept des hautes technologies depuis fort longtemps, mais ce concept s'est surtout affirmé depuis un an et demi. Auparavant, ces firmes étaient encouragées par les sociétés financières d'innovation (SFI). En dix ans, celles-ci ont drainé 150 millions de francs, alors que les fonds de capital-risque ont recueilli, aux Etats-Unis, entre 3 et 4 milliards de dollars en 1983, chiffres qui ne sont pas à l'échelle des poids comparés des deux pays.

» Aussi avons-nous essayé, en 1982, de faire connaître en France le système de capital-risque à l'américaine. Les nombreuses discussions que nous avons eues avec l'administration, tant des finances que de l'industrie, ont débouché sur la loi de janvier 1985 créant les fonds communs de placements à risque (3), dont le décret d'application date du mois de juillet suivant. Depuis que ces deux textes ont quelque peu codifié le système du capital-risque à la française, il y a eu un nouvel engouement pour les hautes technologies.

» Trente-quatre fonds communs de placements à risque ont été créés par des banques de dépôt qui y ont associé des institutionnels et quelques industriels. Chacun d'eux a drainé 40 à 50 millions de francs (100 millions de francs pour les plus importants), soit 1,7 milliard pour l'ensemble. On est plus proche du niveau américain, toutes proportions gardées, à condition que ce flux se renouvelle chaque année. Ce ne sera probablement pas le cas, car les investisseurs attendront de voir comment fonctionnent ces fonds avant d'y remettre de l'argent... et des avantages fiscaux pour leurs nouvelles mises de fonds.

» Pour créer des entreprises de haute technologie, il faut donc des capitaux et on les a. Mais il faut aussi des initiatives individuelles.

– On entend dire que les Français manquent des idées nécessaires à la création d'entreprises...

– Il y a, en France, des ingénieurs ou des responsables commerciaux qui ont une idée qu'ils ne peuvent développer au sein d'une grande société et qui quittent cette dernière pour essayer de créer leur entreprise.

(1) *Le Monde* daté 10-11 juin 1984.

(2) Grâce à ce système fiscal, les salariés peuvent bénéficier d'options d'achat sur les actions de leur entreprise et, en levant ces options quelques années après leur embauche, acheter des actions à la valeur réelle qu'elles avaient lors de l'octroi de l'option. Les *stock-options* sont, dans certaines conditions, assujetties à l'impôt sur les plus-values, et non à l'impôt sur le revenu.

(3) Formule proche du capital-risque, les fonds communs de placement à risque ont une taille inférieure à 100 millions de francs et doivent investir au moins 40 % de leurs actifs en titres de sociétés non cotées. Ils sont fiscalement transparents.

» Ils font preuve de bien plus de courage que leurs collègues américains car, malgré l'éclosion des fonds communs de placements à risque, une firme française n'est pas sûre de bénéficier du financement nécessaire. Et, quand elle l'obtient, il y a en général sous-financement, pour des raisons que je n'ai pas encore réussi à m'expliquer (peut-être permanence du concept de pénurie qui s'appliquerait encore aux besoins de financement ?). Cela signifie que la firme qui se crée s'endette à long terme pour une partie – souvent plus de la moitié – de ses besoins. Elle commence donc à payer des frais financiers dès la première année de son existence, ce qui rend sa réussite plus aléatoire.

» Il faudrait pouvoir s'arrêter à mi-chemin entre le surfinancement américain et le sous-financement français. Comment faire ? Je ne sais pas. Mais il est certain que le système ne fonctionne pas encore sur des bases solides en France.

» Il faut par ailleurs que les personnes qui se lancent dans cette aventure aient la certitude que le fisc ne gommera pas les gains qu'elles en tireront. C'est le problème des *stock-options*. Une loi a été votée récemment qui permet, au bout de cinq ans après l'octroi de l'option – et sous certaines conditions – de valoriser ces *stock-options* avec un frottement fiscal qui n'est plus celui de l'impôt sur les revenus mais celui des plus-values. C'est déjà un progrès sensible mais qui n'est pas encore tout à fait suffisant en raison des restrictions existantes, et j'espère que le ministère des finances mettra en œuvre une loi complémentaire qui rendra le système des *stock-options* plus avantageux qu'il ne l'est aujourd'hui.

» Il reste un dernier élément à prendre en compte. Les équipes qui fondent une entreprise sont composées soit de transfuges de grands groupes industriels, soit d'hommes provenant les uns d'entreprises, les autres d'universités. C'est ce qui explique l'éclosion, aux Etats-Unis, de nombreuses zones de développement autour des universités les plus prestigieuses. On assiste en France au démarrage d'un phénomène analogue, par exemple dans les régions de Grenoble, Strasbourg, Lille, Compiègne et, d'une certaine façon, à Sophia-Antipolis. Sans oublier la plus grande – mais encore insuffisante – Silicon Valley française, que l'on ignore généralement, et qui se trouve située dans la banlieue sud de Paris, à Saclay-Palaiseau.

» Mais beaucoup plus de choses pourraient être faites si l'on parvenait a mieux faire prendre cette « mayonnaise » entre capital, universités, petites entreprises et grandes firmes. Car il ne faut pas oublier que partout où il y a une Silicon Valley, il y a des grandes entreprises. Sans aller jusqu'à imiter le modèle américain, qui a pris une ampleur démesurée, on pourrait avoir l'ambition, en France, de créer des Technolopolis à la japonaise et de développer davantage les zones existantes, pas différents moyens dans lesquels les incitations psychologiques doivent jouer un rôle. C'est encore possible aujourd'hui. Des mesures partielles ont été prises, qui vont dans le bon sens, mais qui doivent être prolongées et orchestrées pour que le mouvement démarre véritablement.

– Quel doit être, selon vous, le rôle que doivent jouer les grands groupes industriels dans le développement des hautes technologies en France ?

– Aux Etats-Unis, depuis un an et demi, il y a eu dans le domaine des hautes technologies un retour en arrière qui est lié aux excès que j'ai évoqués. Il est probable que l'on va sortir de cette crise après une grande purge qui permettra aux technologies de pointe de redémarrer, avec vraisemblablement un nouveau commanditaire qui sera la grande industrie. Celle-ci a laissé se créer un foisonnement de petites firmes qu'elle « récupère » aujourd'hui.

» Ayant observé le phénomène américain, on pourrait peut-être, en France, inciter les grands groupes à créer, plus qu'ils ne le font actuellement, des fonds de capital-risque. L'exemple américain pourrait donc peut-être leur permettre de faire de la recherche par procuration, en encourageant des équipes à développer à l'extérieur des produits nouveaux, dont la naissance est condamnée par la lourdeur des grandes structures. Et, puisque les grandes sociétés d'électronique et d'informatique, par exemple, sont nationalisées, l'Etat actionnaire devrait jouer intelligemment son rôle en les encourageant à se lancer dans le mouvement à une plus grande échelle qu'elles ne le font aujourd'hui.

– Vous êtes amené à observer l'évolution des hautes technologies et, notamment, de l'informatique. Cela influence-t-il vos propres méthodes de travail ?

– La haute technologie c'est, en fait, un état d'esprit. On ne peut pas intervenir dans ce secteur, créer un laboratoire d'observation ou participer à des fonds de capital-risque sans que cela influence l'activité et la mentalité de l'entreprise. Sinon, le phénomène n'est qu'un placage et reste quelque peu artificiel.

» L'observation des hautes technologies induit en effet un comportement résolument moderne au sein de la Compagnie financière. Il ne s'agit toutefois pas de créer une nouvelle querelle des anciens et des modernes dans le secteur bancaire, et penser, comme certains, que tous les systèmes de gestion de trésorerie ou de banque à domicile permis par la télématique et la micro-informatique sont des gadgets, ou, comme d'autres, ne cesser de plaider en faveur de la banque électronique. Il faut prendre dans la banque classique et dans les rapports étroits qui existent entre les exploitants bancaires et les clients ce qu'il y a d'irremplaçable, mais il faut aussi simplifier la vie de ceux qui reçoivent ces informations bancaires, notamment les entreprises et leurs trésoreries. Dans ce domaine, il faut jouer pleinement la carte du modernisme, créer des produits plus intelligibles et intelligents que ceux que la banque française proposait il y a quatre ou cinq ans. Nous nous y employons et nous avons inventé de nouveaux services bancaires *(voir ci-contre)*. Ainsi, sommes-nous peut-être un peu le « poil à gratter » du secteur bancaire français. »

Propos recueillis par
ÉLISABETH GORDON.

L'obéissance au doigt et à l'œil

Du Minitel au combiné téléphonique.

QUAND la banque obéit au doigt et à l'œil... C'est déjà presque de l'histoire ancienne puisque le Crédit commercial de France (CCF) vient de fêter ces jours-ci le premier anniversaire du « vidéo-compte ». Lancé en décembre 1983, en liaison avec la direction générale des télécommunications (DGT) et présenté alors comme le premier service national de banque à domicile – s'attirant alors les foudres des confrères, ulcérés par ce « coup de pub » – ce système sur écran permet à tout client du CCF d'avoir accès à son compte bancaire, de n'importe quel point du territoire qu'il se trouve et en utilisant un simple terminal Minitel. Sous réserve, bien sûr, qu'il soit abonné au réseau téléphonique et qu'il réside dans un département où les PTT ont ouvert le service de l'annuaire électronique.


PÉRENOM/RUSH

Selon la banque qui vient de dresser un premier bilan de cette opération, dix pour cent de ses clients (soit environ 40.000 détenteurs de « *vidéo-compte* » à la fin de l'année 1984) utilisaient ainsi la télématique pour consulter – gratuitement – leurs comptes à raison d'une fois par semaine en moyenne et ce pendant moins de quatre minutes. Pour pousser un peu plus loin le souci du détail, précisons que la plus forte proportion d'appels a lieu le vendredi (20 %) puis dans l'ordre, les mardi, mercredi, lundi, jeudi, samedi, le dimanche lui, ne recevant que 5 % des appels.

Pour l'instant, ces interrogations à domicile concernent surtout la consultation des comptes de la clientèle (60 % des appels) le reste ayant trait à des opérations de recherches (chèques encaissés...), de virement inter-comptes et, enfin, de commandes de carnets de chèques puisque ce sont là les utilisations possibles pour le prix d'une communication téléphonique « *Télétel* » à raison d'une taxe de base (actuellement de 75 centimes) toutes les deux minutes et moyennant un demi-tarif aux heures creuses.

Autant de prestations offertes, d'ailleurs, par tous les grands réseaux bancaires aujourd'hui, alors que l'on s'oriente déjà vers toute une gamme de services « *actifs* » que devra fournir demain « *la banque du futur* » : virements des comptes à compte, sur compte de tiers, transactions bancaires et boursières, ordres de change, transmission de messages entre la banque et son client et vice-versa... Seuls restent à régler les problèmes de la tarification de ces services payants – nouvel enjeu dans la concurrence sévère que se livrent les différents établissements partis à la reconquête de la clientèle privée – et de la sécurité du système. Sur ce dernier point, la plus ou moins grande complexité des codes secrets n'offre jamais le caractère inviolable à 100 % que requièrent les opérations financières et il faudra attendre l'adjonction de la carte à mémoire au système actuel pour garantir la confidentialité nécessaire, admet-on dans les milieux bancaires.

Mais, à peine la clientèle bancaire a-t-elle commencé à se familiariser avec ce petit écran Minitel muni d'un clavier simplifié – et remplacé par un mini-micro-ordinateur pour les plus « *branchés* » – qu'une nouvelle génération de terminaux bancaires – de poche, cette fois-ci – vient de faire son apparition avec « *Bancovox* », mis au point par la Compagnie financière (Benjamin et Edmond de Rothschild). Une banque privée présidée par M. Bernard Esambert, ancien conseiller du président Pompidou, peu connue du grand public mais appréciée dans les milieux professionnels pour sa capacité d'innovation dans les secteurs de la communication et de l'ingénierie financière.

De la taille d'un (gros) paquet de cigarettes, « *Bancovox* » s'adapte sur un simple micro de téléphone. Il suffit alors d'appeler le numéro de l'indicateur central, de composer le code d'identification du client puis son code secret pour être renseigné « *de vive voix* » sur le solde d'un ou plusieurs comptes (y compris en devises), le montant ou la date d'une opération effectuée, la date de mise à disponibilité d'un chéquier, par exemple, ou encore les cours des principales devises, les grands indicateurs boursiers et la variation du lingot et du napoléon cotés à Paris.

Son rôle ne s'arrête pas là puisqu'il permet aussi d'effectuer des ordres de virement, ou de commander directement des carnets de chèques.

Accessible d'une cabine téléphonique sur la plage de Biarritz mais aussi d'une chambre d'hôtel située à Hongkong ou à Houston, le « *Bancovox* » comporte un système de messagerie électronique branché sur « *une boite à lettres vocale* » qui permet de laisser au responsable du compte toutes les instructions nécessaires quelle que soit l'heure et de n'importe quel endroit du monde. Il offre également la possibilité d'organiser, en pianotant sur le même combiné, des conférences téléphoniques ou « *télé-réunions* » mettant en présence plusieurs interlocuteurs, indépendamment de l'endroit où ils se trouvent. Un service que fournissent déjà les PTT mais sous réserve d'une réservation formulée vingt-quatre heures à l'avance.

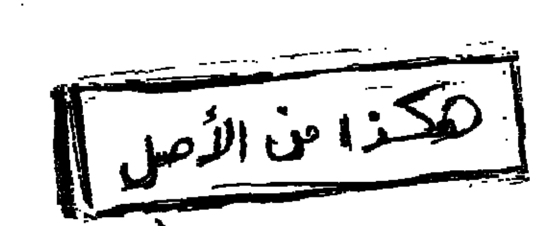
« *La banque à domicile fonctionnant par Minitel n'est pas une erreur et nous sommes d'ardents supporters du système Vidéotex mais, outre le fait que beaucoup de personnes sont encore rebutées par le mode d'utilisation de l'écran et du clavier, il ne répond pas à tous les besoins d'une clientèle qui, pour interroger son établissement bancaire, est nécessairement coincé chez lui* », explique M. Guy Grymberg, directeur général de la Compagnie financière. « *Mais nous croyons de plus en plus à l'avenir du système vocal, qui constitue un instrument de souplesse incomparable. On l'utilise déjà sur les automobiles où une voix synthétique commande les instructions de démarrage, et de nouvelles applications se développent chaque jour aux Etat-Unis ou encore en Italie où la gendarmerie locale utilise un terminal de poche à partir d'une simple cabine téléphonique pour interroger le fichier central des voitures volées.* »

« *Des applications pratiques ont également vu le jour dans le secteur bancaire,* ajoute M. Grymberg *et dans ce pays – en Italie – le Banco di Roma, par exemple, a mis à la disposition de ses clients trente mille terminaux de poche qui leur permettent – par interrogation vocale – d'avoir connaissance du solde de leur compte. En France, une grande banque de la place a aussi entrepris des études dans le même sens. Quant à nous, nous nous sommes contentés d'appliquer la technique élaborée par une firme italienne, Datamont, filiale de Montedison, dont nous sommes le représentant exclusif en attendant de trouver un industriel français capable de nous rendre le même service.* »

Mais quel est le coût de cette opération ? « *Il est peu élevé,* répond-on à la Compagnie financière. *La « boîte noire » vaut environ 60 000 F et chaque terminal coûte au maximum 100 F l'unité.* » Et comment est-il facturé au client ? « *Ce service est gratuit, comme toutes les innovations dont nous faisons bénéficier notre clientèle* », indique M. Grymberg, précisant que cette dernière (dix mille clients environ composés pour moitié de personnes physiques et pour le solde de sociétés) se caractérise par de hauts revenus, de fréquents déplacements – d'où l'utilité du « *Bancovox* » que l'on peut glisser dans une serviette – et pour une certaine habitude des technologies nouvelles.

Là aussi, la sécurité fait l'objet d'études très poussées. « *D'une façon générale, l'information qui circule sur la ligne n'est jamais formulée en langage clair, ce n'est qu'une suite de chiffres. On a, d'un côté, le montant, et de l'autre, le numéro de l'opération sans que puisse être établi un lien entre les deux. Mais le problème-clé reste celui du mot de passe qui circule sur la ligne. L'utilisateur, qui peut le changer aussi souvent qu'il le souhaite doit se plier à cette exigence en attendant un éventuel « mariage » de la banque vocale avec la carte à mémoire* », explique-t-on en signalant au passage que la Compagnie financière est actionnaire d'Innovatron, la société créée par M. Roland Moreno, le « *père* » de la carte à mémoire.

SERGE MARTI.



هكذا من الأصل

La peste, *dont Alexandre Yersin, de l'Institut Pasteur, découvre le bacille en 1894, n'est pas encore définitivement*

Un bacille dans les siècles

Au début, le « châtiment de Dieu ».

QUATRE-VINGT-DIX ans après la découverte d'Alexandre Yersin, où en est l'homme face à la peste ? S'il n'est plus – comme il le fut – à l'origine d'énormes et meurtrières épidémies, le bacille de Yersin demeure présent dans plusieurs pays à travers le monde.

A la différence de nombre de maladies infectieuses, bactériennes ou virales, l'histoire de la peste n'est pas celle des rapports entre un microbe et l'homme. C'est aussi – surtout – celle des relations complexes autant que passionnantes entre microbes, insectes, rongeurs et espèce humaine.

« *La vraie peste*, écrit le professeur Mirko D. Grmek, *n'est une maladie humaine que secondairement, et pour des périodes historiques limitées, car elle détruit de manière trop radicale son propre support biologique. L'homme ne peut être qu'un hôte subsidiaire du bacille de Yersin. La peste est une maladie des rongeurs chez lesquels elle a réalisé l'équilibre biologique entre le parasite et l'hôte (1).* »

Comment, médicalement, se présente la peste ? La maladie se déclare quelques jours après l'introduction dans l'organisme du bacille de Yersin, le plus souvent *via* une piqûre de puce infectée. Dans les jours qui suivent, le processus inflammatoire se déclenche. L'infection siège au départ dans les ganglions du système lymphatique. Le malade commence alors à souffrir (fièvre, frissons, maux de tête, douleurs musculaires) et tombe rapidement dans un état de grande prostration. Au bout de quelques jours apparaissent des bubons (ganglions infectés) caractéristiques, horriblement douloureux, réalisant le tableau de « peste bubonique ». Il existe aussi une « peste pulmonaire », plus rare, d'évolution foudroyante quand elle n'est pas traitée. La peste pulmonaire se transmet par voie aérienne, le bacille étant inhalé et non injecté. Infection bactérienne, la peste impose un traitement rapide par antibiotiques. Le traitement doit concerner à la fois le malade et son entourage. Les vaccins « antipesteux » existent mais ne sont pas d'une grande efficacité, la protection fournie ne durant guère plus de six mois.

C'est le caractère extrêmement infectieux du bacille *Yersinia pestis*, capable d'envahir l'organisme humain à partir d'une simple écorchure de la peau ou des muqueuses, mais aussi sa transmission à l'homme à partir de vecteurs animaux (puces, poux, tiques, mammifères) qui expliquent les difficultés rencontrées par les plans d'éradication de la peste.

A l'inverse, ce sont ces données qui expliquent l'origine des épidémies terrifiantes qui, au cours des siècles, ont fait des centaines de millions de victimes et changé le cours de l'histoire humaine. A plusieurs reprises, en effet, les rivages méditerranéens, l'Europe et l'Asie ont été le théâtre de flambées épidémiques de la maladie. Epidémies meurtrières dans lesquelles l'opinion publique, faute à la fois de concevoir l'existence des micro-organismes et de disposer d'un traitement efficace, voyait le plus souvent un châtiment divin. Le phénomène de la contagion étant bien établi, on fuyait – quand on le pouvait – devant le fléau, on accusait les minorités, on excluait les pestiférés (2).

Il y eut la peste noire qui sévit de manière quasi permanente du milieu du VI[e] siècle à la fin du VIII[e] siècle. Il y eut la subite et cataclysmique réapparition du XIV[e] siècle, qui, par ses conséquences démographiques, perturbera la vie de l'Occident. Il y eut aussi d'autres flambées épidémiques. Pourtant, tout se passa comme si la maladie perdait de son caractère infectieux. A moins d'imaginer que, de manière tout à fait empirique, on ait su se protéger du mal.

De fait, dès le milieu du XVI[e] siècle, certains commençaient à songer à l'existence d'un « animalcule » invisible aux yeux des hommes et responsable de la maladie. Parallèlement, des mesures d'hygiène publique sont établies. Il faut sur ce thème lire le passionnant ouvrage de Daniel Defoe pour comprendre à quel point le XVIII[e] siècle avait en germe les principales données de l'épidémiologique moderne sans rien connaître pourtant du monde des micro-organismes et de la bactériologie (3).

C'est dans ce paysage de mort et de fatalisme que Yersin apparut. Sa découverte fut extraordinaire eu égard à la pauvreté des moyens mis en œuvre *(lire ci-contre)*. Comme les autres résultats de la microbiologie naissante concernant les maladies infectieuses, elle apportait une réponse tangible, expérimentale, après des siècles de tâtonnements et de totale incompréhension. Le mythe se dégonflait. Le « châtiment de Dieu », dès lors avait une forme, celle d'un petit bâtonnet jusqu'alors invisible. On lui donna le nom « latin » de son découvreur : *Yersinia pestis.*

Et aujourd'hui ? Les conditions d'hygiène et les possibilités d'action sur les intermédiaires porteurs du bacille rendent difficilement envisageable l'apparition brutale d'une épidémie dans les pays industrialisés. La peste, pourtant, n'a pas vraiment quitté la surface du globe, comme en témoignent les chiffres fournis par l'Organisation mondiale de la santé.

Ainsi, pendant la période 1958-1979, près de 50 000 cas ont été déclarés. Fait notable, les opérations militaires américaines au Vietnam du Sud ont eu, entre autres, pour conséquence une recrudescence des cas de peste, due, selon certains spécialistes, aux opérations de défoliation chimique et à la prolifération de rongeurs qui s'ensuivit.. A l'inverse, l'Inde, où la peste était une maladie hautement épidémique, semble avoir été débarrassée du bacille grâce à l'application à grande échelle d'insecticides destinés à la lutte contre le paludisme.

Avec l'Afrique, toujours concernée, les Etats-Unis recensent de manière régulière des cas de peste. Selon les autorités sanitaires américaines, jusqu'en 1965, une personne par an était, en moyenne, victime de la maladie. Aux Etats-Unis, ce ne sont plus les rats qui apportent la « mort noire ». Le bacille est porté par des mouches qui le transmettent aux humains soit directement, soit en s'attaquant aux animaux sauvages, comme les écureuils ou les chiens de prairie. Une morsure d'un animal peut provoquer la maladie. On a cité les cas d'un campeur piqué par une mouche au cours d'une randonnée en montagne, d'un vétérinaire mordu par un chat ou d'un bébé atteint après que le chien de la famille, amateur de chasse aux chiens de prairie, eut été infecté. Récemment, le *JAMA* (journal de l'American Medical Association) détaillait deux cas : celui d'un garçon de dix ans et celui d'une femme de quarante-sept ans atteints après des griffures de chats.

Curieux périple quand on y songe que celui de ce bacille qui, après avoir vécu pendant des siècles au contact de l'espèce humaine – au risque de la rayer de la carte – semble aujourd'hui progressivement devoir s'en éloigner. Sans doute convient-il ici d'évoquer le concept de pathocénose (brillamment développé par le professeur Grmek), cet ensemble d'états pathologiques présents dans une population à un moment donné, système qui tend vers l'équilibre, sorte de symbiose du normal et du pathologique.

En d'autres termes, de la même manière que l'épidémie de peste noire ne pouvait hanter que le Moyen Age, la fin du XX[e] siècle, urbanisée, industrialisée et « sexuellement libérée », a « inventé » ses propres pestes, les désignant d'un sigle : AIDS ou SIDA.

JEAN-YVES NAU.

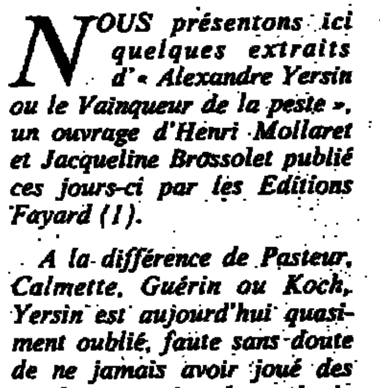
(1) *Les Maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, du professeur Mirko D. Grmek, Payot. Cet ouvrage a été analysé dans *le Monde Aujourd'hui* daté 1[er]-2 avril 1984.

(2) De nombreux ouvrages ont été consacrés à la peste et aux épidémies. On peut citer *les Epidémies dans l'histoire de l'homme*, de J. Ruffié et J.-C. Sournia, Flammarion, et *les Hommes et la Peste en France et dans les pays européens*, de J.-N. Biraben (Mouton/de Grayter).

(3) D. Defoe, *Journal de l'année de la peste* (Gallimard).

A Hongkong,

Sous le microscope,



NOUS présentons ici quelques extraits d'« Alexandre Yersin ou le Vainqueur de la peste », un ouvrage d'Henri Mollaret et Jacqueline Brossolet publié ces jours-ci par les Editions Fayard (1).

A la différence de Pasteur, Calmette, Guérin ou Koch, Yersin est aujourd'hui quasiment oublié, faute sans doute de ne jamais avoir joué des coudes pour la photo de la postérité. C'est pourtant lui, cet homme secret, étrange autant qu'inaccessible, qui, en quelques jours, découvrit pour la première fois durant l'année 1894 l'agent microscopique responsable de la peste. C'est la vie de cet inconnu, orphelin de père, que proposent deux spécialistes de la peste grâce notamment à la correspondance inédite qu'a entretenue Yersin avec sa mère.

***



ROGER VIOLLET

Alexandre Yersin (1863-1943).

Yersin arrive à Hongkong le 15 juin 1894 et s'installe provisoirement à l'hôpital de Kennedy Town. La peste a posé sa marque sur la ville : le port est déserté par les navires, tout trafic international a pratiquement cessé et, surtout, les rues, à la foule habituellement si dense, sont presque vides ; plus de cent mille Chinois, soit la moitié de la population, ont quitté la ville dès le début de l'épidémie pour gagner Canton ; certes, ils savent que, là aussi, la peste bat son plein, mais ils ne cherchent pas tant à lui échapper qu'à fuir les règlements sanitaires des Anglais, qui ne permettent pas le déroulement rituel des cérémonies de l'enterrement.

Tous les jours on trouve des cadavres dans la campagne ou sur les sampans ; les cimetières hâtivement improvisés sont en fait de simples fosses où les cadavres sont précipités dans la chaux et recouverts d'une chape de béton. La mort survient en quelques jours, parfois en moins de vingt-quatre heures, et la mortalité atteint 96 % des malades. Chaque jour, trois cents soldats britanniques visitent toutes les maisons chinoises et emportent les malades dans l'un des hôpitaux. Si, dans une même famille, trois cas ont éclaté, les survivants ont vingt-quatre heures pour déménager, puis la maison est totalement vidée de ce qui reste, portes, cloisons, objets oubliés, ordures, tout est entassé au bord de la mer et brûlé ; ensuite, les murs et le toit de la maison reçoivent une pulvérisation de chlorure de chaux et d'acide sulfurique. Certaines rues, dont presque toutes les maisons ont abrité des pestiférés, sont condamnées par des murets de brique à chaque extrémité ; elles ne seront rendues à la circulation et à leurs habitants que beaucoup plus tard, lorsque les équipes spécialisées seront passées pour désinfecter non seulement les maisons, mais encore le sol des rues. Les autorités anglaises avaient bien envisagé de brûler les maisons chinoises des quartiers infectés, mais devant le montant des indemnités à verser aux innombrables habitants ce remède radical fut abandonné au profit de la désinfection rue par rue, maison par maison.

Les premiers cas de peste, importés par des Chinois arrivant de Canton, ont éclaté vers le 5 mai dans le quartier misérable de Tayping-Shang, formé d'un entassement de cabanes souvent sans fenêtres, d'abris, d'appentis où vivent et travaillent des familles entières. Un nouveau réseau d'égouts était en construction lorsque l'épidémie a éclaté et les travaux sont arrêtés ; les conduites sont trop petites ; aussi eaux usées et détritus s'amassent, accroissant la saleté du quartier. « *Je remarque*, écrit Yersin, *beaucoup de rats morts qui gisent sur le sol... De temps en temps on croise une civière portée par deux hommes : c'est un nouveau malade qu'on conduit à l'hôpital. J'ai même vu le matin, de bonne heure, des cadavres de pestiférés gisant au milieu de la rue* » (...).

Les Japonais occupent la place sans esprit de collaboration et encore moins de simple assistance au concurrent français. Le jour même de leur arrivée, les journaux de Hongkong ont annoncé que le professeur Kitasato avait déjà découvert le microbe de la peste dans le sang des malades. Lorsque le docteur Lawson présente Yersin à Kitasato, qui termine une autopsie, « *je vois*, écrit Yersin, *M. Kitasato recueillir lui-même un peu de sang du cœur dans une boîte de verre et monter dans son laboratoire pour l'examiner ; pendant ce temps, ses aides continuent l'autopsie. Je suis un peu surpris de voir qu'on ne recherche même pas le bubon ; par contre, on examine très minutieusement le cœur, les poumons, le foie, la rate, etc.* [...] *Puis nous allons prendre congé du professeur Kitasato : celui-ci n'a pas retrouvé son bacille, aussi déclare-t-il que le patient est mort de la fièvre typhoïde, et non de la peste ! Sous son microscope il y a une préparation de rate où l'on retrouverait le bacille de la fièvre typhoïde. Je regarde ; il me semble que le microbe de la fièvre typhoïde est plus gros et plus allongé que les petits bacilles, d'ailleurs très rares, que contient sa préparation. Je m'abstiens cependant de toute réflexion* ». Yersin tente de converser en allemand avec les Japonais, langue que Kitasato parle parfaitement après avoir travaillé pendant sept ans à Berlin auprès de Koch, de même qu'Aoyama, qui publiera en allemand, l'année suivante, le compte rendu de l'expédition. Mais, écrit Yersin, « *il paraît que depuis le temps que je suis allé en Allemagne j'ai un peu oublié la langue, car au lieu de me répondre ils rient entre eux* ».

Le comportement de Kitasato, son refus de converser avec Yersin, sont incompréhensibles et d'autant plus surprenants que les deux hommes ont en commun d'avoir travaillé sur les mêmes thèmes : Kitasato, qui a étudié la tuberculose avec Koch et la toxine diphtérique avec Behring, ne peut ignorer ni la thèse de Yersin ni sa découverte, avec Roux, de la toxine diphtérique. Aurait-il, pendant les huit années passées au laboratoire de Koch, épousé l'hostilité de celui-ci pour la France et surtout pour Pasteur au point de la reporter sur son élève ? Il parle couramment l'allemand : il ne peut donc y avoir de barrière linguistique. Pressent-il en Yersin un rival dangereux ? Espère-t-il, en gardant ses distances, mieux préserver son monopole des autopsies dont il sait, comme Yersin, qu'elles vont permettre de démasquer le secret, le microbe de la peste ? La tentation est grande

vaincue : 50 000 cas ont encore été recensés par l'Organisation mondiale de la santé dans les vingt dernières années.

la découverte du « Yersinia pestis »

des petits bâtonnets trapus à extrémités arrondies, et assez mal colorés...

en cette époque où depuis une vingtaine d'années les bactériologistes découvrent les uns après les autres les agents responsables de la lèpre, de la fièvre typhoïde, du paludisme, de la tuberculose, de la morve, du rouget, du choléra, de la diphtérie, du tétanos, de la fièvre de Malte, du chancre mou, etc., etc.

Puisque toutes les pièces de l'hôpital de Kennedy Town sont occupées par les Anglais et les Japonais, le docteur Lawson attribue à Yersin un tronçon de galerie pour qu'il y installe son laboratoire, ce qu'il fait le 17 juin ; il examine au microscope plusieurs échantillons de sang de malades pestiférés sans y découvrir aucun germe. Il demande alors à autopsier des cadavres : aucune autopsie n'a lieu ce jour-là, paraît-il. Le lendemain, plusieurs autopsies ont bien lieu, mais elles sont toutes réservées exclusivement aux Japonais.

Le nouvel hôpital, dans la grande paillote, ouvre alors ses portes et Yersin peut examiner le sang de nouveaux malades, toujours sans résultat ; aucun décès n'est encore survenu dans ce nouveau lazaret, il ne peut donc pratiquer aucune autopsie. Le 19 juin, les Anglais de l'hôpital de Kennedy Town regrettent encore de ne pouvoir autoriser Yersin à autopsier : *tous les cadavres* ont été réservés par les Japonais. Pourtant Yersin est arrivé à 5 heures du matin, tandis que les Japonais faisaient solennellement leur entrée à 10 heures. Le 20 juin, nouveau refus d'autopsier, mais promesse d'une autorisation pour le lendemain : Yersin continue à examiner de nombreux prélèvements de sang de malades, toujours sans y rien découvrir et cette absence le conforte *dans l'idée que le germe doit se* trouver dans la lésion caractéristique de la peste, le bubon. Ce même jour, devant l'évidente mauvaise volonté des Anglais et des Japonais, le Père Vigano conseille à Yersin de *suivre une voie moins officielle* mais plus sûre pour pouvoir enfin disséquer un cadavre de pestiféré : Yersin donne aux marins anglais chargés d'enterrer les cadavres les piastres nécessaires et le soir même il a accès à la cave dans laquelle les morts sont déposés pour quelques heures avant d'être conduits au cimetière : « Ils sont déjà dans leurs cercueils et recouverts de chaux. On ouvre l'un des cercueils ; j'enlève un peu de chaux pour découvrir la région crurale. Le bubon est bien net, je l'enlève en moins d'une minute et je monte à mon *laboratoire. Je fais rapidement* une préparation et la met sous le microscope. Au premier coup d'œil je reconnais une véritable purée de microbes, tous semblables. Ce sont de petits bâtonnets trapus, à extrémités arrondies et assez mal colorés (bleu de Lœffler). Je fais avec mon bubon des ensemencements sur agar, des inoculations à des souris et à des cobayes, je recueille un peu de pulpe dans une effilure de tube pour l'envoyer à Paris, puis je retourne au charnier pour tâcher d'avoir de nouveaux cas. J'extirpe encore deux bubons qui me donnent toujours les mêmes résultats. Il y a beaucoup de chances pour que mon microbe soit celui de la peste, mais je n'ai pas encore le droit de l'affirmer. »

Les conditions de travail, les dérangements constants dans le couloir de Kennedy Town devenant de plus en plus déplaisants, *le Père Vigano obtient* pour Yersin l'autorisation de faire bâtir une petite paillote près du nouvel hôpital Alice Memorial. Pour 75 piastres, un entrepreneur chinois construit en deux jours une case en bambous *recouverts de paille, com*prenant deux pièces permettant au jeune pasteurien d'y travailler et d'y loger. Il emménage le 22 juin 1894 et installe ses tubes de culture et ses animaux d'expériences : ceux à qui le pus des bubons de pestiférés a été inoculé meurent tous, révélant à l'autopsie des bubons contenant le même bacille. Le 22 juin, Yersin montre au docteur Lawson les *bacilles qu'il a découverts dans* les bubons et l'informe qu'il a adressé, par l'intermédiaire du consul de France, une réclamation auprès du gouverneur concernant les obstacles dressés devant ses demandes d'autopsies. Le lendemain, les portes s'ouvrent enfin dans la salle d'autopsie de Kennedy Town, et désormais Yersin *peut librement prélever des* bubons sur les cadavres ; chaque jour il peut constater la présence constante du bubon – inguinal dans 75 % des cas et axillaire dans 10 % – et la présence également constante du bacille dans ces bubons (...).

Une première et brève description du bacille de la peste figure dans une lettre de Yersin à Duclaux, qui sera communiquée par ce dernier à l'Académie des sciences le 30 juillet 1894 : « Les bubons *contien*nent en abondance et à l'état de pureté un bacille, très petit, court, à bouts arrondis, ne se teignant pas par la méthode de Gram mais se colorant par le violet de gentiane. Chez huit malades, j'ai trouvé le bacille dans les bubons. A l'autopsie de deux pestiférés, j'ai rencontré le même microbe. Il est *surtout nombreux dans les* bubons, il est moins abondant dans les autres ganglions et très rare dans le sang au moment de la mort [...]. Des souris inoculées avec une trace de la pulpe d'un bubon meurent en vingt-quatre heures avec des bacilles dans les ganglions, dans les organes et dans le sang, où ils sont plus longs et plus grêles ; elles succombent à une véritable septicémie. Les cobayes *meurent en trois à six jours* ; ils présentent de l'œdème au point d'inoculation, une tuméfaction des ganglions voisins et une augmentation de volume du foie et de la rate. Plus la maladie se prolonge, plus les ganglions deviennent volumineux... Le microbe se cultive facilement sur gélose, en donnant une couche blanchâtre uniforme. » *Bien* que concise, cette description contient cependant l'essentiel de la définition actuelle du bacille de la peste. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle est le fruit d'une semaine, au plus, de *travail ; en effet,* sa date de rédaction peut être située aux alentours du 28 juin 1894, à un ou deux jours près, compte tenu, d'une part, de ce que le courrier mettait alors quatre semaines de Saigon à Paris (auxquelles il faut ajouter le délai Hong-kong-Saigon), d'autre part de ce que Yersin précise que les cobayes inoculés meurent entre trois et six jours ; il n'a pu faire l'inoculation avant le 20 juin et il a dû en attendre six jours les résultats.

Une description plus complète paraît dans le numéro de septembre 1894 des *Annales de l'Institut Pasteur (...).*

A côté de cette description précise et complète, qu'apporte Kitasato ? Il publie dans le *Lancet* du 25 août 1894 une « note préliminaire sur le bacille de la peste » dans laquelle on peut lire : « ...Je vais donner maintenant quelques notes concernant le bacille. On trouve les bacilles *dans le sang, dans les bubons,* dans la rate et dans tous les organes internes des victimes de la peste. Les bacilles sont des bâtonnets aux extrémités arrondies qui sont volontiers colorés par l'aniline ordinaire, les pôles étant colorés plus foncés que le milieu, spécialement dans les préparations à partir du sang et présentant une *capsule,* bien marquée parfois, parfois indistincte. Les bacilles trouvés dans la rate sont mieux colorés par une solution de bleu de méthylène. Je suis, en ce moment, incapable de dire si oui ou non la *méthode de double coloration* de Gram peut être employée. Je rapporterai cela une autre fois. Les bacilles montrent un très petit mouvement, et celui-ci augmente dans l'incubateur, dans le bouillon de bœuf et *trouble le milieu...* » *Ainsi,* dans sa publication princeps sur le bacille de la peste, Kitasato, après dix ans de pratique bactériologique, s'avoue incapable de dire si ce bacille est Gram positif ou Gram négatif ; *l'aveu est aussi incompréhensi*ble qu'incroyable ; si certaines bactéries, tel le bacille de la diphtérie, celui de la tuberculose ou les leptospires, prennent ou gardent difficilement la coloration de Gram, le bacille *de la peste se révèle Gram* négatif sans aucune difficulté technique. L'impossibilité avouée par Kitasato de préciser ce caractère tinctorial laisse planer un doute sérieux sur l'identité du bacille isolé par *lui. De surcroît,* ce bacille « trouble le bouillon de bœuf », ce que ne fait jamais le bacille de la peste. Deux ans plus tard, le 18 décembre 1896, Kitasato va s'enferrer à la Tokyo Medical Society en affirmant que « son » bacille *est bien celui de* la peste, qu'il est Gram positif et mobile et que celui de Yersin est Gram négatif et immobile. La question était dès lors définitivement tranchée : le bacille de la peste – celui *décrit par Yersin* – est Gram négatif et immobile, donc le bacille isolé par Kitasato n'était pas le bacille de la peste (...).

Dès son arrivée à Hongkong, Yersin avait remarqué le grand nombre de rats morts gisant dans les rues des quartiers infectés ; instinctivement, il en *pressent la signification* : « Les rats sont certainement les grands propagateurs de l'épidémie ; ces animaux habitent les égouts, où ils entretiennent la maladie à l'état sporadique ; impossible de les désinfecter ni de les chasser de là. » Le rôle des rats dans la diffusion de la peste était resté, jusque-là, insoupçonné. Certes, de très rares textes – deux à notre connaissance – font état d'une mortalité chez les rats précédant celle chez l'homme ; ainsi peut-on lire dans un poème écrit en 1792 durant la peste du Yunnan par le poète Shih-*Taonan : « Peu de jours après la mort des rats/Les hommes tombèrent aussi/Comme des murs qui s'écroulent* » et dans la *Baghavata Purana : « Si tu vois un rat tomber d'un toit et errer dans la rue comme un homme ivre, sauve-toi car la peste est à portée de ta main. »* En dehors de ces deux textes, il n'existe nulle mention d'une relation possible entre peste murine et peste humaine. Nombre d'animaux furent incriminés et exterminés durant les épidémies de peste, mais s'il y eut des massacres de rongeurs, des prières à sainte Gertrude, protectrice traditionnellement invoquée contre les *rats, ce fut en raison* des *dégâts* commis par eux dans les récoltes sur pied ou dans les céréales engrangées, jamais pour prévenir ou limiter la peste. Le « rat's catcher » anglais fait pendant au preneur de rats de Hameln, légende populaire reliée à tort aux épidémies de peste puisqu'elle appartient au phénomène des *croisades d'enfants* du treizième siècle. Presque tous les artistes qui ont illustré le passage de la Bible racontant l'épidémie (dite à tort « Peste des Philistins ») survenue dans la ville d'Ashdod peu après la vic*toire des Philistins sur* les Israélites et le dépôt de l'Arche d'Alliance dans le temple du dieu Dragon, ont figuré des rats, bien vivants, dans les rues de la ville ou dans les champs, montrant par là même qu'ils *ignoraient totalement* la *rela*tion rat-peste et ne faisaient que suivre scrupuleusement le texte biblique évoquant un grouillement de rongeurs. Le lien entre le rat et la peste était tellement insoupçonné en *Europe qu'en* 1871, *durant* le siège de Paris, les habitants affamés n'hésitèrent pas à consommer les rongeurs de la capitale.

Le rôle du rat dans l'épidémiologie de la peste était donc totalement inconnu en 1894. Pour Yersin, il est d'emblée évident : « Les rats sont certainement *les grands propaga*teurs de l'épidémie », affirme-t-il, pratiquement dès son arrivée. La démonstration est vite faite. Dès les premières autopsies de rongeurs, il constate que « *les rats crevés que l'on trouve dans les maisons et dans les rues contiennent presque toujours le microbe en grande abondance dans leurs organes ; beaucoup d'entre eux présentent de véritables bubons* ».

Yersin établit l'identité anatomo-clinique entre peste humaine et peste murine (...). Enfin, Yersin démontre la contagiosité de la peste parmi les rongeurs : plaçant dans un même bocal des souris saines et des souris inoculées, il constate que celles-ci meurent les premières et que les souris saines meurent ensuite « avec le bacille de la peste dans leurs organes ».

La simplicité de ces expériences peut faire sourire ; replacées dans le contexte de 1894, dans l'absence complète de toute explication de la peste, elles deviennent réellement lumineuses ; partant de l'ignorance totale, Yersin, en trois semaines, sans assistance, dans un « laboratoire » improvisé, a découvert la nature microbienne de la peste, isolé, cultivé, caractérisé son agent et amorcé son étude épidémiologique *en révélant la peste du* rat causée par le même bacille et précédant la peste humaine. Dans son mémoire sur la peste bubonique de Hongkong, Yersin peut donner cette première définition scientifique de la peste : « *La peste est donc une maladie contagieuse et inoculable. Il est probable que les rats en constituent le principal véhicule.* »

(1) *Alexandre Yersin ou le vainqueur de la peste*, de Henri M. Mollaret et Jacqueline Brossolet. Collection « Les inconnus de l'histoire », Fayard, 320 p., 95 F.

ROGER VIOLLET

Kleidung wider den Tod zu Rom. Anno 1656.

Abb. 63. Pestarzt in einer Schutzkleidung. Kpfr. von Paulus Fürst nach J. Columbina 1656. München, Kupferstichkabinet.

Vêtement de protection contre la peste (gravure de Furst, 1656).



Médecine et histoire

LA médecine et l'histoire entretiennent de curieux rapports. Parler histoire de la médecine, c'est à la fois tracer l'histoire d'une pratique, et celle de la souffrance humaine, des rapports au corps et à la nature. Du sorcier au chirurgien, d'Hippocrate à Semmelwess, le chemin n'est pas, loin s'en faut, fait que de médecine. C'est dire la richesse de ce domaine souvent oublié par les historiens, effrayés sans doute par l'apparente technicité du sujet.

Le mensuel *l'Histoire* publie un numéro spécial entièrement consacré à la médecine, ou plus exactement aux maladies. Joliment illustré, le numéro propose une vingtaine d'articles pour le grand public, qui retracent les grandes étapes du cheminement de l'humanité face au pathologique.

● **L'Histoire : « *Les maladies ont une histoire* », n° 74, 29 F, L'Histoire : 57, rue de Seine, 75280 Paris CEDEX 06.**

هكذا من الأصل

Une radioscopie des radios locales privées

60 000 collaborateurs, 2 600 salariés.

ELLE a un statut d'association, mais fait de la publicité, dispose d'un budget annuel moyen de 500 000 F, emploie deux à cinq salariés et une cinquantaine de collaborateurs, mais s'inquiète de l'évolution de ses ressources. *Elle traite aussi bien l'information* locale que l'information nationale, exprime le besoin d'une *formation journalistique* sérieuse et produirait volontiers des programmes « clé en main » : *tel est le portrait robot* de la radio locale privée française qui se dessine à la lecture d'une enquête *réalisée pendant* l'été 1984 sur un échantillon de deux cent cinquante radios, réparties sur l'ensemble de la France, par deux associations (Banque de programmes, organisatrice du Festival de la FM à La Rochelle, et Communication par les gens) pour le compte de plusieurs ministères et administrations. Une enquête précieuse sur le fonctionnement et l'organisation du *mouvement* des radios libres, une photographie d'un phénomène en mouvement constant (malgré une légère surreprésentation des radios de type associatif), et un document de travail important pour tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont en contact avec ces très jeunes entreprises.

Il y a d'abord la façon dont les radios se décrivent elles-mêmes et puis le statut pour lequel *elles choisissent d'opter* finalement. 42,8 % des stations se disent associatives (ou d'esprit associatif), 35 % se disent musicales, 24,2 % se disent informatives, 21,4 % se disent généralistes, 20,6 % se disent culturelles et 16,4 % seulement se décrivent comme commerciales. Quant au statut, 82 % des radios *interrogées* déclaraient avoir définitivement choisi dès l'été 1984 : commercial pour 40 % d'entre elles, associatif sans publicité pour 29 %, associatif avec publicité pour 13 % et associatif mixte (publicité plus *subventions*) pour 19 %.

Les résultats sont éloquents : 16 % des radios ont un budget *inférieur à 100 000 F par an* ; 42 % ont un budget situé entre 100 000 F par an ; 42 % ont un budget situé entre *100 000 F et* 300 000 F ; 15 % entre 300 000 F et 500 000 F ; 13 % entre 500 000 F et *1 million* de francs ; 14 % ont un budget supérieur à 1 million de francs. Seules 7 % des radios interrogées pensent que leurs perspectives d'avenir en matière de financement sont très bonnes, 30 % *pensent* qu'elles sont bonnes, tandis que 45 % estiment qu'elles sont incertaines ou mauvaises.

Pour pallier le manque de moyens, assurer leur promotion, ou se préparer à l'avenir du « multimédia », 65 % des stations ont choisi de diversifier leurs activités. Parmi elles, *38 % offrent différentes prestations* de services (animation, sonorisation...), 30 % organisent des manifestations (spectacles, concerts, conférences...), 17 % éditent un journal (souvent un « gratuit » *annonçant leurs programmes*), 17 % multiplient les initiatives dans l'*audiovisuel* (production, vidéo, télévision hertzienne).

10 % des radios affirment émettre dans un rayon inférieur à 15 kilomètres (il s'agit surtout de radios sans grands moyens et sans salariés), 64 % *émettent dans un rayon* allant de 15 à 30 kilomètres, 26 % diffusent leurs programmes au-delà *des 30 kilomètres* normalement autorisés.

On évalue au total à soixante *mille* le nombre de *personnes* collaborant à la vie des radios locales privées ; 1 % des radios ont ainsi répondu avoir moins de cinq collaborateurs, 6 % entre cinq et quinze, 26 % entre seize et trente, 27 % entre *trente et un et* cinquante, 33 % entre cinquante et un et cent, 5 % entre cent un et cent cinquante. Les femmes *sont* largement minoritaires puisqu'une radio sur sept seulement affirme avoir plus de femmes que d'hommes dans son équipe. Quant à la moyenne d'âge, elle est encore très jeune puisque 3,5 % des *membres* de l'équipe ont moins de quinze ans, 40,5 % ont entre quinze et vingt-quatre ans, 37,5 % entre *vingt-cinq* et trente-quatre ans, 14,5 % entre trente-cinq et quarante-neuf ans, 4 % seulement au-dessus de cinquante ans. On remarque que l'âge des animateurs est légèrement plus élevé dans les radios commerciales.

Les salariés, eux, demeurent largement minoritaires : 48 % des stations ne rémunèrent aucun collaborateur, 25 % ont entre un ou deux salariés, 14 % entre trois et cinq, 10 % entre six et dix, 3 % plus de dix.

On estime ainsi qu'ils sont environ deux *mille six cents* salariés, soit une moyenne de deux par radio, 51 % des stations espérant être en mesure d'embaucher très prochainement.

Sans doute l'absence de sondages rigoureux interdit-elle de chiffrer de façon fiable l'audience des radios locales. Cependant, des indications *fournies par les stations* permettent de caractériser leur public. Ainsi, interrogées sur les catégories socio-professionnelles les plus représentées parmi leurs auditeurs, 64 % des radios ont-elles cité d'abord les étudiants et lycéens, 35 % les employés, 28 % les cadres et professions libérales, 28 % les ménagères, 26 % les commerçants et artisans, 20 % les ouvriers, 10 % les agriculteurs et 8 % les retraités.

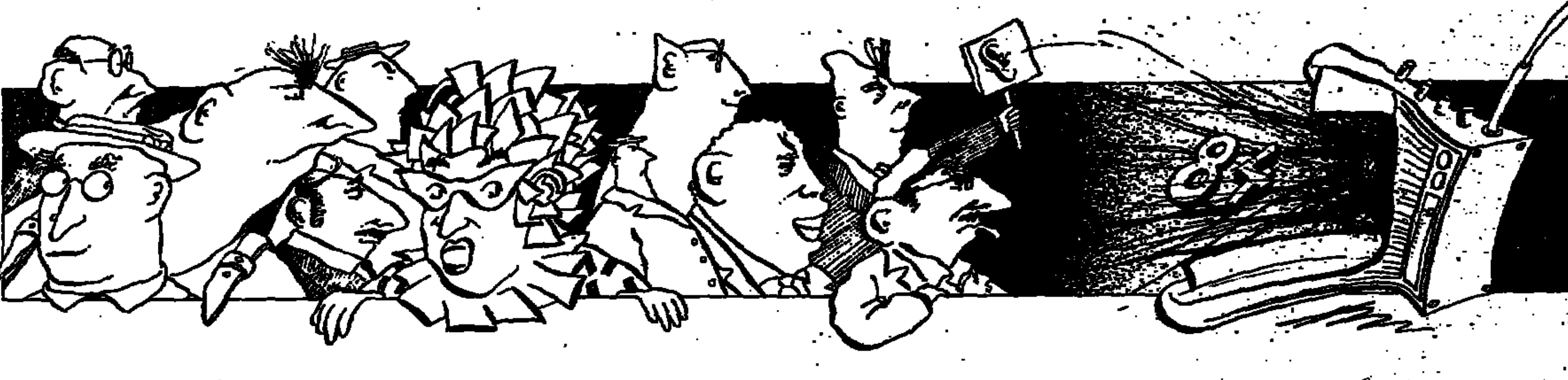
Toujours selon les estimations des radios, la classe d'âge la *plus représentée parmi* les auditeurs serait celle des 18-25 ans (49 % de l'audience des radios), suivie de celle des 25-35 ans (28 %), puis des moins de 18 ans (12 %), des 35-45 ans (8 %), des 45-55 ans (2 %), enfin des plus de 55 ans (1 %). Les auditeurs interviennent régulièrement dans la vie des *stations* avec lesquelles ils entretiennent souvent des contacts étroits : 95 % des radios *déclarent* recevoir des appels téléphoniques de leurs auditeurs, 78 % reçoivent du courrier, 77 % des *visites*, 42 % des projets d'émission.

Les mairies jouent un rôle déterminant dans l'environne*ment* des radios : 46 % des stations sont en effet en partie financées par des subventions de municipalités, *lesquelles* interviennent régulièrement ou occasionnellement dans la programmation de 44 % des stations. Et si 44 % des radios estiment avoir de bons rapports avec la presse quotidienne régionale, 18 % d'entre elles n'hésitent pas à faire état de mauvaises relations, notamment lorsque la presse est *en* position de monopole dans une région.

96 % des radios proposent des *émissions* régulières d'informations et, pour la moitié d'entre elles, cette rubrique constitue avec les émissions musicales l'axe essentiel de leur programmation. 30 % des stations ont choisi de ne diffuser que des informations locales, alors *que* 65 % offrent un panorama plus complet de l'actualité avec des informations locales, matinales et internationales. Parmi celles-ci, 33 % affirment avoir accès directement ou avec l'aide d'un tiers à un service d'agence de presse, les autres s'inspirant de la lecture de la presse écrite, de l'*écoute des périphériques* (23 %) ou des stations de Radio France (26 %). Des pratiques qui sont rarement *le fait* de journalistes professionnels, car, dans ce domaine également, c'est le bénévolat qui *prévaut* : sur les 60 000 collaborateurs des radios locales privées, 6 000 environ occupent des *tâches journalistiques*, parmi lesquels 1 000 seulement sont salariés et 250 titulaires d'une carte de presse.

ANNICK COJEAN.

★ Le *Bilan FM 84* est disponible au siège de Media 9, BP 146, 75463 *Paris CEDEX 10*. Tél. : 223-90-60. 250 F hors taxes.


NICOLAS GUILBERT

CEO : la réforme sur la sellette

La CFDT s'interroge sur les choix du gouvernement.

La section CFDT du Service d'observation des programmes et du Centre d'études d'opinion a réagi à notre article sur la réforme du CEO (le Monde *du 13 décembre 1984). Elle regrette que soit enterrée l'idée d'un « observatoire de la communication ».*

La loi du 29 juillet 1983 sur la communication audiovisuelle décrit le statut des sociétés et établissements publics qui composent le service public de radio et de télévision, en les plaçant sous la « surveillance » de plusieurs *institutions, notamment* la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. *Dans son article 76*, elle prévoit aussi la création de nouveaux organismes, à condition qu'ils prennent la forme de sociétés ou de groupements d'intérêt *économique* et *qu'ils rendent* des « services communs » aux *sociétés existantes*.

Dans ce vaste dispositif, un oubli de taille : le Centre d'études d'opinion qui, depuis 1974, sert de « service d'études commun » au service public de l'audiovisuel, en mesurant l'audience de ses *programmes et plus généralement* les attentes du public à l'égard de *la radio et de la télévision. Le lé*gislateur a sans doute reculé devant la tâche difficile de repositionner le CEO dans cet ensemble, tâche d'autant plus ardue qu'il est utile à la fois aux institutions du titre II de la loi et aux *sociétés décrites au titre III*. Faut-il imputer cet oubli au fait que le CEO a *deux visages que nous ne* pouvons nous résoudre à considé*rer comme inconciliables* : *bureau* d'études des sociétés de programme mais aussi outil d'analyse de la communication radiophonique et télévisée — tâche qu'il partage avec le Service d'observation des programmes, qui s'occupe de la *partie diffusion* et contenu des émissions — pour le *compte des institutions régulant* ce vaste secteur et pour le compte de l'Etat, *financeur principal* du système audiovisuel public ?

« 1982 » n'a donc pas eu lieu au CEO. Les perspectives s'en *sont trouvées réduites. Face à* une opposition politique revan*charde et particulièrement* sensible du côté des médias, le gouvernement renonce à la solution de l'établissement public à caractère industriel et commercial (CEPIC) non prévue à l'article 76 et qui oblige à passer par le Parlement. Ce projet était sans doute le bon et doit rester présent à *l'esprit pour apprécier le scénario* finalement retenu. Doté de ce statut, le CEO aurait pu développer, à l'image de l'Institut national de la communication audiovisuelle, *une mission « interne » à l'audio*visuel public, et « externe » en direction de ses institutions et du pays. L'INA, de son côté, rend service aux sociétés — en formant ses agents par exemple — et sert de « mémoire télévisuelle et ra*diophonique » de la France*.

Qui va assurer désormais les missions « externes » du CEO, que l'on a réduit, à tort, à une forme de contrôle de l'Etat sur le *secteur ? Le gouvernement indi*que qu'il réfléchit à la création d'une équipe qui suivra contenu et audience des programmes du service public. Il voudrait même faire plus en reliant ces données à des indicateurs de gestion (person*nels, fonds versés à la création*, etc.). Quoi qu'en dise M. Fillioud (dans une note adressée le 16 novembre 1984 au chef du service juridique et technique de l'information), c'est bien la preuve que le CEO ne gardera pas toutes ses *fonctions actuelles*. Chaque ministère suit, grâce à un service *statistique, le secteur dont il a la* tutelle ; on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même pour la communication audiovisuelle.

Ainsi, le projet « Fillioud » est *enterré*, et avec lui une idée nouvelle pourtant prometteuse : la *création d'un observatoire de* l'audiovisuel. Confrontant offre et demande, *il* aurait étudié dans leur complexité grandissante — avec l'allongement du temps de diffusion et la multiplication des radios et télévisions — les deux *termes de la programmation radio* et télévision. Une telle approche *se révèle* nécessaire pour renvoyer aux sociétés de l'audiovisuel public, aux institutions et au public une image fidèle de ce que sont la radio et la télévision. Une image *à coup sûr* plus vraie que des sondages au coup par coup *publiés ici ou là, à grand renfort* de publicité. Une image essentielle au moment où les stations publiques ont à montrer leur originalité *à côté de nombreux* canaux privés, existants ou à venir.

La société anonyme de droit privé qui remplace ce projet autorise une forme de commercialisa*tion plus hardie qu'avec un* EPIC, au risque de compromettre à terme la valeur des mesures d'audience et d'attiser la concurrence. La simple vente de résultats envisagée auparavant aurait permis d'assurer plus facilement le finan*cement d'outils statistiques coû*teux, tout en gardant intacte l'impartialité des chiffres d'audience, dans la mesure où les sociétés du secteur public n'auraient pas été confrontées aux agences de publicité. Aujourd'hui, rien ne permet *d'assurer que la part de capital* cédée à des diffuseurs privés ou parapublics (Canal Plus, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la Société financière de radiodiffusion...) n'englobera pas un jour les agences de publicité ou *les annonceurs. En impliquant* ceux-ci dans le capital, le gouvernement *souhaite aujourd'hui* fidéliser ses clients et tenter de juguler, du même coup, la tentation de créer un système concurrent de mesure automatique de l'audience. La sélection des actionnaires ne risque-t-elle pas, au *contraire, d'attiser cette concur*rence ? Ce serait le cas si annonceurs et agences de publicité — dont le poids grossit au sein du Centre d'études des supports de publicité — établissaient des projets ambitieux après avoir été éconduits.

Le choix du gouvernement *comporte des risques* : *risque* d'une alliance contre nature entre publicitaires et supports de radiotélévision, risque de mal assurer le suivi statistique de l'audiovisuel en France. Dès juillet 1984, la CFDT les avaient analysés dans un document. Quoi *qu'il en soit*, la *réussite* d'une telle entreprise *ne se jugera pas à la quantité* d'acheteurs de chiffres d'audience. *Elle se mesurera à la ca*pacité d'entente des sociétés du secteur public entre elles d'une part, avec le CEO d'autre part. Une telle coopération sera utile à chaque *société comme* à l'entité qu'elles représentent ensemble *dans un secteur en pleine* expansion. Il faut aussi y croire.

Publi-Regards

Chevrons-vapeur

La nouvelle campagne de Citroën.

LA chasse aux grands prix 85 de la création publicitaire est ouverte. Sur la ligne de départ, un tandem de poids : Citroën et l'agence Roux-Séguéla, Cayzac et Goudard (RSCG). Leur poulain : un spot télé et cinéma de 45 secondes intitulé « Les chevrons sauvages » qui vient de faire un tabac de tous les diables sur le petit écran.

Chaque année pour les fêtes, Citroën demande à son agence de publicité une campagne non sur ses produits mais sur son nom, une carte de vœux émouvante et forte. C'est l'affichiste-roi Savignac qui depuis trois ans réalisait cette campagne autour du slogan « Ça décoiffe ». « *Nous étions arrivés tout à fait au bout de cette idée-là*, explique Richard Raynal, directeur de création chez RSCG en charge des budgets de Citroën. *C'était beau, c'était fort, plein de poésie... Une poésie renforcée par le romantisme de Julien Clerc et son « J'aime, j'aime, j'aime » pour la BX. J'ai eu peur qu'on devienne un peu mou, que l'on fasse oublier au public l'effort prodigieux que Citroën accomplit pour la motorisation de ses modèles. Il fallait absolument renaître sans nous renier, casser une image de confort bourgeois et dire l'autre vérité des produits de la marque.* »

Ainsi est née au printemps l'idée de la campagne CX, organisée autour de la vitesse et de la « beauté sauvage » incarnée par Grace Jones, chanteuse et actrice noire très remarquée au cinéma dans le deuxième épisode de *Conan le barbare*. Puis, au mois de juillet dernier, Richard Raynal, cherchant de nouvelles pistes, a décidé d'aller plus loin sur celle de la sauvagerie. Les chevrons de Citroën, l'emblème de la société, allaient devenir sauvages eux aussi.

Le directeur de création de RSCG pense tout de suite à utiliser des chevaux pour dessiner ces chevrons en vraie grandeur. *Les chevaux blancs* de Camargue sont vite abandonnés : le blanc est trop mythique, et puis on n'est pas sûr d'avoir toujours très beau temps dans cette région. Les chevaux noirs le sont aussi : « *Le noir, c'est l'enfer* », se dit Richard Raynal. Alors on choisira des alezans, plus faciles à *assortir en troupeau*.

Après plusieurs voyages de repérage sous des latitudes clémentes, et en accord avec Bernard Verley, producteur du film, c'est l'Australie qui est retenue. Pour les scènes de sortie de garage et de cavalcade dans les rues, on obtient l'accord de la ville de Sydney. Pour le tournage du chevron, on choisit l'Outback, un désert situé à plus de mille kilomètres de la capitale, où a été tourné le film *Mad Max*. Pour le dressage des chevaux, on fait appel à Denis Hunt, le dresseur de *la Rivière d'argent*. La direction de la photographie est confiée à Jerry Fischer, chef opérateur de Joseph Losey et de John Huston.

Il faudra cinq jours de tournage pour réaliser la séquence du chevron dans le désert. Le second chevron apparaissant à l'écran est obtenu par la superposition du premier en léger décalage. Trois véhicules 4×4 *tirent* un câble auquel une dizaine de chevaux « leaders » sont attachés, une soixantaine d'autres venant les rejoindre *spontanément*. Ou presque, car Denis Hunt aura répété la scène plus de trois semaines, après *cinq mois d'entraîne*ment.

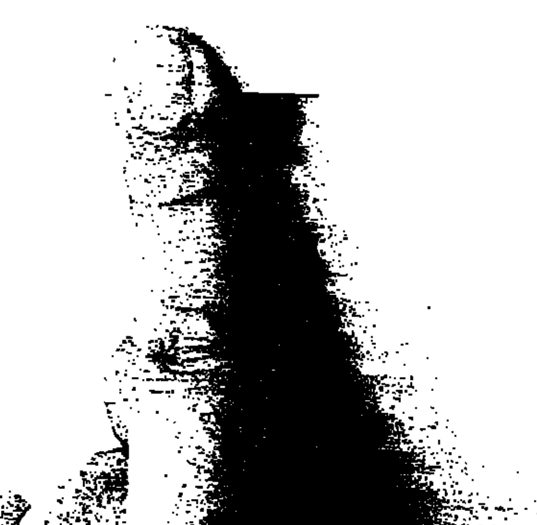
Seules quelques scènes de sortie de garage sont tournées à Sydney, après les protestations de la SPA locale puis la rétractation de la ville. La cavalcade dans les buildings a finalement lieu à Jacksonville, en Floride, où les autorités acceptent de fermer pour deux jours à la circulation la Main Street ainsi que le pont qui la prolonge. Ce qui vaut à Bernard Verley d'être surnommé aux États-Unis « *l'homme qui bloque la Floride* ». C'est lui qui, quelques mois plus tôt, avait fait fermer une semaine le pont qui relie Key Largo à Key West pour le tournage du film consacré à la Renault 25.

Au total, la réalisation du film aura coûté plus de 3 millions de francs. Gros budget pour un film publicitaire, mais rien d'extraordinaire si on le compare aux 3,2 millions de la Renault 25 ou aux 3,5 millions de la Renault Supercinq.

Et puis c'est le prix à payer pour frapper l'esprit du public et se distinguer de la concurrence. Enfin, ce concept « sauvage » pourrait bien devenir le nouveau leitmotiv des campagnes de la marque. A quand la « Visa qui décoiffe sauvage » ?

OLIVIER SCHMITT.





s privées



Regards

ons-vapeur

de Citroën

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

Poubelles de riches

« Passage du témoin » de Suzanne Lallemand à Philbert de Parseval.

Gaspillage, pénurie : ces deux termes caractérisent l'économie de nos sociétés industrielles modernes et celle des sociétés rurales traditionnelles et les opposent. Ce contraste a intéressé l'ethnologue qu'est Suzanne Lallemand, chargée de recherches au CNRS, et l'a conduite à souhaiter interroger un technicien spécialiste du traitement des déchets : M. Philbert de Parseval. Les déchets n'existent que dans une économie d'abondance ; leur récupération, leur traitement a même obligé à créer une industrie nouvelle peu connue, qui mérite de l'être.



ISABELLE WATERNAUX

Philbert de Parseval, cinquante-quatre ans, *est directeur* à la Compagnie générale d'entreprise automobile, filiale de la Compagnie générale des eaux.

S. Lallemand. – Dans les sociétés de savane que j'étudie, l'ordure, et notamment l'ordure ménagère, est très rare : la modestie de sa proportion en tout cas ne pourrait qu'étonner l'habitant des sociétés industrielles. Le déchet alimentaire est rare, les récipients sont fabriqués artisanalement en vue d'une longue durée, et les emballages sont naturellement absents. L'une des raisons de ma curiosité s'agissant des déchets est de mesurer la distance qui sépare ces sociétés de celles qu'étudie P. de Parseval. Aux yeux de l'ethnologue ruraliste en Afrique, le déchet apparaît comme la preuve tangible du surplus. Mais cette définition est sans doute approximative et incomplète.

P. de Parseval. – Le terme de déchet évoque pour nous un produit déchu, déclassé. Rappelons-en la définition juridique : « *Tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* ». A partir du seul vocabulaire, on peut mettre en place une véritable géographie du déchet. Citons, pour les termes généraux, détritus, épave, immondices, rebut... ou encore dans les domaines plus spécifiques de l'aliment épluchures, restes..., du vêtement loques, guenilles, chiffes, haillons..., du ménage balayures, bris..., de l'industrie rejets, scories, effluents, chutes...

S. Lallemand. – Il est, je pense, possible de faire un historique du déchet. Sous l'Ancien Régime, ils devaient être assez semblables à ceux que je trouve aujourd'hui dans les zones rurales africaines.

P. de Parseval. – A Jérusalem, les Hébreux entreposaient leurs déchets dans une vallée proche, qui brûlaient sans cesse, la géhenne. Au Moyen Age, on les déversait dans la rue, et encore sous Louis XIV il était impossible de circuler dans les rues de Paris sans se souiller. C'est seulement en 1844 que les maires, chargés de la police des communes et partant de la salubrité, furent tenus d'organiser la collecte des ordures. En 1884, le préfet Poubelle, qui attacha son nom au récipient qu'il rendit obligatoire, réglementa cette collecte dans Paris, alors limitée aux seuls déchets putrescibles. Jusqu'à l'avènement de la *poubelle plastique, des générations* de Parisiens ont été réveillés à l'heure des éboueurs par le bruit des récipients métalliques.

J.-F. Simon. – Le problème des déchets naîtrait donc avec la société industrielle ?

P. de Parseval. – Exactement. Avant 1950, en région parisienne, les paysans payaient pour recevoir les « gadoues vertes » épandues sur les champs pour servir d'engrais. La nature des déchets se modifiant progressivement avec la *part croissante des emballages* ou des plastiques, il fallut trouver ensuite un mode de destruction plus sophistiqué, autre bien sûr que la décharge sauvage.

S. Lallemand. – Le poids des déchets quotidiens d'une *population rurale au Togo ou* au Burkina ne doit pas dépasser une centaine de grammes. Qu'en est-il dans notre société, et les déchets sont-ils les mêmes en milieu rural et en milieu urbain ?

P. de Parseval. – On estime *actuellement la production an*nuelle moyenne de déchets à 300 kg par habitant en milieu urbain. En milieu rural, ce chiffre tombe à 200-250 kg. Il y existe de multiples possibilités de stockage, tant dans les jardins que sur un éventuel tas de fumier. De plus, la collecte des ordures y est récente, rendue obligatoire seulement depuis 1975 pour les communes de plus de cinq cents habitants *et s'effectue avec des fré*quences de ramassage plus réduites. Tout cela explique la diminution des quantités ramassées.

J.-F. Simon. – Constate-t-on une diminution sensible du volume des déchets depuis la pratique systématique de la *récupération* ?

P. de Parseval. – A partir de 1975, l'impératif des économies d'énergie a conduit à la mise en place de collectes sélectives du verre, des plastiques, du papier, en vue d'une récupération. La multiplication de ce type de collectes a bien entendu contribué à diminuer les quantités et les volumes recueillis quotidiennement dans la benne à ordures.

S. Lallemand. – La composition des poubelles en France doit différer très fortement de celles des populations Mossi ou *Kotokoli, où d'ailleurs il n'en* existe pas à proprement parler. Les restes des repas profitent aux animaux domestiques. Par ailleurs, des objets comme les calebasses, sans valeur monétaire même sur les lieux, sont raccommodées jusqu'à l'extrême limite de l'usure. Les poteries brisées sont réutilisées à des fins nouvelles comme le transport des braises, les vêtements usagés sont portés sur la *tête par les femmes qui assu*rent le transport des denrées ; aussi l'objet abandonné sur le dépotoir est-il rarissime.

P. de Parseval. – Ces pratiques ne sont pas très éloignées de celles qui avaient cours par le passé dans nos campagnes. J'ai encore le souvenir d'une personne âgée qui conservait dans son grenier une boîte portant l'étiquette « Bouts de ficelle inutilisables ».

» *Pour en revenir à la pou*belle de la ménagère, les pourcentages en poids par catégorie de déchets donnent les ordres de grandeur suivants : papier de 25 % à 35 % ; matières animales et végétales 15 % à 35 % ; verre de 5 % à 10 % ; métaux de même ; plastiques de 3 % à 6 % ; *textile* de 1 % à 5 % ; enfin éléments fins de 10 % à 20 %. La catégorie des déchets putrescibles a très lentement diminué ces dernières décennies.

S. Lallemand. – Un type de récupération vise à la production du même par le même, ainsi à partir des déchets de papier fabrique-t-on du papier recyclé. Un autre consiste à reprendre l'objet trouvé sur la décharge pour l'utiliser à des fins esthétiques ou utilitaires qui en pervertissent la fonction originelle. On assiste dans les zones urbaines d'Afrique, où le déchet industriel a fait son apparition, à des formes de récupération inattendues. Ainsi les vieilles voitures sont-elles systématiquement dépiautées et les *pièces réutilisées à d'autres fins* par les artisans locaux. De même, la boîte de conserve, la boîte de pilchards notamment, peut vous être rachetée très cher dans certains coins de brousse, non pour son contenu, mais pour être transformée en merveilleux instrument de musique. Trouve-t-on ce type de réutilisation dans nos pays ou se limite-t-on à la première fonction de l'objet ?

P. de Parseval. – On ne rencontre ce type de réutilisation qu'accessoirement dans nos pays, à des fins artistiques le *plus souvent. La fabrication du* même par le même est fréquente. En revanche, effectivement, le mode de valorisation le plus employé reste la production d'énergie : incinération ou transformation en combustibles.

J.-F. Simon. – N'oublions pas non plus les marchés aux puces alimentés en partie par les chineurs. A preuve, le succès remporté à Paris par les grandes bennes destinées au ramassage des objets encombrants et toujours en partie vidées...

P. de Parseval. – Effectivement, ces bennes devaient permettre la collecte des « monstres », c'est-à-dire des objets volumineux usagés. Mais, très vite, artisans et petits industriels comprirent qu'il était plus facile pour eux de déverser là leurs déchets que de payer un enleveur de déchets industriels. Aussi nous fallut-il diminuer le temps de rotation de ces bennes pour éviter la *formation d'une véritable dé*charge sauvage où des gens, de toutes conditions sociales, venaient fouiller et trier ce qui les intéressait.

S. Lallemand. – J'avoue quelque sympathie pour ces décharges qui permettent les récupérations esthétiques ou utilitaires inattendues que l'on pratique actuellement dans le tiers-monde. Mais ne sont-elles pas amenées à disparaître, et où entrepose-t-on actuellement les déchets urbains ?

P. de Parseval. – A Paris, les déchets sont déversés au TIRU – traitement industriel des résidus urbains – géré par EDF sous le contrôle de la mairie de Paris. Quatre usines en banlieue traitent 2 000 tonnes d'ordures par jour. L'énergie obtenue par incinération est pour une part injectée sous forme de vapeur dans le réseau du chauffage urbain ; le reste sert à la production d'électricité. Les économies d'échelle réalisées et l'ampleur de la récupération ont permis d'abaisser le coût de la destruction de 1 tonne d'ordures à 60 F. Pour pallier d'éventuelles pannes ou grèves dans ces usines, les décharges restent néanmoins indispensables. En France, la moitié des ordures ménagères collectées vont actuellement en décharges. Depuis 1975, les pouvoirs publics se sont efforcés de résorber les dépôts sauvages et d'inciter les gens à porter leurs déchets dans des points contrôlés et aménagés conformément à une réglementation précise.

» Trois classes de décharges sont répertoriées : la première, destinée à recevoir les déchets industriels spéciaux ou toxiques ; la seconde, les ordures ménagères et les déchets indus*triels banals* ; la *troisième*, les déchets neutres comme les déblais. Si la production annuelle d'ordures ménagères est de 15 millions de tonnes, celle des déchets industriels s'élève à 150 millions de tonnes ; la composition de ceux-ci est la suivante : 100 millions de tonnes de déchets neutres, 35 millions de tonnes de déchets banals, 15 millions de tonnes de déchets spéciaux, dont 1 à 2 millions de tonnes seulement sont franchement toxiques et supposent un traitement spécifique.

S. Allemand. – Les décharges dont vous avez la responsabilité ont perdu l'éclat et le pittoresque de ces lieux où l'on trouvait autrefois tout et n'importe quoi.

P. de Parseval. – *Faut-il le* regretter pour l'hygiène et l'environnement ? Les décharges actuelles sont soumises à une réglementation stricte. L'autorisation d'ouverture n'est délivrée qu'après une enquête de « commodo-incommodo » et d'impact sur l'environnement, et enfin avis du comité d'hygiène départemental où siègent élus, techniciens et spécialistes de l'écologie.

S. Lallemand. – Le récupérateur que j'évoquais tout à l'heure ne peut plus trouver sa manne sur la décharge moderne...

P. de Parseval. – C'est parfaitement vrai à travers les différents modes d'exploitation utilisés maintenant pour les décharges : celles où l'on épand un produit broyé qui par fermentation permet d'obtenir un compost grossier susceptible d'être vendu, celles où alternent couches de terre et couches d'ordures, enfin celles où les déchets sont compactés jusqu'à une densité proche de l'unité grâce à un rouleau compresseur broyeur. L'absence de fermentation aérobie permet en ce cas une conservation parfaite des objets que l'on retrouvera intacts dans le futur.

S. Lallemand. – Vous travaillez pour l'archéologue du troisième millénaire au détriment peut-être du malheureux qui cherche à se procurer quelques objets réutilisables...

P. de Parseval. – Il est sûr que la surveillance exercée sur ces sites n'en fait plus un lieu de récupération individuelle, cela au détriment du folklore et de la poésie des décharges. Faut-il le regretter ?

J.-F. Simon. – L'expression que vous avez utilisée tout à l'heure de « monstres » m'a paru tout à fait significative, comme si l'on associait gens et objets qu'on rejette. Pensons aux camps de romanichels auxquels les communes affectent souvent un lieu proche de la décharge sauvage...

P. de Parseval. – En France, la Chambre syndicale des décharges s'emploie à promouvoir l'*image de marque* de la décharge qui n'est plus ce lieu malsain fréquenté par des marginaux, que trop de gens imaginent. Votre remarque, en revanche, prend toute sa valeur si l'on considère le circuit d'élimination des ordures de la ville du Caire. Dans cette ville prévaut une organisation étonnante en matière de collecte des ordures : quelque douze mille *zabbalines*, sous la dépen*dance de musulmans qui* se partagent les concessions dans les différents quartiers de la ville, transportent, pour un salaire de misère, les ordures jusqu'à une décharge où un tri systématique des objets récupérables est effectué au profit de ces musulmans. Un système analogue de concessions a été mis en place à Casablanca.

S. Lallemand. – Si la décharge est liée chez nous à la notion de souillure, il semble qu'il n'en aille pas de même dans les sociétés rurales africaines où on l'appréhende comme un lieu ambivalent où se côtoient sacré et souillé. Les talus-dépotoirs sont des lieux redoutés par les Mossi notamment, *qui les croient habités* par des génies invisibles dont il faut se méfier. Ces génies, susceptibles d'être blessés par le dépôt des ordures, pourraient exercer leur malveillance à l'encontre des propriétaires des objets abandonnés. Trouve-t-on des représentations analogues à la conception africaine de l'ordure qui ne soient pas à proprement parler de l'ordre de la saleté ?

P. de Parseval. – Les professionnels de la collecte et du nettoiement s'efforcent de banaliser le lieu de la décharge et *les professions y ayant trait. Ce* n'est que depuis une période récente que l'on a pu dissocier en France la notion de saleté de celle de déchet. Cela est dû en grande partie à la réhabilitation des activités du déchet dans l'esprit du public grâce aux efforts des professionnels.

S. Lallemand. – Quels ont été les facteurs de cette réhabilitation ?

P. de Parseval. – Tous nos efforts ont consisté à donner ses lettres de noblesse à la profession et nous y sommes en partie parvenus par le biais d'une politique des salaires, par le biais, également, de l'amélioration des conditions de travail et du renforcement de l'hygiène et de la sécurité qu'ont permis l'introduction des bennes mécanisées et la pratique de la collecte hermétique.

France-Culture, samedi 12 janvier, à 19 h 15 : Suzanne Lallemand, Philbert de Parseval (rediffusion le mercredi 16 janvier à 14 h 30).
Samedi 19 janvier, à 19 h 15 : Philbert de Parseval, Elisabeth Catta (rediffusion le mercredi 23 janvier à 14 h 30).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le marginal et l'engagé

Pierre Mendès France, François Mitterrand : deux hommes politiques, deux attitudes.

L'Institut d'histoire du temps présent et le CNRS ont organisé les 13, 14 et 15 décembre à Paris un colloque sur le thème « L'expérience Mendès France (1954-1955) et le mendésisme ». Les travaux préparatoires font l'objet d'une publication importante – en volume, par le contenu et le travail de recherche entrepris – réalisée par l'Institut d'histoire du temps présent, 80, rue Lecourbe, 75015 Paris. La version résumée du rapport de Nicholas Wahl que nous publions en est extraite.


FAUREAU/VIVA

PEUT-ON dire simplement que François Mitterrand a réussi là où Pierre Mendès France a échoué : mener la gauche au pouvoir pour changer la société française ? Probablement non, car, à mon sens, PMF n'avait pour ambitions principales ni de mener la gauche au pouvoir ni de changer la société française. Mendès voulait quelques réformes précises et limitées et il les cherchait au moyen d'une démonstration de leur rationalité – donc de leur nécessité – à une majorité de Français raisonnables représentant un large éventail d'opinion.

Mitterrand aussi voulait réformer, mais la nature et l'étendue des réformes *étaient* chez lui subordonnées à une stratégie politique : devenir chef d'un parti, créer une coalition partisane gagnante, élaborer un programme lié à cette coalition et exécuter ce programme *dans le contexte* des institutions et des réalités politiques existantes. Donc deux approches aux réformes provenant des différences d'âge, de tempérament, d'expériences ainsi que des origines politiques et intellectuelles. Sans entrer dans les détails biographiques connus, je vois trois différences dans leurs *cheminements* professionnels, qu'il faut souligner tout d'abord.

Premièrement, PMF est resté *marginal* à l'organisation partisane pendant toute sa vie. Jeune turc de la gauche radicale avant guerre, à peine radical et PSU pendant la Quatrième, à peine PS à la fin de sa vie. Il n'était pas à l'aise dans la vie *militante* et il sous-estimait l'importance des partis et doctrines politiques dans l'organisation de l'opinion et dans la course au pouvoir, et donc dans la réalisation des réformes dans la France d'après guerre. « Parler vrai » au nom du bien public suffisait pour PMF, mais malheureusement ne suffisait pas pour promouvoir des *réformes dans la France de son* époque. En revanche, François Mitterrand a toujours misé sur un mouvement partisan : *leader* des organisations de prisonniers de guerre pendant et après la guerre ; chef de l'UDSR ; *créateur de la* FGDS ; premier secrétaire du PS – ses stratégies et tactiques passaient toujours par l'organi*sation partisane*. Ce choix s'accordait bien avec les systèmes politiques dans lesquels il cherchait à réussir.

Deuxièmement, PMF dédaignait les détails de la vie politique quotidienne, y compris les rouages de la vie parlementaire et électorale tout en étant très attaché à un modèle du système politique qui n'était plus praticable après la Libération. La priorité qu'il donnait à la rationalité en politique limitait sa *compréhension* – *et son goût* – pour le côté professionnel du métier. Mitterrand, par contraste, a toujours porté un grand intérêt à la composition de la classe politique, à ses traditions et ses préjugés et aux institutions politiques existantes même quand il ne les approuvait pas. C'est cette atten*tion systématique* au processus politique encore plus qu'aux questions substantielles des politiques gouvernementales qui a mis Mitterrand sur les voies du pouvoir.

Troisièmement, cet intérêt plus grand chez Mendès pour les politiques gouvernementales, ou plutôt pour *la* politique tout court l'a rendu prisonnier de quelques problèmes, surtout économiques, auxquels il s'est consacré depuis sa jeunesse : le désordre économique et la planification comme solution – certes importante dans l'*après-guerre mais* essentiellement faisant partie d'une problématique des années 30. Par contre, son âge et son relatif manque de technicité en matière économique ont rendu Mitterrand plus disponible aux enjeux nouveaux comme la décolonisation, les questions Nord-Sud, l'Europe et le rôle *de l'Etat dans la culture*. C'étaient là des questions qui, une *fois* la croissance *indus*trielle bien engagée à la fin des années 50, passaient au centre des débats politiques et avaient un air de modernisme que la planification économique, bien entrée dans les mœurs, commençait *à perdre quand* le mendésisme était à son apogée.

Passant des différences à des similarités entre les deux hommes, *on peut noter* cependant qu'à la loupe ces similarités cachent des différences de personnalité qui ont beaucoup influé sur leurs trajectoires politiques. Les conversations que j'ai eues avec les deux m'ont *frappé dès le début* (fin des années 50 pour PMF, les années 70 pour Mitterrand) en raison du côté juridique de leurs esprits. Tous les deux vous écoutaient intensément comme un avocat en cour d'as*sise écoute un témoin*, puis vous répondaient par référence très directe au « texte » de votre question ou de votre analyse. Dans ce sens, tous les deux n'étaient pas du tout comme beaucoup d'hommes politiques qui prêtent à vos propos une oreille distraite et en attendent impatiemment la *fin pour dire un « oui » rapide* avant de s'engager dans un développement de leurs propres idées, qui souvent n'ont pas grand-chose à faire avec vos questions.

Mais la réplique de Mendès *était surtout une contre*-expertise, corrigeant vos prémisses et vos données de base, vous rappelant les détails que vous aviez négligés, passant très rapidement sur vos questions sur les moyens politiques pratiques pour ramener la conversation au bien-fondé moral et rationnel de ses positions sur les politiques où enjeux en question. Chez Mitterrand la réplique portait plutôt sur la forme de votre argumentation – sa logique interne – que sur ses fondements empiriques. Ayant démontré ces faiblesses logiques, il s'attachait à une présentation convaincante de sa position *mais* sans se soucier de savoir si vous étiez vraiment convaincu. Il voulait surtout vous informer de ses orientations et de ses buts.

Ni l'un ni l'autre n'étaient des interlocuteurs faciles : tendus, très sensibles aux propos critiques, guettant la moindre brèche dans votre raisonnement, ils choisissaient, pourtant des méthodes assez différentes pour écarter la tension du débat contradictoire. Pour Mendès, la conclusion était une comptabilité des points sur lesquels on était d'accord et de ceux où l'on était en désaccord. Pour Mitterrand, c'était plutôt une synthèse un peu rhétorique qui déplaçait la conversation vers un autre plan d'abstraction où de référence. J'ai conclu de ces quelques conversations que tous les deux étaient des hommes avec lesquels il n'était pas facile de travailler, mais que Mitterrand avait quand même une approche de la discussion mieux adaptée au *leadership* partisan que Mendès. Pour ce dernier, il fallait s'entendre sur l'analyse de la problématique aussi bien que sur le but à atteindre, tandis que chez Mitterrand l'entente pouvait être facile à condition de ne pas mettre en cause ses motivations et après s'être entendus sur les buts exprimés en termes unificateurs et abstraits. Utiliser une rhétorique simplificatrice et rassemblante pour dissiper les tensions entre groupes et individus qu'on veut coaliser pour l'action, cela, c'est la maîtrise du métier politique moderne.

Pour conclure, on peut dire que la réussite de PMF réside non pas dans ce qu'il a accompli au pouvoir – qui d'ailleurs est *loin d'être mince* – mais plutôt dans ce que sa personnalité, ses valeurs et sa symbolique représentaient *dans* l'histoire de l'après-guerre : l'éveil d'une foi dans la possibilité de réformer les institutions françaises. Son échec comme homme politique réside dans le peu de temps où il est resté au pouvoir pour *mener* à bien ses réformes. Cet échec est dû à la fois à son inadaptation aux nécessités générales du *leadership* politique moderne et aux conditions spécifiques des deux systèmes politiques d'après guerre.

Mendès était la rationalité en politique, comme Stevenson aux Etats-Unis et Gaitskell en Angleterre. Mitterrand, comme Roosevelt aux Etats-Unis et Wilson en Angleterre, s'est bien gardé d'attendre trop de la pure rationalité en politique – c'était l'enseignement d'une longue et complexe carrière politique. Enfin, tous les deux étaient remarquablement intelligents et *informés*, *et* lancés jeunes au plus haut niveau de la politique. Mais c'est Mitterrand qui avait l'expé*rience* la plus « utile » pour réussir dans l'après-guerre. D'avoir été onze fois ministre pendant son jeune âge, *et* dans des circonstances variées – de routine aussi bien que d'urgence, – cela vous donne du métier. Plus jeune de neuf ans que Mendès, Mitterrand arrivait dans la Quatrième sans les *contentieux*, les *partis pris et* des souvenirs amers d'une expérience politique de la Troisième. Il était pleinement un produit d'une époque qui primait l'organisation partisane, les équipes solides et larges, les *stratégies de coalition et* d'agrégation d'intérêts – bref, une époque qui primait des pratiques nouvelles.

C'est *justement* parce que Mendès n'a jamais eu vraiment ni parti ni doctrine, qu'il a pu être investi des espoirs réels mais diffus qui s'appellent le mendésisme, le mendésisme qui est entré dans l'histoire comme un tournant important, sinon décisif, de l'évolution politique contemporaine. Par contre, ayant accédé au pouvoir suprême par le biais d'un parti et d'une doctrine, Mitterrand reste vulnérable au jugement qui sera porté ultérieure*ment sur les acquis du* socialisme. C'est le prix de la conquête du pouvoir dans un système politique où le président est l'ultime responsable, système que Mendès refusait par principe.

NICHOLAS WAHL,
professeur à l'université de New-York.

« Pas moi »

DANS *Choisir*, ouvrage qui rapporte des conversations de Pierre Mendès France avec Jean Bothorel, publié en 1974, on relève ce dialogue :

« *J'ai surtout déçu ceux qui pensent à peu près ceci :* l'homme au pouvoir abuse de la situation et des moyens que la Constitution lui donne pour réaliser les fins de la droite. Nous *voulons maintenant un homme* de gauche pour employer les mêmes procédés au profit de la *gauche. Ce serait impardonna*ble, si le pouvoir nous était donné un jour, de ne pas en profiter pleinement nous aussi. A chacun son tour !

» *J'ai entendu de tels propos souvent, et pas chez les premiers venus. Après un autoritarisme de droite, ils veulent un autoritarisme de gauche. Ceux-là, croyez-moi, ne m'auraient pas confié le pouvoir pour l'exercer d'une manière équilibrée, impartiale, pour être l'arbitre supérieur, ce qui est une conception de la présidence. Ils m'auraient appelé à l'Elysée pour écraser l'autre camp, comme l'autre camp l'a fait depuis 1958. Ce n'est pas la démocratie. Je ne suis pas d'accord.*

– Votre analyse laisse supposer que nous ne sommes pas à l'abri d'une présidence de gauche de style autoritaire !

– *Ecoutez, il y a des hommes de gauche qui ne partagent pas mon point de vue et selon lesquels la présente Constitution, si on l'applique loyalement, est équilibrée. Ils ont, en conscience, le droit d'être candidats. Pas moi.* »

Mains propres, mains sales

LA politique politicienne, Pierre Mendès France n'en avait pas le goût. *Il* ne s'y entendait guère, handicap sérieux lorsque, en 1954, *sous la IVe République, il s'agissait, pour* le président du conseil pressenti, de former un gouvernement. D'autant que Pierre Mendès France manifestait l'ambition de tenir à l'écart les partis politiques ordinairement maîtres de ce genre d'exercice.

M. François Mitterrand, lui, avait appris la politique politicienne puisque de sa maîtrise dépendaient la conquête et l'exercice du pouvoir. Il y était adroit. *Pierre Mendès France* demanda donc à François Mitterrand de placer ses talents à son service. *Le second entreprit* ce que le premier ne voulait et ne pouvait pas faire. Ainsi fut formé *le gouvernement Mendès au sein* duquel François Mitterrand détenait, selon ses vœux, le porte*feuille du ministère de l'intérieur*.

L'anecdote vaut pour ce qu'elle confirme des mœurs de la IVe République et pour ce qu'elle *révèle* de la personnalité de chacun des deux hommes. L'un est devenu mythe de la vertu politique – raison et vérité – et l'autre une sorte de héros du mal – *sectarisme et mensonge* – installé à la présidence de la République. Quelle injustice !

Injustice, car le mythe qui, par contraste, accentue les traits prêtés à François Mitterrand, est fondé sur un comportement et *un discours qui, depuis* 1956, n'ont guère influé sur le cours de la vie politique française. L'œuvre accomplie par Pierre Mendès France, ministre de l'économie *à la Libération et* surtout président du conseil pendant un peu plus de sept mois *(juin 1954 - février 1955), n'est* pas mince. Mais dès la création de la Ve République, en 1958, *l'homme* s'est coupé de toute perspective d'exercice du pouvoir parce que le régime créé par le général de Gaulle lui paraissait illégitime, sans avenir et de caractère monarchique. Cette analyse, à laquelle il est resté *fidèle jusqu'à la fin de sa vie, lui* a interdit toute velléité de candidature contre le général de Gaulle en 1965. Sa *répugnance* pour le travail partisan et sa maladresse dans ce domaine – Pierre Mendès France se baladait au promenoir du parti radical et n'a jamais siégé, au PSU, ailleurs que sur un strapontin d'orchestre – l'ont empêché de rassembler ceux qui croyaient en lui.

Homme de gauche, Pierre Mendès France s'est refusé les *moyens* de l'action politique. Il récusait le Parti communiste. Il récusait la bipolarisation. Il récusait les institutions de la Ve République et leur point d'ancrage décisif, l'élection du chef de l'Etat au *suffrage* universel. En 1974, il déclarait : « *J'ai été sollicité en 1965 et de nouveau en 1969. Je ne me vois pas faisant campagne pour dire :* « Je vous demande de voter » pour *moi* et je vous annonce » que mon premier soin sera de » diminuer le pouvoir. » *Je n'ai jamais été candidat aux élections présidentielles ; je ne le serai ni dans deux ans, ni dans neuf ans, ni dans seize.* »

Dès lors, Pierre Mendès France a parlé – et peu parlé – dans le désert. Dès lors, il a gardé les mains propres et l'âme pure. L'homme politique épris de raison et de vérité pouvait devenir figure mythique.

François Mitterrand, lui, a les mains sales. Il a conquis un parti *politique, le Parti socialiste*, en 1972, et en a maîtrisé le développement au prix de com*promis, d'alliances réalisées* puis défaites et recréées, d'un discours porté par lui et qui n'était pas toujours le sien. Il a incarné une stratégie d'union avec le Parti communiste, avec l'intention de casser le rôle historique de cette formation dans la vie politique française. Il a épousé – mariage de raison – les institutions de la Ve République après les avoir violemment combattues *(le Coup d'Etat permanent)* et *prétend aujourd'hui que*, dangereuses avant lui, elles ne le seront plus qu'après lui. Il a *accepté*, avant 1981, de tordre le cou aux réalités économiques afin d'être en mesure de tenir un *discours électoral porteur*.

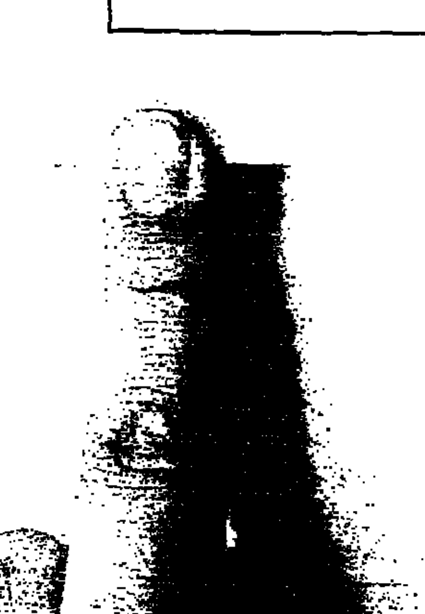
Il n'a donc pas de la « raison » la même conception que Pierre Mendès France et ne s'est pas privé d'assaisonner sa vérité de quelques pieux mensonges. Qui a raison, qui a tort ? Celui que sa belle et forte *obstination* prive du pouvoir et de l'action ou celui qui, au prix de sa propre liberté, *place une obstination sans doute* moins noble au service de son pays ?

Pierre Mendès France n'a jamais voulu retenir les leçons que, par son comportement, François Mitterrand lui donnait. François Mitterrand en a oublié une dont l'expérience de Pierre Mendès France aurait pu le faire profiter. « *Un homme politique*, disait Pierre Mendès France, *ne pourra rien réussir s'il n'a pas derrière lui, autour de lui, comme un stimulant indispensable, l'immense volonté, l'immense attachement et la confiance du pays.* »

Cela se gagne et sans doute le président du conseil de 1954-1955 l'avait obtenu. Il en jouait, par conviction, et négligeait ce *qui était essentiel* pour l'époque, c'est-à-dire le jeu parlementaire et celui des partis. L'opinion plutôt *que les institutions*. Il y a perdu le pouvoir.

M. Mitterrand, lui, après avoir joué l'opinion, enjeu de la *conquête du pouvoir sous la* Ve République, l'a oubliée pour s'appuyer sur des institutions qui lui assurent la durée. Les institutions, plutôt que l'opinion. L'opinion ne le lui a pas pardonné. Les socialistes risquent d'y perdre le pouvoir, et pour longtemps.

JEAN-YVES LHOMEAU.



Le Puits

par Nabil Naoum

LE docteur Amad sortit une paire de jumelles de son étui et se mit à scruter le point mystérieux qui apparaissait à distance, encore mal discernable. Cela était devenu son unique espoir depuis que son automobile était tombée en panne ; les réserves d'eau touchaient à leur fin. Et tout autour le désert aride et sans limite...

« Peut-être s'y trouve-t-il quelque nomade ? », dit-il, irrité, à sa femme ; c'était le premier voyage qu'ils faisaient ensemble depuis leur mariage célébré peu de mois auparavant.

C'était la première fois que Samia voyait la région des oasis, c'était aussi sa première expérience sur de telles routes, peu praticables, et son comportement devant cette situation avait suscité l'irritation de son mari, irritation que celui-ci imputait à la puérilité de sa compagne et son incapacité à saisir la réalité des choses.

« C'est sans doute un point d'eau ou bien une tente », répétait-il en allongeant le pas comme il redescendait d'une de ces dunes mouvantes qui s'interposaient entre eux et le plateau à l'horizon duquel ses jumelles venaient de percevoir ce point mystérieux.

« Pourquoi ne pas rester auprès de la voiture et attendre le passage d'un véhicule ? », demanda Samia, qui peinait à le suivre dans une expédition où tout repère lui manquait.

Amad lui répondit sèchement : *« Et mourir à côté ! Quand la nuit entière et une bonne partie de la matinée sont passées... et que le soleil maintenant se trouve à son zénith, sans qu'on ait vu de voiture ni personne !... »*

Il s'arrêta un instant pour regarder encore dans ses jumelles ; il pouvait maintenant distinguer un arbuste auprès du point sombre.

« Nous avons perdu la route principale, Samia... », dit Amad, répétant des mots qu'il avait déjà prononcés maintes fois auparavant. Et combien de fois aussi, tout au long de la nuit, ne lui avait-il pas désigné, sur la carte, à la lumière de sa torche, cette route qu'il aurait fallu suivre et cette autre qui ne menait nulle part et que, pour leur malchance, ils avaient empruntée... *« Et nous ne savons même pas de quelle distance nous nous sommes éloignés de la bonne route ! »*

Amad se tut subitement, le fait de parler, ajouté aux efforts qu'il prodiguait pour progresser dans les sables et à la fatigue et à l'angoisse, lui causa un malaise. Il porta la main à son cœur, et la défaillance le força à prendre appui sur le bras de Samia, puis à s'asseoir sur le sable.

La gorge sèche, Amad murmura : *« C'est une baisse de tension... J'ai peur de mourir...*

Il faut continuer... »

Après quelques minutes Samia l'aida à se relever et l'encouragea à reprendre sa marche vers le but qu'il s'était fixé. Les deux époux reprirent leur cheminement ; Amad imaginait toutes les issues possibles sans s'adresser à Samia : de parler l'épuisait... *« Ce doit être une source... Et même peut-être il s'y trouvera quelque nomade pour nous conduire à la grand-route... Ce serait triste de mourir comme cela... Peut-être n'y a-t-il personne là-bas... Mais s'il y avait quelqu'un faut-il que nous y allions ensemble... Ne vaudrait-il pas mieux que j'y aille d'abort et que Samia reste à m'attendre... »*

« Il vaut mieux que tu retires ton alliance et ta montre en or », proféra-t-il enfin, ôtant lui-même sa montre et sa gourmette en or. Samia n'avait pas de semblable crainte, mais elle s'exécuta pour ne point ajouter à l'angoisse de son époux.

La distance s'amenuisait qui les séparait encore de l'endroit où il plaçait leur salut. A côté de l'arbre, désormais bien visible, apparut une petite tente en toile de couleur, autour de laquelle broutaient quelques chèvres. Et puis à côté : la margelle de pierre d'un puits, dont la vue procura à Amad un des plus intenses bonheurs de son existence. *« C'est un puits...*, dit-il en jubilant, *...Dieu merci ! »*. Les mots jaillirent de sa bouche... et Samia crut y distinguer les accents d'une invocation. *« J'en étais sûr. Ah ! si seulement nous nous étions mis en route dès l'aube... nous n'aurions pas connu toute cette mortelle attente. »*

Sa voix était de nouveau empreinte d'un ton de plainte et de reproche. Lasse de ses propos, Samia ne répondit rien. Il ne cessait pas de parler de lui-même, de ses qualités, de ses réussites...

La joie qu'elle éprouvait à voir ce puits et cette tente était pour elle liée à la splendeur sauvage du lieu. Depuis la panne, elle n'avait pas un seul instant envisagé leur mort. Ils avaient encore avec eux une gourde remplie d'eau qui leur aurait suffi à survivre quelques jours, ainsi qu'un peu de nourriture. Outre que l'excursion, depuis le début, lui avait procuré aussi peu de satisfaction que les derniers mois qu'elle venait de vivre : Amad savait tout, décidait de tout, et tranchait tout. Elle avait bien tenté au début d'exprimer ses opinions, mais, pour éviter les heurts, elle finissait toujours par se ranger à son avis.

Encore quelques minutes et ils atteindraient la tente, mais personne ne se montrait. Pour se rassurer Amad porta machinalement la main à sa ceinture où pendait un couteau qui, jusque-là, lui avait servi à peler des oranges ou à couper du fromage : *« C'est pour vérifier qu'il est toujours là »*, dit-il à Samia dont il avait surpris un regard. *« Il n'y a pas de chiens ici !... Cette tente serait-elle abandonnée ? »*

La peur de nouveau l'envahissait. *« Mais ces chèvres... »*, continua-t-il. Samia ne l'écoutait déjà plus, captivée qu'elle était par l'étrange situation dans laquelle elle se trouvait. Qui pouvait bien, dans ce désert sans fin, habiter cette tente... et vivre ?



JEAN-PIERRE MEYER

AMAD s'approcha avec circonspection de la tente. Il frappa à plusieurs reprises dans ses mains pour avertir l'éventuel occupant. Nulle réponse. Il jeta un regard vers Samia qui s'approchait à son tour et soulevait doucement le tapis qui servait de portière. La lumière qui inonda alors les lieux lui permit de distinguer, après un regard circulaire, un homme qui dormait dans un coin, le visage en grande partie couvert. Elle n'en distingua pas moins sa noble physionomie ; si l'homme n'était plus tout jeune, il n'avait assurément pas dépassé la cinquantaine. Elle sentit alors la présence d'Amad à ses côtés qui se remettait à battre des mains pour éveiller le dormeur. Elle lui dit :

« Doucement, il dort.

– Il nous faut l'éveiller.

– Eh ! toi, cheikh des Arabes ! », dit-il à voix haute.

L'homme ouvrit les yeux avec difficulté pour regarder vers l'entrée de la tente où se tenaient les deux étrangers dans la lumière éblouissante.

« Salut à toi, cheikh des Arabes », dit Amad depuis le seuil de la tente.

« Salut à vous », murmura l'homme, qui avait retiré de sur son visage le turban qu'il y avait mis pour dormir, découvrant ainsi un visage aux traits réguliers.

L'homme tenta de se redresser, sans y parvenir.

« Cet homme est malade », dit Samia en se dirigeant vers lui. Amad la retint vivement pour l'empêcher d'avancer.

« Attends...

– Nous nous sommes perdus, cheikh des Arabes, continua Amad, *... et nous n'avons presque plus d'eau. As-tu de l'eau ? Sais-tu où est la route de Farafra ? Sais-tu où nous pourrons trouver de l'essence ? »*

Les questions se pressaient, et l'homme ne répondait pas. Il avait de nouveau fermé les yeux et ne bougeait plus.

« Cet homme est malade », dit Samia en pénétrant dans la tente. Elle s'agenouilla auprès de lui.

« Salut à toi, hägg », dit-elle avec douceur.

L'homme ouvrit ses yeux avec beaucoup de difficulté pour répondre à son salut. Il tenta encore de se redresser, sans plus de succès.

« Malade ?... » Et elle étendit sa main pour toucher son front brûlant couvert de transpiration à la suite de l'effort qu'il venait de faire.

« C'est bien une autre catastrophe, se dit Amad... *Notre sauveur doit être sauvé...*

– Examine-le, Amad », lui demanda Samia.

Lentement, Amad s'approcha d'eux et s'agenouilla auprès de l'homme pour lui toucher le front.

« De quoi souffres-tu, hägg ? », dit-il rapidement tout en scrutant l'intérieur de la tente où ne se trouvaient guère qu'un petit coffre, quelques sangles de cuir, des morceaux de bois et deux gourdes de plastique vers lesquelles Amad tendit la main. Il les souleva afin de savoir si elles étaient pleines, et leur poids le rassura.

« Y a-t-il de l'eau dans le puits ?, demanda-t-il à l'homme.

– Oui.

– Sais-tu où se trouve la route de Farafra ?

– Oui.

– Où sommes-nous ? Y a-t-il près d'ici un camp militaire ? Qui pourrait nous porter secours ? »

L'homme tenta encore de se redresser, sans y parvenir. Puis il articula :

« Le camp se trouve à près de deux heures d'ici, vers l'ouest. »

Amad était maintenant rassuré. Il se leva et fit signe à Samia de le suivre.

« Cet homme est malade, Amad. Il faut faire quelque chose pour lui.

– Le hägg a la fièvre, et nous n'avons aucun médicament avec nous. Tentons plutôt d'atteindre le camp avant la nuit et nous repasserons ici à notre retour.

– Tu ne sais même pas où se trouve ce camp... Nous sommes maintenant en sécurité. Pourquoi se hâter ?... N'y a-t-il pas quelque médicament dans l'auto qui pourrait le soulager ?

– Mais où sommes-nous ?... et où est donc l'auto ?... »

L'HOMME ouvrit les yeux brièvement et rencontra le regard de Samia, qui en fut troublée un instant – dans les yeux de Samia, il y eut un éclair fugitif. Elle dit avec détermination :

« Il faut le sauver.

– Il n'a rien... Une légère hausse de température... Il faut nous hâter avant que le soleil ne se couche.

– Allons-nous le laisser mourir ?...

– Il ne mourra pas. Les siens vont venir le secourir. Pour nous il s'agit de ne pas perdre de temps. »

L'homme avait fermé les yeux et avait détourné la tête de cette dispute ; peut-être avait-il perdu conscience.

Samia interrogea Amad avec ressentiment :

– Sais tu au moins où tu vas ?

– Oui... Comme il nous l'a dit, il n'y a que deux heures de marche jusqu'au camp.

– Quel camp ? Le mieux serait de passer la nuit ici et de se mettre en route au matin.

– Au contraire, il nous faut atteindre le camp dès ce soir. »

L'homme paraissait souffrir et tremblait de fièvre.

Amad sortit de la tente. Il s'arrêta sur le seuil pour tirer sa boussole qui ne l'avait pas quitté de tout le voyage et déterminer où se trouvait l'ouest. Renseigné, et sur le point de partir, il lança à Samia : *« Dépêche-toi ! »*

Samia lui répondit d'une voix assurée :

« Je n'irai pas. Repasse ici à ton retour pour me prendre. Je n'ai plus la force de marcher.

– Mais si, tu es capable de marcher. Vas-tu rester seule avec cet inconnu ?..., dit Amad, réprobateur.

– Je t'attends.

– Non... c'est moi qui vais t'attendre jusqu'à ton retour. »

Samia avait parlé avec un ton qui ne laissait aucun doute quant à ses intentions. Amad comprit qu'il était inutile de tenter de la persuader. *« Tu es folle. Ce que tu veux faire est de la folie »*, dit-il en colère. Puis, comme dégageant sa responsabilité devant un tel entêtement : *« Libre à toi... »*

Et il partit.

Toute la nuit Samia veilla l'homme, refroidissant de temps en temps son front brûlant avec son propre fichu qu'elle mouillait d'eau.

C'est ainsi que passèrent les jours. Elle le soignait. Il recouvra la santé. Amad ne revint pas.

Cette nouvelle a été publiée le 17 avril 1981 par le quotidien *Al Masa.*

(Traduit de l'arabe par Luc Barbulesco et Philippe Cardinal.)

[Né en 1944 au Caire, Nabil Naoum a publié un roman, *Al Bab*, un récit autobiographique *Yusuf Murad Morcos* (traduit en anglais : *Egyptian short stories.* Heinemann. Londres 1978), et plusieurs nouvelles. L'une d'elles, *Le Caire est petit*, a été publiée dans *le Monde Dimanche* du 28 novembre 1982.]

Poésie

Pierre Dhainaut

SOUFFLES

Au milieu des cris
plus aigus, plus âpres, en cette houle,
pourquoi serions-nous étrangers ?
Avons-nous à choisir entre le large
et l'intérieur ?

La tempête, l'embellie, n'y a-t-il qu'une vie
pour le chant qui les dit ensemble ?

Le pas, le pas équitable,
seul à savoir ce que nous allons chercher
sur le sable, qui s'efface,
qui vient de naître.

En vain tu passes
entre les arbres, si tu n'entends la neige
avec ton souffle, étonne-toi,
le temps te délivre, le corps s'ouvre.

Le cap, l'extrémité du regard, est-il obscur
ou lumineux, ce vent qui te conduit ? C'est là
que tu poursuis, tu t'enracines
en repos
dans la vigueur sans bornes.

Ne ferme pas la porte, rien ne se suffit,
pas même le vent, toute l'énergie dans le don
se recueille, avant le jour
l'air froid nous lave, jusqu'au sang.

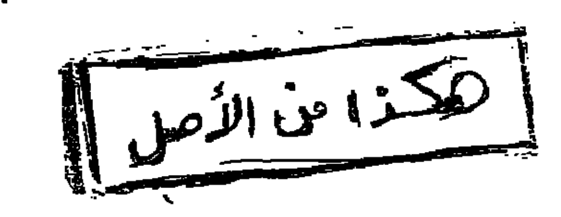
Houle heureuse,
sentiment quotidien d'avoir fini, d'avoir
tant à faire, chaque parole est juste,
que je ne reprends pas, qui me soulève.

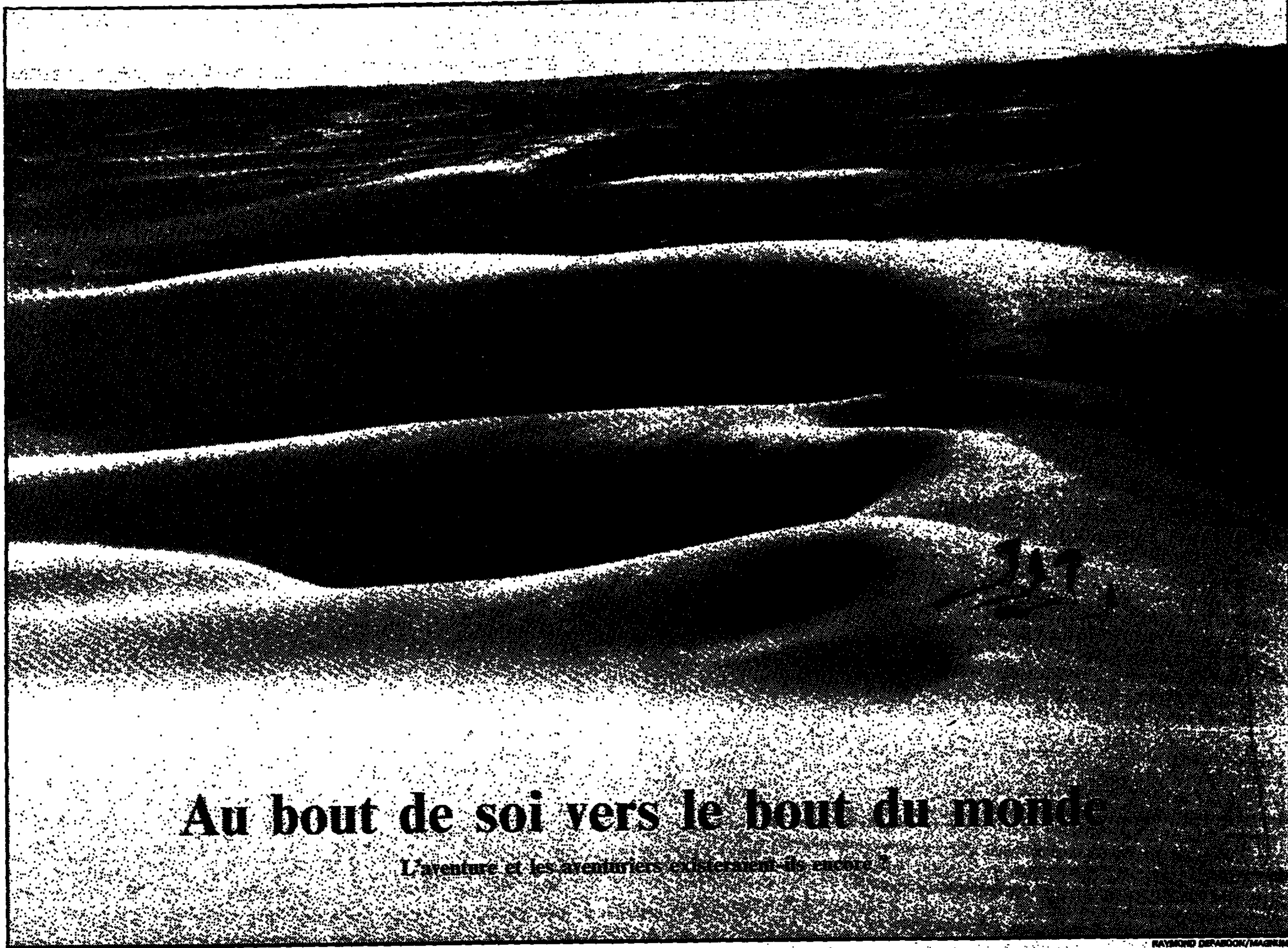
Nous entrons, nous donnons
un corps à l'air qui nous traverse,
l'étreinte est toujours matinale, la résonance.

Pierre Dhainaut est né à Lille en 1935. Il a notamment publié *le Poème commencé* (Mercure de France), *Efface, éveille* (Seghers), *le Retour et le Chant* (T. Bouchard), *Chemins de neige* (Le Verbe et l'Empreinte), *l'Age du temps* (Sud). Il a récemment rassemblé un premier volume des œuvres de Jean Malrieu. Cette poésie est attentive aux éléments. Ici la cosmologie est quotidienne. Le sel du vent souffle à hauteur de corps.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.





Au bout de soi vers le bout du monde

L'aventure et les aventuriers existeraient-ils encore ?

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

LA traversée du Pacifique à la rame ? Autant dire la galère. On pense aussitôt aux vagues monstrueuses, aux tornades, aux requins... et aux ampoules aux mains. Comment imaginer une équipée solitaire de presque trois cents jours en mer autrement que comme un interminable chemin de croix, une lente descente aux enfers sur coque de noix, avec du sang, des larmes et des trémolos dans la voix ? Eh bien non ! Peter Bird n'est pas de ces aventuriers infatués de leurs exploits. Sa traversée du Pacifique à la rame, filmée par lui-même, il nous la montre comme une course d'avirons entre Oxford et Cambridge : on le voit ramer en souplesse sur son siège coulissant, détendu, souriant. Avec ses lunettes de myope, sa crinière frisée et son visage rougi par le soleil, on dirait un étudiant en vacances prenant une journée de bon temps dans la campagne anglaise !

Anglais, Peter Bird l'est jusqu'aux bouts des ongles, bien qu'il habite depuis des années à San-Francisco et que le film de son aventure ait été réalisé avec une équipe néo-zélandaise et de l'argent australien. Né à Londres il y a trente-six ans, photographe de profession mais aussi marin par goût, Peter Bird s'est mis en tête, dès 1974, de naviguer à la rame. Sa première tentative, dans l'Atlantique, se solde en 1980 par un échec. La deuxième, dans le Pacifique, avorte au large d'Hawaï en 1982, lorsque son canot de bois se coupe en deux. Nullement découragé, il reprend complètement la conception de son bateau et en fabrique un autre en fibre de verre et mousse de plastique : le *Hele On Britannia*, un canot de sept mètres insubmersible, muni de rames à manches de carbone.

Et c'est la grande traversée, de San-Francisco à l'Australie, où la marine le repêche avant qu'il ne se fracasse sur la Grande Barrière de corail. *« 9 000 milles marins à la force des bras »*, comme dit la notice. *« Ce n'est pas exact*, rectifie-t-il du haut de son mètre quatre-vingt-huit. *Je ne ramais que huit ou neuf heures par jour, et dans le sens du courant. On ne peut pas traverser un océan contre le vent et les courants dominants. »* Excès de modestie ? Non. Peter Bird est simplement un Britannique qui pratique l'*understatement*. Et l'humour, bien entendu : *« Nous avions conclu un pacte avec les requins : je restais dans le bateau et eux restaient dans la mer ! »* Au cours de ces deux cent quatre-vingt-quatorze jours de navigation, il a chaviré trois fois, perdu une paire de lunettes et aussi quinze kilos qu'il s'est empressé de reprendre. *« Je n'ai jamais été un athlète, sauf à mon arrivée en Australie »*, affirme-t-il en éclatant de rire. Quant aux projets, il n'en a pas, excepté peut-être un livre. Une nouvelle traversée à la rame ? *« Je ne ferai pas la même erreur deux fois ! »*, lance-t-il en une pirouette difficile à déchiffrer.

Peter Bird fut le héros primé du Festival international du film d'aventure vécue, huitième du nom, organisé à La Plagne (Savoie) en décembre, par la Guilde européenne du raid. Le jury du festival a récompensé autant l'exploit – une « première » – que le film, plein d'humour, tourné avec trois caméras fixes pour les scènes de bateau *(The Longest Row)*. Nous avons rencontré à La Plagne quelques-uns de ses compagnons de fortune, les aventuriers de l'an 2000.

Christina Dodwell est britannique également, mais d'une autre espèce que Peter Bird. De celle que l'on retrouve non pas sur les mers, mais sur toutes les pistes oubliées de la planète, un petit sac sous le bras, sans autre viatique que sa longue silhouette blonde et un don inné pour s'adapter au mode de civilisation qu'elle traverse. Partout où elle séjourne, elle apprend la langue, s'efforce de comprendre, note ses découvertes, comme une journaliste *free lance* qui aurait l'éternité devant elle et pas de rédacteur en chef à satisfaire.

Née dans le Nigéria de Sa Gracieuse Majesté, Christina Dodwell a sans doute conservé de sa jeunesse en brousse le goût des émotions fortes. En tout cas, elle n'a pas supporté plus de quatre ans sa situation de secrétaire à Londres, et la voilà repartie, vers l'âge de vingt-cinq ans, *« pour de longues vacances en Afrique »*. Au bout de deux mois, elle se fait voler sa Land-Rover au Nigéria, sa première patrie. Qu'à cela ne tienne : avec une amie infirmière de Nouvelle-Zélande, elle continue à cheval, *« avec un âne pour les bagages »*. Cameroun, Centrafrique. Avec la saison des pluies, il faut abandonner le cheval, et même l'auto-stop. Christina et son amie passent deux mois à pagayer et se retrouvent à Brazzaville (1975), où on les prend pour des espionnes.

Christina se lance alors, seule, dans un périple de 6 000 kilomètres à travers l'Afrique, à pied, à cheval et en voiture, mais surtout à cheval, sa nouvelle passion. Afrique du Sud, Swaziland, Rhodésie, etc. Deux ans de « route » qui la conduisent jusqu'en Ethiopie. De retour à Londres, elle publiera un livre *(Travels with Fortune)*, puis elle fera quelques incursions en Chine et en Amérique centrale. En 1980, elle part seule pour l'Asie. Trois mois à dos d'éléphant en Thaïlande, puis deux mois à cheval et quatre mois en pirogue à travers la Nouvelle-Guinée. *« Comme j'étais seule, j'avais tous les privilèges de l'homme »*, constate-t-elle avec fierté.

L'an dernier, la BBC lui propose un contrat : remonter le fleuve Sepik, qu'elle connaît bien, puis descendre la rivière Wahgi, « la mangeuse d'hommes », avec une équipe de spécialistes américains de la descente des torrents en canots pneumatiques. La Wahgi s'avère finalement une aventure beaucoup plus risquée que la rencontre des Papous. Toute l'expédition manque de disparaître à jamais dans les remous du torrent, alors que Christina n'a conservé de son séjour en Papouasie qu'une cicatrice à l'épaule, restes d'une initiation rituelle à la lame Gillette. *« Je suis comme un caméléon*, explique-t-elle. *Je prends la couleur du pays où je suis. »*

Evelyne Coquet est aussi une passionnée de cheval, mais le goût de l'aventure l'a prise dans la France profonde, du côté de Nevers, son pays. Un été, pour se changer de l'agence de publicité où elle travaille, elle passe prendre son cheval au pré et part à travers la France avec un lot de cartes IGN. Ce n'est pas l'exploit, mais une randonnée, presque une balade dans les chemins de la douce France. Enhardie par cet avant-goût de liberté, Evelyne se lance l'année suivante *« sur les traces des croisés de Godefroy de Bouillon »*, toujours à cheval, en compagnie de sa sœur. Sept mois de chevauchée jusqu'à Jérusalem. Le démon de l'aventure commence à la prendre. Son destin croise celui d'un cavalier, qui, lui, n'a pas spécialement le goût des grands espaces : comme ébéniste, il préfère la marqueterie. Mais il aime le cheval. Elle l'épouse et l'emmène en voyage de noces à travers l'Amazonie. Deux mille kilomètres d'intrépides chevauchées dans les confins brésiliens de l'Etat d'Acre, jusqu'à la frontière péruvienne. Le jeune marié souffre. Pas elle.

L'année suivante, Evelyne emmène son mari et un petit Philippe, né entre-temps, à travers les highlands d'Ecosse. On vit à cheval ou sous la tente, parmi les troupeaux de cerfs. Le bébé cahote doucement dans son bât. Comme à chaque retour de voyage, Evelyne écrit le récit de ses cavalcades, de ses rencontres, de ses découvertes. Des tirages qui permettent presque de vivre. La naissance d'une petite sœur n'empêche nullement la mère de concevoir un nouveau projet : refaire « le grand trek » des Boers d'Afrique du Sud. Toujours à cheval et en famille. Elle caracole devant, le mari suit avec l'attelage et les gosses dans le chariot, comme en 1834. Emigrants d'un seul été, Evelyne et sa famille remontent du Cap au fleuve Limpopo, à la frontière du Zimbabwe. Six mois de trek au milieu des descendants des huguenots, hollandais ou allemands, six mois de reportage et d'enquête chez les Zoulous, Indiens et métis. Bref, la matière d'un troisième livre (1).

Evelyne Coquet, aujourd'hui, pouponne une troisième fois. Mais elle n'a pas l'intention de dételer. *« Je ne suis pas une aventurière, mais j'aime le cheval »*, se contente d'avouer cette petite femme brune de trente-huit ans, qui ne renie rien de sa bonne bourgeoisie provinciale. Elle ne prétend pas suivre les traces de la famille Mahuzier, cette tribu voyageuse qui fait les beaux soirs de « Connaissance du monde ». Mais elle en prend le chemin.

Dans cette même catégorie des petits bourgeois saisis par l'aventure, Alain Rastoin figure en bonne place aujourd'hui. Rien ne destinait ce Parisien de trente-deux ans, attaché de préfecture en disponibilité, à jouer les trompe-la-mort en Amérique. Il craque à son retour de coopération aux Antilles. *« Je ne me voyais plus dans un bureau de préfecture »*, dit-il. *C'est pourtant* ce qu'il fait à Nanterre jusqu'à ce que, avec son ami Alain Kerjean, il entreprenne de remonter l'Orénoque sur les traces de Humboldt, le grand voyageur prussien. On embarque les trois tomes du savant dans la pirogue et, un œil sur le grimoire, un autre sur la forêt, on remonte jusqu'au territoire des Indiens Yanomami, cette tribu presque intacte confinée à la frontière du Brésil et du Venezuela. *« Les « premières » ne m'intéressent pas*, explique Alain Rastoin. *J'aime revivre une expérience du passé, me plonger dans une région et son histoire. »*

Pour son expédition suivante dans le Labrador canadien, Rastoin part avec un autre compagnon, Marc Moisnard, qui, au terme d'une randonnée de 2 500 kilomètres à travers la toundra, disparaît dans un fleuve après le naufrage du canot qui les conduisait sur les traces d'un missionnaire du dix-neuvième siècle. Drame pour le jeune fonctionnaire explorateur, obligé de survivre dans le Grand Nord canadien après avoir tout perdu. Il en sortira un livre (2) et sans doute la volonté de recommencer sur le même terrain pour surmonter l'épreuve. Il vient de récidiver avec un nouveau compagnon en suivant, en traîneau à chiens, l'équipée de deux trappeurs québécois, *« les coureurs de bois »* – c'est le titre de son film. *« L'organisation c'est essentiel »*, souligne l'aventurier-réalisateur-écrivain. L'attaché de préfecture n'est pas mort.

ROGER CANS.

(1) [illegible] Grand Trek, Editions Robert [illegible], 89 F.

(2) [illegible], Editions Robert Laffont. 79 F.



